

COMMUNE D'UCCLE



RAPPORT ANNUEL
- 2023 -

TABLE DES MATIÈRES

AFFAIRES CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES

1.	Culture	7
2.	Extrascolaire	13
3.	Jeunesse	15
4.	Parascolaire	17
5.	Seniors	19
6.	Sports	22

AFFAIRES EDUCATIVES

1.	Education	27
2.	Familles – Crèches – Santé – Personnes En Situation De Handicap – Egalite des Chances et des Genres	33

AFFAIRES GENERALES

1.	Affaires Générales	43
2.	Archives	45
3.	Assurances	48
4.	Centrale des Marchés	50
5.	Communication	51
6.	Economat	53
7.	Sanctions Administratives Communales	56
8.	Secrétariat Central	60
9.	Service Juridique	67
10.	Participation Citoyenne	70
11.	Solidarite Internationale et Affaires Europeennes	73
12.	Manifestations publiques	77

AFFAIRES SOCIALES ET ECONOMIQUES

1.	Action Sociale	83
2.	Economie et Commerce – Horeca	90
3.	Prévention	93

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE FONCIERE

1.	Environnement	99
2.	Logement – Proprietes Communales – Régie Foncière	108
3.	Rénovation Urbaine	113
4.	Urbanisme	117

ESPACE PUBLIC

1.	Parking	137
2.	Prêt de Matériel	138
3.	Propreté	139
4.	Service Vert	142
5.	Voirie – Transports – Stationnement – Mobilité	148

ETAT CIVIL

1.	Etat civil	159
----	------------------	-----

FACILITY MANAGEMENT

1.	Architecture	179
2.	Rénovation et Maintenance / Administration	182
3.	Nouvelles Technologies	188
4.	Secretariat Facility Management/Espace Public	191

FINANCES

1.	Cultes	195
2.	Recette	196
3.	Taxes	198

RESSOURCES HUMAINES

1.	Ressources Humaines	203
----	---------------------------	-----

S.I.P.P.T.

1.	Service Interne pour la Prevention et la Protection au Travail (S.I.P.P.T.)	223
----	---	-----

AFFAIRES CULTURELLES ET RÉCRÉATIVES



1. CULTURE

A. Actions organisées par le service de la Culture

Activités organisées par le service de la Culture

Activité	Info
« Bruxelles fait son cinéma » 1 ^{er} juillet	Projection gratuite en plein air au parc du Wolvendael en partenariat avec Libération films : « Interdit aux chiens et aux italiens » d'Alain Ughetto.
Exposition « Invincibility Point, artistes d'Ukraine aujourd'hui » 5 février au 12 mars	Exposition mettant à l'honneur une dizaine d'artistes contemporains ou emblématiques de la culture Ukrainienne à la Maison des Arts et au CCU, organisée en partenariat avec l'Ambassade d'Ukraine.
Visites guidées/Heritage Walks Mars à novembre	Visites guidées de différents quartiers d'Uccle avec la collaboration de Clap Culture, Rendez-vous culturels, Bruxelles Bavard, Arkadia et Pro Vélo.
Parcours d'Artistes Meet My Arts Uccle-Linkebeek-Drogenbos 15, 16, 22 et 23 avril	Exposition des œuvres réalisées par des artistes (350 artistes dont 290 ucclois) dans une trentaine de lieux situés sur le territoire des communes participantes et visites d'ateliers. Exposition collective de la majorité des artistes ucclois(e)s participant(e)s au CCU, expositions dans l'espace public.
Patchwork centenaire Uccle Centre d'Art	Œuvre collective réalisée par tous les membres d'Uccle Centre d'Art à l'occasion de leur centenaire, prêtée par M. Vanden Abeele, exposée au 5 ^{ème} étage du CAU pour une durée d'un an. Convention, accrochage et inauguration avec UCA et les membres du CC.
Biennale des Artisans d'art en action ! 3 et 4 juin	Rencontres des artisans en démonstration et ateliers organisé en partenariat avec la Ferme Rose.
Exposition « The Brusseler Poster de jour et de nuit »	Exposition de l'artiste ucclois Stéphane Dethy, illustrateur, sur les grilles du Parc de Wolvendael (30 juin au 30 septembre) et au CAU (17 octobre au 17 novembre).
Fête de la Communauté flamande 9 juillet	Remise de médailles, concert et réception dans la salle des Mariages de l'ancienne Maison communale.
Fête de la musique – Uccle Street Sessions 18, 21, 23, 24 et 25 juin	Uccle Street Sessions - 8 concerts par des artistes locaux dans 4 quartiers différents : place Homère Gossens, place Saint-Job, jardin du Chat et plaine du Bourdon + divers activités organisées dans divers lieux par des associations partenaires tels que à la Ferme Rose, à la Montagne Saint-Job, à la Maison communale, Concert de l'Orchestre philharmonique d'Uccle à la Maison communale. Concert au Parc du Wolvendael (chorale de l'académie de musique et concert de jazz). Coordination de la communication de l'ensemble des activités organisées avec le Conseil de la Musique.
Musiques au Parc 16 juillet et 20 août	4 concerts (2 concerts classique et 2 concerts jazz) au Théâtre de Verdure du parc de Wolvendael en partenariat avec les opérateurs ucclois.
Place à l'Art !	Exposition libre d'artistes à 2 dates au Parvis Saint-Pierre (2 juillet et 10 septembre), et lors des dimanches « Musique au Parc » au Parc de Wolvendael (16 juillet et 20 août).
Exposition Ars Varia 7 au 29 septembre	Exposition collective multidisciplinaire de l'ASBL Ars Varia au CCU avec organisation d'ateliers par les artistes.
Journées du Patrimoine – Heritage Days 17 septembre	Deux visites et promenades guidées sur le thème « Art nouveau, art pour tou.te.s ».
Fête de la Fédération Wallonie-	Programmation d'un spectacle d'improvisation « Ligue's Showtime » au

Bruxelles – 27 septembre	CCU dans le cadre la fête de la communauté française.
Exposition « Voisins voisins – L’art du court circuit » 2 au 27 septembre	Expositions de 11 artistes voisin.e.s de la rue du Doyenné à la Maison des Arts avec organisation de concerts et animations par les artistes.
Exposition « Femme artiste, femme sauvage » 10 novembre au 3 décembre	Exposition collective de 8 femmes artistes à la Maison des Arts organisée en partenariat avec la galerie Emilie Dujat.
Fête des lumières/lichtjesfeest 16 décembre	Ateliers créatifs autour de la lumière et promenades poétiques et lumineuses dans l’obscurité du Parc du Keyembempt consistant à encourager la créativité des ucclois et de transmettre un peu de chaleur dans les rues pendant la période la plus sombre de l’année.
Nuit au Wolvendael 26 au 27 août	Camping d’une nuit au Parc de Wolvendael tout en prenant part à des activités culturelles dès 16h (concerts, spectacles, ateliers stands des bibliothèques,...) ouvertes à tous (y compris les non campeurs) en partenariat avec les bibliothèques – ludothèque, le CCU, Het Huys, Dynamo,.....

Art dans l’Espace Public dans le cadre des subsides « Aide à la création »

Fresque Murale au Vivier d’Oie	Fresque murale au Vivier d’Oie par Sybille Mathiaud, lauréate Aide à la création.
Projet « Promenade des Rêveurs »	Exposition d’œuvres de Thomas Beckers, lauréat Aide à la création, dans le Parc du Wolvendael sous forme de promenade de têtes d’animaux suspendus dans les arbres.
Projet « Elles »	Affichage dans l’espace public d’œuvres de Camille Defour, lauréate Aide à la création.

Art dans l’Espace Public – Appels à projets

Acquisition d’une œuvre d’art en espace public	Appel à projets « Art public Etoile Coghen » pour l’acquisition d’une œuvre d’art destinée au terre-plein situé au carrefour Etoile-Coghen – désignation de Katia Cardon.
Appel à projets « Art Public Street Art »	Appel à projets pour l’acquisition d’une ou plusieurs fresques dans l’espace public : à la salle 1180, salle Van Offelen et le mur du pont du Vivier d’Oie. Désignation de Sébastien Theys, Collectif Gauche et Anthéa Micy.
Réinstallation de l’œuvre « Le Crépuscule »	Réinstallation de l’œuvre d’Alfred Blondel après sa restauration dans le bas de la rue des Statuaires.

Projets organisées par le service de la Culture dans le cadre du Lokaal Cultuurbeleid

Activité	Info
Réunion du comité consultatif de la culture néerlandophone (Cultuurraad Ukkel) 14 mars	Réunion annuelle entre le Lokaal Cultuurbeleid, l’organe de gestion de la Gemeentelijke Openbare Bibliotheek et l’assemblée générale du GC Het Huys.
Playcation Juillet et août	Projet initié par la VGC en collaboration avec les services Jeunesse, prévention et l’ASBL Le Pas qui a pour but d’adapter certains lieux des communes bruxelloises en vue d’offrir plus de place aux enfants pour leur permettre de jouer en ville pendant l’été. Fresque participative, parcours et workshop vélos sur la place Emile Danco et le parking Jacques Van Offelen.

Beroepskrachtenoverleg	Réunion mensuelle entre les partenaires structurels du Lokaal Cultuurbeleid (Culture, GC Het Huys, Bib et LDC Lotus). Communication des activités mutuelles et discussions plus approfondies autour de différents thèmes tels que les possibilités de pratique du néerlandais, travail de bénévoles,...
Nuit au Wolvendael 26 et 27 août	Camping d'une nuit au Parc de Wolvendael tout en prenant part à des activités culturelles (concerts, spectacles, ateliers,....).
Foodtruck Solidaire 8 mars au 19 décembre	Projet en collaboration avec divers partenaires locaux (BinHôme, PCS Homborch,...) et l'ASBL Ralliement des Fourchettes qui propose des plats végétariens à un prix libre. Tous les mercredis sauf pendant les mois de juillet et août au Parvis Chantecler.
Culture Cultuur « Le Son du Bourdon » 3 juin	Projet initié par la Roseraie et GC Het Huys. Projet intergénérationnel et bilingue qui attire l'attention sur la métamorphose du quartier du Bourdon. Organisation de rencontres entre enfants et personnes âgées. Visites guidées et expos.
Zomer Quartier d'Été	Activités organisées en collaboration avec les bibliothèques communales et d'autres institutions culturelles ucclaises dans les quartiers d'Uccle : Melkriek (30/06), Jardin du Chat (5/07), Homborch (7/07 et 17/08), Merlo (23/08), Messidor (18/08) et Parc du Wolvendael (19/08).
Cinéma Messidor 26 mai	Projection du film « Space Boy » de Olivier Pairoux en plein air et atelier robotique dans le quartier du Messidor.
Bouge Ton Merlo 17 juin	Concert et spectacle dans le jardin des bâtiments de logements sociaux du Merlo en collaboration avec Binhome et le PCS Merlo.
Concerts Domaine du Nekkergat et Home Brugmann 20 juin	Organisation de concerts devant le Domaine du Nekkergat et le Home Brugmann dans le cadre de la Fête de la Musique.
Fête du Melkriek 30 septembre	Organisation de diverses activités dans le cadre de la Fête de quartier du Melkriek en collaboration avec le comité des Fêtes du Melkriek, le PCS Melkriek, l'A.S.B.L. Le Pas, BinHôme et le service de la Prévention de la Commune.
Bibli'O Merlo	Bibliothèque au sein des logements sociaux dans le quartier du Merlo. En collaboration avec le PCS Merlo, la bibliothèque du Centre et la Gemeentelijke Openbare Bibliotheek van Ukkel.
50 jaar Uilekot 21 octobre	Festival organisé à l'occasion de la Fête des 50 ans de la Maison des Jeunes 'T Uilekot.
Fête des lumières/lichtjesfeest 16 décembre	Ateliers créatifs autour de la lumière et promenades poétiques et lumineuses dans l'obscurité du Parc du Keyembempt consistant à encourager la créativité des ucclais et de transmettre un peu de chaleur dans les rues pendant la période la plus sombre de l'année.

Projets soutenus par le service de la Culture

Activité	Info
Exposition annuelle « Uccle Centre d'Art »	Exposition d'Uccle Centre d'Arts au CCU – Soutien au niveau de la logistique, du vernissage, de la communication et de la promotion de l'évènement.
Marché de Noël des créateurs	Marché de Noël à la Ferme Rose en partenariat avec la Ferme Rose.
Traces Urbaines	Mise en œuvre d'un projet de 3 fresques participatives avec des écoles de devoirs actives à Uccle, en partenariat avec le CCU.

Communication

Depuis cette année 2023, le service de la Culture a créé et gère une page Instagram « culture_1180_cultuur ». La page Facebook « Culture Uccle/Cultuur Ukkel » est également gérée par le service.

Gemeentelijke Openbare Bibliotheek

- Nombre de membres actifs 3.490 (2.008 membres + 1.482 élèves)
- Nombre de prêts 28.309
- Budget prévu pour l'achat de livres, des BD, des DVD et des périodiques € 35.000

2. Animations organisées par la bibliothèque néerlandophone

Collaboration avec les écoles et les organismes d'aide sociale éducatifs

Objectif

La bibliothèque est un partenaire à part entière des écoles néerlandophones à Uccle, mais également de quelques écoles francophones, surtout dans le cadre des cours de néerlandais et parfois pour la grainothèque. La bibliothèque soutient les écoles dans leur tâche éducative au niveau de la promotion de la lecture, l'éducation aux médias, le plaisir de lire, la digitalisation, la compétence linguistique, etc.

Activité	Info
Jeugdboekenmaand (mars)	Thème « Geluk ». Divers activités dans les écoles participantes : heures de conte à la Bib et ateliers de conte pour les classes maternelles.
Activités continues pour les écoles	Chaque mois, la bibliothèque reçoit des écoles. La bibliothèque prépare tous les mois des colis de livres pour des écoles et des crèches. Certaines écoles font régulièrement appel aux services de la bibliothèque (3 à 4 fois par an). La bibliothèque organise des visites personnalisées en fonction de l'âge des élèves.
Enseignement primaire	Boekenbende aan huis et Boekenbende in de bib (avec le Koninklijk Atheneum Ukkel) (participants : toutes les écoles primaires néerlandophones à Uccle, 2 écoles en immersion, quelques écoles à Forest).

Collaboration avec le public (extrascolaire)

Objectif

La bibliothèque organise durant l'année un éventail d'activités de tout genre afin de séduire un large public. Ces activités servent à renforcer la cohésion sociale entre les gens, à activer le plaisir de lire, transmettre la connaissance et la culture, ... Le but est toujours d'offrir aux gens une vision plus vaste du monde, dont la bibliothèque est la porte d'entrée, avec ses employés, ses matériels et l'ambiance qui y règne.

Activités continues pour le public	
Tables de conversation	Tables de conversation à la Bib – Mensuel.
Bibkids	En collaboration avec le Lokaal Cultuurbeleid : ateliers linguistiques pour des enfants qui suivent des cours dans une école néerlandophone, mais dont le néerlandais n'est pas la langue maternelle.
Grainothèque	Rencontres un vendredi après-midi sur deux durant toute l'année.
Peutervoorleesuurttjes	Heure de lecture mensuelle pour les tout-petits âgés de 1 à 3 ans et leurs (grands-)parents.
Scrabble et jeux d'échecs	Après-midi Scrabble et jeux d'échecs – Tous les samedis après-midi.
Boekenbende aan Huis	Anciennement « Boekenbende extra », lectures de contes aux enfants de 5 à 6 ans et leurs familles à domicile pour lesquels la lecture n'est pas familière en collaboration avec l'école primaire De Iris. Projet initié par OBIB (Ondersteuning Bibliotheken in Brussel).
Bieblo	Programme numérique d'inspiration de lecture infantile pour les écoles élémentaires d'Uccle et les membres de la Bib.
Animations pour le public	
Boekstart campagne	Promotion de la lecture parents-enfants jusqu'à 2 ans et demi en collaboration avec l'ASBL IedereenLeest.

Nationale Boekstartdag 27 mai	Différentes activités organisés à la bibliothèque (coins découvertes, heure de conte en musique,...) dans le cadre du projet Boekstart de l’A.S.B.L. IedereenLeest.
Projet “Wat moet je doen als je ober een nijlpaard struikelt” 11 et 12 décembre	Projet créé en collaboration avec la section Jeunesse du GC Het Huys. Atelier et représentation théâtrale pour les élèves de 6 classes de l’enseignement primaire d’Uccle.
Week-end d’ouverture Het Huys 9 septembre	Participation au week-end d’ouverture de la GC Het Huys afin de présenter la collection et les activités de la Bib.
Verwendag 14 octobre	Activité annuelle organisée lors de la semaine des bibliothèques : petit-déjeuner, vente de livres, ateliers bricolage « Magische boeken » et gameroom.
Ateliers de décoration de fenêtres 16 et 20 décembre	Deux ateliers de décorations de fenêtres par l’illustratrice Ella Vandebussche.
Fête de clôture “Boeken- bende aan huis”	Lecture de contes pour enfants de 5, 6 ans, initiative de Ondersteuning Bibliotheken in Brussel (OBIB) en collaboration avec l’école primaire De Iris – Rencontre entre les bénévoles (animateurs) et les enfants/familles à la bibliothèque.

3. Subsides perçus en €

Subsides perçus par la Fédération wallonie-Bruxelles :

- Fête de la communauté française : 4.955

Subsides de 2.000 € perçus par le Conseil de la Musique pour l’organisation de la Fête de la Musique.

Subsides perçus par la VGC et le vlaamse gemeenschap pour la Gemeentelijke Openbare Bibliotheek et le lokaal cultuurbeleid:

Vlaamse Gemeenschapscommissie	Vlaamse Overheid
<ul style="list-style-type: none"> • intervention dans la location du bâtiment : 30.000 • Subside de projets (ééneurosubsidie) pour le lokaal cultuurbeleid : 23.020 	<ul style="list-style-type: none"> • dans le cadre du Lokaal Cultuurbeleid • traitement du personnel de la Bibliothèque : 166.838,96 • participatie aan het Brusselse Netwerk Openbare Bibliotheken : 4.480,60 • traitement du Cultuurbeleidscoördinator : 60.433,64

B. Subsides et patronages

Subsides annuels aux groupements culturels locaux

- La somme de 23.800 € a été octroyée aux différentes associations.

Subsides dans le cadre d’un appel à projet à différents groupements culturels locaux

- La somme de 20.200 € a été octroyée aux différentes associations.

Subsides dans le cadre d’aide à la création

- La somme de 10.000 € a été octroyée à différents artistes pour la réalisation de leur projet.

ASBL « Bibliothèque des Jeunes »

- Une aide financière de 1.250 € a été octroyée à l’asbl « Bibliothèque des Jeunes » de Linkebeek.

Subsides de soutien aux actions menées dans le cadre du Lokaal Cultuurbeleid

- Une aide financière de 5.000 € a été octroyée à la VZW GC Het Huys.

C. Chèque Culture

- Octroi de chèques Culture pour un montant de 10.000 € (demande citoyens) + 1.250 € (Prime vélo) + 2.500 € (Solidarité Internationale).

D. ASBL culturelles communales

Subsides de fonctionnement aux ASBL communales en €

- « Association Culturelle et Artistique d'Uccle » ASBL 430.000
- Subside à « Association Culturelle et Artistique d'Uccle » ASBL pour équipements divers 110.000
- « La Ferme Rose » ASBL 70.000

Association Culturelle et Artistique ASBL

- Intervention communale dans les frais d'occupation du Centre Culturel pour les occupations par :
 - la Commune d'Uccle : 32.255,10 €
 - les ASBL communales : 8.197,60 €

E. Réservation Salle des Mariages de l'ancienne Maison communale

- L'ASBL Promozart a demandé la réservation de la Salle des Mariages pour un concert avec la chorale ucquoise « Mélopée » et le chœur féminin québécois « Les Vois Boréales ».
- L'ASBL Promozart a demandé la réservation de la Salle des Mariages pour un concert avec la chorale ucquoise « Mélopée » et le chœur féminin français « Le Jeune Chœur de l'Oise ».
- L'ASBL Promozart a demandé la réservation de la Salle des Mariages pour un concert avec la chorale ucquoise et deux autres chœurs invités.
- L'ASBL Promozart a demandé la réservation de la Salle des Mariages pour un concert avec la chorale de filles « Mélopée » et le chœur de filles de Colmar « La Manécanterie de Saint-Jean ».
- L'ASBL Promozart a demandé la réservation de la Salle des Mariages pour un concert avec la chorale de filles « Mélopée » et le chœur « Vox Anima ».
- Agnieszka Zywert, professeur de piano à l'Académie d'Uccle a demandé la réservation de la salle des Mariages pour un concert de piano pour ses élèves.
- LDC Lotus a demandé la réservation de la salle des Mariages pour la fête de la Communauté Flamande.

F. Collaborations avec d'autres services et asbl communales

- Soutien financier au service de la Jeunesse dans le cadre d'Uckel'Air.
- Soutien financier aux Manifestations Publiques dans le cadre de Parvis fait son cinéma.

2. EXTRASCOLAIRE



L'Accueil Temps Libre (ATL), ou Accueil Extrascolaire concerne tout ce qui touche les enfants de 2,5 à 12 ans, après les heures de cours ainsi que durant les WE et les congés scolaires francophones (garderies scolaires, clubs sportifs, associations proposant des activités diverses, écoles de devoirs, mouvements de jeunesse, plaines de vacances...)

Le rôle des coordinatrices ATL est de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des enfants en extrascolaire, de créer une cohésion sociale en favorisant l'intégration de publics différents et de mettre en œuvre un programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE), présentant des axes de travail selon les besoins du terrain.

Actions mises en place dans le cadre du programme CLE

Information aux familles et aux professionnels

- Mises à jour du site de la coordination ATL (aesucclle.blogspot.be). Mise à jour du moteur de recherche régional www.bruxellestempstlibre.be qui répertorie toutes les activités pour les enfants durant les vacances et l'année scolaire.
- Mise à jour du P'Tit Temps Libre, brochure qui répertorie les activités de vacances sur Bruxelles.
- Animation du compte Facebook (www.facebook.com/coordinationatl.uccle) et des groupes privés liés aux différents projets développés par la coordination.
- Veille sur le secteur et diffusion de l'information aux professionnels et aux familles.

Coordination ATL régionale bruxelloise

- Gestion et animation du blog privé atlbruxelles.blogspot.be et du groupe privé Facebook (www.facebook.com/groups/catlbxl).
- Participation aux réunions de concertation organisées par un comité de pilotage et aux actions prévues dans le Plan opérationnel triennal ATL-Bruxelles 2023-2026. Les 3 axes de travail sont : la mise en place d'une campagne de communication sur l'ATL, la participation des enfants et des jeunes fréquentant les activités organisées dans le cadre de l'ATL, le statut des accueillants ATL.

Inclusion d'enfants à besoins spécifiques

Gestion de projets d'inclusion dans les activités extrascolaires :

- Été 2023, à la plaine de jeux communale : Accueil de 5 enfants à besoins spécifiques, à raison de 1 à 3 semaines /enfant. Au total 11 semaines d'inclusion.
- Été 2023, au sein des asbl ucloises partenaires : 18 enfants à besoins spécifiques ont été accueillis, à raison de 1 à 3 semaines/ enfant. Au total 27 semaines d'inclusion.
- Petits congés scolaires 2023 au sein des asbl ucloises partenaires : Accueil de 25 enfants à besoins spécifiques, à différentes périodes de l'année. Au total 30 semaines d'inclusion.

Mise en place de projets de soutien scolaire

Gestion du Projet Tutorat : projet de soutien scolaire qui s'adresse aux enfants de primaire de toutes les écoles ucloises (tous réseaux confondus) dont les familles n'ont pas la possibilité d'offrir des cours particuliers à leur enfant.

Année scolaire 2022-2023 :

- 68 tutorats ont été mis en place
- 13 tutorats n'ont pas pu être attribués

Prêt de jeux géants aux associations locales et aux écoles ucloises

Cela fait maintenant 1 an et demi que la ludothèque a été inaugurée le 11 juin 2022. A cette occasion elle a récupéré les jeux géants de l'ATL et reçoit chaque année un budget de 1500€ pour acheter des nouveaux jeux ou préparer et réparer ceux-ci.

La ludothèque a été présente lors de la nuit au Wolvendael où elle a mis à disposition et animé des jeux de plateau ainsi que des jeux géants (Weykick, toupies géantes, passe-trappe, billard hollandais) à destination des familles.

Les jeux géants ont été nettoyés, remis en état et prêtés à diverses écoles (ARU 1, Notre Dame des Champs, Notre Dame Wolvenberg, Uccle-Montjoie, Saint Joseph, ...) et aux associations uccloises (La Roseraie, Chapelle de Bourgogne, Locale Ecolo Uccle, PCS Merlo, Journées de la jeunesse, ...) pour des fancy-fair ou des fêtes de quartier. Ces jeux sont également prêtés aux familles qui en font la demande.

En 2023, ont été acquis du petit matériel pour réparer les jeux ainsi que les jeux géants suivants :

- 1 Schnipp Kick
- 1 Weykick 6 joueurs
- 1 Tictactactic
- 1 poisson coopératif
- 1 Trou madame
- 2 Kubb
- 1 Tir sur cible élastique
- 1 table à glisser
- 1 palet pétanque
- 1 Quantik géant

La ludothèque a à présent dans le fonds 66 jeux géants.

87 jeux géants ont été prêtés en 2023. Cela marque une augmentation, même si toutes les écoles n'utilisent pas encore le nouveau système.

Participations aux réunions, groupes de travail...

Au niveau communal : organisation semestrielle de la réunion de la CCA (Commission Communale de l'Accueil) ; réunions de département, réunions de la Coordination Sociale du CPAS (GT Jeunesse), Comité d'orientation CCU, Cohésion sociale.

Au niveau régional : Interventions mensuelles entre coordinations ATL bruxelloises; groupes de travail Etat des lieux, groupe communication CATL BXL et Plateforme régionale, réunions thématiques avec la Cocof et l'ONE, colloques, Webinaires, séances d'information, conférences...

3. JEUNESSE

Soutien aux mouvements de jeunesse

- Subsides

Montant global accordé : 4.450 € (à 11 groupements ou organisations ayant fourni le dossier requis).

Aide à différents mouvements de jeunes ou organisations en faveur de la jeunesse.

- Prêt de matériel
- Transport de matériel de camp en collaboration avec le service transport
- Mise à dispo de locaux : la salle 1180
- Mise à disposition d'un véhicule communale « camionnette » pour les Pionniers LC101 pour leur camps d'été à l'étranger (Roumanie)
- Réunion annuelle : le 9 mars 2023

Renseignements et informations

Des données complètes sur toutes les activités organisées pour et par les jeunes ont été collectées et rediffusées.

Gestion d'une page Facebook et Instagram pour relayer des informations utiles pour les jeunes.

FB Jeunesse : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100064900081813>

IG jeunesse : https://www.instagram.com/jeunesse_uccle/

Organisations diverses

Activité	Info
Parcours « TOTEMUS » Reconduit pour 3 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Ces parcours gratuits « Totemus », permanents, accessibles 24h/24 et 7 jours/7 ! - 7000 participants à la date du 23/02/2023
États généraux de la Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Communication 2^{ème} phase du processus réalisé en 2022
Session d'improvisation 10 février 2023	<ul style="list-style-type: none"> - « Spécial Saint-Valentin » - Salle 1180 - 100 personnes
Chasse aux œufs 8 avril 2023– 15ème édition	<ul style="list-style-type: none"> - 3000 personnes - Utilisation de jetons écologiques biodégradables à échanger contre des œufs en chocolat - Animations et restauration - 500 kg d'œufs en chocolat - Chèques commerces pour les gagnants ayant trouvé les œufs magiques en collaboration avec le service économie.
Homborch en Fête 28 mai 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Au programme: Brocante, théâtre de marionnettes, grimage, bal, animations pour enfants et adolescents - Présence des associations uccloises et des partenaires - 500 participants
Playcation Du 17 au 28 juillet 2023 1 au 25 août 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une peinture participative (sol) place Émile Danco et parking Jacques Van Offelen - Parcours vélo - Ateliers créatifs - En collaboration avec les services Culture, Prévention et la VGC

Le Parvis Saint-Pierre fait son cinéma 20 juillet 2023	<ul style="list-style-type: none"> - En collaboration avec les commerçants d'Uccle centre - Film « Astérix et Obélix : l'Empire du Milieu »
Festival Uckel'Air Le 2 septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - +/- 3000 personnes jeunes âgés de 12 à 30 ans - Concert Hip-Hop avec des artistes de la scène montante Bruxelloise. Animations et scène Battle de danse. - Site Uckel'Air : https://www.uckelair.com/ - FB Uckel'Air : https://www.facebook.com/uckelair.festival - IG Uckel'Air : https://www.instagram.com/uckelair.festival/
Brocante des enfants Le 3 septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Vente d'objets, vêtements, et autres articles à destination des enfants - 550 emplacements payement en ligne - +/-1500 visiteurs
Place aux enfants 21 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte du monde des adultes « Les acteurs invisibles de notre société » en collaboration avec le Festival International de l'Enfance et de la Jeunesse - 80 participants - Première participation de la police d'Uccle comme hôte Régional
Fête Halloween 31 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - En collaboration avec L'asbl « LE PAS » - Homborch place du Chat Beauté - 500 personnes enfants familles - Animation : un cracheur de feu et récolte de bonbons dans le quartier
Formation Youth Start 5^{ème} édition 14 au 23 novembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de l'asbl « YouthStart » aide les jeunes à découvrir leurs talents , à avoir confiance en eux et en les autres. - Collaboration avec le service emploi de l'Action Sociale - 8 participants 16- 30 ans - Certification des jeunes chez un des sponsors de Youth Start
Session d'improvisation Ado-Jeunes 13 octobre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Spectacle pour les Ados et les jeunes - Salle 1180 - 60 spectateurs
Concours de dessin Saint-Nicolas 27 octobre au 27 novembre 2023 6^{ème} édition	<ul style="list-style-type: none"> - 550 enfants participants (4 catégories et 12 lauréats) - Concours de dessin - Chèques commerces pour les 12 lauréats en collaboration avec le service économie.
Session Improcontes « Noël » 17 décembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Improcontes - Salle 1180 - 50 enfants et leurs parents
Transport de matériels vers les camps d'été des mouvements de jeunesse Juillet 2023 – 4^{ème} édition	<ul style="list-style-type: none"> - 13 unités - 13 transports aller/ retour
Atout-Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Deux animateurs ACS temps plein sont mis à la disposition de la Commune par l'asbl Atout-Projet. Il fonctionne au sein de l'asbl communale "Le PAS". - La contribution financière est prise en charge par le service de l'Action Sociale

L'Echevinat de la Jeunesse exerce un pouvoir de Tutelle sur l'asbl « Service Ucclois de la Jeunesse » :

- Collabore à l'organisation d'activités telles que les « 3H Trotinettes » du 25 mars 2023
- Assurer la gestion et la location de la salle 1180.
- Accorder des aides exceptionnelles à des groupements de jeunes ou à des associations diverses afin de les soutenir dans l'organisation d'activités spécifiques.
- Engagement de plus de 50 jeunes pendant l'année en contrat de volontariat.
- Collaborer à l'organisation des activités mises en place par le service de la Jeunesse.

4. PARASCOLAIRE



Les activités organisées par l'A.S.B.L. « Le Parascolaire d'Uccle » sont accessibles à tous les enfants ucclois et non ucclois. L'âge maximum est fixé à 16 ans. Les séances ont lieu majoritairement les mercredis après-midis et les samedis matins, soit dans les locaux scolaires, soit dans les salles privées.

Activités du mercredi après-midi ou samedi matin

Aïkido, jodo, judo, athlétisme, badminton, basket (mini), escrime et kids escrime, unihockey, floorball, football, foot en salle, gymnastique rythmique, gym sportive, judo, multisports, new games, tennis de table, tennis, tir à l'arc, volley, trapèze, activités créatives, jeux d'échecs et d'esprit, studio de photo, techniques de cirque, activité scientifique, danses contemporaines, danse classique, électro danse (hip-hop), zumba, chant, danse contemporaine et girly styling, baby basket, tennis mini, v.t.t, cuisine, céramique, illustration, sculpture et céramique, codage, natation, découverte aquatique, atelier manga, baby-foot, boxe, comédie musicale, éveil musical, impro, psychomotricité.

Activités en dehors du mercredi après-midi et samedi matin

Foot en salle, jiu-jitsu, tennis, volley, danse jazz, lutte sambo, football inclusive, guitare, percussions.

En moyenne **2.500 enfants** participent aux activités du mercredi après-midi et du samedi matin.

Ecole de natation - Cycles de 15 séances:

- en collaboration avec l'A.S.B.L. « Piscine Longchamp ».
- cinq niveaux : 500 participants.
- découverte aquatique pour enfants de 3 à 4 ans: 128 participants.

Manifestations publiques:

- Organisation du cross.
- Fête du Parascolaire au Centre Culturel d'Uccle.
- Fête de la natation à la piscine Longchamp – Annulée.

Lieux des activités : centre sportif André Deridder, écoles Calevoet, Eglantiers, Homborch, Longchamp, Merlo, Écu-reuils Decroly, Val Fleuri, Messidor, Notre-Dame des Champs, Notre-Dame de Consolation, Saint-Vincent de Paul, Wolvendael, piscine Longchamp, les salles de Saint-Job, Neerstalle, Globe, salle 1180 + PUC, Music Town.

Participations diverses – Réunions

Comité de direction, Assemblée Générale/Conseil d'administration de l'ASBL (Val d'Uccle, Parascolaire, piscine Longchamp, ...), formations, ...

Stages

Période	Stages	Dates	Âge	Nombre	
Carnaval	Stage d'initiation sportive (Multisports)	Du 20/02 au 24/02/23	De 6 à 16 ans	121	
	Mini-stages	Du 20/02 au 24/02/23	De 4 à 5 ans	49	
	Ado Fun Games	Du 20/02 au 24/02/23	De 13 à 16 ans	24 16	
	Stage de cirque: équilibre, jonglerie, trapèze, ... (en collaboration avec l'asbl "Les Matinées de Mandarine")	Du 27/02 au 03/03/23	De 4 à 10 ans	19	
	Stage de Musique: guitare, basse, piano, drum, ... (en collaboration avec le Music Town)	Du 20/02 au 24/02/23 Du 27/02 au 03/03/23	De 6 à 15 ans	8 5	
	Stage de ski (ski alpin et snowboard)	Du 26/02 au 05/03/23	De 8 à 16 ans	129	
Pâques	Stage d'initiation sportive (libre choix entre plusieurs disciplines sportives)	Du 02/05 au 05/05/23 Du 08/05 au 12/05/23	De 6 à 16 ans	196 237	
	Mini-stages	Du 02/05 au 05/05/23 Du 08/05 au 12/05/23	De 4 à 5 ans	49 58	
	Ados Fun Games	Du 02/05 au 05/05/23 Du 08/05 au 12/05/23	De 13 à 16 ans	12 7	
	Music Town	Du 02/05 au 05/05/23 Du 08/05 au 12/05/23	De 6 à 15 ans	2 /	
Été	Stage d'initiation sportive (libre choix entre plusieurs disciplines sportives)	Du 10 au 14/07/23 Du 16 au 18/08/23 Du 21 au 25/08/23	De 7 à 16 ans	332 201 343	
	Stages multisports et activités artistiques	Du 10 au 14/07/23 Du 16 au 18/08/23 Du 21 au 25/08/23	De 5 à 6 ans	60 38 61	
	Mini-stages	Du 10 au 14/07/23 Du 16 au 18/08/23 Du 21 au 25/08/23	De 4 à 5 ans	52 41 42	
	Ados Fun Games	Du 10 au 14/07/23 Du 16 au 18/08/23 Du 21 au 25/08/23	De 13 à 16 ans	15 9 10	
	Music Town	Du 03 au 07/07/23 Du 10 au 14/07/23 Du 24 au 28/07/23 Du 21 au 25/08/23	De 6 à 15 ans	/ 6 8 /	
	Toussaint	Mini-stages	Du 23 au 27/10/23 Du 30/10 au 03/11/23	De 4 à 5 ans De 4 à 5 ans	47 30
		Stage d'initiation sportive	Du 23 au 27/10/23 Du 30/10 au 03/11/23	De 6 à 16 ans De 6 à 16 ans	139 103
		Ado Fun Games	Du 23 au 27/10/23	De 13 à 16 ans	15
		Noël	Music Town	Du 26/12 au 29/12/23	De 6 à 15 ans

5. SENIORS

Le service Seniors gère un large éventail d'activités et de projets en lien avec les aîné(e)s d'Uccle, en propre ou via l'asbl communal des seniors Generation+ sur laquelle l'échevin des Seniors exerce la tutelle communale.

Parallèlement à la gestion des activités de Generation+ (lire ci-après), le service Seniors organise sur la base du budget communal des événements festifs saisonniers, à savoir en 2023 :

- le Bal musette (07/06/2023)
- le concert d'été (21/08/2023)
- le Bal de fin d'année (14/12/2023).

Par ailleurs, le service effectue le suivi de l'attribution de subsides communaux aux associations en lien avec les seniors, via des dossiers soumis en Collège et en Conseil communal. Il s'agit de subsides soit de fonctionnement (8 associations subsidiées en 2023 pour un montant de 8500 euros), soit de subsides ponctuels pour l'organisation par exemple d'un événement. C'est le cas, en 2023, d'un subside (900 euros) accordé à l'asbl Papy Boom pour l'organisation d'Olympiades inter-maisons de repos (le 31 mars 2023).

Le budget alloué aux subventions (21.400 euros en 2023) finance par ailleurs la convention de subside à l'asbl Bras Dessus Bras Dessous (7.000 euros) en soutien à son activité de liens intergénérationnels à Uccle.

En 2023, un montant de 5.000 euros a également été affecté à l'appel à projets « Banc d'essai » dont le suivi a été assuré par le service Seniors. L'appel à projets visait le soutien à une initiative du secteur non marchand ciblée sur les seniors vivant à leur domicile. L'asbl Gammes a été retenue au terme de la procédure pour son projet de séances d'information sur les aides aux seniors dans une logique de lutte contre le non recours au droit à ces aides. Le projet prendra forme au printemps 2024.

Bien que rattaché au département des Affaires culturelles et récréatives, le service Seniors est souvent sollicité par le public pour obtenir des informations sur les matières relatives à l'aide sociale aux seniors. Il répond à ce titre de multiples questions relatives au quotidien des seniors (informations sur les séniories, les services à domicile...) et gère l'édition du Guide des seniors dont la version actualisée a été préparée en 2023 en vue d'une publication en 2024. Cette mission a par ailleurs conduit à la tenue d'une séance d'information, le 29 juin, sur le thème « Ouvrir votre logement à un(e) étudiant(e) ».

Enfin, le service apporte un soutien administratif et logistique au Conseil consultatif ucclais des aîné(e)s, créé en 2019, dont les travaux sont détaillés sur le site communal à l'adresse : www.uccle.be/ccua. En particulier, le service a apporté son aide en 2023 à l'organisation des 2^e Assises des Conseils consultatifs communaux des aîné(e)s de la Région de Bruxelles-Capitale, en présence de représentant(e)s de conseils de diverses communes bruxelloises (le 7 décembre).

Centres récréatifs

Quatre centres récréatifs ont été accessibles du lundi au vendredi de 11h30 à 17h00 pour y accueillir les seniors lors d'après-midis de simple détente ainsi que lors des ateliers de l'asbl Generation+.

De plus, des repas ont été servis tous les midis dans chacun des centres et un goûter y est organisé chaque mois.

Adresse	Repas / semaine
Chaussée de Neerstalle 489	30
Rue Vanderkindere 383	3
Rue du Kriekenput 14	50
Avenue Paul Stroobant 43	17



GENERATION+

En tant qu'asbl communale, Generation+ bénéficie d'un subside annuel de 31.500 euros, ainsi que de la mise à disposition de personnel du service Seniors et de locaux communaux où organiser ses activités.

Au cours de l'exercice 2023, l'asbl Génération+ a réuni 9 fois son Comité de direction, 1 fois son Conseil d'administration et 1 fois l'Assemblée générale.

Membres actifs du Comité de Direction

M. François Lambert Limbosch, Echevin de tutelle Mme Sophie Bascour, Présidente	Mme Yvette Lahaut-Van den Eynde, Administratrice déléguée Mme Marianne Gustot, Trésorière
--	--

Voyages, Excursions et Visites et Formations

Dans le cadre de sa mise à disposition de l'asbl Generation, le service Seniors a apporté une aide indispensable à l'organisation en 2023 de :

- 3 séjours et voyages :
 - o séjours belges à Knokke en juin (7 jours – 36 personnes), La Panne en septembre (7 jours – 45 personnes) ;
 - o voyage en Alsace en juin (8 jours – 26 personnes).
- 21 visites et excursions (environ 21 personnes pour les visites et de 40 personnes pour les excursions)
 - o 16 visites d'une demi-journée (+ 1 annulée)
 - o 5 excursions d'un jour (+ 1 annulée).

En 2023, Generation+ a réédité son projet « Seniors : objectif mobilité », grâce au soutien de Bruxelles Mobilité et de Bruxelles Environnement, qui s'est décliné en :

- 1 séance d'information concernant la sécurité routière avec l'aide de la Police d'Uccle ;
- 5 cycles de 5 sessions chacun concernant (\pm 11 personnes par session) la formation aux outils numériques de mobilité ;
- 4 séances Mobilty coaching personnalisé.

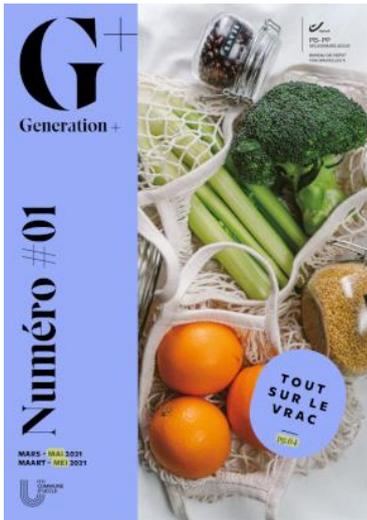
Repas de fêtes

Les seniors se retrouvent au restaurant lors des principales fêtes annuelles. En 2023, il y a eu sept repas : repas de Nouvel An, repas de Printemps, repas de Fête, repas de Fête Nationale, repas d'Eté, repas d'Automne, repas de Noël (196 personnes avec une moyenne de 28 personnes par repas) et 8 repas en association avec une école hôtelière (200 personnes, soit une moyenne de 35 personnes par repas).

Activités régulières et cycliques

Activité	Nombre
Activités sportives (cours de gymnastique, de danses folkloriques, promenades, promenades culturelles, cercle de pétanque, natation, yoga et tennis)	+/- 450
Ateliers créatifs (dessin ,peinture, écriture)	114 pers.
Jeux de société (Bridge, whist, belote, scrabble, ...)	90 pers.
Théâtre	17 pers.
Tables de conversation (anglais)	44 pers.
Tables de conversation (néerlandais)	5 pers.
Atelier chant	60 pers.
Couture	9 pers.
Cuisine Asiatique	17 pers./atelier
Thé dansant dans la résidence Princesse Paola	19 pers.





Publication

Journal « GENERATION + »

6 numéros par an, envoyé à tous les abonnés (\pm 1.800) ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration, aux Echevins, aux Conseillers, aux Clubs du Troisième Age, aux Centres Récréatifs et aux maisons de repos et séniories établies à Uccle.

Antenne culturelle

- **Savoir Plus** : activités culturelles organisées par 2 bénévoles qui tiennent une permanence 1 fois par semaine (20 visites culturelles).
- **Antenne Interuniversitaire** : cycle de 8 conférences prévues (dont 7 effectives) organisées en collaboration avec l'Université catholique de Louvain et l'Université libre de Bruxelles, au Centre administratif d'Uccle à partir de septembre 2023 (\pm 65 personnes en moyenne) et anciennement au Centre culturel d'Uccle.

6. SPORTS

Installations sportives communales

a) Complexe sportif de Neerstalle (chaussée de Neerstalle, 431)

Administration et gestion. Les terrains et vestiaires ont été mis à la disposition des clubs suivants :

Animation et prévention	Maccabi Bruxelles Foot	Staffteam
Benaddi – Coach Kona	Mooncatchers Brussels Frisbee	Spijtois FC
I.C.P.P.	Royal Léopold Football Club	Uccle Stendhal
Lycée Français	Service des Activités Parascolaires	

b) Salle omnisports Zwartebeek (complexe de Neerstalle)

Administration et gestion de la salle, des vestiaires et des abords. La salle a été mise à disposition des clubs et associations suivants :

Grande salle		Petite salle
Animation et Prévention – le Pas	Gymnorythmies Uccle	Animation Prévention – le Pas
Antirides	I.C.P.P.	Gymnorythmies
Badminton Club Saint-Job	Los Classics	I.C.P.P.
BCS Uccle	Lycée Français	Ju Jitsu Club Ucclois
Bruxelles Formation	Maccabi Basket	Lutte Sambo
Ecole Decroly (secondaire)	Medina Sport	Maison Médicale Etoile Santé
Ecole Saint-Paul Regina	Mooncatchers	Patrice courrier
Équipe Parking	Service des Activités Parascolaires	Service des Activités Parascolaires
Espace Sport	Les Titans	Te Ashi Dooji Karaté
Futsal	Tornado Brussels Floorball	

c) Mini-Pitch Neerstalle (chaussée de Neerstalle, 431)

Un mini-pitch et un Street Workout y ont été installés.

Administration et gestion. L'installation est publique accessible à tous.

d) Centre sportif André Deridder (rue des Griottes, 26)

Administration et gestion. Les terrains de football et les vestiaires situés ont été mis à la disposition des clubs suivants :

FC Uccle Moreda	Service des Activités Parascolaires
La Gilde des Archers de Saint-Pierre (Tir à l'arc)	Royal Ideal Rangers Ucclois
Lycée Français	

e) Complexe Jacques Van Offelen (Avenue Brugmann, 524 A)

Administration et gestion. Les installations ont été mises à la disposition des clubs, écoles et individuels suivants :

Grande salle	Salle des arts martiaux
Ancienne Volley Ball	Groupe Melguen
Centre Sésame	Groupe Courrier
École Active	Judo Club La Chênaie
École Decroly (secondaire)	Kenshinichiryu
Forza Uccle	Lutte Sambo
Institut Saint-Vincent de Paul	Masterkim Taekwondo - Notre-Dame des Champs
Rallye Longchamp	Service des Sports
Service des Activités Parascolaires	Service des Activités Parascolaires
Service des sports	Sho Ryu - Ponzi
Sint-Vincentiuschool	
Uccle Europe	

f) Complexe de Saint-Job (place saint-Job, 20)

Administration et gestion. Les installations ont été mises à la disposition des clubs et écoles suivants :

Grande salle		Salle de danse classique	
Antirides Maison de Jeunes	Ecole de Verrewinkel	Aïkido Kimusubi Uccle	Lecat Barbara – Danse enfants
Badminton club de Saint-Job	La Gilde des Archers de Saint-Pierre	Biodanza	Maury Eve - Danse
R.B.C. La Chênaie	Service des Activités Parascolaires	Espace Sport	Service des Activités Parascolaires
B.C.S. Uccle	Sint-Jozefschool	Groupe Sylvie Anthoine	Service des Sports
CEGI SPRL		Iaido Yaegakikai Club Uccle	Service du 3ième Âge - Danse Folklorique
Ecole Decroly (secondaire)		Impuls – Danse	Service Personne en Situation d'Handicap
Ecole Decroly (primaire)		Kyu Shin Ru	Sonnenbluck David
Ecole Notre Dame de Wolvenberg			

g) Salle Paul Stroobant (Avenue Paul Stroobant, 43)

La gestion de cette salle en dehors des heures normales de cours, a été confiée par le Collège au département des sports. Les installations ont été mises à la disposition des clubs suivants :

Amicale Ping Defré	Club Photo	Rallye Longchamp
Athénée Royal Uccle 1 – primaire et secondaire	Clubs Edelweiss	Service des Activités Parascolaires
BC La Chenaie	École La Cime	Uccle Europe
B.C.S. Uccle		

h) Complexe des Eglantiers (Salle d'armes) (Avenue des Eglantiers, 21)

Administration et gestion. Les locaux situés avenue des Eglantiers, 21 ont été mis à la disposition du club Damocles et des Activités Parascolaires

Club Damocles	Service des Activités Parascolaires
---------------	-------------------------------------

i) Dojo de la Sauvagère (Avenue de la Chênaie, 83)

Administration et gestion. Les installations ont été mises à la disposition des clubs et individuels suivants :

Aïkido Shin Do Kan	Charles Roels
Capoeira Novo Horizonte	Judo Club La Chênaie

j) Tir communal à la Sauvagère (Avenue de la Chênaie, 83)

Administration et gestion. Les installations du stand à air comprimé ont été mises à la disposition des clubs suivants :

C.T.P.U.	C.T.S.U.F.A.C.
----------	----------------

k) Mini-Pitch du Melkriek

Un mini-pitch et du mobilier urbain y ont été installés comprennent 6 appareils de fitness urbain : Rameur, Skieur, Stepper, Abdominaux, Marcheur.

Administration et gestion. L'installation est publique accessible à tous.

Autres installations

a) Installations de tennis 92, rue Edith Cavell gérées par l'A.S.B.L. Tennis Club Uccle Churchill

Contrôle de la gestion.

b) Piscine Longchamp

Contrôle permanent de la gestion assurée par l'A.S.B.L. Piscine Longchamp.



Différents tournois et compétitions

Activité	Tournois et compétitions
Badminton	- Tournoi de badminton à la salle Zwartebeek.
Escrime	- Tournoi international de Damoclès à la salle Zwartebeek
Football	- Tournoi des jeunes organisé par le FC Uccle Moreda au Centre Sportif André Deridder - Tournoi des jeunes organisé par le RLFC au Complexe de Neerstalle
Frisbee	- Tournoi d'Ultimate Frisbee à la salle Zwartebeek.
Gymnastique	- Performance de Gymnorythmies
Jogging	- Organisation des 10 km d'Uccle le 16 avril 2023
Hockey	- Tournoi communal de hockey les 26 et 27 août 2023 au Royal Uccle Sport
Olympiade Inter-Homes	- Différentes activités sportives entre les membres de plusieurs maisons de repos et de soins à Uccle
Urban Youth Games	- Événement sportif organisé à l'attention des jeunes des 5 ^e et 6 ^e années primaires des écoles uccloises et qui a eu lieu le vendredi 22 septembre 2023

Subsides d'encouragement

Des sociétés sportives ont bénéficié d'un subside d'encouragement pour un montant de 24.133,45 €.

Au total, 24 clubs et associations ont pu bénéficier du subside.

Les 24 Heures Vélos ont pu bénéficier de subsides extraordinaires.

Organisation de divers cours pour adultes

Activité	Info
Gymnastique entretien	Trois cycles de dix leçons de gymnastique d'entretien ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les lundis et vendredis.
Gymnastique tonique	Trois cycles de dix leçons de gymnastique tonique ont été organisés à la salle de Saint-Job les jeudis.
Yoga	Trois cycles de dix leçons de yoga ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les mardis.
Gymnastique spéciale dos	Trois cycles de dix leçons de gymnastique spéciale dos ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les mercredis.
Gymnastique étirement	Trois cycles de 10 leçons de gymnastique étirement ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les vendredis.
Abdo-Taille-Fesses	Trois cycles de leçons d'Abdo-Taille-Fesses ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les vendredis.
Aquagym	Trois cycles de 10 à 12 leçons d'aquagym pour adultes ont été organisés à la Piscine Longchamp les vendredis.
Initiation à la boxe	Trois cycles de 10 à 12 leçons d'aquagym pour adultes ont été organisés au complexe Jacques Van Offelen les mercredis.

AFFAIRES EDUCATIVES



1. EDUCATION

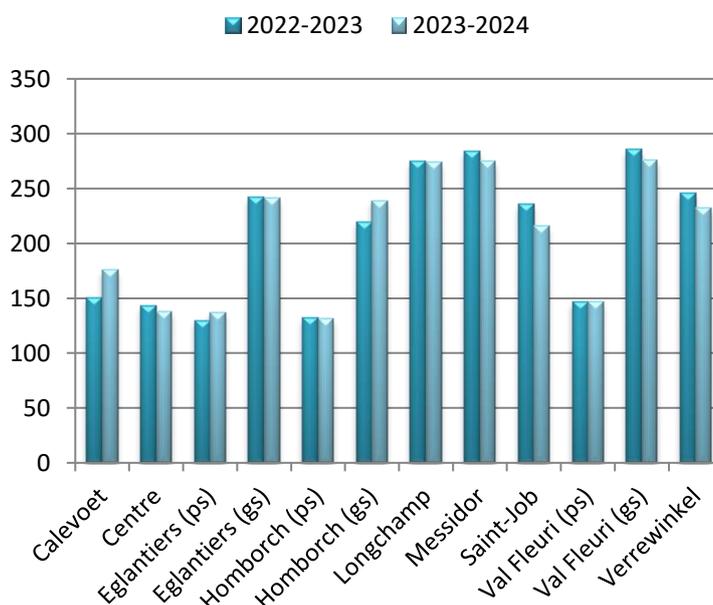
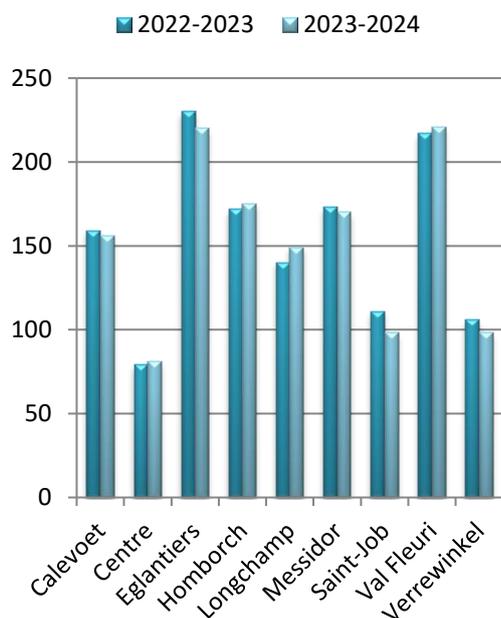
A. Enseignement maternel et primaire

L'année scolaire 2022-2023 s'est clôturée le 7 juillet 2023. Il s'agit de la première application du nouveau calendrier scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles, où les vacances d'été ont été diminuées de deux semaines pour que les congés de Toussaint et de Carnaval passent d'une à deux semaines.

La rentrée des classes pour l'année scolaire 2023-2024 a eu lieu le lundi 28 août 2023 conformément au nouveau calendrier scolaire.

Composition des classes

Ecoles maternelles			Ecoles primaires		
	2022-2023	2023-2024		2022-2023	2023-2024
Calevoet	159	156	Calevoet	151	176
Centre	79	81	Centre	143	138
Eglantiers	230	220	Eglantiers petite section	130	137
Homborch	172	175	Eglantiers grande section	242	241
Longchamp	140	149	Homborch petite section	132	131
Messidor	173	170	Homborch grande section	220	239
Saint-Job	111	98	Longchamp	275	274
Val Fleuri	217	221	Messidor	284	275
Verrewinkel	106	98	Saint-Job	236	216
Total :	1387	1368	Val Fleuri petite section	147	147
			Val Fleuri grande section	286	276
			Verrewinkel	246	232
			Total :	2492	2481



Pédagogie

L'année scolaire 2022-2023 a vu se mettre en place les nouveaux projets éducatif et pédagogique propres à l'enseignement communal ucclois à l'issue d'une large consultation des membres des équipes éducatives. Un vademecum destiné à commenter, préciser et illustrer les différentes pratiques en cours au sein de notre enseignement communal tant du point de vue pédagogique que pratique a été rédigé et communiqué à l'ensemble des enseignants.

Le 3 octobre 2023, une journée dédiée spécifiquement à la question de l'évaluation a été organisée au CCU à destination de l'ensemble des enseignants de nos écoles. Les équipes pédagogiques ont eu l'occasion d'entendre le Professeur REY, spécialiste en la matière, aborder et dédramatiser cette question fondamentale. Son intervention a été renforcée par l'exposé de l'équipe spécifiquement dédiée à la question de l'évaluation du CECP.

En parallèle à ces points, un nouveau bulletin qui répond aux nouvelles orientations de nos projets éducatif et pédagogique ainsi qu'aux obligations imposées par la Fédération Wallonie-Bruxelles a été créé et développé. Son implémentation a été réalisée pour les élèves des classes de 1^{ère} et 2^{ème} année primaire et sera poursuivie en 2023/2024 (3^{ème} et 4^{ème} année primaire).

Pour aider les enseignants à bien appréhender ces nouveaux bulletins et répondre à toutes les questions pratiques qui se posaient, un détachement a été effectué et une "référénte bulletin" mise à la disposition de tous.

Règlement des Etudes

Le règlement des Etudes a été adapté en fonction des projets éducatif et pédagogique et mis en application.

Comité des parents

Des comités de parents ou associations de parents existent au sein de chaque école. L'ensemble des comités des parents des écoles ordinaires de nos écoles se sont réunis avec les instances communales pour dégager des lignes directrices communes.

Distribution des prix

La proclamation des résultats et la distribution des prix ont eu lieu la dernière semaine de juin dans chaque école. Des cérémonies pour les classes des 6^{ème} années primaires, parents et enseignants ont eu lieu les 5 et 6 juillet 2023 à la Maison communale.

Centre psycho - médico - social

Cet organisme est destiné à aider les autorités scolaires, les parents et les enfants ainsi que le public en général pour les problèmes que posent notamment l'éducation et l'orientation des enfants et adolescents.

Cours d'éducation physique et de natation

L'éducation physique et la natation sont enseignées aux enfants des classes primaires et aux élèves de l'Institut professionnel des Polders par des professeurs spéciaux.

Les élèves sont conduits chaque quinzaine à la piscine "Longchamp".

Soutien scolaire

Un accompagnement personnalisé est organisé au sein de chaque école sur base des moyens mis à disposition par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il permet aux élèves de bénéficier d'un soutien scolaire lorsque cela s'avère nécessaire. Le co-enseignement est vivement encouragé dans ce cadre.

Les classes de 1^{ère} et 2^{ème} année primaire bénéficient de 4 périodes d'accompagnement permettant aux élèves de disposer de la présence de 2 professeurs dans le cadre d'un dispositif de co-enseignement.

Cellule BSAR (Besoins Spécifiques et Aménagements Raisonables)

Trois enseignants expérimentés sont chargés d'accompagner les équipes pédagogiques dans le cadre de la mise en œuvre concrète des aménagements raisonnables pour les enfants ayant des besoins spécifiques. Cet accompagnement sur le terrain se fait dans le cadre des missions collectives permettant à des enseignants disposant d'une expérience pratique de se mettre au service de leurs pairs.

Ecole à rayonnement musical

Depuis le 1er septembre 2015, les élèves des classes maternelles et primaires de l'École communale du Centre bénéficient d'activités musicales totalement intégrées au programme scolaire.

De lourds travaux ont été réalisés cette année à l'école du Centre afin de restabiliser le bâtiment, de refaire le sol de différentes classes et de créer un véritable espace cuisine et réfectoire.

A l'occasion de ceux-ci, des modules de jeux respectant l'environnement ont été aménagés. Ceux-ci permettent, entre autres, un accès plus direct de la cour de récréation au jardin pédagogique.

Durant les travaux, et afin d'offrir un accueil le plus confortable aux élèves, ceux-ci ont été temporairement accueillis dans les locaux de l'école du Merlo.

Section « Apprentissage précoce du néerlandais »

Ce projet spécifique à l'école de Calevoet offre un apprentissage précoce du néerlandais dès la 3^{ème} maternelle et est proposé à l'ensemble des élèves de l'école. Il s'agit d'une initiation progressive, par une adaptation des horaires.

Apprentissage du Néerlandais par immersion à l'école du Homborch

Depuis septembre 2008, dès la 3^{ème} maternelle, les enfants bénéficient d'un enseignement en Néerlandais à raison de la moitié de leur horaire. L'immersion progresse dans la structure de l'école avec le passage des enfants en année supérieure.

La rentrée de 2022 a vu se mettre en place un projet artistique théâtral en français et en néerlandais pour les élèves de la section primaire. L'objectif de ce projet est notamment de renforcer la pratique de la langue (d'apprentissage et d'immersion), de créer une dynamique positive et de renforcer la cohésion sociale.



B. Enseignement spécialisé

Enseignement primaire

La dernière phase de rénovation de l'école du Merlo a été finalisée lors de l'année scolaire précédente. Cela a permis aux élèves de l'école du Merlo de réintégrer un bâtiment totalement adapté, offrant de plus une superbe cour de récréation, un terrain multisport et un beau jardin. Ces travaux ont par ailleurs permis l'ouverture de l'école du Merlo aux élèves de type 2 qui viennent se joindre à ceux de types 1 et 8 accueillis jusqu'à présent.

131 élèves y sont inscrits au 28 août 2023.

Enseignement secondaire

165 élèves sont inscrits à l'Institut Communal Professionnel des Polders (ICPP). L'école, les ateliers, les terrains de culture et remises sont situés rue des Polders 51- 53. L'école couvre un enseignement de type 1 forme 3 et type 2 forme 2. Cet établissement permet la délivrance d'un brevet de l'enseignement professionnel, section horticulture-floriculture, service aux personnes et hôtellerie-alimentation. Il assure une adaptation sociale et professionnelle ainsi que la préparation au travail en atelier protégé.

Pôle Territorial

Nos écoles communales ont intégré le Pôle Territorial Inclusif dans le cadre de la réforme des intégrations. Une collaboration efficace centrée sur deux axes (accompagnement des élèves en intégration et accompagnement des équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables) s'est mise en place entre les différents acteurs des écoles et du Pôle inter-réseaux.

C. Ecoles et cours du soir

Académie d'Uccle : Musique, arts parlés et danse

Les cours ont repris le lundi 28 août 2023.

991 élèves se sont inscrits aux divers cours organisés aux différentes sections :

Rue du Doyenné, 60

Formation musicale, harmonie, contrepoint, fugue, cuivres, histoire de la musique, piano, violon, violoncelle, flûte, clarinette, ensemble instrumental, musique de chambre, chant et mélodie, guitare, hautbois, orgue, harpe, diction, déclamation et art dramatique, chant d'ensemble, contrebasse, percussions.

Avenue Homborchveld, 34

Formation musicale, piano, guitare, flûte, violon, trompette.

Rue Jean Benaets, 74

Formation musicale, piano, flûte, violon, saxo, hautbois, guitare.

Rue Edith Cavell, 29

Formation musicale, piano, guitare, flûte et violon, alto et danse classique.



Les concours publics de fin d'année 2022-2023 se sont déroulés à la Maison communale, au Centre Culturel d'Uccle et à la Roseraie.

Cours de promotion sociale

Les cours ont débuté le 28 août 2023 et 1432 élèves y sont inscrits. Ces cours regroupent les cours du soir de langues, ainsi que les cours du soir de formation professionnelle.

Différents niveaux : cycles secondaire, inférieur et supérieur.

Différentes sections :

- langues modernes (Français, Néerlandais, Anglais, Espagnol);
- connaissances de gestion;

Un cours de sommellerie et d'œnologie (degré inférieur) a été ouvert et remporte un franc succès.

Ecole des Arts Plastiques et Visuels de la Commune d'Uccle

Les cours ont repris le 4 septembre 2023 et comptent 806 élèves.

L'exposition des travaux des élèves s'est déroulée le samedi 17 et dimanche 18 juin 2023 au Château de Wolvendael, à l'Orangerie, au Centre Culturel d'Uccle et à la Maison des Arts.

Cours d'éducation physique pour adultes

Ce cours est fréquenté par une cinquantaine de dames :

- à l'école communale de Messidor, les mardis et vendredi de 18h30 à 19h30;
- à l'école communale du Longchamp, les lundis et mercredi de 18h30 à 19h30.

D. Divers

Cours de logopédie

Des activités de soutien logopédique sont organisées dans l'enseignement spécialisé.

Garderies d'enfants

Les garderies d'enfants sont ouvertes dans les écoles, avant et après les heures de cours, soit dès 7h00 et jusqu'à 18h30. Pendant les vacances et congés scolaires, elles sont ouvertes aux enfants fréquentant les écoles communales du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

Plaine de jeux

La plaine de jeux a été ouverte du lundi 15 juillet au vendredi 16 août 2023.

438 enfants ont fréquenté la plaine.

Des activités sont organisées et il a été fait appel à des organismes extérieurs, en accord avec la réglementation de l'ONE.

Distribution de repas

Des repas chauds et des potages sont servis aux élèves des classes maternelles et primaires.

Subsides à divers organismes

Le Collège des Bourgmestre et Echevins a accordé des subventions à 16 groupements locaux d'études ou d'entraide, y compris les comités de parents.

Occupations de locaux scolaires par des organismes étrangers à l'enseignement.

Plusieurs clubs et sociétés d'éducation physique, de sport ou d'agrément ont reçu l'autorisation d'occuper les locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture des écoles.

Classes de dépaysement

De nombreuses classes de dépaysement (classes vertes, de mer, de forêt, de neige ...) sont organisées dans toutes les écoles.

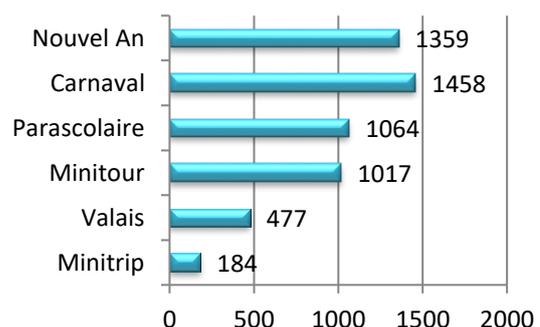
E. Le val d'Uccle

Le Val d'Uccle a ouvert ses portes du 20 juillet au 20 août 2023 inclus et 62 participants ont été accueillis.

En hiver, les séjours furent organisés à la semaine, suivant calendrier ci-après (chiffres d'occupation en journées)

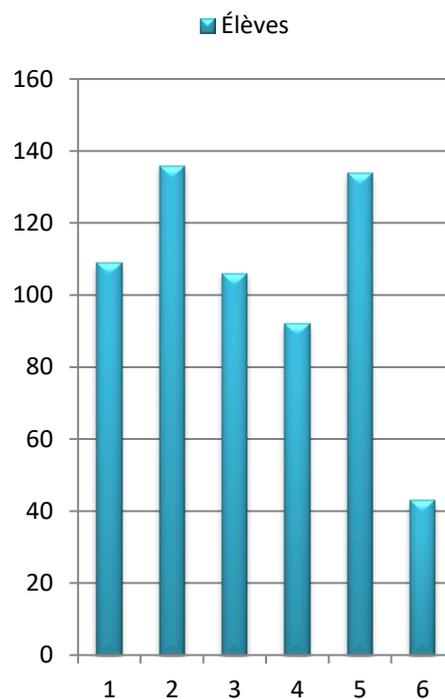
Séjours de vacances

- Nouvel An (30/12/2022 au 07/01/2023) : 1359 journées.
- Carnaval (18/02/2023 au 26/02/2023) : 1458 journées
- Parascolaire d'Uccle (26/02/2023 au 05/03/2023) : 1064 journées
- Minitour (31/03/2023 au 08/04/2023) : 1017 journées.
- Tout Schuss dans le Valais (08/04/2023 au 16/04/2023) : 477 journées.
- Minitrip montagne (17/04/2023 au 26/04/2023) : 184 journées.



Classes de neige

Période	Dates	Ecoles	Élèves	Classes
1 ^{ère}	09/01/2023 21/01/2022	Saint-Job	39	2
		Val Fleuri	70	3
	Total	109	5	
2 ^{ème}	22/01/2023 03/02/2023	Eglantiers	54	2
		Verrewinkel	46	2
		Sint Jozef	36	2
	Total	136	6	
3 ^{ème}	04/02/2023 16/02/2023	Decroly	50	2
		Singelijn	56	3
	Total	106	5	
4 ^{ème}	06/03/2023 18/03/2023	Calevoet	25	1
		Longchamp	38	2
		Heilig Hart	29	2
	Total	92	5	
5 ^{ème}	19/03/2023 31/03/2023	Messidor	41	2
		Homborch	42	2
		ND Consolation	51	3
	Total	134	7	
6 ^{ème}	08/04/2023 16/04/2023	ICPP	43	-



2. FAMILLES – CRECHES – SANTE – PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - EGALITE DES CHANCES ET DES GENRES

A. Crèches

Crèches communales

Inscriptions crèches :

- demandes reçues	1083
- demandes sur liste d'attente	388
- places octroyées en crèche/crèche des grands/halte accueil	233
- refus.....	462

Garde à domicile d'enfants malades :

- nombre total de jours de garde	2 jours
--	---------

Halte-accueil

Saint-Job :

- nombre d'enfants présentés	1.205
- nombre d'heures de présence	157
- nombre de demi-journées de présence	58
- nombre de journées complètes de présence	1.061

B. Familles

Primes de naissance

- pour le 1er	85 x 60 €
- à partir du 2ème	91 x 40 €

Organisation de la quinzaine de la petite enfance (du 18/09/2023 au 30/09/2023)

Activités - Ateliers - Animations - Spectacle :

Au Family Corner (Chaussée de Neerstalle 458 à 1180 Uccle)

- Jeux et rencontres du Lieu pour Jouer (5 séances)
- Les Jeunesses musicales (10 séances)
- Eveil musical parent/enfant (2 séances)
- Massage bébé (1 séance)
- "Hamac" : Jeux de société (0 à 12 ans) (1 séance)
- Contes (2 séances)
- Fais dodo! Le sommeil du tout petit (1 séance)
- Coaching parental, la parentalité postvie...oui mais! (1 séance)
- Portage ventral (1 séance)
- Portage dorsal (1 séance)
- Psychomotricité 6-36 mois (2 séances)
- Atelier artistique en famille (1 séance)
- Permanence parents solos (1 séance)
- Maison médicale étoile santé : Activité de prévention et de formation (2 séances)



Chez Little Gym Uccle

- Découverte sensorimotrice "Petits Bouts" de 4 à 9 mois (1 séance)
- Découverte sensorimotrice "Loupiots" de 10 à 18 mois (1 séance)
- Découverte sensorimotrice "Minipouss/Canailoux"- de 19 à 36 mois (1 séance)

A la Ferme rose

- Gym poussette (2 séances)

Au parc de Wolvendael

- Animation éveil à la nature en famille (2 séances)

A l'Association du Centre de Secours d'Uccle (A.C.S. d'Uccle)

- Premiers secours en cas d'urgence pédiatrique par l'A.C.S. d'Uccle (2 séances)

A la Croix-Rouge de Belgique

- Initiation à la réanimation et à la désobstruction pédiatriques (2 séances)

Chez Galipette

- Séance parent/enfant de psychomotricité relationnelle (2 séances)

Chez Kids and Us

- Séances de cours de langue en anglais "Mousy", "Linda" et "Sam" (3 séances)

A la maison Médicale Uccle Centre

- Fais dodo, le sommeil du tout petit (1 séance)
- La parentalité positive...oui mais! (1 séance)
- Notre logement, le sécuriser pour nos petits (1 séance)

A la bibliothèque-médiathèque Le Phare

- Animation jeux à la ludothèque (1 séance)
- Concert pour bébés (2 séances)

A la bibliothèque du Centre

- Spectacle " l'îlot Marmots" (2 séances)
- Spectacle "Minipoésie" (1 séance)

Chez Kipsi

- Eveil moteur et développement au tapis des tout-petits (1 séance)
- Pilate post-natal, séance découverte (1 séance)
- Massage bébé (1 séance)

Centre musical Crescendo

- Eveil musical parents/enfants (1 séance)

Au centre Culturel et artistique d'Uccle

- Spectacle de clôture "Semilla" de la compagnie Tea tree (2 représentations)
- Participants à la quinzaine et au spectacle de clôture : 491 adultes et 470 bébés/enfants

Soutien à la parentalité : Family Corner

Chaussée de Neerstalle 458 à 1180 Bruxelles

127 permanences du Lieu Pour Jouer : le Lieu pour Jouer est un espace de jeu et de socialisation pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial.

54 séances du Contes : Une organisation de l'Echevinat de la Culture. "Premier pas, premières pages", c'est une heure d'histoires racontées aux enfants de 0 à 3 ans par une conteuse-animatrice.

4 séances de Portage ventral : initiation au portage ventral, à bras et en écharpe : pendant la grossesse et jusqu'à 3-4 mois.

5 séances de Portage dorsal : à partir de 3-4 mois. Après une petite intro 'théorique' sur comment porter bébé à bras, tests de différents moyens de portage physiologique afin de pouvoir faire un choix et apprendre.

4 séances d'accompagnement moteur : atelier d'observation de l'enfant et des différentes étapes motrices par lesquelles il va passer.
Cet atelier, montre comment l'accompagner et le guider si nécessaire.

38 séances d'éveil musical parent/enfant : une musicienne-intervenante anime balancements et berceuses, rondes et jeux dansés, chansons de mains et de pieds, jeux de cache-cache, ...

45 séances de Psychomotricité : séance parents-enfant, 2 groupes (6-18 mois) et (18 mois à 3 ans) animée par une psychomotricienne. Eveil psychomoteur, exploration, jeux libres et accompagnés, espace sensori-moteur, ...

10 séances de coaching parental : différents sujets comme la parentalité positive ou le sommeil du tout petit sont abordés afin d'aider les parents.

4 séances d'Alzheimer café : Les Alzheimer café sont des lieux où l'on écoute et où l'on se confie. Ils sont ouverts à toutes personnes concernées de près ou de loin par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée qui ressentent le besoin d'être entendu et aidé.

8 séances de massage bébé : Une kinésithérapeute, apprend comment mettre en place un petit rituel massage bien-être avec le tout petit, des points de réflexologie plantaires adaptés aux nourrissons, des techniques de massage pour prévenir et soulager les petits maux.

20 séances d'HAMAC : C'est l'initiative du Planning Familial d'Uccle et de la Maison Médicale Uccle-Centre. Animation et échange par le jeu pour les enfants de 0 à 12 ans accompagnés d'un adulte un goûter offert clôturera chaque séance.

43 séances de MMES : Organisation de diverses activités de prévention et de formation par la Maison Médicale Etoile Santé

Participants aux divers ateliers : 1213 adultes et 1098 bébés/enfants

Atelier Bien-être en famille :

- 9 séances d'éveil à la nature en famille au parc de Wolvendael (enfants de 3 ans à 6 ans)
- 9 séances de gym-poussette à la Ferme rose (maman/ bébé jusqu'à 12 mois)

Participants : 145 adultes et 158 bébés/enfants



C. Santé

Centre de Santé chaussée d'Alseberg, 883

Promotion de la santé à l'école (PSE)

- Nombre de séances..... 160
- Elèves examinés 2.906

Service médical du travail

- Nombre d'exams médicaux réalisés sur des travailleurs soumis à la surveillance médicale 125**
 - Visite de pré-reprise 3
 - Visite intermédiaire 10

- Protection maternité.....	8
- Trajet de réintégration	8
- Consultations spontanées de travailleurs	30
- De reprise de travail	7
- Périodiques.....	51
- Embauche.....	8
Examens spécialisés réalisés par la Médecine Externe	30
- Intra-dermo	1
- audiométrie	4
- tests visuels	1
- biologie sanguine et/ou urinaire	8
- vaccins tétanos/diphtérie/coqueluche	10
- vaccins anti-hépatiques	6
Soins au centre de santé	
- Nombre d'agents qui se sont présentés	1
- Nombre de soins donnés	2
- Nombre personnel de l'enseignement.....	1
- Nombre d'élèves hors visites médicales	2
Visites des lieux de travail par le SIPPT	
- Nombre	25
Boîte de secours achalandées	
- Nombre	12
<u>Vaccinations publiques</u>	
- Nombre de séances	11
- Personnes vaccinées (87 enfants + 9 adultes + 244 de 60+).....	340
- diphtérie – tétanos-coqueluche – polio (Tetravac).....	12
- diphtérie – tétanos – coqueluche (Boostrix).....	21
- Rougeole-Rubéole-Oreillons	19
- Papillomavirus (HPV).....	49
- hépatite A.....	3
- hépatite B (Engerix).....	4
- méningite ACWY	5
- méningite B	0
- Pneumocoque - Prevenar.....	0
- grippe	244
<u>Vaccinations des élèves</u>	
- RRO	388
- Hépatite B	3
- Tetravac.....	84
- Méningite.....	5
- Boostrix	19
- Papillomavirus humain (Cervarix)	14
<u>Visites des écoles</u>	
- Nombre	1

Collectes de sang

- Séances de collectes de sang organisées en collaboration avec le centre de transfusion de la Croix-Rouge 12
- Dons de sang 784

Conférences organisées sur le thème de la santé

- "Le sommeil dans tous ses états" 358 participants
- "Boîte à outils pour aider mon enfant dans la scolarité, son autonomie et sa confiance en lui" 120 participants
- "Comment vivre plus longtemps en bonne santé ?" 460 participants
- "De la puissance des émotions en médecine... Comprendre leurs modes d'action pour mieux les contrôler" 750 participants



Atelier Découverte de la marche nordique au Parc du Wolvendael :

- 22 séances de découverte à la marche nordique 220 participants
- 4 séances de marche relax au Kauwberg 31 participants
- 4 séances de marche sportive au Kauwberg 47 participants

D. Personnes en Situation de Handicap

Conseil Consultatif Communal des Personnes en Situation de Handicap (C.C.C.P.S.H.)

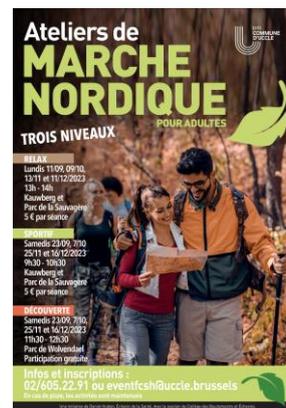
- 5 réunions plénières
- 2 réunions inter CCCPSH

Cyclo-danse

21 séances (salle de sport - place de Saint-Job)

Inauguration de la statue "Chais'Art pressé"

Le 6 avril 2023 + 80 participants





Samedifference

Journée de sensibilisation du public aux handicaps - C.C.U. le 18 novembre 2023 (± 350 participants)

- Projection du documentaire-fiction "Handicap Toi-même"
- Workshop "En route pour briser les clichés sur la trisomie 21" - Projection du court métrage introductif
- "Design-ability", suivi d'une conférence-débat animée par "Happycurien" et "No Limit 4 Us"
- Workshop "Autisme : lorsque la formation abat les barrières de l'incompréhension" - Projection du court
- Métrage introductif_"Duke", suivi d'une conférence-débat animée par "Gamp"
- En clôture de la journée, projection du film "Hors Normes" (276 participants)

E. Egalité des chances et des genres

EGALITE DES CHANCES

Monoparentalité

- 12 Ateliers de groupes de paroles et de soutien "Un temps pour soi" pour parents solos via zoom. → 45 personnes inscrites (2 à 9 participants par atelier)
- 4 Ateliers ludiques de bien-être pour enfants de familles monoparentales "Un temps pour eux" au Family Corner → 14 enfants inscrits (3 à 9 participants par atelier)
- 16 Permanences juridiques pour parents solos au Family Corner, en visio ou par téléphone → 29 consultations
- 23 Permanences psychologiques pour parents solos au Family Corner, en visio ou par téléphone → 52 consultations

Lutte contre les violences faites aux femmes

- Formation de 2 agentes du service Egalité des Chances et des Genres à la mise en place de la Charte Cease
- Campagne 25 novembre :
 - mise en berne des drapeaux à la maison communale, au CAU, à la Police et au CPAS durant une semaine
 - installation d'une bache informative communiquant les coordonnées d'urgence à 4 endroits de la commune durant une semaine
 - publication des numéros d'urgence dans l'intranet communal et sur la page Facebook communale
 - prise de photo d'agents communaux mettant le bras devant eux (au niveau du visage) pour dire "stop aux violences" lors de chaque séance de sensibilisation du personnel aux violences conjugales
 - distribution de pins/rubans blancs durant une semaine
 - mise en berne des drapeaux à la maison communale, au CAU, à la Police et au CPAS
 - illumination de la façade de la maison communale en orange durant une semaine
 - 5 midis de sensibilisation afin de mettre en place un système de soutien et d'aide, pour les femmes victimes de violences conjugales, au sein de la Commune la semaine précédant le 25 novembre
 - inauguration du jardin Mahsa Amini, suivie d'une performance artistique d'une chanteuse et militante iranienne, le 24 novembre. Exposition de 2 installations de sensibilisation : 24 paires de chaussures rouges symbolisant 24 féminicides en 2023 et des foulards symbolisant les cheveux, en collaboration avec le service Solidarité Internationale



Intersectionnalité

- Exposition des pensées et discours de femmes racisées sur les grilles du parc Wolvendael du 5 au 23 mars.

Comité diversité

- Evaluation du premier plan diversité → 3 réunions
- Ebauche du second plan diversité → 3 réunions

EGALITE DES GENRES

Budget sensible au genre

Les budgets de 11 services ont été genrés : Jeunesse, Education, Sports, Prévention, Mobilité, Espaces verts, Santé, Espace Public, Familles-Crèches, Personnes en Situation de Handicap, Egalité des Chances et des Genres.

Lutte contre les lgbtqi-phobies

- Octroi d'un subside à la chorale LGBTQIA+ Sing Out Brussels, d'un montant de 1.750 €, pour organiser le spectacle "School's Out !" qui a eu lieu le 10 juin 2023, au Centre Culture d'Uccle. Il y avait 840 participant(e)s.
- Octroi de 2 subsides en 2023 pour des événements en 2024
- Commande de 2.000 gourdes personnalisées avec le drapeau LGBTQIA+ et la licorne du genre, pour sensibiliser un jeune public en les distribuant.
- Distribution de 396 gourdes et caquettes personnalisées avec le drapeau LGBTQIA+ et la licorne du genre, durant la brocante des enfants en septembre.
- Hissage du drapeau arc-en-ciel devant le bâtiment CAU la semaine du 17 mai
- Inauguration du premier passage pour piétons arc-en-ciel le 15 mai et transformation de 3 autres passages pour piétons en arc-en-ciel (chaussée d'Alsemberg, rue Stalle et rue Rouge), en collaboration avec le service Voirie

Egalité entre les femmes et les hommes

- Ateliers de sensibilisation pour l'égalité fille-garçon dans 5 écoles communales (Centre, Longchamp, Messidor, Homborch et Val-Fleuri) et dans 2 écoles dont l'une est spécialisée pour les enfants en situation de handicap (IRSA et Uccle 1), de février à décembre.
- Organisation d'un atelier de sensibilisation sur la place des femmes dans les sciences et technologies, durant la brocante des enfants en septembre, 350 personnes ont été abordées.

AFFAIRES GENERALES



1. AFFAIRES GENERALES

A. Mission

La mission du service Affaires générales consiste principalement à accompagner le citoyen, le commerçant ou autre demandeur dans ses démarches pour obtenir une autorisation communale dans le cadre des diverses occupations de la voie publique.

Le service Affaires générales récolte les renseignements nécessaires pour le traitement du dossier, sollicite les avis des services ou autres instances concernés et rédige la réponse adéquate sur base de l'ensemble des avis enregistrés. Il analyse toutes les demandes de tournage cinématographique et de prise de vue photographique sur le territoire de la commune au niveau des possibilités et des conditions d'autorisation, et ce en étroite collaboration avec le Cabinet du Bourgmestre.

Le service Affaires générales organise le suivi relatif aux paiements des taxes et des redevances dans le cadre des autorisations délivrées.

B. Activités

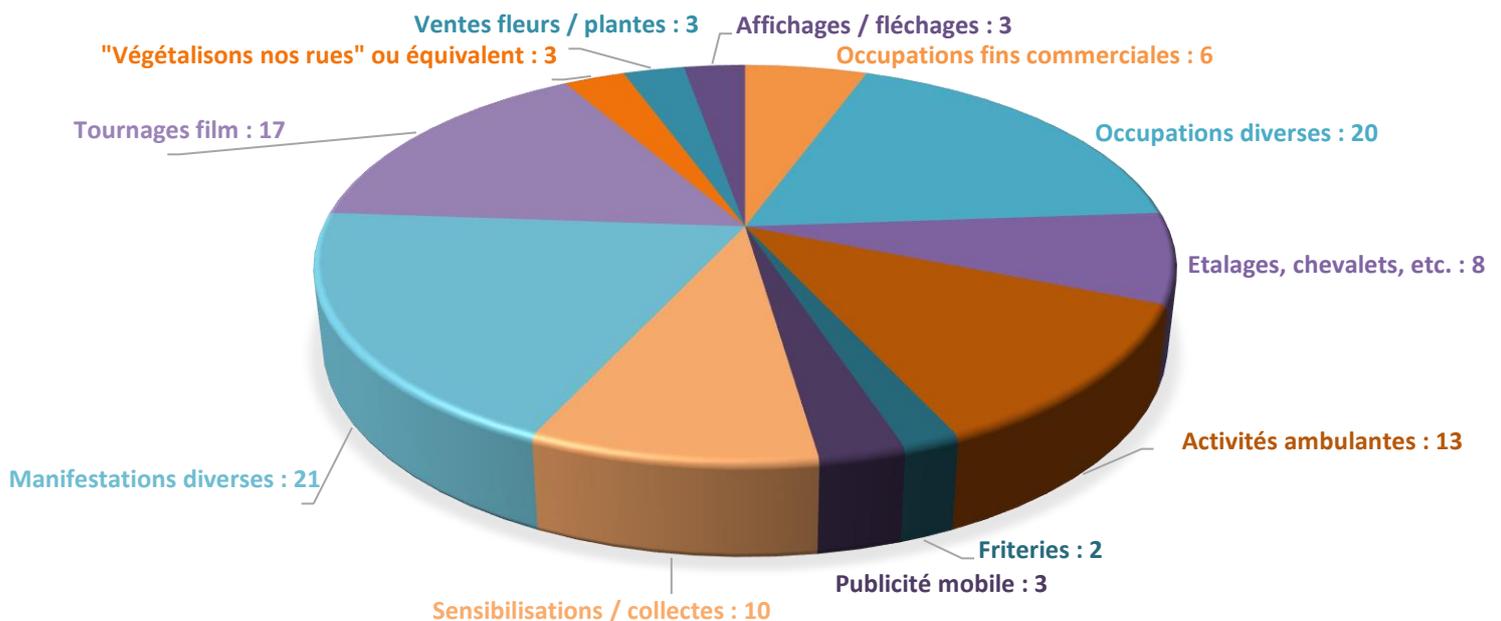
Abattage

- Délivrance d'autorisations d'abattage d'animaux pour la consommation privée : 0.

Application des différents règlements-taxes et redevances

- Occupation de la voie publique à des fins commerciales ou à des fins de publicité à caractère commercial
- Activités ambulantes
- Occupation du domaine communal par les friteries
- Circulation d'appareils de publicité sur la voie publique
- Tournages sur le territoire de la Commune d'Uccle

Autorisations diverses



- Enquêtes de police et avis services concernés
- Courriers d'autorisation ou de refus dans le cadre des demandes 111

Commerçants ambulants (itinérants) :

- Avis services concernés
- Courriers d'enregistrement d'activité 10
- Délivrance des cartes de circulation 13

Friteries :

- Courriers d'enregistrement d'activité 2

Tournages films :

- Analyse demande et avis services concernés en collaboration avec le Cabinet du Bourgmestre
- Rapports au Collège pour décision ou information 17
- Courriers (NL) d'autorisation ou de refus dans le cadre des demandes 1

Administration :

- Etablissement des E.R. 30
 - o Tenue à jour du registre E.R.
 - o Contrôle du paiement des taxes et/ou des redevances : Affaires Générales > Receveur
 - o Rappels de paiement
- Tenue à jour du registre des autorisations

Notes de service

- Numéro de note à la demande du service 15
- Tenue à jour de la liste : numéro et titre

2. ARCHIVES

Missions et réalisations

Le service Archives remplit les obligations légales de l'administration communale en matière de conservation, de gestion et d'accessibilité des documents reçus et produits par ses services et ses agents. Ces activités sont multiples : collecter, conserver, classer, inventorier et valoriser les archives, papier et numériques, mais également trier et éliminer, de façon sécurisée, les documents n'ayant plus d'utilité administrative et sans valeur historique. Ces éliminations s'effectuent sous la supervision des Archives Générales du Royaume.

Le service revêt aussi un rôle patrimonial et assure l'accès des documents archivés aux agents communaux et au public. Il contribue ainsi à la transparence de l'administration et à l'historicité de l'action publique.

En raison du changement des supports documentaires et des processus de travail, le service Archives est impliqué directement dans les questions relatives à la dématérialisation de l'administration.

L'équipe des Archives s'est ainsi renforcée d'un chargé de projet Numérisation en vue du démarrage d'un atelier de scan au sein de l'administration et de la mise en place de plusieurs projets de numérisation et de valorisation numérique.

Depuis 2020, le service Archives s'occupait de facto de la gestion du patrimoine mobilier et de la collection artistique de l'administration communale. Cette situation de fait a été officialisée lors du Collège du 24 janvier 2023, en inscrivant la gestion de la conservation du patrimoine artistique et mobilier de l'administration communale dans les dépôts communaux parmi les missions du service Archives. A ce titre, le service Archives est en charge de la conservation sensu stricto, mais également de la restauration, de la mise à disposition et de l'inventorisation des collections artistiques de l'administration.

Gestion des locaux d'archives et de l'espace de conservation

- Surveillance des locaux d'archives situés dans les différents bâtiments de l'administration
- Nettoyage régulier des dépôts d'archives.
- Suivi du dossier relatif aux soucis de planéité de la chape du Dépôt B (en collaboration avec le département Facility Management) ;
- Coordination et supervision des équipes du prestataire de déménagement lors des trois phases de déménagement interne des archives (11 jours) suite à la réalisation des travaux d'aplanissement.
- Déménagement des archives conservées dans 3 locaux de l'ancienne maison communale en vue de l'installation de la Justice de Paix.
- Déménagement d'une partie des archives du service Culture en vue de libérer de l'espace de stockage au Centre Culturel
- Déplacement de plusieurs séries de registres vers le service de l'Etat civil, en vue d'améliorer les processus de travail.
- Installation d'étagères de stockage dans deux locaux techniques (espace de quarantaine ; local de consultation)
- Tri des archives sous la supervision des Archives Générales du Royaume, suivie de l'élimination sécurisée (norme DIN 66399, P4) de 43,46 mètres linéaires d'archives.

Conservation et préservation matérielle des archives

- Collecte des archives dans les services : 3 versements d'archives équivalent à 8,25 mètres linéaires au total.
- Travaux d'empaquetage, de nettoyage, de reconditionnement des collections (90 m.l.)
- Décontamination de dossiers de permis d'urbanisme touchés par des moisissures.
- Réalisation d'un marché public pour l'acquisition de 1000 boîtes d'archives non-acides avec réserve alcaline.

Missions réalisées pour faciliter le fonctionnement des services communaux

- Veille juridique : examen des bases légales relatives aux archives et à la gestion de documents.
- Participation aux travaux du Groupe de pilotage en sécurité de l'information et protection des données.
- Follow-up de la mise à jour du registre de traitements de données à caractère personnel.

- Installation et gestion d'un nouveau système de collecte et de destruction sécurisée des documents dans les différents services, en conformité avec la politique de sécurité de l'information et selon la norme DIN 66399, P4.
- Prolongation d'un marché public pour la collecte et la destruction sécurisée de documents confidentiels, de façon récurrente (22 consoles, mensuellement), à partir de 2023.
- Réalisation d'un tableau de tri pour les services Population et Etat-civil ; validation par les Archives générales du Royaume.
- Réalisation d'une évolution historique des organigrammes de l'administration communale depuis 2004
- Recherche de documents d'archives et d'informations sur demande des différents services.

Transformation numérique

- Engagement d'un Chargé de projet Numérisation
- Visite des ateliers de numérisation des Archives Générales du Royaume et de la Bibliothèque
- Phases préparatoires à la numérisation des permis d'urbanisme, 1870-1920 : identification des divers process ; établissement d'un workflow ; soutien à l'encodage dans Nova (par jobistes et stagiaires) ;
- Rédaction du cahier technique dans le cadre du marché public pour la numérisation externe des documents fragiles et/ou hors-format au sein des permis d'urbanisme, 1870-1920 (en collaboration avec le service Urbanisme).
- Rédaction du cahier technique dans le cadre du marché public pour l'acquisition d'un scanner patrimonial en vue de l'établissement d'un atelier de scan interne (en collaboration avec le service Nouvelles Technologies).
- Développement d'une plateforme interne de gestion des collections (phase test)
- Participation aux réunions préparatoires au projet d'installation de QR codes sur les lieux de mémoire de la commune.

Patrimoine mobilier et artistique

- Inspections semestrielles des œuvres en espace public
- Mise à jour des données au sein de la plateforme de gestion et de valorisation du patrimoine artistique et mobilier de la Région de Bruxelles-Capitale
- Mise à jour des dossiers images, prises de vue et évaluation de l'état de conservation des œuvres
- Installation d'étagères dans le local de stockage temporaire pour les œuvres d'art, 6 avenue Wolvendael
- Déménagement des œuvres d'art stockées dans le dépôt Homère Goossens vers le dépôt temporaire
- Déménagement d'œuvres retirées des bâtiments de la bibliothèque néerlandophone et de l'école fondamentale de Calevoet vers le dépôt temporaire
- Restitution de l'œuvre « L'Atlante » de A. Willequet aux ayants-droits de l'artiste
- Déménagement temporaire de la sculpture « L'Abondance » de J. Witterwulghé suite à l'aménagement de travaux d'égouttage au Centre Culturel (en collaboration avec le service Vert).
- Recherches liées au projet de restauration du « Lion Spelmans ».
- Recherches liées au projet de restauration des sphinx du parc du Wolvendael.
- Participation à un groupe de travail interne concernant la gestion des œuvres d'art en espace public (en collaboration avec les services Culture, Voirie et Vert) en vue de la proposition d'une procédure d'acquisition et de gestion des œuvres.

Recherches et valorisation

- Recherches et rédaction dans le cadre de l'élaboration d'une plaque commémorative en l'honneur de Youra Livschitz, Jean Franklemon et Robert Maistriau, résistants et auteurs de l'attaque du XXème convoi de déportation.
- Recherches et rédaction dans le cadre de l'élaboration d'une plaque commémorative en l'honneur de Maurice Raindorf, résistant déporté et exécuté.
- Recherches iconographiques et rédaction dans le cadre de l'exposition photo en hommage à Sa Majesté le Roi Baudouin, Observatoire Royal de Belgique, 31/07/2023 – 31/08/2023
- Recherches biographiques et iconographiques relatives aux anciens bourgmestres d'Uccle
- Recherches biographiques relatives à Gabrielle Warnant-Rosy et Nicole Rosy, premières échevines de la commune d'Uccle.
- Participation au projet de recherche Archisols, relatif à l'historicité des phénomènes de pollution de sols

Accueil de chercheurs et citoyens, mise à disposition de documents et aide à la recherche

- Étude historique sur le Verrewinkelbeek et les bois du sud d'Uccle (Bruxelles Environnement).
- L'ancienne rue de l'Eglise, actuelle rue Xavier De Bue (Citoyens ucclois, Eurogen).
- Le cimetière du Dieweg et autres lieux funéraires (Citoyens ucclois, Eurogen).
- Les réalisations de l'architecte Georges Hobé (ENSAV La Cambre).
- Les réalisations de l'architecte Stanislas Jasinski (CIVA).

Contacts et participations à des groupes de travail externes

- Participation à l'Assemblée Générale de *l'Association des Archivistes Francophones de Belgique*.
- Participation au Groupe de Travail Bruxelles de *l'Association des Archivistes Francophones de Belgique*

3. ASSURANCES

A. Mission

Le service « Assurances » accompagne l'administration communale dans le bon déroulement de ses différentes missions:

- En aidant les services communaux à mener leurs activités en toute sérénité ;
- En protégeant les biens patrimoniaux communaux et le personnel communal contre tous les risques et événements soudains et inattendus ;
- En couvrant la responsabilité civile pour les dommages causés aux citoyens dans le cadre de l'exercice de ses tâches d'intérêt communal.

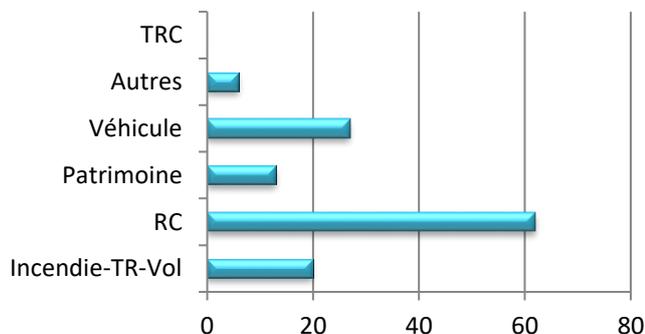
B. Activité

- Gestion et suivi des contrats en assurance, déclarations de sinistres et récupérations financières de dommages (RC, dommages au patrimoine et incendie/vol), suivi des dossiers, des assignations en justice, des enquêtes et expertises ;
- mise en œuvre du marché des assurances et reconduction ;
- élaboration des prévisions budgétaires et récupération des primes par service.

Statistiques 2023

SINISTRES VEHICULES		SINISTRES VELOS	
Type	Nombre	Type	Nombre
Véhicules assurés	139	Vélos électriques assurés en 2023	13
Véhicules nouveaux assurés en 2023	24	Vélos cargo assurés en 2023	5
Véhicules radiés en 2023	13	Vélos mécaniques assurés en 2023	9
Déclarations de sinistres autos en droit	7	Déclarations de sinistres en droit	0
Déclarations de sinistres autos en tort	19	Déclarations de sinistres en tort	0
Déclarations de sinistres autos en tort partagé	1	Déclarations de sinistres avec torts partagés	0
TOTAL sinistres	27	TOTAL sinistres	0

SINISTRES PATRIMOINE	
Type	Nombre
Incendie-Tous risques (TR)-Vol	20
Responsabilité Civile (RC)	62
Patrimoine	13
Véhicule	27
Autres	6
Tous risques chantier (TRC)	0
TOTAL sinistres	128



C. Contrats

Nombre de contrats signés : **27**

- Incendie bâtiments communaux
- TR Electronique - Matériel fixe et mobile
- TR Electronique et bureautique écoles
- TR Instruments de musique
- TR Globale Vol : Séjour & transports de fonds
- TR Œuvres d'art - Œuvres exposées à l'intérieur et extérieur
- TR Matériel Mobile : topographie
- Incendie bâtiment communal - Fort Jaco - (en copropriété avec la Police)
- Assurances du parc automobile
- AT Personnel employé + personnel technique + personnel ACS/APE + collaborateurs bénévoles
- AT Personnel ouvrier + collaborateurs Article 60
- AT Moniteurs - enseignants subventionnés
- AT Personnel médical & paramédical + infirmières de l'enseignement libre
- AT Accidents personnel enseignant maternelle/puéricultrices ET primaire non subventionnés
- AT Pouvoirs communaux
- RC Pouvoirs communaux - Sécurité des élus
- RC et Accidents corporels sanctions administratives communales
- Accidents sportifs : cours pour adultes
- Ethias Assistance (voyages à l'étranger)
- AT - Accidents de travail stagiaires ICPP
- AT - Accidents de travail stagiaires CPSU
- RC générale des villes et communes + protection juridique + biens confiés
- RC Objective (Incendie/explosion)
- RC Accidents scolaires et collectives accidents + accidents corporels + biens confiés
- RC Exploitation Architecte - Ingénieurs conseils et Bureau d'études
- RC - occupation bâtiment de la commune d'UCCLE
- TRC abonnement

4. CENTRALE DES MARCHÉS

La CDM est chargée de la passation des marchés de fournitures et de services les plus complexes de notre administration. Elle met en place des procédures et rédige des documents types. Elle a également un rôle de conseil auprès des autres services.

- 1 Passation des marchés de fournitures et de services suivants : Achat du sel de déneigement ; de matériaux en vrac ; achat de véhicules ; de machines ; de matériel ; de mobilier urbain ; de mobilier ; de mobilier pour les écoles ; de matériel et équipements pour les écoles et les crèches ; d'instruments de musique ; d'équipements de gymnastique ; achat d'alimentation ; de peintures et revêtements de sol ; de matériaux et petit matériel de construction et de produits et matériel d'entretien ; location et entretien de caméras de surveillance ; diverses prestations de transports scolaires ; de gardiennage ; de préparation, gestion des repas des cantines des écoles communales, collecte et traitement des déchets de l'administration communale et du C.P.A.S. d'Uccle; location de toilettes publiques pour différents événements sur le territoire de la commune d'Uccle; maintenance et réparation de la flotte des vélos communaux ...

Dans ce cadre : standardisation des documents sur base de l'adaptation des documents générés par le logiciel 3P, mise en place de procédures, systématisation de la négociation dans le cadre des procédures négociées, intégration de critères durables et sociaux dans les marchés,...

- 2 Centres opérationnel et administratif, en collaboration avec d'autres services communaux, participation à l'exécution de plusieurs marchés :
participation aux discussions avec nos conseils extérieurs : Solution globale de mise à disposition d'un réseau virtuel privé de type MPLS ; conception d'un projet d'ameublement et aménagement du nouveau centre administratif communal lot 1 et 2 ; location et contrat de maintenance omnium des copieurs multifonctions et imprimantes ; nettoyage de bâtiments communaux ; nettoyage des vitres des bâtiments communaux; contrôle des extincteurs, des dévidoirs et des hydrants de divers bâtiments communaux; collecte et gestion des déchets de l'administration communale; gardiennage CAU,...
- 3 Accompagnement et contrôle de marchés publics passés par d'autres services :
lecture, correction et adaptation des cahiers spéciaux des charges et délibérations relatifs à la fixation des conditions de marchés, renseignements et conseils aux collègues pour la passation et l'exécution de marchés publics.
- 4 Exécution des marchés publics suivants (commandes, suivi des factures...) :
achat du sel de déneigement ; de matériaux en vrac ; de fleurs et plantes vertes ; de denrées alimentaires ; de produits pour les cours de cuisine de l'I.C.P.P ; nettoyage des bâtiments administratifs ; fourniture d'appareils distributeurs de papier hygiénique, papier essuie-main et de savon pour les mains et accessoires sanitaires; location de machines à café et la fourniture de leurs consommables; téléphonie mobile ; gestion des aspects administratifs du dossier relatif aux abris pour voyageurs des transports en commun; location de toilettes publiques pour différents événements sur le territoire de la commune d'Uccle ...
- 5 Organisation de formations à l'attention des autres services
Formation relative aux marchés de faible montant
- 6 Communications à l'attention des autres services
Factures électroniques, documentation relative aux marchés de faible montant, commandes pour événements
Participation à l'information relative à la nouvelle plateforme eProcurement.
- 7 Participation à la réflexion sur la mise en place de procédures transversales : bons de commande, marchés stocks,...

5. COMMUNICATION

Communication externe :

- Gestion de la database des journalistes francophones et néerlandophones : maintien à jour des noms de contact et des coordonnées pour chaque media (presse quotidienne, presse magazine, presse gratuite, radio et télévision).
- Rédaction et envoi des communiqués de presse : +/- 45/an.
- Gestion de la revue de presse.
- Coordination du cahier communal inséré dans le magazine Wolvendael (10 parutions par an) : planning, structure du cahier, rédaction ponctuelle d'articles, supervision de la mise en page et relecture.
- Coordination de l'agenda de l'été reprenant tous les événements organisés par les services communaux durant l'été : planning, structure de l'agenda, supervision de la mise en page et relecture.
- Gestion des panneaux lumineux Belgian Posters : sélection et rédaction des messages.
- Gestion de la homepage du site communal : sélection et rédaction des messages et supervision de la diffusion.
- Gestion des demandes de modifications des pages du site communal : relecture, rédaction et supervision de la diffusion.
- Implémentation et coordination des campagnes de communication stratégiques ou liées à des événements ponctuels ou récurrents des échevinats : prise de briefing, copywriting, suivi de la création et de la mise en page, production et déclinaison supports. Exemples : Marché annuel de Saint-Job, Cycle de conférence santé, Budget participatif, Rencontres Citoyennes, Ateliers éveil nature...
- Rôle de conseiller auprès de tous les services communaux pour divers types de demandes : mise en page, contenu d'un document, sélection d'un media de diffusion, signalétique...
- Rédaction de cahiers de charge, rapports au Collège et suivi budgétaire des articles liés au Service Communication.
- Gestion de la programmation de campagne sur le mobilier « urbain » et « Villo » de JC Decaux.
- Création et Mise en page de visuels de communication externe et interne pour les services communaux.
- Création de site web spécifique à certains événements organisés par la Commune.
- Mise en page et envoi de l'agenda des Conseillers.
- Production :
 - Production audiovisuelle : prise de photos, vidéos et sons lors d'événements communaux ou de communication interne.
 - Postproduction : Sélection des rushs, retouches, transcription des sous titres, montage, exports.
 - Banque d'image et de sons : création d'une base de données de médias libres de droits pour améliorer le contenu numérique de la Commune : musiques, illustrations, outils de transition graphiques, effets sonores, etc.
 - Publication du contenu produit sur les RS (formats d'export différents selon les plateformes).
 - Conception, implantation et diffusion de campagnes de communication ponctuelles (ex :« et vous c'est quoi votre excuse ? - Propreté).
 - Amélioration de notre équipement audiovisuel : maintenance, étude de marché et achats : câbles, adaptateurs, micros, ordinateurs : créer des conditions de travail adaptées à la production de contenu vidéo de haute définition.

Rédaction :

- Rédaction des posts RS pour les différents services de la Commune.
- Rédaction de rapports au Collège pour l'achat d'outils (hardware/software) de création audiovisuelle.
- Rédaction de sondage pour les services demandeurs.
- Modération de la communauté des comptes communaux de RS et réponses à leurs questions et demandes.

Gestion :

- Gestion des publicités payantes sur les plateformes de RS.
- Gestion des achats de la carte de crédit de la cellule communication et de la comptabilité s'y rapportant.
- Gestion des pages FB connexes à l'administration : Apéros du Bourdon, Mercredis Gourmands, Service de la Jeunesse et Uckel'air.

- Gestion de la communication et de la présence numérique du Festival Uckel'Air : calendrier éditorial, stratégie de communication, supervision de la direction artistique, prise de photos et vidéos sur place, post production.
- Gestion des urgences (travaux, incidents, fake-news, etc.) en dehors des heures d'ouverture de l'administration.
- Gestion de la veille de nos RS, des articles de presse, des groupes citoyens organisés, des rapports au Collège.

Communication interne :

- Définition de la stratégie.
- Gestion et amélioration des médias :
 - Intranet : rédaction des communications à l'intention du personnel communal., définition des rubriques et rédaction de leur contenu. Gestion de la mise à jour du contenu (who's who inclus). Mise en place et gestion intégrale d'un système de « bannering ».
 - Ecrans TV : définition du contenu, suivi de la création et de la diffusion. Exemples : réception du nouvel an, barbecue pour le personnel, balada à vélo, session photos who's who, collectes de sang...
- Gestion et implémentation des projets de communication interne : prise de briefing, copywriting, et implémentation. Exemples : communication RH, économies d'énergie, sécurité, bonnes pratiques...
- Développement et coordination d'actions internes liées à la culture d'entreprise (onboarding, valeurs, jubilaires...).
- Gestion des enquêtes destinées au personnel : prise de briefing, implémentation, compilation des résultats.



6. ECONOMAT

I. Economat

A. Mission

Le service économat est un service d'appui dont la mission principale consiste à accompagner les services communaux dans leur fonctionnement administratif tout en veillant à une utilisation raisonnable et justifiée des budgets de fonctionnement destinés à la bonne organisation de leurs missions.

Le service économat prépare notamment les prévisions budgétaires s'y rapportant et assiste les différents services dans une gestion « en bon père de famille » du matériel de bureau qui est mis à disposition par l'Administration.

Dans cette optique, le service économat s'assure entre autre que les limites des budgets soient respectées ou, si cela s'avère impossible, adaptées.

Dans son rôle d'approvisionneur pour l'administration communale, le service économat prévoit, organise et supervise l'acheminement des fournitures de bureau de fonctionnement depuis le fournisseur jusqu'au stock communal et/ou l'utilisateur final soit, l'agent communal.

Gestionnaire de stock, le service économat constitue des stocks suffisants ou nécessaires de façon dynamique et veille en permanence à l'application conforme des prix convenus avec les différents fournisseurs.

L'économat entretient des contacts réguliers et respectables avec les fournisseurs. Il porte entre autre une attention particulière à ce que les facturations émises soient honorées dans les délais prescrits.

Le service économat met également un point d'honneur à intégrer au sein de l'administration communale une démarche raisonnée dans le quotidien des collaborateurs, les sensibilisant à revoir leur façon d'utiliser, de stocker et de remplacer chaque article.

Cette procédure permet ainsi de limiter les impacts négatifs liés à la surconsommation.

B. Activités

Réapprovisionnement du stock de papier, des fournitures de bureau, d'enveloppes et autres imprimés pour l'ensemble des services de l'administration centrale – établissement des bons de commandes divers et des demandes de livraison dans le cadre des marchés :

- Demandes de prix, comparaisons et/ou consultations de prix online 47
- Etablissement de bons de commande 93
- Échanges permanents avec les différents fournisseurs

Réception des livraisons, vérification du contenu des colis et rangement du matériel.

Traitement des demandes de papier, de matériel de bureau, d'enveloppes et autres imprimés émanant des différents services.

Préparation et distribution des fournitures commandées :

- Organisation des tournées de distribution au sein du Centre administratif dans le cadre du système de refill automatique :
 - Papier et enveloppes générales : hebdomadaire,
 - Matériel de bureau de base : bimensuelle,
 - Autre fournitures de bureau : au besoin.
- Organisation de l'acheminement ou du retrait des commandes émanant services et instances communales en dehors du Centre administratif :
 - Papier, enveloppes et matériel de bureau de base : mensuel,
 - Autres fournitures de bureau : au besoin.
- Acheminement des consommables d'impression vers le local d'impression concerné au sein du Centre administratif (les imprimantes sont munies d'un programme de réapprovisionnement automatique).

Comptabilité des entrées et sorties des fournitures. Inventaire permanent en termes de matériel et de budget des services communaux :

- Vérification et approbation des factures et notes de crédit 115
- Contacts avec les différents fournisseurs dans le cadre de problèmes de facturation

Mise à jour des fichiers fournisseurs et consommations par plateau du Centre administratif et par service en dehors du Centre administratif.

Analyse des offres dans le cadre de marchés de procédure négociée qui concernent le service de l'Economat :

- Papier et carton écologique (leasing imprimantes 2021-2025) ;
- Fournitures de bureau 2024-2026 (IBGE) ;
- Enveloppes et autres imprimés 2023-2024 ;
- Confection, reliure et réparation des registres 2021-2025.



Prévisions et modifications budgétaires

Analyse et préparation :

- 13501/123-02/57 Dépenses de fonctionnement administratif article globalisé (43 localisations distinctes)
- 13501/123-13/57 Fournitures informatiques article globalisé (en disparition : contrat leasing imprimantes)
- 13501/124-06/57 Prestations techniques de tiers..... article globalisé (machines reproduction, finition et autres)
- 134/123-06/57 Prestations administratives de tiers..... article globalisé (machines reproduction, finition et autres)

Application et suivi détaillé des allocations budgétaires des services communaux.

Impression de documents de toute nature non réalisable à l'imprimerie centrale

- Enveloppes 359.000 (marché enveloppes et imprimés)
- Autres (carnets de mariage + intercalaires, registre, fardes, ...) 600

Livraison de papier aux services dotés de machines à reproduire et d'imprimantes

- Coupons A4 2.140.294
- Coupons A3 56.743

Etude et documentation du matériel de bureau et autres

Entretien, réparation et gestion des machines de bureau : Il a été fait appel ± 8 fois à différents services techniques pour les entretiens et les réparations des machines de bureau.

- Vérification et visa des factures et notes de crédit dans le cadre des interventions techniques 4
- Vérification et visa des factures et notes de crédit dans le cadre des contrats Omnium et des volumes d'impression prestés 8

II. Imprimerie

A. Mission

Le service de reproduction et de finition est un service d'appui dont les tâches principales consistent à mettre en œuvre les divers projets de communication émanant des services communaux.

Dans ce processus de concrétisation, le service de reproduction et de finition est le dernier maillon de la chaîne avant la diffusion de l'information.

B. Activités

Travaux d'impression sur duplicopieurs digitaux et autres machines de reproduction :

- Impression du budget et réalisation de tous les travaux d'impression, de reproduction et de finition pour les différents services :
 - Impressions et reproductions couleurs et noir blanc ± 683.527
- Travaux d'impression pour les écoles : faible.

Travaux de finition :

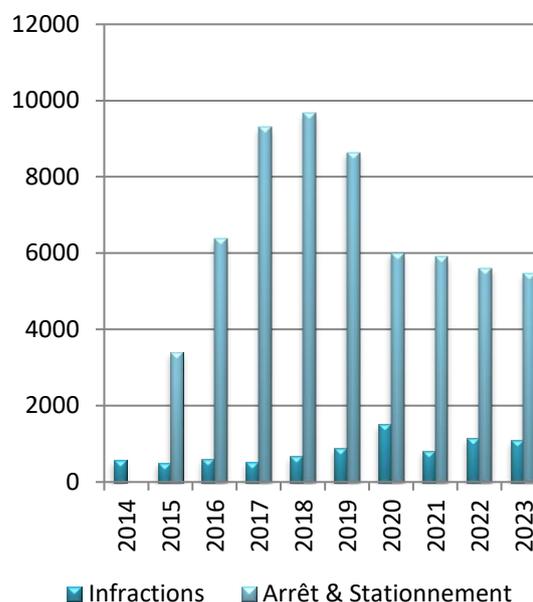
- Repiquage (± 267.300)
- Pliage (± 25.500)
- Rognage (systématique après impression et reproduction)
- Reliure à chaud
- Reliure à spirales
- Plastification (± 527)



7. SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Depuis la mise en place d'un service Sanctions Administratives Communales en juin 2014, on peut observer l'évolution suivante en termes d'affaires traitées par le service de 2014 à 2023 :

Année	Total	Infractions	Arrêt et stationnement
2014	575	575	-
2015	3.908	504	3.404
2016	6.980	604	6.376
2017	9.831	525	9.306
2018	10.334	667	9.667
2019	9.514	876	8.638
2020	7.509	1.517	5.992
2021	6.717	811	5.906
2022	6.753	1.148	5.605
2023	6.542	1.084	5.458



Depuis 2020, on observe une forte diminution des dossiers en matière d'arrêt et de stationnement. En 2020 - 2021, ceci s'expliquait par les mesures de confinement décrétés à partir de mars 2020 et du télétravail obligatoire. Depuis 2022, cette tendance s'est encore confirmée en 2023, probablement et notamment en raison du télétravail qui s'est maintenant institutionnalisé.

En matière de propreté, il y a lieu d'indiquer que l'installation des caméras mobiles autour de certains points névralgiques comme les bulles à verre et à vêtement porte toujours ses fruits et donne toujours lieu à une forte verbalisation.

A. Les sanctions administratives communales (hormis arrêt et stationnement)

Organisation

Les articles 20 et suiv. de la Loi du 24 juin 2013 prévoient que les infractions qui peuvent faire l'objet de sanctions administratives peuvent être constatées par des fonctionnaires et agents de police. Pour ce qui concerne les infractions qui peuvent uniquement faire l'objet de sanctions administratives, celles-ci peuvent également être constatées par des agents communaux et des fonctionnaires régionaux.

Eu égard à ce qui précède, seuls les fonctionnaires et agents de police sont habilités pour constater les infractions mixtes, lesquelles, pour rappel, sont celles qui sont passibles tant d'une sanction pénale que d'une sanction administrative. Les agents communaux sont quant à eux uniquement compétents pour les infractions purement administratives.

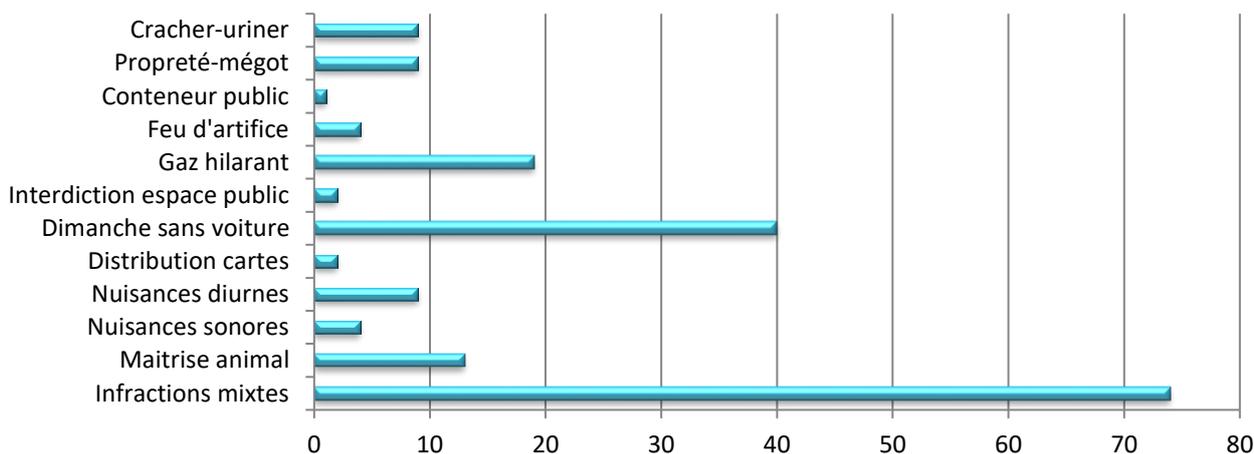
A l'heure actuelle, la Commune d'Uccle dispose de 39 agents constatateurs officiellement désignés par le Conseil communal. Par ailleurs, 27 agents de l'Agence régionale pour la propreté (Bruxelles-Propreté) ont également été désignés par le Conseil communal, en sa séance du 23 octobre 2014, pour dresser des constats d'infractions à certaines dispositions du Règlement Général de Police conformément à l'article 21 de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales.

Infractions

Les 1.084 dossiers ouverts en 2023 consécutivement à des infractions au R.G.P, hormis arrêt et stationnement, se ventilent comme suit :

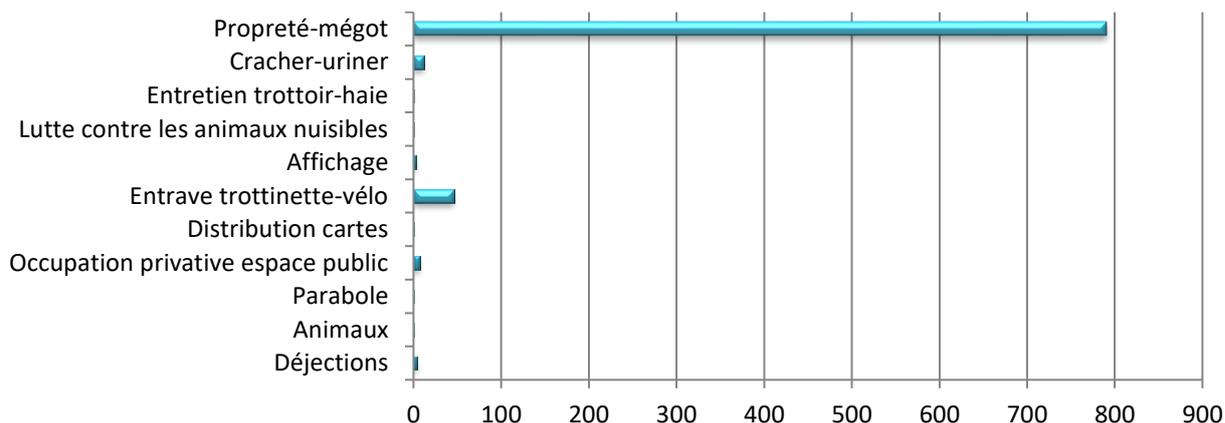
Dossiers dressés par la Police : 216 dossiers

Art. / Service	Description	Nombre
10-11-12	Non respect/injonctions	30
15	Cracher-uriner	9
14-28	Propreté-mégot	9
29	Conteneur public	1
43.5	Feu d'artifice	4
43.11	Gaz hilarant	19
46	Interdiction espace public	2
50	Dimanche sans voiture	40
74	Distribution cartes	2
88	Nuisances diurnes	9
90-91	Nuisances sonores	4
110-111-112	Maitrise animal	13
120	Infractions mixtes (vol-tapage nocturne-dégradations biens immobiliers)	74



Dossiers dressés par les agents communaux : 868 dossiers

Art.	Description	Nombre
14-28	Propreté-mégot	791
15	Cracher-uriner	12
22-25-61	Entretien trottoir-haie	1
35	Lutte contre les animaux nuisibles	1
38	Affichage	3
44-45-56-57	Entrave trottinette-vélo	46
51	Distribution cartes	1
55-56	Occupation privative de l'espace public	7
59-65	Parabole	1
110-111-112	Animaux	1
115	Déjections	4



Mineurs

La Commune d'Uccle ne dénombre que 4 dossiers relatifs à des mineurs de plus de 16 ans. A cet égard, il y a lieu de faire observer que la Commune d'Uccle a adopté un nouveau règlement général de police le 1^{er} octobre 2020 en vertu duquel l'âge des mineurs pour l'application de la loi du 24 juin 2013 sur les sanctions administratives communales a été relevé à 16 ans.

B. Les infractions en matière d'arrêt et de stationnement

Organisation

Depuis l'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 9 mars 2014 relatif aux sanctions administratives communales pour les infractions en matière d'arrêt et de stationnement et l'entrée en vigueur du Protocole d'accord signé entre le Parquet et le Collèges des Bourgmestre et Echevins, le 1er avril 2015, la Commune d'Uccle travaillait uniquement avec la police de la Zone.

Depuis l'obtention de l'autorisation d'accès à la D.I.V., indispensable pour identifier les titulaires des plaques d'immatriculation, par la Commission de la Protection de la Vie Privée le 18 mai 2016, certains agents communaux qui ont suivi les cours et ont réussi l'examen seront également habilités pour constater les infractions à l'arrêt et au stationnement. Entretemps 39 agents communaux ont déjà été désignés comme agents constatateurs en matière d'arrêt et de stationnement et plusieurs autres agents sont en passe d'être désignés, ce qui explique l'évolution, en constante croissance, d'infractions répertoriées.

Infractions et montant des amendes

En matière d'arrêt et de stationnement, les amendes visées par l'article 3, 3^o de la Loi du 24 juin 2013 relatives aux sanctions administratives communales sont prévues à l'article 2 de l'arrêté royal d'exécution du 9 mars 2014 et se divisent en termes de gravité d'infraction. Les sanctions s'entendent par des montants fixes et forfaitaires dépendant du degré d'infraction (58,-€ pour les infractions de 1er degré et 116,-€ pour les infractions de deuxième degré).

C. Conclusion générale 2023

Nous observons qu'une diminution des sanctions administratives en matière d'arrêt et de stationnement se confirme, notamment en raison du télétravail qui, depuis le Covid, est maintenant institutionnalisé et parce que, de plus en plus, les personnes adoptent des modes de déplacement doux ou les transports en commun. On peut gager également que la politique de sanction menée par le Service des Sanctions Administratives Communales en matière d'arrêt et de stationnement commence à porter ses fruits.

En matière de propreté, il y a lieu d'indiquer que la présence des caméras mobiles autour de certains points névralgiques comme les bulles à verre et à vêtement porte toujours ses fruits et donne lieu à une forte verbalisation. L'installation de caméras mobiles autour des bulles à verre et à vêtement constitue un moyen idéal pour éradiquer les nombreux débordements autour de ces bulles que d'aucuns considèrent comme de véritables dépotoirs.

De manière plus générale, l'accent doit encore être mis davantage sur une collaboration plus effective entre les services de police et les agents communaux. A ces fins une table-ronde a été organisée par le service des Sanctions Administratives Communales et les chefs de service de la Police pour dresser un état des lieux et de définir les paramètres d'une collaboration encore plus effective.

En ce qui concerne les amendes à proprement parler, la pratique démontre qu'il est extrêmement difficile de travailler avec des amendes fixes et forfaitaires par type d'infraction et qu'il faut leur préférer une appréciation au cas par cas, eu égard à l'énorme diversité des paramètres à prendre en compte. A cet égard on peut également envisager une collaboration accrue avec les services du médiateur local, plus à même d'apporter une solution plus adéquate et pérenne dans un contexte socio-économique compliqué/délicat.

8. SECRETARIAT CENTRAL

A. Secrétariat central

Les principales missions du Secrétariat sont :

- l'organisation pratique des séances du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil communal (via le système informatisé BOSecretariat):
 - centralisation des rapports établis par l'ensemble des services communaux;
 - établissement de l'ordre du jour;
 - transmission des ordres du jour, accompagnés des documents y afférents;
 - suivi des décisions prises par ces deux assemblées;
 - rédaction des procès-verbaux des réunions;
 - suivi des interpellations, questions orales, questions d'actualité, questions écrites, motions et interpellations citoyennes.
- la gestion de l'envoi des dossiers à l'autorité de tutelle et leur suivi ;
- le respect des obligations légales en matière de transparence administrative ;
- la gestion du registre des publications ;
- la gestion des dossiers personnels des membres des assemblées;
- la gestion des mandats dans les différentes Intercommunales, A.S.B.L. et organismes divers :
- accueil et téléphonie:
 - réception, encodage et distribution du courrier entrant à l'Administration communale;
 - transmission du courrier en interne et expédition du courrier sortant;
 - accueil et information du public au Centre Administratif d'Uccle (CAU);
 - gestion des appels téléphoniques;



B. Autorités locales

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Boris DILLIES (M.R.)

Bourgmestre

Police, Informations communales, Communication, Coordination grands projets, Etat civil, Population, Etrangers, Passeports, Casier judiciaire, Manifestations Publiques, Assurances, Secrétariat central, Economat, Archives, Sanctions administratives, Horeca.



Thibaud WYNGAARD (Ecolo) **Premier Echevin**

Voirie (travaux), Mobilité, Transports, Parking, Réservation stationnement, Sports (+ Tutelle ASBL Piscine Longchamp)



Jonathan BIERMANN (M.R.) **Échevin**

Urbanisme, Cadastre, Logement (+ Tutelle AISU/Binhôme), Rénovation urbaine, Régie foncière, Propriétés communales, Bâtiments, SIPPT.



Maëlle DE BROUWER (Ecolo) **Echevine**

Egalité des chances, Egalité des genres, Droits et bien-être animal, Environnement, Climat, Energie, Espaces verts (Tutelle ASBL. Promotion des Parc Publics et des Espaces verts Publics)



Carine GOL-LESCOT (M.R.) **Échevin**

Enseignement (+Tutelle ASBL Le Val d'Uccle), Propreté, Prêt de matériel.



Perrine LEDAN (Ecolo) **Echevine**

Culture (+ Tutelle ASBL La ferme Rose et Association culturelle et artistique d'Uccle), Solidarité internationale, Affaires européennes, Tourisme, participation citoyenne.



Valentine DELWART (M.R.) **Echevin**

Finances, Personnel, Affaires juridiques, Centrale des Marchés, Jeunesse (+Tutelle ASBL Service Ucclois de la Jeunesse), Parascolaire – Extrascolaire (+ Tutelle ASBL Le Parascolaire d'Uccle), Economie et commerce (+ Tutelle ASBL Promotion du commerce et l'économie uccloise).



François LAMBERT LIMBOSCH (Ecolo) **Echevin**

Action sociale (+ Tutelle sur le CPAS et l'ASBL Animation-Prévention socio-culturelle), Emploi (+ Tutelle ASBL A.L.E. d'Uccle), Prévention, Seniors (+ Tutelle ASBL Service Ucclois du Troisième Age), Nouvelles Technologies (Informatique).



Daniel HUBLET (Les Engagé.e.s) **Echevin**

Cultes, Familles (+ Tutelle ASBL Actions pour les Familles, la Santé et l'Egalité des Chances à Uccle), Crèches, Santé, Personnes porteuses de handicap.

Secrétaire communale : Mme Laurence VAINSEL
Secrétaire communal adjoint : M. Thierry BRUIER-DESMETH

Le Conseil communal

En sus du Bourgmestre et des autres membres du Collège des Bourgmestre et Echevins, le Conseil communal est composé des conseillers communaux suivants :

M. SAX Eric (Uccle en Avant)	Mme VAN OFFELEN Marion (M.R.)	M. VAN de CAUTER Hans (Uccle en Avant)
M. COOLS Marc (Uccle en Avant)	M. CORNELIS Stefan (Open Vld)	M. BRUYLANT Michel (M.R.)
Mme FRAITEUR Béatrice (M.R.)	Mme MARGAUX Odile (DéFI)	M. ZYGAS Patrick (M.R.)
Mme MAISON Joëlle (DéFI)	Mme ISSI Vanessa (M.R.)	M. BECKER Björn (ECOLO)
M. DE BOCK Emmanuel (DéFI)	Mme KOKAJ Aleksandra (ECOLO)	M. SPELKENS Jacques (DéFI)
Mme FREMAULT Céline (Les Engagés.e.s)	M. COHEN Michel (M.R.)	M. COLLIN Jean-Pierre (ECOLO)
M. VANRAES Jean-Luc (Open Vld)	Mme EGRIX Cécile (ECOLO)	M. FRANCHIMONT Yannick (ECOLO)
M. TOUSSAINT Jérôme (M.R.)	M. GODEFROID Blaise (ECOLO)	Mme ALAMI Fathiya (ECOLO)
M. DESMET Pierre (ECOLO)	Mme CZEKALSKI Aurélie (M.R.)	M. JUNQUE Mathias (ECOLO)
M. HAYETTE Bernard (P.S.)	M. CLUMECK Nicolas (DéFI)	Mme KABACHI Leïla (PS)
Mme DELVOYE Kathleen (M.R.)	Mme LEDERMAN BUCQUET Véronique (Uccle en Avant)	
Mme CULER Diane (M.R.)	M. NORRE Cédric (P.S)	

Présidente du Conseil communal : Mme Aleksandra KOKAJ
Vice- Président du Conseil communal : M. Yannick FRANCHIMONT

Réunions

En 2023 :

- Le Collège des Bourgmestre et Echevins a tenu 53 réunions.

Les séances ont eu lieu généralement le mardi à 13 h et exceptionnellement par vidéoconférence. Selon l'article 104 de la Nouvelle Loi Communale, 10% des séances du collège des bourgmestre et échevins peuvent se tenir à distance, par téléconférence ou vidéoconférence.

Les séances du Collège des Bourgmestre et Echevins ne sont pas accessibles au public. Elle se tiennent en effet à huis clos.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend des décisions dans tous les dossiers qui lui sont présentés par les différents services de l'administration et qui relèvent des matières diverses et variées qui lui sont notamment dévolues par différentes législations dont la Nouvelle Loi Communale (engagement du personnel contractuel, attribution des marchés publics, octroi des primes de naissance et d'adoption, radiation des registres de la population, examen des réclamations-taxes, délivrance des permis d'urbanisme,...).

Dans le respect des conditions fixées par l'article 89bis de la Nouvelle Loi Communale, il est loisible aux habitants de la Commune d'Uccle d'introduire une demande d'interpellation citoyenne relative à un sujet d'intérêt communal à l'attention du Collège des Bourgmestre. Il s'agit d'un outil de démocratie participative.

Le texte de l'interpellation citoyenne est présenté par un des habitants interpellant lors de la plus prochaine séance publique du Conseil communal.

A cet égard, le Collège des Bourgmestre et Echevins a répondu aux interpellations citoyennes suivantes :

- lors de la séance du Conseil communal du 23 mars 2023 : les bancs-potagers de la rue Vanderkindere.
- lors de la séance du Conseil communal du 27 avril 2023 : pour le maintien des 2 collectes de sacs poubelle blancs par semaine.
- lors de la séance du Conseil communal du 28 septembre 2023 : le suivi fait par Uccle de l'Assemblée citoyenne pour le climat.
- lors de la séance du Conseil communal du 19 octobre 2023 : le projet de théâtre Le Public.

- Le Conseil communal s'est réuni 13 fois et lors de ces réunions, à part les points inscrits par le Collège échevinal, des interpellations, questions orales et questions écrites ont été déposées par les Conseillers communaux.

Les séances ont eu lieu généralement le quatrième jeudi de chaque mois en soirée. Aucune séance n'a eu lieu par vidéoconférence.

Depuis le déménagement dans le nouveau Centre Administratif (CAU), les séances du Conseil communal sont également diffusées en direct sur Youtube.

L'ordre du jour de la séance publique, les projets de délibérations ainsi que le lien vers la retransmission en direct de la séance sont publiés sur le site internet de la Commune.

Les séances du Conseil communal sont accessibles au public sauf en ce qui concerne les points qui sont inscrits en huis clos.

Le Conseil communal délibère sur tout ce qui est d'intérêt communal via des points inscrits à l'ordre du jour par le Collège des Bourgmestre et Echevins.

Les conseillers communaux disposent de différentes prérogatives fixées dans la Nouvelle Loi Communale et reprises dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal et des commissions dont le droit d'interpeller le Collège des Bourgmestre et Echevins, le droit de poser des questions orales, des questions d'actualité et des questions écrites, le droit de déposer des motions.

Le Conseil communal a adopté la motion suivante :

- 16 février 2023 : Motion du Conseil communal d'Uccle demandant la libération immédiate et inconditionnelle d'Olivier VANDECASTEELE en Iran, déposée par Pierrot Desmet, Aurélie Czekalski, Céline Fremault, Odile Margaux, Véronique Lederman et Bernard Hayette.

Les textes des motions, des interpellations et de leur réponse, des questions orales et de leur réponse, des questions écrites et de leur réponse sont disponibles sur le site internet de la Commune d'Uccle www.uccle.be (rubriques Ma Commune – Le Conseil communal).

Enfin, des commissions spécialisées du Conseil communal ont été convoquées préalablement aux séances du Conseil communal. Tout membre du Conseil communal peut y assister et poser des questions techniques relatives aux dossiers inscrits à l'ordre du jour du Conseil.

C. CPAS

Au 31 décembre 2023, le Conseil de l'Action sociale était composé de :

Membres effectifs		
M. CORNELIS Stefan (Open Vld) (Président)	Mme DELVOYE Kathleen (M.R.)	Mme DE BROUWER Florine (ECOLO)
M. VANDERSTAPPEN Nicolas (Les Engagé.e.s)	Mme CHARLIER Béatrice (ECOLO)	Mme CULER Diane (M.R.)
M. PRAET Jean-Claude (DéFI)	M. REBUFFAT Jean (P.S.)	Mme HAUMONT Dominique (M.R.)
M. COCHEZ Francis (M.R.)	M. MEKKAOUI Fouziya (ECOLO)	
M. de HALLEUX Guy (Uccle en Avant)	M. THOMAS Jérôme (ECOLO)	

Secrétaire général : M. Marc VANDENBERGHEN

A.S.B.L. - Intercommunales et divers organismes - Mandats

A.S.B.L. communales

Au cours de l'année 2023, étaient administrateurs au sein de différentes A.S.B.L. :

Piscine Longchamp	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Marion Van Offelen, M. Alexandre Somma, Mme Salomé Garang-Boulegue, MM. Nima Hairy, Yves Vandersteen, Michel Bruylant (M.R.) - MM. Xavier Potier, Cédric Bordet, Mme Marianne Van Uytven, MM. Maxime Pétré, Yannick Franchimont (ECOLO) - M. Etienne Coppieters (Les Engagé.e.s) - Mmes Gisèle Abboud, Shadi Farkhojasteh (DéFI) - Mme Carmen Gloria Diaz Zamora (P.S.) - M. André Kalonda (Uccle en Avant)
--------------------------	--

Val d'Uccle	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jérôme Toussaint, Mme Sofia Attaei, MM. Michel Bruylant, Christophe Berthelot, John Nzondo Mambu, Patrick Ma (M.R.) - M. Maxime Pétré, Mme Béatrice Charlier, MM. Eric Decroix, Frédéric Tits, Jérôme Thomas (ECOLO) - M. Alexandre Meeüs (Les Engagé.e.s) - MM. Emmanuel De Bock, Sacha Dumoulin (DéFI) - M. Yassine Assal (P.S.) - Mme Cathy Mavinga Wumba (Uccle en Avant)
Génération + (ex-Service Ucclois du 3ème Age)	<ul style="list-style-type: none"> - Mmes Sophie Bascour, Marion Van Offelen, Vanessa Issi, Nevin Duysak, M. Abraham de Bettencourt, M. Cesar Neirinckx (M.R.) - Mmes Yvette Lahaut, Dominique Van Nerom, Cécile Egrix, M. Jean-Pierre Collin, (ECOLO) - Mme Catherine Roba-Rabier (Les Engagé.e.s) - Mmes Pascale Denaigre, Joëlle Bonfiglio (DéFI) - M. Henri Smeyers (P.S.) - Mme Cathy Mavinga (Uccle en Avant)
Service Ucclois de la Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Mmes Aurélie Czekalski, Gaëlle Happy, M. Alexandre Somma, M. Arthur Martin, Mme Emeline Roobroek, M. Onur Sar (M.R.) - MM. Yannick Franchimont, Claude Bastin, Tayino Cherubin, Jonathan Avau, Mathias Junqué (ECOLO) - M. Thomas Hermans (Les Engagé.e.s) - M. Francisco Gonçalves, Mme Anne-Sophie Stichelbaut (DéFI) - M. Nizar Oamart (P.S.) - Mme Ahlam Lakhroufi (Uccle en Avant)
La Ferme Rose	<ul style="list-style-type: none"> - Mmes Vanessa Issi, Marion Van Offelen, Sophie Bascour, MM. Onur Sar, Julien Groutars, Mme Nevin Duysak (M.R.) - M. Pierre Desmet, Mme Dominique Van Nerom, MM. Jean-Marie Pierlot, Jonathan Avau (ECOLO) - Mme Anne-Sylvie Maroy (Les Engagé.e.s) - MM. David Vandenbosch, Jean-Claude Praet (DéFI) - M. Dirk Dobbelaere (P.S.) - Mme Carine Langbord (Uccle en Avant)
Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics (ASBL dissoute par une décision de l'Assemblée générale adoptée le 16 novembre 2022 et déposée au greffe du tribunal de l'entreprise le 20 mars 2023)	<ul style="list-style-type: none"> - M. Boris Dilliès, Mme Marion Van Offelen, Mmes Sophie Bascour, Elozi Lomponda, MM. Igor Baworowski, Michel Destombes (M.R.) - Mme Laurence Vandeputte, M. Eric Decroix, Mme Ingrid Parmentier, M. Martin Spanoghe (ECOLO) - Mme Chantale Cuvelier, M. Olivier Meire (DéFI) - M. Sébastien Dannau (Uccle en Avant) - M. Pierre De Busschere (P.S.)
Animation-Prévention socio-culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Clémentine Barzin, M. Julien Groutars (M.R.) - Mmes Aleksandra Kokaj, Marianne Van Uytven, M. Yoann Veny (ECOLO) - Mme Juliette Absil (Les Engagé.e.s) - M. Mohamed Boudraa, Mme Pascale Denaigre (DéFI) - M. Quentin Mages (P.S.) - Mme Catherine Cools (Uccle en Avant) - Echevin de tutelle : M. François Lambert-Limbosch (ECOLO). - Echevin de la Jeunesse : Mme Valentine Delwart (M.R.) - Echevin de la Culture : Mme Perrine Ledan (ECOLO) - Président du C.P.A.S. : M. Stefan Cornelis (M.R.)

Association Culturelle et Artistique d'Uccle	<ul style="list-style-type: none"> - Mmes Vinciane Morel de Westgaver, Béatrice Fraiteur, Marianne Gustot, M. Laurent Van Der Elst, Mme Vanessa Issi, Mme Clémentine Barzin, M. Michel Cohen (M.R.) - M. Olivier Arendt, Mme Andromaque Zens, M. Stéphane Ledune, M. Christian Thomas, Mme Shanaz Roulin (ECOLO) - Mme Isabelle Vienne (Les Engagé.e.s) - Mmes Carine Seront, Odile Margaux (DéFI) - Mme Jacqueline Herremans (P.S.) - Mme Véronique Lederman (Uccle en Avant)
Le Parascolaire d'Uccle	<ul style="list-style-type: none"> - M. Boris Dilliès, Mme Valentine Delwart (M.R.) - MM. Frédéric Tits, Björn Becker (ECOLO) - Mme Ahlam Lakhroufi (Uccle en Avant) - M. François Beyens (Les Engagé.e.s) - Mme Yaël Haumont (DéFI) - Mme Isabelle Sirtaine (P.S.)
A.S.B.L. Promotion du Commerce et de l'économie uccloise.	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Diane Culer (M.R.) - M. Pierre Desmet (ECOLO) - Mme Céline Fremault (Les Engagé.e.s) - Mme Odile Margaux (DéFI) - Mme Véronique Lederman (Uccle en Avant) - M. Bernard Hayette (P.S.)
A.S.B.L. Actions pour les Familles, la Santé et l'Égalité des Chances à Uccle	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Marion Van Offelen (M.R.) - Mme Céline Fremault (Les Engagé.e.s) - M. Nicolas Clumeck (DéFI) - Mme Fathiya Alami (ECOLO) - Mme Véronique Lederman-Bucquet (Uccle en Avant). - M. Bernard Hayette (P.S.)

Intercommunales et organismes divers

Dans les intercommunales et organismes suivants, la Commune est représentée par :

Holding communal en liquidation	- Mme Valentine Delwart (M.R.), déléguée aux assemblées générales.
Bruté	<ul style="list-style-type: none"> - M. Thibaud Wyngaard (ECOLO) et Mme Carine Gol-Lescot (M.R.), administrateurs. - Mme Maëlle De Brouwer (ECOLO), Echevine, déléguée aux assemblées générales.
Sibelga et Interfin	<ul style="list-style-type: none"> - MM. Thibaud Wyngaard (ECOLO) et Michel Cohen (M.R.), administrateurs. - MM. Jérôme Toussaint (M.R.) et Blaise Godefroid (ECOLO), délégué et délégué adjoint aux assemblées générales.
Vivaqua	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jonathan Biermann (M.R.), Mme Maëlle De Brouwer (ECOLO), administrateurs. - M. Jérôme Toussaint (M.R.), Mme Marion Van Offelen (M.R.), MM. Pierre Desmet (ECOLO) et Blaise Godefroid (ECOLO), délégués aux assemblées générales.
Brulocalis	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jonathan Biermann (M.R.), administrateur. - Mme Perrine Ledan (ECOLO), administratrice.
Intercommunale d'Inhumation	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jérôme Toussaint (M.R.), délégué aux assemblées générales. - Mme Fathiya Alami (ECOLO), administratrice.
Société Coopérative Intercommunale de Crémation	- M. Jérôme Toussaint (M.R.), délégué aux assemblées générales.

Ecole Régionale et Intercommunale de Police (E.R.I.P.)	<ul style="list-style-type: none"> - M. Boris Dillières (M.R.), administrateur de droit - M. Jean-Pierre Collin (ECOLO-GROEN), délégué aux assemblées générales.
Brulabo	<ul style="list-style-type: none"> - M. Jérôme Toussaint (M.R.), administrateur.
Citydev	<ul style="list-style-type: none"> - M. Pierre Desmet (ECOLO), délégué aux assemblées générales. - M. David Praet (Open Vld), deuxième délégué aux assemblées générales.
S.C.R.L. BinHôme	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Diane Culer et M. Michel Cohen (M.R.) - MM. Bernard Richelle et Bruno Nys (ECOLO), administrateurs. - M. Emmanuel De Bock (DéFI), administrateur avec voix consultative.
A.S.B.L. Espace Formation PME INFAC INFOBO (EFP)	<ul style="list-style-type: none"> - Mme Valentine Delwart (M.R.).
Agence Locale pour l'Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - MM. Christophe Berthelot, Michel Destombes, Nima Hairy (M.R.) - MM. Yoann Veny, Pierre Gardinal (ECOLO) - M. François de Harven (DéFI) - M. Marc Cools (Uccle en Avant) - M. Eric Decroix (ECOLO).
Agence immobilière sociale d'Uccle	<ul style="list-style-type: none"> - MM. Michel Cohen, Alexandre Somma, Michel Destombes, Vincent Biron, Mmes Diane Culer et Salomé Garang-Boulegue (M.R.), - MM. Blaise Godefroid, Nelson Wright, Dominique Van Nerom, Bruno Neys et Mme Ingrid Parmentier (Ecolo) - M. Stéphane Nicolas (Les Engagé.e.s) - Mme Gisèle Abboud Mbayoko et M. David Vandenbosche (DéFI) - M. Cédric Norré (PS) - M. Marc Cools (UeA)

Tutelle

Depuis 2023, le Secrétariat central assure la gestion de la tutelle administrative sur les ASBL communales et veille à l'application de l'ordonnance du 5 juillet 2018 relative aux modes spécifiques de gestion communale et à la coopération intercommunale telle que modifiée par l'ordonnance du 9 février 2023 et complété par la circulaire 2023/06 du 14 avril 2023.

Le Secrétariat central assure le suivi administratif en matière de tutelle pour les ASBL. La Commune représente le premier échelon de contrôle des ASBL et doit s'assurer que les ASBL qu'elle a créées respectent bien la législation et la bonne gouvernance dans son fonctionnement. Dans le cadre de ce contrôle de première ligne assuré par le corps communal, le Secrétariat central réceptionne les actes de toutes les ASBL ainsi que les listes détaillées établies par les petites ASBL. Le Secrétariat central réceptionne également les comptes annuels ainsi que les rapports annuels de gestion qui seront ensuite présentés annuellement au Conseil communal.

9. SERVICE JURIDIQUE

Support interne

Le service juridique est intervenu dans les affaires traitées par d'autres services ou qui lui ont été soumises soit par le Collège des Bourgmestre et Echevins, soit par un Echevin, soit par la Secrétaire communale.

257 nouveaux dossiers ont été ouverts dans ce cadre durant l'année 2023. Les dossiers sont traités sous forme de notes adressées aux services ou aux personnes concernées.

- Tâches:
- analyse et rédaction d'outils juridiques (conventions, règlements, arrêtés, ...);
 - collaboration/correspondances diverses (sous forme de projets de courrier);
 - notes internes (relatives aux implications juridiques des dossiers).

Dossiers du service juridique

Le service juridique traite lui-même, dans certains domaines de droit, les affaires portées devant le Conseil d'Etat et le Conseil du Contentieux des étrangers. Il assure le suivi et la gestion des dossiers contentieux portés devant les tribunaux de l'ordre judiciaire confiés à des avocats.

- Recours au Conseil du Contentieux des étrangers 1
- Recours au Conseil d'Etat 0
- Affaires portées devant une juridiction judiciaire 4

Dans le cadre des contentieux en matière de taxes communales, le service juridique assure le suivi et la gestion des dossiers portés devant les tribunaux de l'ordre judiciaire confiés à des avocats en cas de recours contre la décision du Collège des Bourgmestre et Echevins rejetant une réclamation-taxation car elle est non-fondée ou irrecevable.

- Recours devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles 5
- Recours devant la Cour d'Appel de Bruxelles 1

Le service juridique est chargé de représenter le Collège des Bourgmestre et Echevins dans le cadre de la procédure de conciliation devant le Juge de Paix en matière de redevance de stationnement. Dans ce cadre, 1 dossier a été ouvert durant l'année 2023.

Le service juridique a également la charge des dépôts de plainte, des constitutions de partie civile et des déclarations de personne lésée auprès du Parquet du Procureur du Roi de Bruxelles ou de la Police locale. Durant l'année 2023, 4 nouveaux dossiers de ce type ont été ouverts.

Contentieux des taxes communales

L'instruction des réclamations ainsi que le suivi des décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins sont assurés par le service juridique en collaboration avec les services des finances et des taxes et ce, dans le respect de l'ordonnance du 3 avril 2014 relative à l'établissement, au recouvrement et au contentieux en matière de taxes communales.

28 réclamations concernant les taxes communales ont été introduites.

Objet de la réclamation	Nombre
Taxe sur les immeubles inachevés, inoccupés, ou laissés à l'abandon	4
Taxe sur les biens immeubles faisant l'objet d'un arrêté du Bourgmestre déclarés insalubres ou inhabitables ou ne satisfaisant pas aux exigences élémentaires de sécurité et de salubrité	10
Taxe sur l'occupation de la voie publique à l'occasion de travaux	0
Taxe sur les antennes GSM ou mobilophonie, de télécommunications, d'émission de signaux et d'échange d'informations par voie hertzienne	3

Taxe sur les surfaces de bureaux	3
Taxe sur les résidences non-principales	2
Taxe sur le premier branchement à l'égout	1
Taxe sur les imprimés publicitaires	2
Taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique	2
Taxe sur le nettoyage de la voie publique	0
Taxe relative à l'instruction des permis et des certificats en matière d'Urbanisme et d'Environnement	1

Cellule arrêté de police

Dans le courant de l'année 2017, une cellule chargée de traiter tous les arrêtés de police adoptés par Monsieur le Bourgmestre a été mise en place au sein du service juridique.

28 dossiers ont été ouverts en 2023 en vue de leur analyse.

Récupération des frais de crèche, des frais de repas livrés à domicile, des frais d'aide familiale et des prêts sociaux

Le service juridique collabore étroitement avec le service de l'action sociale afin de récupérer les divers frais impayés :
 30 dossiers de récupération des frais de crèche ont été ouverts en 2023 ;
 25 dossiers de récupération des frais de repas livrés à domicile ont été ouverts en 2023 ;
 5 dossiers de récupération des frais de prêts sociaux ont été ouverts en 2023.

Récupération des frais scolaires

Le service juridique collabore étroitement avec les écoles communales afin de récupérer les divers frais scolaires impayés, 5 dossiers ont été ouverts en 2023.

Récupération des frais d'intervention du SIAMU

En 2023, le service juridique a réceptionné et traité 7 dossiers concernant la récupération de frais d'intervention du SIAMU. Les raisons de l'intervention du SIAMU sont, dans la plupart des cas les suivantes : la neutralisation d'une nappe d'hydrocarbure sur la voie publique, l'arrêt d'une sonnerie d'alarme, le déblaiement de la voie publique, la neutralisation d'un objet risquant de tomber sur la voie publique.

Récupération des redevances relatives aux frais d'emplacement sur les divers marchés

Le service juridique collabore étroitement avec le service de l'Economie & Commerce afin de récupérer les redevances impayées pour les emplacements des marchands ambulants sur les marchés, 18 dossiers ont été ouverts en 2023.

Récupération des pénalités de retard, des frais de récupération et du remboursement des ouvrages dans les bibliothèques

Le service juridique collabore étroitement avec le service de la culture et les bibliothèques communales afin de récupérer les pénalités de retard, les frais de récupération et le remboursement des ouvrages empruntés et non restitués, 40 dossiers ont été ouverts en 2023.

Récupération des redevances de réservation de stationnement

Le service juridique collabore étroitement avec le service des réservations de stationnement afin de récupérer les redevances relatives aux demandes de réservation de stationnement impayées, 123 dossiers ont été ouverts en 2023.

Récupération d'une rémunération trop perçue

Le service Juridique collabore étroitement avec le service des Rémunérations afin de récupérer une rémunération perçue indûment, un dossier a été ouvert en 2023.

Récupérations des loyers

Le service Juridique collabore étroitement avec le service Logement afin de récupérer des loyers non payés, 7 dossiers ont été ouverts en 2023.

Article 137bis de la Nouvelle Loi Communale

Depuis la fin de l'année 2015, le service juridique met en œuvre la procédure de recouvrement prévue à l'article 137bis de la Nouvelle Loi Communale lorsqu'aucune suite favorable n'a été réservée aux lettres de mise en demeure de récupération envoyée aux débiteurs concernés.

85 dossiers ont été envoyés chez l'huissier en 2023 dans le cadre de l'article 137bis de la NLC.

"En vue du recouvrement des créances non fiscales incontestées et exigibles, le receveur peut établir une contrainte, visée et déclarée exécutoire par le collège des bourgmestre et échevins. Une telle contrainte est signifiée par exploit d'huissier de justice. Cet exploit interrompt la prescription. Une contrainte ne peut être visée et rendue exécutoire par le Collège des Bourgmestre et Echevins que si la dette est exigible, définitive et certaine. Le débiteur doit en outre avoir été préalablement mis en demeure par lettre recommandée. La commune peut charger des frais administratifs pour cette lettre recommandée. Ces frais sont à charge du débiteur et peuvent également être recouverts par l'exploit. Les dettes d'une personne morale de droit public ne peuvent jamais être récupérées par un exploit. Un recours contre l'exploit peut être introduit dans le mois de la signification par requête ou par citation. En ce qui concerne l'accomplissement des missions visées dans le présent article, le receveur fait rapport, sous sa responsabilité, au collège des bourgmestre et échevins et au conseil communal."



10. PARTICIPATION CITOYENNE

1. Subside Coup de Pouce 2023 : lancement et suivi de deux appels à projets

Le subside coup de pouce permet aux habitant(e)s de disposer d'un petit budget pour qu'ils puissent mettre en œuvre eux-mêmes des projets de quartier ou destinés à la collectivité. Ces projets doivent viser au minimum l'une des catégories suivantes : lutte contre l'isolement, l'échange de savoirs, l'entraide et la solidarité, l'embellissement d'un quartier, la diffusion et animation culturelle. Depuis son lancement en 2019, le subside a pu soutenir plus de 60 initiatives. Lors de chaque édition, le service de la participation citoyenne assure la réalisation et le suivi de la communication sur le subside en collaboration avec le service de la communication extérieure et le suivi des projets réalisés avec les porteurs de projets.

En 2023, deux appels à projets ont été lancés (premier appel du 4 avril au 18 mai 2023, second appel à projets 4 septembre au 18 octobre 2023). Pour chaque appel à projet, un comité de sélection est constitué, chaque dossier fait l'objet d'une analyse préalable de recevabilité, les projets recevables sont ensuite transmis au comité. Le comité composé de conseillers communaux de chaque parti politique représenté au Conseil communal, se réunit lors d'une réunion d'évaluation et de sélection des projets.

En juin 2023, 12 projets ont été retenus pour un montant de 17.975,73 €.

En novembre 2023, 4 projets retenus pour un montant total de 3.997,80 €.

En 2023, c'est un total de 21.973,53 € qui ont été alloués aux projets citoyens uclois. Soit 6.976,15 € supplémentaires que l'année 2022.

En parallèle de ces deux appels annuels, le suivi des projets retenus a été effectué : visites sur les lieux des projets, rencontres avec les porteurs de projets,..

Par ailleurs, en vue d'une brochure et d'une exposition l'ensemble des projets font l'objet d'un suivi documentaire réalisé par la photographe Johanna de Tessières.

2. Suivi Rencontres citoyennes de quartier 2019-2020 et Etats généraux uclois

Création d'une exposition reprenant l'ensemble des propositions issues des Rencontres citoyennes de quartier 2019-2020 et Etats généraux uclois.

Au total, 19 fiches représentant l'ensemble des compétences communales reprenaient précisément chaque proposition et le suivi accordé par la Commune. Un réel travail de transparence sur l'ensemble des propositions formulées dans le passé par les uclois a été effectué. L'ensemble de ces fiches sont toujours disponibles sur le site internet de la Commune.

3. Rencontres citoyennes

Pour la deuxième fois depuis le début de la mandature, le Collège a décidé d'aller à la rencontre des uclois(e)s **entre le 3 octobre et le 5 décembre 2023** afin de renforcer le dialogue entre le pouvoir public et les habitants. Au total, 400 personnes se sont déplacées pendant ces rencontres organisées dans 8 quartiers (18h30-21h). En vue de ces rencontres le service a notamment réalisé un cahier des charges pour la désignation d'un prestataire, réalisé une campagne de communication, établi une méthodologie avec l'échevine de la participation et l'agence recrutée validée par le collège, pris en charge tous les aspects logistiques et techniques des 8 rencontres. Une formation à la facilitation a été donnée aux agents volontaires de l'administration afin qu'ils aient les outils nécessaires pour animer et modérer chacune des rencontres citoyennes.

Calendrier :

- Mardi 3 octobre 2023 : Quartier Coghen/Vanderkindere – Ecole de Messidor (Avenue de Messidor 161)
- Mardi 10 octobre 2023 Quartier Merlo/Stalle – Cafétéria de la salle omnisports Neerstalle (Rue Zwartebeek 23)
- Mardi 17 octobre 2023 Quartier Uccle-Centre – Maison communale (Place Jean Vander Elst 29)
- Mardi 7 novembre 2023 Quartier Homborch – Ecole du Homborch (Avenue d'Homborchveld 34)
- Mardi 14 novembre 2023 Quartier Fort-Jaco/Fond-Roy – Ecole des Eglantiers (Avenue des Eglantiers 19/21)
- Mardi 21 novembre 2023 Quartier Bascule/Churchill– Ecole du Longchamp (Rue Edith Cavell 29)
- Mardi 28 novembre 2023 Quartier Saint-Job – Salle Omnisports (Place de Saint-Job 20)
- Mardi 5 décembre 2023 Quartier Calevoet/Bourdon – Ecole de Calevoet (Rue François Vervloet 10)

4. Budget Participatif

Suivi des Budgets participatifs précédents avec les services techniques de l'administration (service vert, cohésion sociale, voirie) et l'Echevinat de la culture (Ferme rose).

- Lancement du projet de **Repair café** issu du Budget participatif 2022 à la **Ferme Rose** (Subside octroyé dans le cadre d'une convention entre la Ferme Rose et la Commune d'Uccle) .. Depuis la première édition en octobre 2023, un samedi par mois est consacré à ce projet ;
- Lancement par le service vert d'un premier marché public pour le projet **Brugmann et Families** ;
- Lancement et plantations **Parvis Saint-Pierre** ;
- Réflexion autour du projet la Rencontre et sa mise en place à la salle 1180 (actuellement en travaux).

Préparation de la troisième édition du Budget participatif :

- Modification du Règlement afin d'adapter le processus
- Nouveau Règlement validé en Conseil du 22 juin 2023
- Préparation de la communication
- Etablissement du calendrier
- Mobilisation des acteurs relais
- Mobilisation des citoyens pour la phase d'appel à idées (5 décembre 2023 - 5 février 2024)

5. Plan communal de mobilité

Le service participation citoyenne a accompagné le service mobilité sur l'aspect participatif du plan communal de mobilité.

Tâches du service participation : communication et organisation de plusieurs réunions publiques en amont de l'enquête publique se déroulant entre le 26 mai et le 31 juillet 2023.

Le plan communal de mobilité a finalement été voté et approuvé par le Conseil communal le 28 septembre 2023.

6. Aménagement Saint-Job

Soucieuse d'offrir un aménagement de la place de Saint-Job qui réponde aux attentes de chacune et de chacun, la Commune d'Uccle a initié un processus de refonte de ce vaste espace public. A cet effet, un premier atelier organisé en février 2022 a permis de présenter le cadre du projet, de construire un diagnostic commun et d'identifier les besoins. Un deuxième atelier organisé en avril 2023 a été l'occasion pour la Commune et un prestataire externe, en charge de la mission, de faire le point sur l'avancement du projet, de présenter les différents scénarios potentiels découlant du premier atelier et de recueillir les réactions de tou(te)s les participant(e)s.

Une consultation en ligne en juin et juillet 2023 a également permis à 1.000 citoyens d'exprimer leur point de vue sur les trois scénarios dégagés grâce aux ateliers précédents.

Tâches du service participation : mise en place de la communication, mobilisation des citoyens, organisation de la soirée.

7. Subsidés de fonctionnement comité de quartier

Cette proposition émanant des Etats généraux uclois a permis d'aboutir à une aide structurelle pour les comités de quartier uclois. Le conseil communal a adopté le règlement communal relatif à l'octroi de subsidés de fonctionnement pour les comités de quartiers le 22 juin 2023.

Le premier appel à candidatures s'est déroulé entre le 7 juillet 2023 au 31 août 2023. Suite à l'analyse des dossiers reçus, le Conseil communal a décidé d'octroyer 3.500 € pour 7 comités de quartier uclois le 28 septembre 2023.

Tâches du service participation : rédaction du règlement, réception et analyse des dossiers.

8. Etats généraux de la Jeunesse – Phase 2 du processus

La commune d'Uccle (services de la participation citoyenne et de la jeunesse) a organisé des Etats généraux de la jeunesse en 2021-2023. Ce moment de consultation citoyenne dédié aux jeunes de la commune faisait suite aux Etats généraux organisés en 2020-2021 dans la commune. Forts du constat que les dispositifs de consultation en général et notamment ceux organisés par la commune touchent très peu les jeunes, il a été proposé qu'un dispositif spécifique soit prévu à leur attention. Pour ce faire, un appel d'offres a été lancé afin d'être accompagné dans ce processus notamment pour l'organisation d'une consultation et d'ateliers.

Les Etats Généraux de la jeunesse se sont déroulés, préparation comprise, entre juin 2021 et juin 2023. Le projet s'est décomposé en deux phases distinctes : la phase 1 (novembre 2021-juin 2022), la phase 2 (novembre 2022-mai 2023).

La seconde phase non prévue initialement a été organisée en concertation entre les parties prenantes à l'issue de la première phase de consultation.

Objectifs :

- Vulgariser et communiquer les résultats de la première étape des Etats généraux de la jeunesse auprès des structures et de leurs jeunes.
- Former un groupe de jeunes qui travaillera à dégager des axes d'action sur 5 thématiques.
- Présenter en Conseil communal un rapport final

Le rapport final des Etats généraux de la jeunesse a été présenté le 19 octobre 2023 au Conseil communal, il est actuellement accessible sur le site internet de la Commune.

Tâches du service participation : réunion préparatoire avec l'ASBL désignée pour accompagner la Commune dans le projet, présence à chaque atelier avec les jeunes, animations de certains ateliers thématiques, analyse du processus global, rédaction du rapport final.

9. Préparation Semaine Européenne de la Démocratie Locale (SEDL)

Le service de la participation citoyenne a fait une demande de subside auprès de Brulocalis dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale afin d'organiser une activité sur le thème de « **La résilience démocratique au cœur des communautés locales** ».

La Commune d'Uccle a été lauréate et un subside d'un montant de 5.000 € a été obtenu afin d'organiser « les portes ouvertes de l'administration communale ».

10. Communication

Plateforme Monopinion : actualisation permanente de la plateforme citoyenne (actualisation des rencontres publiques, des débats et des propositions des citoyens)

Site internet communal : mise à jour des différents projets

Wolvendael : rédaction de plusieurs articles mensuels dans le magazine communal

11. SOLIDARITE INTERNATIONALE ET AFFAIRES EUROPEENNES

SOLIDARITE INTERNATIONALE

Accueil des réfugiés ukrainien-nes

- SPOC et suivi de l'accueil des réfugiés ukrainiens au moyen du subside régional reçu en 2022 pour aider les communes et les CPAS à accueillir les bénéficiaires de protection temporaire venant d'Ukraine (les BPTU) :
 - o Accompagnement et coordination des hébergeurs citoyens et des réfugiés par la référente communale Ukraine
 - o Appui par la référente Ukraine aux différents services en contact direct avec les BPTU pour l'accueil et la traduction lors des démarches administratives
 - o Participation aux réunions mensuelles de partenaires des 19 communes et CPAS de la région bruxelloise afin de partager les bonnes pratiques et des informations autour de l'accueil des réfugiés
 - o Augmentation du réseau de partenaires associatifs et organisationnels afin de gérer l'accueil des réfugiés : Maison d'Edith, Convivial, Singa, Ciré, Ukrainian Voices, Bruss'help
 - o Prise en charge des frais pour le recrutement d'une collaboratrice ukrainophone en appui à l'équipe du service Etrangers suite à l'afflux et renouvellement des cartes de séjour de la totalité des BPTU présents sur le territoire uclois
 - o Prise en charge des frais de mise à disposition de 7 appartements de la Régie foncière à destination des réfugiés pour la seconde période qui s'étale sur 8 mois
 - o Prise en charge des frais réalisés par le service Education afin d'accueillir les enfants ukrainiens dans les écoles communales
 - o Soutien financier à la mise à disposition et gestion de l'hébergement de transit d'une capacité de 50 places du CPAS d'Uccle destiné aux femmes, enfants, personnes âgées et personnes avec des problèmes de santé qui ont été préalablement hébergés temporairement par les citoyens uclois
 - o Suivi des demandes de relogement d'urgence vers le logement de transit du CPAS ou vers la plateforme régionale Bruss'help
 - o Soutien ponctuel pour l'équipe du logement de transit du CPAS pour l'accompagnement des BPTU et la traduction
 - o Soutien financier en faveur l'asbl Open Free Go (distribution de colis repas) pour renforcer l'équipe de bénévoles suite à l'afflux d'usagers BPTU;
 - o Mise en place d'une concertation du Logement avec la commune et le CPAS au moyen de réunions permettant de mettre en œuvre les projets de soutien au logement des réfugiés
 - o Mise en place d'une table de logement hebdomadaire en collaboration avec la cellule Logement du CPAS d'Uccle destinée à tous les réfugiés qui cherchent un logement sur le marché locatif privé. Accès aux ordinateurs de l'Espace Public Numérique de la bibliothèque le Phare, aide individuelle sur place et à distance dans la prise de contacts avec les propriétaires. Aide dans 38 dossiers dans les démarches avant et post emménagement. La plupart des réfugiés qui ont pu louer un logement privé sont restés dans la région de Bruxelles-Capital dont la majorité sont restés à Uccle et ont donc pu continuer l'intégration démarrée dans la commune.
 - o Prises de contact avec le service Logement et différentes ASBL afin de mettre en place un logement de transit communal de 4 chambres et préparation du projet
 - o Mise en place de tables de conversation en français par la Maison de la Francité dans 3 bibliothèques communales francophone d'Uccle et à la Ferme Rose à destination de tous les réfugiés résidant à Uccle et environs. Des tables en néerlandais existent déjà à la bibliothèque communale néerlandophone.

Suivi de la motion « Uccle commune hospitalière »

- Développement d'un visuel de la motion pour le hall du service Etrangers de la commune (finalisation prévue en 2024)
- Collaboration avec l'AIJU pour la création d'un logement de transit rue Langeveld à destination de femmes réfugiées (financement de la région)

Festival des Solidarités internationales 2023

- Organisation au mois de mars 2023 de la quatrième édition du Festival des solidarités internationales dont le thème est l'accueil de personnes réfugiées et immigrées à Uccle « D'Uccle et d'Ailleurs » en partenariat avec le Centre mena de la Croix rouge d'Uccle
- Programme :
 - o Collaboration avec le Centre Mena pour les animations du parcours pédagogique sur le parcours migratoire des mena créée dans le cadre d'un projet de sensibilisation appuyé par la commune
 - o Exposition photographique de la photographe Johanna De Tessière en lien avec l'animation pédagogique
 - o Spectacle Migrando auquel ont participé 2 écoles secondaires ucclaises (CCU)
 - o Concert d'Amnesty international (ancienne Maison communale)
 - o Concert de la chorale du CNCD (Ferme rose)
 - o Projections de documentaires (bibliothèque Le phare)
- Exposition dans l'espace public réalisée par le photojournaliste Omar Havana
- Préparation du programme, prise de contacts avec les différents partenaires pour l'organisation de la cinquième édition de 2024 du Festival des solidarités internationales dont le thème est les droits des enfants « Droits des enfants en avant ! »
- Choix du partenaire principal et démarrage de la collaboration avec Amnesty International
- Lancement d'une page Facebook spécialement dédiée au Festival afin de partager les photos et vidéos des différents événements

Coopération décentralisée/ Projet à Kintambo (RDC)

- Désignation de prestataires pour les activités à réaliser en 2023 (rénovation et aménagement des bureaux de quartier ainsi que l'électrification des bâtiments rénovés)
- Prise de contact avec le partenaire congolais suite au changement de coordinateur dans la commune d'Uccle
- Formation à la coordination CIC en octobre 2023 organisée par Brulocalis
- Participation aux réunions trimestrielles de la plateforme NORD du projet CIC sur la RDC afin faire le point et avancer sur le programme et rencontrer les autres coordinateurs belges, organisées par Brulocalis

Soutien international et création de lien avec les citoyens

- En décembre 2023, organisation d'un rassemblement autour de l'Arbre du vivre ensemble à l'initiative de la commune. L'objectif était de promouvoir le vivre ensemble via le dialogue, la compréhension et l'entente mutuelle entre toutes les communautés. L'évènement a rassemblé les représentants des cultes et les chœurs d'enfants d'écoles voisines.

Participation à des plateformes associatives sur la solidarité internationale

- Participation à la journée de la plateforme de soutien aux acteurs bruxellois de la solidarité internationale Soliris

Octroi de subsides et de soutien financier

- Les subsides, suite à l'appel à projets Solidarité internationale 2023, ont été répartis entre plusieurs organisations ci-dessous (montant total de 12.392,00 euros) :
 - o ADG Coopération asbl "Des jeunes bruxellois pour la survie d'une école primaire en Guinée - 2023"
 - o Dynamo Asbl « Appui à la prise en charge des enfants en situation de rue et au fonctionnement du Centre Likemo de Kinshasa »

- Asunoes « Projet d'action d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire entre l'IRSA à Uccle (Belgique) et le CAEIS de Porto-Novo (Bénin) »
- Solidarité-Bukavu « Action de coopération et solidarité internationale »
- Femmes Maliennes « Finalisation du projet de mise à disposition de l'eau potable du village de Soro Mamaribougou (commune rurale de Baguineda) »
- Ball-Education Asbl "My biblio RDC"
- Fistul-Aid « Actions de coopération et solidarité internationale »
- Octroi d'un subside de 2.000,00 euros à La Croix Rouge de Belgique pour venir en aide aux populations victimes du séisme en Turquie et en Syrie
- Octroi d'un subside de 2.000,00 euros à La Croix Rouge de Belgique pour venir en aide aux populations victimes du séisme au Maroc
- Octroi d'un subside (initialement prévu en 2022) de 2.550,00 euros à l'ONG iranienne Iran Human Rights pour leur travail de défense des droits humains suite au décès de la femme iranienne Mahsa Amini

Conseil consultatif de la Solidarité internationale

- Le Conseil consultatif s'est réuni à 3 reprises (les 19/04 ; 25/09 ; 30/11). Le conseil s'est concentré sur la préparation de la cinquième édition du Festival des solidarités internationales en mars 2024, le suivi de l'application de la motion commune hospitalière, les questions d'actualité (soutien à monsieur Olivier Vandecasteele, conflit à Gaza, catastrophes climatiques dans le monde) ainsi qu'au suivi de la crise ukrainienne.
- Désignation de Mme Marlène Siméon comme nouvelle membre du Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale

Soutien aux personnalités

- En février 2023, la commune a marqué son soutien à Olivier Vandecasteele, travailleur humanitaire arbitrairement emprisonné et retenu comme otage d'état pendant 15 mois avec une motion du Conseil communal et en accrochant une bâche en son honneur devant l'administration.
- Organisation en collaboration avec le service Egalité des chances de l'inauguration du Jardin Mahsa Amini situé au coin de la rue Engeland et de la chaussée de Saint-Job. Mahsa Amini, femme iranienne, est décédée suite aux traitements infligés par les autorités iraniennes après avoir été accusée de « port de vêtements inappropriés ». Le service s'est occupé des relations avec des représentants de différentes associations de la diaspora iranienne afin d'assurer leur présence et prise de parole lors de cette occasion. Lors de l'inauguration, le service a également organisé :
 - La production d'une plaque commémorative par l'artiste calligraphe iranien Majid Ahadpour à l'effigie de Mahsa Amini avec le slogan symbole de la contestation féministe iranienne « Femme, vie, liberté »
 - Une expo d'affiches « Vie Femme Liberté » dans la salle du Bourdon
 - Le concert en hommage de Mahsa Amini par l'artiste iranienne Nadiya Mehdizadeh et son groupe de musique

Commémorations et droits humains

- Soutien de la commune à la mise en place d'une plaque au Parvis Saint-Pierre pour commémorer l'anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la Déclaration Universelle des Droits l'Homme (en cours) en collaboration avec le service vert et la section locale d'Amnesty international Uccle
- Soutien de la mise en place d'une bougie à gauche du parvis Saint-Pierre en décembre 2023 sous la responsabilité de la locale d'Amnesty International Uccle
- Affichage d'un visuel du texte de la Déclaration Universelle des droits de l'homme dans le hall de l'administration communale en collaboration avec Amnesty international pour la commémoration des 75 ans de l'adoption du texte par l'Assemblée générale des Nations unies. Le texte a été imprimé en français, néerlandais et anglais
- Commémoration du début de la guerre en Ukraine le 26 février au moyen d'une exposition de photos illustrant la guerre en Ukraine dans l'ancienne maison communale d'Uccle

Mon école solidaire

- Appel aux écoles de poser leurs candidatures pour le subside « Mon école solidaire » et suivi des candidatures

Uccle « Commune du commerce équitable »

- Soutien logistique pour l'organisation d'un petit déjeuner Oxfam par les bénévoles d'Oxfam Magasins du Monde à l'ancienne maison communale le 19 novembre 2023. La commune a soutenu l'organisation en fournissant la salle et le matériel pour le petit déjeuner solidaire. Les gains du petit déjeuner Oxfam a permis de soutenir le projet d'artisanat et entrepreneuriat au Kenya soutenu par Oxfam.
- Uccle garde son titre de « Commune du commerce équitable » délivré par Oxfam via l'outil-questionnaire « Fair-Ô-Mètre » qui mesure l'engagement des comités de pilotage et des communes en faveur du commerce équitable et permet de confirmer le titre obtenu

AFFAIRES EUROPEENNES

Prix du citoyen européen

- Attribution du Prix du/de la citoyen(ne) européen(ne) d'Uccle 2023 à au président de l'ASBL Uccle Europe Jérôme Jurion ; la cérémonie de remise du prix 2023 se tiendra le 21 mai 2024 et fera l'objet du rapport annuel 2024
- Octroi du prix au gagnant de l'édition 2022 du Prix citoyen européen, les élèves de l'Athénée royal Uccle 1 pour clôturer le dossier ouvert en 2022

Réseaux Bâtir l'Europe avec les élus locaux

- Participation au réseau appelé « Bâtir l'Europe avec les élus locaux / Geef vorm aan Europa in de lokale politiek! / Building Europe with Local Councillors » dans le but de constituer un réseau d'élus locaux européens ayant pour mission de communiquer les enjeux européens à la population

Réalisation de la brochure 'Etre citoyen-ne européen-ne à Uccle »

- Finalisation de la brochure pour les citoyens européens, distribution et communication de cette brochure
- Désignations prestataires pour la campagne de sensibilisation aux élections

Sensibilisation

- Acquisition d'un isoloir décoré par l'ASBL Propaganza via Europe Direct ; cet isoloir a été mis à disposition du service et de la commune pour des activités de sensibilisation à l'attention des citoyens et citoyennes ucclois(es)

12. MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Manifestations organisées par le service

Date	Manifestation
13 janvier	Réception de Nouvel An pour le personnel donnée par le Collège des Bourgmestres et Echevins.
16 février	Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1er.
10 mars	Projection du film « L'Or noyé de Kamituga » de Yvon Lammens et Colette Braegkman en collaboration avec l'asbl Amnesty International.
19 avril	Inauguration de la plaque commémorative pour les Citoyens d'honneur, Youra Livschitz, Robert Maistriau et Jean Franklemon et réception à la Maison communale.
29 avril	Inauguration du buste du Baron Léon Janssen dans le parc du Wolvendael.
25 mai	Balade à vélo pour le personnel communal.
23, 24 et 25 juin	Ukkelbeek dans le parc de Wolvendael.
1 ^{er} juillet au 31 août	Aménagement de la place de Saint-Job pour l'été – installation d'une zone de convivialité.
5 juillet	Inauguration de la plaine de jeux et du terrain de basket à la Montagne Saint-Job.
8 juillet	Inauguration du chemin du Crabbegat.
20 juillet	Le Parvis fait son cinéma.
31 juillet	Cérémonie d'hommage à la mémoire de sa Majesté le Roi Baudouin.
25 août	Barbecue estival pour le personnel communal à la Maison des Arts d'Uccle.
4 septembre	Cérémonie commémorant la Libération de la Commune d'Uccle par les troupes anglaises.
1 ^{er} novembre	Cérémonies patriotiques de la Toussaint. Hommage aux victimes militaires et civiles des deux Guerres Mondiales.
27 novembre	Conférence « Derniers domiciles connus » de Thierry Luthers.
5 décembre	Hommage au compositeur Joseph Jongen dans le cadre du 150 ^{ème} anniversaire de sa naissance et du 70 ^{ème} anniversaire de son décès – Concert à la Maison communale en collaboration avec le Conservatoire royal de Bruxelles et l'asbl « Les Amis de Joseph Jongen ».
6 décembre	Distribution de chocolat au personnel communal.
19 décembre	Inauguration de la plaque commémorative pour le compositeur Joseph Jongen.

Gestion de la Maison des Arts d'Uccle

Gestion des lieux, organisation du calendrier, du planning nettoyage, des fiches d'intervention pour diverses réparations et travaux, des commandes de matériel, des notes de services pour diverses interventions du Service Vert et des Travaux, de la mise à disposition et rangement de matériel et achat de nouveaux équipements

Visite des lieux avec le locataire, états des lieux avant et après les occupations, gestion administrative, mise à disposition de matériel, ouverture et fermeture des locaux.

Gestion des occupations par les services communaux et les particuliers

Date	Manifestation
12/01 – 15/01	Exposition de Antonio Nardonne.
17/01	Réception « Les Engagés ».
25/01 – 29/01	Exposition Françoise Stichelmans.
5/02 – 13/03	Exposition « Invisibility Point » d'artistes ukrainiens.

15/03 – 2/04	Exposition « C'est pas demain la vieille ! » de Sandrine Alouf.
3/04 – 16/04	Exposition dans le cadre du Parcours d'artistes.
17/04 – 23/04	Exposition de Jean Descheemaker.
11/05	Réception de l'Ambassadeur du Paraguay.
12/05 – 14/05	Exposition Frédéric Sangou.
15/05 – 21/05	Exposition « Dalmatie » de l'Ecole d'Art d'Uccle.
1/06 – 4/06	Exposition de Antonio Nardonne.
5/06 – 12/06	Exposition et fête des bénévoles du service des Séniors.
15/06 - 26/06	Exposition des travaux des élèves de l'Ecole d'Art d'Uccle.
23/08	Concert d'été du service des Séniors.
29/08 – 1/10	Exposition « Voisins voisines ».
9/10	Réception des « Jeunes MR ».
26/10	Rencontres littéraires « Les libraires Bleus d'Encre ».
31/10 – 3/12	Exposition « Femme Artiste/Femme sauvage ».
7/12 – 10/12	Exposition de Antonio Nardonne.
12/12	Réunion du CRUC (Collectif de riverains d'Uccle Centre).
13/12 – 26/12	Exposition « Let's Art in Uccle » collectif d'artistes

Marché annuel de Saint-Job

Prévu le 16 septembre 2023 :

- confection du programme + plan;
- confection du projet d'affiche + affichettes;
- organisation d'animations;
- organisation des interdictions de stationnement dans le quartier;
- calcul et paiements des prix aux éleveurs;
- réunions avec les représentants d'associations présents le jour de la foire;
- réunions avec les services communaux et la police;
- organisation du travail du personnel;
- organisation d'un concours du chien le plus sympathique;
- mise à disposition de stands pour les ASBL;
- recherche d'animations de rue.

Autorisations diverses

Collectes :

- gestion des collectes sur le territoire de Bruxelles-Capitale;
- gestion des collectes autorisées par A.R.

Tombolas :

- constitutions des dossiers.

Distinctions honorifiques

- Mise à jour des dossiers des mandataires communaux en vue de l'octroi de distinctions Honorifiques.
- Enquêtes et introductions de Décorations du Travail pour le secteur privé.

Subsides

Subsides accordés aux groupements Patriotiques, qui ont transmis leurs rapports et bilans d'activités.



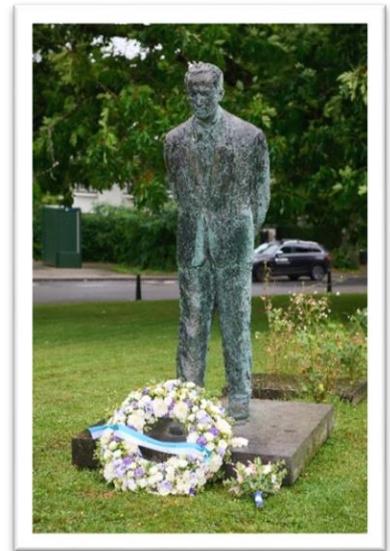
Divers

- Collecte d'informations dans les services et tenue à jour de l'agenda des Conseillers communaux.
- Etat de certains monuments communaux à signaler au Service des Travaux, pour réparation, restauration éventuelles.
- Renseignements divers axés sur les monuments, drapeaux, médailles et coupes.
- Acquisition de médailles, coupes et cadeaux officiels.
- Réunions de concertation pour les grands événements : Le Parvis fait son cinéma, Bal populaire du 20 juillet et Marché annuel.
- Achat d'écharpes de Conseillers et Echevins.
- Gestion de l'installation de forains sur le territoire communal en dehors des fêtes des associations de quartiers.
- Gestion de l'agenda des événements sur le territoire d'Uccle.
- Gestion de l'agenda de l'été 2023, collecte des informations auprès des divers services communaux et réalisation d'un agenda comprenant toutes les activités.

Kermesses

2 kermesses ont lieu sur le territoire de la commune :

- 1ère kermesse de Saint-Job : du 8/05 au 21/05;
- 2ème kermesse de Saint-Job : du 11/09 au 24/09;
- accueil des forains (en collaboration avec la Police) et coordination de l'installation des attractions;
- dossiers pour le placement des cols de cygne à VIVAQUA;
- désignation des emplacements sur les lieux de kermesse;
- paiements emplacements forains à tenir à jour.



AFFAIRES SOCIALES ET ECONOMIQUES



1. ACTION SOCIALE

A. Action Sociale

Le service social

Il est composé d'une équipe de trois assistant(es) social(es) qui se tiennent à la disposition, d'une part, de tous les Ucclois pour les aider à rechercher des solutions les plus adaptées à leurs difficultés sociales.

L'écoute, l'information, l'orientation, l'accompagnement se font aussi bien par téléphone, que lors de rendez-vous à l'administration communale et/ou aux domiciles des demandeurs.

Les problématiques et questions abordées : -énergie - éducation - emploi - chômage - pension - droits sociaux - allocations et services sociaux - vérifications des conditions d'octroi de chèques taxi+Mobitwin-logement,....

D'autre part, les assistant(es) social(es) assurent la gestion du service social du personnel en se montrant à l'écoute de tous leurs collègues (y compris retraités) en difficulté (assurance hospitalisation ; prêts ; interventions pour les classes de plein air).

Service Social

- Nombre de personnes reçues au bureau (sur RDV ou en permanence)	231
- Visites à domicile dans le cadre d'un suivi social	134
- Visites Hygiène	3 (avec marge d'erreur)
- Visites dans le cadre d'une reconnaissance d'handicap	10 (le reste par téléphone)
- Enquêtes chèque taxi	16
- Accompagnement de personnes dans le cadre de démarches à l'extérieur (CPAS, Justice de Paix, SPF...)	11
- Nombres de colis alimentaires accordés	31

Service social du personnel

- Prêts	76
- Nombre d'interventions pour les classes de plein air des membres du personnel	111

Pensions

Demandes introduites auprès du SPF des Pensions :

• Salariés	16
• Indépendants	10
• Fonctionnaires	2
• Grapa	18

Moins valides

Demandes introduites auprès du SPF Sécurité Sociale :

- Allocations A.P.A (Aide aux personnes âgées)	182
- Allocations A.I (Aide à l'intégration)	699

- **Handicontact**

Le service « handicontact » sur le principe de guichet unique a été mis en place en novembre 2013. Il a pour but d'informer et d'orienter toutes les personnes en situation de handicap et leur entourage vers les services aptes à répondre aux besoins énoncés.



Mobitwin

Ce service offert au public via l'asbl M'pact (anciennement Taxistop), a vu le jour en septembre 2014. Il s'agit d'un service de transport social qui facilite les déplacements de personnes moins mobiles à faibles revenus, grâce à des chauffeurs-accompagnateurs bénévoles. Nos 3 chauffeurs bénévoles ont effectué 78 courses et ont parcouru ainsi 1.102 km.
Personnes affiliées : 12

Services

- Repas à domicile – nombre de repas distribués	35.389
- Potages personnel en service extérieur	4.300 L
-	
- Chèques-taxis :	
• Nombre de bénéficiaires	367
• Nombre de chèques taxis distribués (payant)	4.570
• Nombre de chèques taxis distribués (gratuit – sur base du subside octroyé par la Région)	358

Objets trouvés

- Courriers	495
- Objets retrouvés et déposés au service	330
- Objets envoyés directement aux ambassades	165
- Objets restitués aux intéressés qui se sont présentés au service	284
- Objets non restitués	46

Le parcours d'accueil des primo-arrivants à Bruxelles-Capitale

L'ordonnance de la Commission communautaire commune du 11 mai 2017 relative au parcours d'accueil des primo-arrivants non européens dans la région de Bruxelles-Capitale leur impose de suivre un parcours d'accueil.

Cette obligation concerne les personnes étrangères et majeures, de moins de 65 ans, qui séjournent légalement en Belgique depuis moins de trois ans et qui sont inscrites pour la première fois avec un titre de séjour de plus de trois mois au registre des étrangers d'une commune bruxelloise.

La détection de cette obligation de suivi est réalisée par le service communal des Etrangers pour les personnes concernées vivant à Uccle.

Le service de l'Action Sociale se charge pour sa part du suivi administratif des différentes étapes de ce parcours (attestation d'inscription, attestation de fin de parcours, suspension, exemption, interruption, annulation, procédure de sommation).

En 2023, **525 dossiers** ont été **créés** par/pour la commune d'Uccle.

Les expulsions et dés-expulsions.

Conformément à la loi, la Commune a l'obligation d'entreposer les biens éventuellement abandonnés sur la voie publique lors d'une expulsion faisant suite à une décision de la justice de paix, tandis que le CPAS a la charge du suivi social des ménages concernés.

Le service communal Prêt de Matériel & Expulsions gère l'enlèvement de ces biens et leur stockage dans le dépôt de la commune.

Ce même service et celui de l'Action Sociale collaborent pour le suivi de la récupération de ces biens par leurs propriétaires.

- Nombre total d'expulsions :	41
- Nombre d'expulsions dont les biens ont été récupérés :	12

Le PAS asbl – Animation – Prévention socio-culturelle

Cette asbl communale, est spécialisée dans l'animation et la prévention socioculturelle. Elle exerce ses missions selon trois approches : individuelle, collective et communautaire.

L'asbl oriente ses actions le plus souvent vers le public des quartiers les plus fragilisés d'Uccle : le Merlo, le Melkriek et le Homborch ; Elle s'adresse à une large diversité de classes d'âges : enfants de 4 à 14 ans pour l'école de devoirs et les activités extrascolaires, les adolescents et jeunes adultes (14 à 20 ans) pour le projet « responsabilisation » et les adultes pour les cours d'alphabétisation et le sport féminin.

L'année 2023 a vu l'asbl s'engager dans la procédure d'agrément Cohésion sociale de la COCOF.

Le rapport d'activité de l'asbl est disponible sur demande.



En 2023, l'asbl a employé :

- 1 coordinatrice à temps plein ;
- 4 animateurs (2 à 3/4 temps et 2 temps plein) ;
- 2 éducateurs détachés auprès de l'asbl par « Atout Projet Asbl ».

Activités

- Cours d'alphabétisation
- Sport au féminin
- Ecole de devoirs
- Projet « Responsabilisation »
- Activités extrascolaires
- Activités sportives
- Fêtes de quartier

B. Service Emploi

Le service Emploi s'est adjoint une nouvelle collaboratrice en 4/5ème temps afin de développer ses activités : proposer des job coachings à toute personne en recherche d'un travail, en reconversion suite à un burn-out ou en réorientation professionnelle ; proposer une permanence le mardi après-midi, des ateliers, etc ...

La Maison de l'Emploi d'Uccle



La Maison de l'Emploi de Uccle rassemble opérateurs d'insertion professionnelle (ISP) actifs sur le territoire communal. Il s'agit en l'occurrence de l'antenne Actiris, de l'Agence locale pour l'Emploi d'Uccle (ALE), du service Promojob (CPAS) et du service Emploi de la Commune.

La Maison de l'Emploi, sans disposer d'un site physique, offre de manière intégrée et complémentaire des services aux chercheurs d'emplois ainsi qu'aux employeurs et développe des projets au niveau local ainsi qu'en partenariat avec d'autres communes de la Région bruxelloise, dont les communes voisines de Forest et Saint-Gilles.

Activités

Participation à 2 comités de pilotage de la Maison de l'Emploi d'Uccle (en ligne).

- Le Comité de pilotage a pour rôle d'élaborer un plan d'action annuel et d'en assurer le suivi. Il est composé d'un représentant de la Commune, du CPAS, d'Actiris et de l'ALE et de leurs responsables de service respectifs.

Projet Synergie – Les rencontres des conseillers ISP des partenaires de la Maison de l'emploi : 3 rencontres ont réuni une quinzaine de participants au centre culturel flamand Het Huys, dans le but de pouvoir mutualiser les connaissances et l'expérience dans le domaine ISP de manière à dégager des problématiques qui seraient commune au niveau local et pouvoir créer des synergies, des collaborations, qui ont du sens au bénéfice des chercheurs d'emploi.

L'objectif premier de ce groupe de travail est d'apprendre à se connaître, connaître les missions, le public cible et le rôle de chacun dans le but de travailler ensemble. Et de mettre en commun les attentes et les enjeux de chaque partenaire.

Organisation du Trajet Emploi 2023 en partenariat avec les Maisons de l'Emploi de Saint-Gilles et de Forest

A Uccle :

- Le 13 avril : séance d'information TEAM4JOB (mentorat des chercheurs d'emploi)
- Le 13 avril : séance d'information sur le Cosearching (formation des chercheurs d'emploi pour constituer des groupes d'entraide autonomes grâce à des outils d'intelligence collective) – 13 participants;
- Du 17 au 20 avril : organisation d'ateliers pour les chercheurs d'emploi à la Ferme Rose.
80 participants aux séances de jobcoaching - Ateliers Softskills – Elevator Pitch – Booster sa confiance en soi – Préparation mentale – simulation d'entretien d'embauche.

Par ailleurs, un tiers des participants des événements « emploi » à Forest et Saint-Gilles étaient Ucclois.

- A Forest : Atelier Femmes : Gagner en confiance et mieux affronter les défis de femme/ Apprendre à se mettre en valeur et exprimer le meilleur de soi/ Booster sa confiance, son CV et sa présentation/ Mieux se positionner sur les réseaux sociaux - Trajet emploi jeunes 18-29 – Let's meet !/ Entreprendre au féminin/ Atelier « Entreprendre, même pas peur ! » par JobYourself/ Create Your Job : rencontre des organismes accompagnant les porteurs d'un projet indépendant.
- A Saint-Gilles ont été organisés Festival des métiers du service public – Au centre du Je(u) : techniques théâtrales : (re)valorisation de son parcours professionnel, de ses savoir-être et savoir-faire par le biais d'outils théâtraux (jeux de rôles, prise de parole en public, simulations d'entretiens, etc.) ;

Événement co-organisé entre les 3 maisons de l'emploi :

- Win Win Day : un Jobday revisité. Utilisant les outils de l'intelligence collective et basé sur des défis à relever entre chercheur(euse)s d'emploi, entreprises et spécialistes de l'insertion socioprofessionnelle sans distinction de leur rôle respectif, le Win Win Day offre une chance unique aux chercheur(euse)s d'emploi de valoriser leurs compétences et leur personnalité dans un cadre qui les met sur pied d'égalité avec les autres participant(e)s. 70 participants dont 42 chercheurs d'emploi, les organismes de mentorat, des conseillers iSP (l'asbl info-Sourds, la cellule anti-discrimination d'Actiris) et neuf entreprises telles que : Ago Intérim, Oxfam, Travaillerpour (emplois au fédéral) , l'ONE, la police de Bruxelles Sud, les ressources humaines de Saint-Gilles et Forest, , la commune d'Uccle, le SPF Affaires étrangères.

NewStart 1180 a permis à 15 chercheur(se)s d'emploi ucclois de suivre un coaching intensif d'un mois pour mener à bien leur projet professionnel indépendant – le groupe a été coaché par Groupe One.

Séance d'information Be My Coach par Lead Belgium : programme de reverse-mentoring (mentors jeunes – mentors âgés) pour les chercheurs d'emploi – 7 participants.

Accompagnement de chercheurs d'emploi (jobcoaching) : 87 chercheurs d'emploi ont été coachés individuellement, en partie en entretien téléphonique, pour améliorer leur CV, lettre de motivation et leur fournir toute information utile pour optimiser leur recherche d'emploi.

Co-organisation avec le service de la Jeunesse d'un **module d'accompagnement Youthstart** du 28 novembre au 8 décembre (6 participants) et participation au Jury.

Participation au projet pilote thématique d'Actiris « Diginôme », un projet de "mentorat numérique" pour chercheurs d'emploi en partenariat avec les maisons de l'emploi de Bruxelles Ville, Etterbeek, Saint-Gilles, Molenbeek-Saint-Jean. Ce projet a été opérationnalisé en 2022 et a été prolongé jusqu'en juin 2023.

Projets en chantier

- Préparation d'une prochaine édition de Women on the Move, un coaching d'un mois à l'intention des femmes de plus de 40 ans ayant interrompu leur carrière professionnelle.
- Préparation d'une permanence conjointe avec les missions locales de Forest et de Saint-Gilles
- Participation au processus de co-création de projets thématiques régionaux financés par Actiris :

- IA-NAVIGATE : exploration de l'IA au service des chercheurs d'emploi et conseillers ISP et des nouveaux métiers digitaux ;
- Mobilité inter régionale : comment encourager les chercheurs d'emploi à postuler hors frontières de la région bruxelloise ;
- Trajet Emploi 2024

EPN

L'Espace public numérique (EPN) est une salle informatique équipée, avec son personnel d'encadrement, mise à disposition du public par la Commune. Il est situé 1011 chaussée d'Alseberg.

L'objectif de ce service communal est de favoriser l'accès et l'appropriation de tous les citoyens aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, contribuant ainsi à la réduire la « fracture numérique » au sein de la population.

L'EPN en quelques chiffres :

- NB total d'inscriptions	1374
- NB d'inscriptions en 2023	289
- NB total d'Ucclois	1.099
- NB d'Ucclois en 2023	235
- NB de formations en 2023	32
- Nb d'heures de formations en 2023	316h
- NB de présences formations 2023	206

Nouveautés :

Le coordinateur de l'EPN s'est déplacé à 11 reprises en 2023 au Melkriek (PCS) de 13h30 à 16h30 afin de répondre aux questions posées des habitants du quartier en manque de connaissances. L'action est reconduite en 2024.

C. Evènements et actions à caractère social

Homborch en Fête

9ème édition de la fête de quartier du Homborch, organisée en mai en collaboration avec le service de la Jeunesse et l'asbl Le Pas.

D. Hygiène

La gestion administrative des arrêtés d'insalubrité et ou d'inhabitabilité a été reprise par le service juridique. Le service a continué par contre à répondre aux questions des citoyens (locataires et propriétaires) sur la problématique de l'hygiène et de l'insalubrité. De multiples dossiers ont fait l'objet d'un suivi social avec les assistant(e)s sociaux(ales) du service.

E. Tutelle CPAS

Le service de la Tutelle exerce son devoir de surveillance dans le cadre de la loi organique des CPAS du 8 juillet 1976 et principalement en vertu de son article 111 prévoyant la transmission à la commune, par le CPAS, de toutes décisions à l'exception des décisions d'aide individuelle et de récupération.

L'activité journalière a consisté en la réception et au contrôle de 129 délibérations prises par le Conseil de l'action sociale du CPAS et de leur présentation au Collège dont celles concernant le budget et les modifications budgétaires pour l'exercice 2023 ainsi que le compte de l'exercice précédent.

Les tâches secondaires procèdent de la réception des dépêches de la tutelle du Gouverneur et de la présence comme observateur aux séances du Comité de concertation (5 en 2023) entre la délégation du CPAS. et la délégation de l'Administration communale qui se sont déroulées au cours de l'année 2023.

F. Cohésion sociale

La coordination locale de cohésion sociale est chargée d'assurer la coordination des activités des opérateurs agréés de cohésion sociale actifs sur le territoire de la commune, de les accompagner au niveau administratif, de leur apporter un soutien dans l'épanouissement de leur action sur le territoire local et de les évaluer, conformément à l'arrêté du 20 juin 2019 portant exécution du Décret du 30 novembre 2018 relatif à la cohésion sociale. Elle est également chargée d'accueillir, d'orienter et d'informer d'autres opérateurs qui développent des activités en lien avec les objectifs de la Cohésion sociale.

La cellule Cohésion sociale d'Uccle a pu répondre aux exigences administratives de la CoCoF et initier plusieurs projets au niveau communal en 2023.

La particularité de cette cellule à la commune d'Uccle est d'être rattachée à la « vie associative ». Aux missions de la coordination, se rajoutent ainsi l'actualisation du répertoire des associations uccloises, leur mise en contact et en réseau et l'organisation d'actions qui favorisent ce rapprochement, la diffusion d'informations actualisées des activités offertes sur la commune.

Intégrée dans le service de l'Action Sociale, la coordination locale de cohésion sociale et vie associative tend également à informer sur et à instaurer des jonctions entre différents services proposés à la population (EPN, A.S., repas à domicile, maisons de quartiers) en collaboration avec d'autres services communaux (Culture, Jeunesse, Seniors, Participation Citoyenne, etc.).

Volet CoCoF

Validés et signés au niveau local (Collège et Conseil) et régional (Secrétaire d'Etat chargée de la Cohésion sociale) :

- Pacte local,
- Convention de la coordination locale,
- ROI de la Concertation locale.

Mise en place de la Concertation locale de cohésion sociale et tenue de 2 Concertations en 2023 (le 24 mars 2023 et le 30 juin 2023) :

- La Concertation compte 4 membres avec voix délibérative et 10 membres avec voix consultative, ainsi que 4 membres invités,
- Désignation des représentants de la Concertation auprès du Conseil Consultatif Bruxellois Francophone de l'Aide aux Personnes et de la Santé, section Cohésion Sociale,
- Suite aux recommandations de la Concertation locale, d'autres quartiers ucclois ont été rajoutés à la liste des quartiers prioritaires établie dans le diagnostic local, à savoir : la montagne de Saint-Job, la Chaussée d'Alseberg et le quartier du Chat.

3 opérateurs ucclois ont introduit une demande d'agrément CoCof (2024-2028) dans deux priorités (Accompagnement à la scolarité et à la citoyenneté des enfants et des jeunes, Alphabétisation et cours de français pour adultes).

2 associations ont introduit leur candidature pour l'appel à projets Impulsion CoCoF (Le CCU et La Ferme Rose).

Organisation d'une demi-journée d'information autour de la P1 en partenariat avec le CrédASC (le 23 mars 2023).

Organisation d'une demi-journée d'information autour de l'appel à projets Impulsion en partenariat avec les services de la COCOF (le 6 octobre 2023).

Participations aux différentes réunions régionales :

- Chambre des coordinations
- Rapport annuel du secteur de la Cohésion sociale CRACS-CBAI

Volet communal

Représentativité au sein des instances locales :

- Réunions de la Coordination sociale du CPAS et groupes de travail Jeunesse et Culture,
- Comité d'orientation du CCU dans le cadre de la demande d'agrément Centre culturel,
- Commission Communale de l'Accueil
- Plateforme Neerstalle qui rassemble les opérateurs sociaux ucclois et forestois de la zone Neerstalle,

Projets et événements de l'année 2023 :

- Dans le cadre de la collaboration avec la coordination sociale du CPAS, deux événements ont été organisés :
Journée Entr'Assoc le 10/02/2023 qui a rassemblé plus de 70 travailleurs sociaux issus de 41 associations et services ucclois, représentant 10 secteurs différents.
- Organisation d'une journée portes ouvertes de l'EPN le 16/03/2023 qui a permis de faire connaître l'Espace public numérique et de mettre en place :
 - un stage pendant les vacances scolaires pour les jeunes du Melkriek accompagnés par les éducateurs de rue, en partenariat avec l'Asbl Arts et Publics.
 - une projet de collaboration avec la société de logements sociaux BinHôme et le PCS Melkriek pour mettre en place des permanences informatiques dans le quartier.
 - de cours d'informatique pour un groupe d'apprenants Alpha de l'Asbl Le PAS.
- Organisation d'une matinée Rézone en collaboration avec le service Prévention (le 21 mars 2023).
- Organisation de la fête de quartier Homborch en fête 2023 (le 28 mai 2023).
- Mise en place du projet Bibliothèque vivante (en partenariat avec la Concertation Asbl et le CCU) et organisation d'un événement d'une journée au CCU le 14 octobre 2023 auquel ont pris part :
 - ✓ 5 livres vivants,
 - ✓ 29 lectures ont été faites,
 - ✓ 49 lecteurs y ont participé,
 - ✓ 12 enfants ont bénéficié de la garderie avec encadrement et activités.
- Parcours Entr'Assoc le 10/11/2023 lors duquel 57 travailleurs sociaux ucclois ont visité les locaux de 21 structures et services uccloises.
- Mise en place du projet de transformation progressive des Centres récréatifs pour seniors en maisons de quartiers et engagement au mois d'octobre 2023 d'un animateur pour la maison de quartier du Homborch.
- Un subside exceptionnel de 800 euros a été accordé au PCS Melkriek pour l'organisation d'une fête de quartier.
- Un financement de 1000 euros a été accordé au PCS Merlo dans le cadre de la fête de quartier.

Un projet de collaboration avec la coordination sociale du CPAS a également vu le jour dans un souci de complémentarité, de cohérence et mutualisation des ressources entre CPAS et commune.

2. ECONOMIE ET COMMERCE - HORECA

Le Service de l'Economie et du Commerce – HORECA est en charge du soutien et de commerces et aux horecas installés sur le territoire de la commune. Il est un point de contact où les indépendants ou petites entreprises sont conseillés dans leurs démarches administratives. Il joue un rôle d'interface entre les commerçants et l'Administration communale.

Ce service assure également la gestion des marchés hebdomadaires (Saint-Job et Homère Goossens).

Il s'assure de la conformité des établissements HORECA (dossiers administratifs) et leur délivre des autorisations d'occupation de l'espace public (terrasses).

Chèques commerces

Depuis 2020, le service Economie et Commerce-HORECA a émis des chèques commerces locaux afin de stimuler la consommation locale. En 2023, cette monnaie locale a été distribuée par la Commune aux citoyens uclois via les primes de naissance, primes vélo, primes d'encouragement et divers concours.

Les entreprises et les citoyens soucieux de soutenir le tissu économique local peuvent également acheter ces chèques dont **la valeur faciale est de 10 €**.

Quelques chiffres :

- 118 commerces acceptent les chèques commerces (liste actualisée disponible sur le site)
- 27.375 chèques ont été distribués depuis le début de l'action
- 16.600 ont été utilisés depuis le début de l'opération

Associations de commerçants et artisans uclois

Le Service soutient les associations de commerçants pour les différentes initiatives qu'elles prennent afin de promouvoir les centres commerciaux et est amené à organiser des événements en lien avec l'activité commerciale ucloise.

A diverses reprises le service de l'Economie et du Commerce-HORECA a rencontré des représentants d'associations de commerçants. Lors des contacts tant avec les commerçants et les associations de commerçants, nous abordons des sujets tels que le développement commercial du quartier, les projets d'animations et de soutien, les problèmes de mobilité, de stationnement et de propreté. Nous évoquons les programmes de soutien au commerce local. Si des travaux sont envisagés dans les quartiers commerçants, nous expliquons les phases de chantier et les possibilités d'accompagnement ou de soutien.

Le service travaille en étroite collaboration avec hub.brussels pour apporter un soutien aux associations de commerçants. À plusieurs reprises au cours de l'année, le service rencontre les représentants de hub.brussels afin de faciliter la communication entre ces derniers et les associations. En 2023, plusieurs projets ont été réalisés en partenariat, parmi lesquels le recensement des locaux vacants, la création d'une nouvelle association de commerçants au Vert Chasseur, ainsi que diverses initiatives de soutien.

Subsides

7 associations de commerçants uclois ont bénéficié d'un subside annuel d'encouragement pour un montant global de 9.950 €.

Ce subside a permis aux associations de concrétiser des projets de décorations et d'animations dans leurs quartiers.

2 associations de commerçants uclois ont bénéficié d'un subside exceptionnel pour des projets ponctuels pour un montant global de 2.000 €.

Prime chantier

En 2021, le Conseil communal a approuvé, sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins, l'attribution d'une prime de soutien de 750 € pour les commerces locaux dans le cadre de travaux publics de niveau 2 (un chantier impliquant plusieurs impétrants et pour lequel les tâches des différents impétrants sont coordonnées).

→ 13 primes ont été octroyées en 2023

Fermeture hebdomadaire

Comme les années antérieures, le Collège a accordé des dérogations pour les commerçants uclois soumis au repos hebdomadaire pour un nombre total de 14 jours.

Marchés publics

- Un marché public hebdomadaire se tient chaque lundi de 8 à 13 heures sur la place de Saint-Job.
- Le marché de produits artisanaux se tient chaque dimanche de 8 à 15 heures sur la place Homère Goossens.
 - Le montant des droits de place perçus pour l'année 2023 s'est élevé à 46.957 €.

Concours des vitrines de Noël

La sixième édition des Lauréats des Vitrines de Noël des commerces et restaurants uclois a eu lieu cette année.

Cet événement a pour but de mettre en avant les efforts fournis par nos commerçants et restaurateurs quant à la décoration de leur (s) vitrine(s) durant la période des fêtes.

Les 4 lauréats 2023 sont :

- Public : A Vos Souhais (Rue Jean-Baptiste Labarre 1)
- Tradition : Moments Subtils (Rue Edith Cavell 12)
- Créativité : Optica (Chaussée d'Alseberg 658)
- Illumination : Julien Hazard Affineur (Rue Vanderkindere 137)



ASBL Promotion du Commerce et de l'Économie ucloise

L'ASBL met en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'assurer :

- La promotion de l'économie et du commerce d'Uccle
- La préparation et l'exécution d'actions visant cette promotion
- Le soutien à des actions de promotion du commerce organisées par les associations de commerçants

Diverses initiatives mises en place par l'ASBL :

- Décorations et animations des quartiers commerçants
- Distribution de Cabas « je fais mes courses à Uccle »
- Campagne promotionnelle invitant les citoyens à se rendre sur les marchés uclois
- Redynamisation du projet : « Labels uclois » dont la cérémonie aura lieu en avril 2024

Prime d'encouragement à l'ouverture d'un commerce à Uccle

Le règlement relatif aux primes d'encouragement à l'ouverture d'un commerce à Uccle a fait peau neuve. Depuis le 1er juin 2023, tout nouveau commerçant qui s'installe dans une cellule commerciale inoccupée ou qui ouvre un commerce considéré comme durable peut bénéficier d'une prime.

→ 20 primes d'encouragement ont été octroyées depuis le début de l'action (lancée en 2022).

Mini-entreprises

Les étudiants des écoles secondaires ucloises soutenues par l'ASBL Les Jeunes Entreprises ont fait leur retour dans la salle du Conseil Communal les mercredis 18 et 25 janvier 2023 afin de présenter leurs projets de mini-entreprises.

Grace au programme « Mini-Entreprise » des groupes de jeunes de 5ème, 6ème et 7ème secondaires ont la possibilité d'approcher le monde de l'entreprise et de concrétiser leurs projets en se lançant dans la création et la gestion d'une entreprise de petite taille en quelques mois durant l'année scolaire.

Les mini-entrepreneurs développent des compétences en occupant des postes clés dans les départements ressources humaines, financier, technique, commercial, ...

Apéro du Bourdon

L'apéro du Bourdon a repris ses activités tous les vendredis du 20 avril au 15 septembre 2023 inclus, de 13h00 à 20h30.

C'est l'endroit idéal pour profiter d'un petit moment de détente avant le week-end. On y prend un petit verre et on y déguste quelques spécialités thaïlandaises et grillades portugaises proposées par les food trucks. Le tout dans un cadre verdoyant et dans une ambiance musicale. Des tables, chaises et mange-debout sont mis à disposition.

HORECA

Le 1^{er} septembre 2023, le règlement relatif à l'exploitation d'un établissement Horeca sur le territoire de la Commune d'Uccle est entré en vigueur.

En 2023, la commune d'Uccle compte 255 établissements HORECA (restaurants, cafés, bar, snack, ...).

La Commune a offert la possibilité aux établissements HORECA de privatiser un emplacement de stationnement pour la création ou l'extension d'une terrasse, et ce pour la période allant du 1^{er} avril au 31 octobre 2023.

→ 43 établissements ont pu bénéficier d'une extension de terrasse.

Brocantes

La commune a soutenu les associations de commerçants dans l'organisation des brocantes et des braderies.

- Brocante Vivier d'Oie 23-04-23
- Brocante Saint-Job 23-04-23
- Brocante du Bourdon 07-05-23
- Brocante Etoile-Coghen 21-05-23
- Brocante Vanderkindere 21-05-23
- Brocante Uccle centre 04-06-23
- Brocante Bascule 25-06-23
- Brocante Quartier des Artisans 25-06-23
- Brocante Cavell 25-06-23
- Brocante Fort-Jaco 27-08-23
- Brocante Saint-Job 21-07-23

3. PRÉVENTION

A. Introduction

Présentation du service

Créé en 2006, le Service Prévention de la commune d'Uccle met en œuvre les stratégies de prévention et de sécurité au niveau local afin de contribuer au sentiment de sécurité et la qualité de vie au sein de la commune. Ces stratégies sont cadrées par une série de plans, tant au niveau fédéral que régional.

Le Service Prévention de la commune d'Uccle axe son intervention autour de trois axes :

- la présence de ses agents (gardiens de la paix et éducateurs de rue) dans l'espace public ;
- la résilience communautaire et individuelle ;
- la coopération et la complémentarité entre les acteurs de prévention et de sécurité dans la prévention des délits et des sources objectives et subjectives d'insécurité.

Le Service Prévention œuvre pour tous les habitants de la Commune, ainsi que ses visiteurs et utilisateurs des infrastructures publiques, comme les écoles. Plus particulièrement, le Service Prévention intervient dans l'espace public et auprès des personnes les plus vulnérables.

Le service Prévention est composé de 6 pôles :

- la coordination ;
- la prévention vol ;
- les gardiens de la paix ;
- le conseil et accompagnement scolaire ;
- la médiation sociale ;
- les éducateurs de rue.

Sources de financement du Service

Dépenses		Recettes	
Frais de fonctionnement (en ce compris les investissements)	72.701,03	PSSP ¹	167.388,53 €
		Financement Complémentaire ²	103.200,00 €
Dont : chèques ALE et indemnités de déplacement (rémunération des Surveillants habilités)	25.314,00 €		
Coûts salariaux	1.650.913,94 €	Dispositif Constitutionnel 346 ³	11.412,36 €
		pASC ⁴	193.585,00 €
		PbPP ⁵	784.194,00 €

Organigramme du service Prévention

Responsable administratif : Margaux Carron

Responsable politique : François Lambert-Limbosch

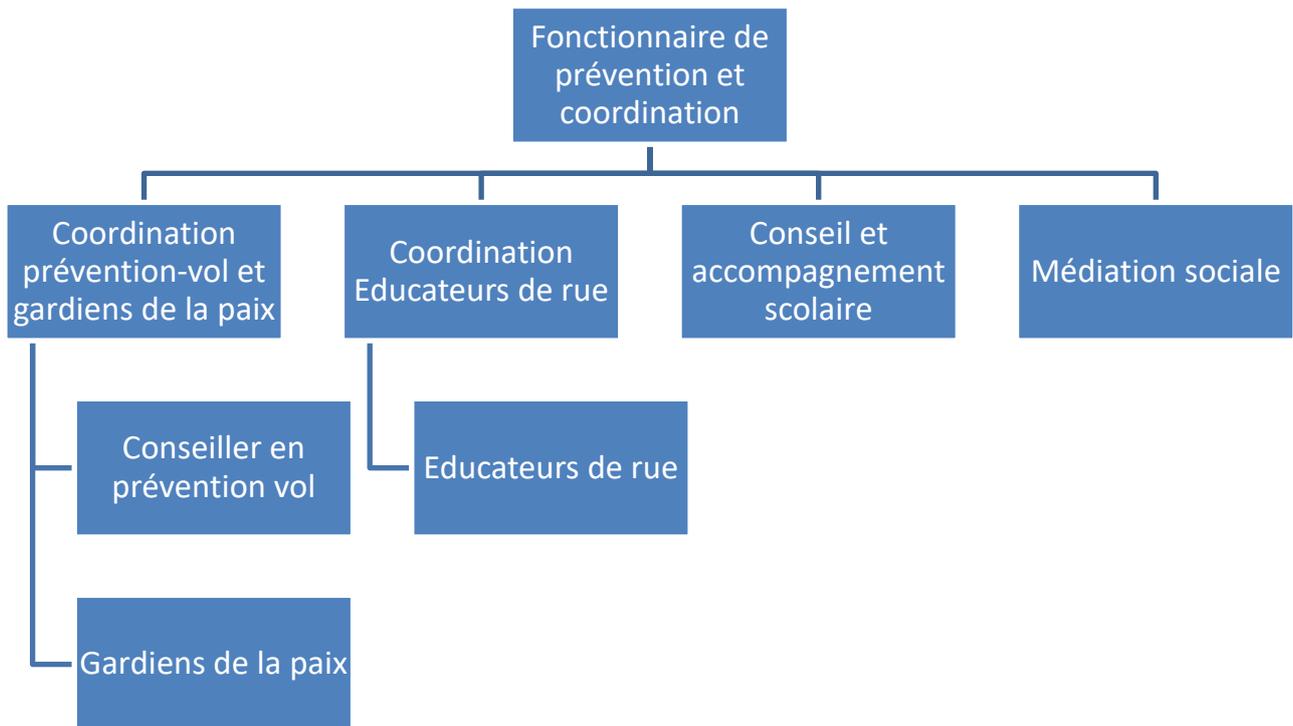
¹ PSSP : Plans stratégiques de Sécurité et de Prévention (subside du SPF intérieur)

² Financement Complémentaire : supplément au PSSP

³ Dispositif Constitutionnel 346 : également un supplément au PSSP

⁴ pASC : plan d'Accrochage Scolaire communal (subside de la Région de Bruxelles Capitale)

⁵ Pbpp : Plan bruxellois de Prévention et de Proximité (subside de la Région de Bruxelles Capitale)



B. Garantir l'accès à un espace public et à des quartiers qui favorisent le contact social positif, le sentiment de sécurité et de bon vivre

Le Service Prévention mène des actions variées afin de garantir l'accès à un espace public et à des quartiers qui favorisent le contact social positif, le sentiment de sécurité et de bien vivre.

Il assure une **présence visible et rassurante dans les espaces publics uclois**. Cette présence est une des missions principales des gardiens de la paix. Ils constatent les dégradations, dépôts clandestins, chaussées ou panneaux de circulation, endommagés, végétation problématique, traces de consommation de stupéfiants et d'alcool. Ils sensibilisent en permanence les citoyens aux comportements civiques et au respect du Règlement général de police. Enfin, ils sont à l'écoute des personnes qu'ils rencontrent, et peuvent faire le relai avec des intervenants d'urgences si nécessaire. 5458 constats ont été faits par les gardiens de la paix en 2023, dont 1998 interactions citoyennes. Par ailleurs, cette présence en rue est également du ressort, dans une plus faible mesure, des éducateurs de rue.

Le Service Prévention assure également une **présence renforcée dans les lieux prioritaires**. Le local des éducateurs de rue au Homborch et l'Antenne de Prévention du Melkriek contribuent à cette présence renforcée dans les deux quartiers prioritaires du Service. Le Service maintient une offre constante dans ces deux lieux : permanences, activités pour les 8 à 25 ans, remédiation scolaire. En 2023, le Service a renforcé son offre d'accroche dans les quartiers en mettant en place des activités pendant tous les congés scolaires et en augmentant son temps de présence sur site. Ceci a été possible grâce à l'engagement de deux éducateurs de rue de plus en 2023. Cette équipe est désormais constituée de 4 éducateurs de rue et 1 coordinateur.

Le Service Prévention a également renforcé sa présence à la place Danco, notamment via le projet Playcation mis en place en collaboration avec le Service Culture et le Service Jeunesse. Ce projet a permis de valoriser la place Danco via une activité peinture et un parcours vélo durant l'été 2023.

Le Service Prévention incite également les usagers des espaces publics à **adopter les bons gestes communautaires et civiques, et à adopter une conduite adaptée sur la route**. Les gardiens de la paix ont sensibilisé quotidiennement et déployé plusieurs campagnes de sensibilisation en 2023 : vis-à-vis du stationnement illégal et sur les places « Personne à Mobilité Réduite », de la sécurité routière, de la sécurisation du vélo, à la tenue des chiens en laisse, à la propreté (déjections canines, mégots). Plus précisément, le Service a participé à 5 actions de sensibilisation autour de la sécurité routière, et a sensibilisé à 718 occasions des propriétaires de chiens à la tenue de leurs chiens en laisse et à la propreté.

Les gardiens de la paix accompagnent plusieurs écoles à vélo et à pied afin d'assurer la sécurité des enfants et de sensibiliser au respect du code de la route. 136 accompagnements ont été effectués en 2023, représentant environ 400 heures de rangs et sorties vélos. 7 écoles primaires ont bénéficié d'entraînement au brevet cycliste encadré par les gardiens de la paix et l'asbl Pro Vélo.

C. Soutenir le développement d'une communauté résiliente et d'individus autonomes

Afin de soutenir le développement d'une communauté résiliente et d'individus autonomes, le Service prévention travaille selon plusieurs axes : le travail communautaire, l'accompagnement à la scolarité et la prévention au décrochage scolaire, la résolution de conflit au travers de la médiation, et la réponse aux demandes de première ligne en particulier pour les personnes présentant des facteurs de vulnérabilité.

Plus particulièrement, les conseillères en accompagnement scolaire ont accompagné 200 familles pour des questions liées à la scolarité et au décrochage scolaire. Le Service a continué à soutenir la transition de l'école primaire au secondaire, moment crucial en terme d'accrochage scolaire, avec nos deux offres de remédiation. Celle pour les 5^e primaires, qui s'est terminée en juin 2023. Et celle pour les 1^{ère} secondaires qui a eu lieu pendant les congés de détente, de printemps et d'automne 2023. Afin de palier la non reconduction de la chargée de remédiation pour l'offre primaire, nous avons conclu une convention avec l'asbl Schola ULB dans le but d'offrir un soutien à la préparation au CEB pour l'année scolaire 2023-2024.

Le Service Prévention a continué son travail auprès des personnes les plus vulnérables en rue. L'équipe composée de gardiens de la paix et d'éducateurs de rue effectue des maraudes deux fois par semaine afin d'entrer en contact avec les personnes vulnérables en rue, créer un lien de confiance et les diriger au mieux vers des services d'accompagnement. L'équipe a été à la rencontre de 90 personnes en 2023 ; 37 personnes ont été ou sont accompagnées par le service. Le Service a sensibilisé à la problématique du sans-abrisme autour de l'action Solidarity Bag, impliquant 8 écoles, deux de plus qu'en 2022. 612 sacs ont été distribués aux personnes en situation de précarité pendant les fêtes de fin d'année.

La médiatrice sociale a suivi 114 dossiers de médiation, dont 73% ont pu aboutir à une résolution du conflit en question.

D. Contribuer à la prévention de l'apparition de délits et de sources d'insécurité objectives et subjectives

Le Service Prévention a contribué à la sécurité des événements communaux et des parcs en assurant une présence via les gardiens de la paix à 24 événements communaux, aux marchés place Saint-Job et parvis Saint-Pierre, et en assurant l'ouverture et fermeture quotidienne de 7 parcs et espaces verts uclois.

Le Service Prévention contribue à la sécurité autour des écoles en assurant la traversée des élèves lors des rentrées des classes. Les surveillants habilités (gardiens de la paix et travailleurs ALE) ont sécurisé 15 écoles en 2023.

2 857 constats des gardiens de la paix ont été relayés vers les services compétents (voirie, service vert, transit, police) afin de maintenir un espace public propre et sécurisé.

Le Service Prévention contribue également à la prévention du cambriolage via la prime à la sécurisation, qui a permis à 28 ménages uclois d'améliorer la sécurité de leur habitation. Le Service a également mis en place une nouvelle prime cadenas afin de diminuer le risque de vol des vélos, qui a été lancée début 2024.

Le Service Prévention a mis en place une rencontre citoyenne-police-prévention au sein du quartier du Melkriek, pour travailler avec les habitants sur le sentiment de sécurité au sein de leurs espaces de vies.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE FONCIERE



1. ENVIRONNEMENT

Les principales missions du service sont la promotion de l'environnement et du développement durable, ainsi que la délivrance des permis d'environnement. Les cinq publics-cibles et interlocuteurs sont :

- la population et le monde associatif qui en est issu
- les entreprises actives sur la Commune
- l'administration
- les mandataires communaux
- les autres administrations

Le service de l'Environnement travaille en pleine collaboration et transversalité avec tous les services communaux, ce qui est essentiel pour atteindre ses objectifs. Il assume le secrétariat et une part importante des tâches de la « Coordination Eau » interservices.

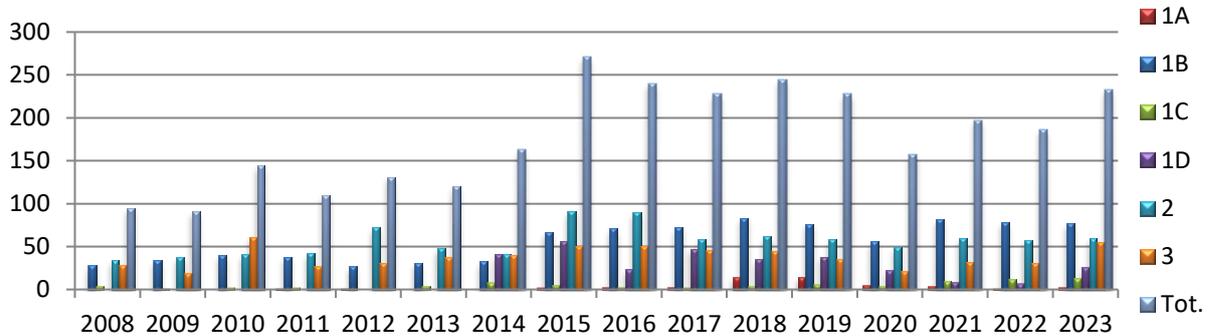
Les tendances de l'année

L'année 2023 a vu :

- la poursuite de l'élaboration du Programme d'Action Climat bénéficiant d'un subside de Bruxelles Environnement avec notamment la phase rédactionnelle en transversalité avec les services, départements et échevinats concernés et l'approbation du volet « territoire » par le Conseil communal en octobre
- la poursuite de la Coordination Eau interservices (Urbanisme, Voirie-Travaux, Environnement, Vert et Régie Foncière/Propriétés Communales)
- la poursuite par la Coordination Eau de plusieurs projets de grande ampleur, d'actions ponctuelles en matière de lutte contre les inondations et les sécheresses, de valorisation des maillages Bleu et Pluie, et de gestion transversale de lutte contre les rejets d'eaux usées : étude du réaménagement des chemins et de la gestion de l'eau du parc de Wolvendael, du square des Héros par la Région, du dépôt de la demande de PU pour l'Ukkelbeek dans le parc de Wolvendael, pour la végétalisation du Linkebeek rue de Percke ainsi que la désignation d'entreprise, la résilience de l'Ukkelbeek dans sa section aval, etc.
- le suivi de l'application du Règlement communal d'Urbanisme dans la gestion des eaux pluviales dans les permis d'urbanisme, de manière volontaire dans les projets communaux d'aménagement de l'espace public, ainsi que dans la gestion des demandes de maintien de système individuel de gestion des eaux usées
- le démarrage du chantier de rénovation de la conduite d'eau de la rue Rouge, du chantier du vallon du Gaesbeek, le suivi de la gestion des eaux claires dans le Crabbegat et la poursuite du suivi de l'aménagement des abords du CAU
- la poursuite des études subsidiées par Bruxelles Environnement concernant la connexion du Geleytsbeek entre le parc Fond'Roy et le Kauwberg, et la mise à ciel ouvert de l'Ukkelbeek dans le parc de Wolvendael
- la poursuite de l'étude pour le réaménagement de la chaussée de Saint-Job entre le carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos et le clos Monique Rifflet, de l'étude liée au subside quick-wins pour l'école du Homborch et de l'étude pour la phase 2 du réaménagement de l'ancien étang de pêche
- le démarrage de différents marchés publics et projets en matière de gestion des eaux dont un chantier dans le Marais de Broek et dans le parc Brugmann
- la poursuite du projet de réaménagement « Jardin Hirsch » : passation d'un marché pour le raccordement des avaloirs et démarrage du chantier (plantation de fruitiers, raccordement des avaloirs, remise à ciel ouvert d'un tronçon du Linkebeek, création de parcelles potagères)
- le suivi d'un projet interdisciplinaire par des étudiants du master en sciences et gestion de l'environnement de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) pour la réalisation d'une étude cartographique sur les îlots de fraîcheur sur le territoire dans le cadre du PAC
- le lancement de plusieurs projets d'îlots de fraîcheur sur le territoire communal, en concertation avec le Service de la Voirie et le Service Vert (av. de l'Aulne, rue Vanderkindere et rue Steenvelt)
- le maintien de la collaboration transversale avec la Centrale des Marchés et ponctuellement avec d'autres services
- le renforcement du soutien aux projets citoyens durables, dont les composts collectifs
- la poursuite du traitement des pollutions découvertes ou occasionnées sur les propriétés de la Commune
- la poursuite du conseil aux citoyens en matière de primes à la rénovation régionales et de primes environnementales communales
- la poursuite du conseil aux citoyens concernant différentes thématiques environnementales (compostage, végétalisation, potagers...)

- la poursuite de la mission d'étude historique du cimetière du Dieweg selon les directives de la CRMS
- l'organisation ou la co-organisation d'évènements impliquant le service, dont :
 - les activités du Dimanche sans voitures
 - des ateliers sur le zéro déchet et le compostage
 - de la 3^{ème} édition de la balade en vélo

A. Permis d'environnement



- Nombre de dossiers traités (analyse, dialogue avec les demandeurs et riverains, visites...) ± 230
- Présence en commission de concertation 25
- Séances d'information - de formation (Bruxelles Environnement) 7
- Visite – rendez-vous – réunion au sujet des PE ± 110
- Demande d'avis du service Environnement dans le cadre de demande de PU ± 80
- Recours contre un PV auprès du Collège de l'Environnement 4
- Recours auprès du Gouvernement 0
- PV dressés dans le cadre de l'Ordonnance Permis d'Environnement 3
- Lettres toutes-boîtes :
 - Pigeons 7
 - Bruit 4
 - Frelons asiatiques 6
- Réunion avec BE pour la mise en place de Mypermit : 5
- Participation aux réunions de projet chez URBAN 10

B. Programme d'Action Climat (PAC), Agenda 21 Local (A21L), Développement durable et transition

Coordination & Suivi

- Suivi d'un projet interdisciplinaire par des étudiants du master en sciences et gestion de l'environnement de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) : Étude cartographique sur les îlots de fraîcheur sur le territoire dans le cadre du PAC (fin en mai 2023 et présentation des résultats au Collège)
- Poursuite de l'élaboration du Programme d'Action Climat bénéficiant d'un subside de Bruxelles Environnement (150.000 €, avenant de la convention pour étendre le subside jusqu'à juin 2023), divisé en deux volets « territoire » et « administration »
 - Réécriture des fiches issues de l'Assemblée Citoyenne pour le Climat (ACC) suite à la consultation des responsables de département et des bilatérales avec les échevins
 - Écriture de fiches en complément des propositions de l'ACC (agriculture urbaine, zéro déchet, lutte contre les inondations, énergie et sensibilisation) pour le volet « territoire », en concertation avec les services et les échevins porteurs des actions
 - Présentation des fiches issues de l'ACC et des fiches complémentaires au CODIR pour approbation
 - Organisation d'une séance de restitution aux membres de l'ACC pour présenter leurs propositions modifiées et validées par le Collège



- Approbation du volet « territoire » par le Collège et le Conseil communal en octobre
 - Écriture de fiches pour le volet « administration » en concertation avec les services et les échevinats porteurs des actions
 - Écriture de la fiche concernant le CPAS en collaboration avec la coordinatrice du PAC au CPAS
 - Travail continu avec le bureau d'études Factor-X accompagnant le processus d'élaboration du PAC : précision du périmètre des émissions de GES sur lequel sont fixés les objectifs climatiques pour le territoire et l'administration
 - Organisation de réunions individuelles avec des membres du comité de pilotage (responsable transport, responsable énergie, coordinatrice du PAC du CPAS...)
 - Organisation de réunions avec différents agents concernés par le PAC sur son élaboration (transport, énergie, logements, marchés publics, service vert)
- Coordination de la mise en œuvre du PAC bénéficiant d'un subside de Bruxelles Environnement (130.000 €) et lancement de nouvelles actions du PAC :
- Identification et priorisation des futurs aménagements de création d'îlots de fraîcheur
 - Premières discussions sur la désimpermeabilisation des cours d'écoles avec le département Facility Management et les échevins concernés, inscription de lignes budgétaires pour l'exercice 2024
 - Premières discussions avec le responsable PLAGE, le responsable de département Facility Management et les échevins concernés sur le partage d'énergie et la mise en œuvre de communautés d'énergie
 - Premières discussions sur des projets de finance durable avec le bureau d'études Factor-X et l'asbl Zinne
 - Organisation d'ateliers Fresque du Climat (sensibilisation sur les enjeux climatiques) et d'ateliers sur le compostage pour l'année 2024
 - Lancement d'un marché public de services pour l'organisation d'ateliers sur le zéro déchet de 2024 à 2027
 - Création d'une prime de soutien à la rénovation thermique des châssis (lancement en 2024)
- Participation aux réunions concernant les appels à projets destinés aux (collectifs de) citoyens de Bruxelles Environnement
- Participation aux réunions et ateliers de Bruxelles Environnement dans le cadre du Plan Climat

Poursuites des actions de l'A21L et actions liées au PAC

- Poursuite du projet subsidié par Bruxelles Environnement : Création d'un site potager au croisement Rue du Melkriek et Rue François Vervloet (montant du subside : 23.265 €) : plantation d'un verger et démarrage du réaménagement de l'espace vert
- Lancement du projet de création de parcelles potagères situées avenue Latérale
- Lancement de projets de création d'îlots de fraîcheur sur plusieurs endroits du territoire communal (av. de l'Aulne, rue Vanderkindere, rue Steenvelt)
- Organisation d'ateliers sur le zéro déchet et sur le compostage à destination du grand public
- Projets « eau » repris plus loin
- Poursuite des missions du groupe de travail transversal (Environnement, Voirie) pour la gestion des dossiers sur les eaux usées
- Suivi des projets de verdissement de l'espace public par des (collectifs) citoyens dans le cadre de l'initiative « Végétalisons nos rues ! » en collaboration avec les services Voiries, Affaires générales et Service Vert
- Suivi des primes communales durables
- Insertion de clauses environnementales, sociales et éthiques dans les cahiers des charges en collaboration avec les services concernés et la Centrale des marchés
- Mises à jour ponctuelles de la carte des ressources durables et promotion vers les collectifs citoyens pour favoriser la mise en réseau
- Suivi de l'application du Règlement communal d'Urbanisme dans la gestion des eaux pluviales dans les Permis d'urbanisme et de manière volontaire dans les projets communaux d'aménagement de l'espace public
- Analyse des primes à l'ouverture d'un commerce durable à Uccle et analyse des 6 dossiers pour la prime « développement durable » complémentaire
- Rédaction de deux dossiers de candidature à l'Appel à projet « Action Climat » de Bruxelles Environnement et obtention de deux subsides pour le projet « Couloir de fraîcheur » (200.000 €) et le projet « U-birds » (85.000€)

Communication

- Mises à jour ponctuelles de la carte interactive et d'info-fiches sur les projets pour le maillage bleu et pluie dans les 3 vallées uccloises ainsi que de la carte des ressources durables et promotion de ces outils
- Mise à disposition d'informations sur le PAC sur le site communal
- Mise en ligne d'une étude des vulnérabilités aux changements climatiques du territoire et d'une étude cartographique sur les îlots de fraîcheur sur le territoire et communication vers le public (articles dans le WM, présentation des études lors du dimanche sans voiture)
- Promotion de l'ACC régionale dans le WM
- Rédaction d'articles en lien avec le Développement durable, la transition écologique et les projets et actions de l'Echevinat de l'Environnement (Wolvendael)
- Relais d'appels à projets vers les différents publics-cibles, internes et externes, et notamment ciblés vers les citoyens - *Inspirons le quartier* - de Bruxelles Environnement
- Soutien, promotion, et mise en valeur d'actions durables menées par les Quartiers durables, groupes de citoyens ou initiatives isolées
- Analyse des projets dans le cadre du Budget participatif.

Participation citoyenne

- Rencontres, conseils et soutien actif à plusieurs initiatives citoyennes, notamment dans le cadre de l'appel à projet régional « Inspirons le quartier » et de l'initiative « végétalisons nos rues »
- Organisation d'une séance de restitution aux membres de l'ACC pour présenter leurs propositions modifiées et validées par le Collège

Transversalité entre services

- Co-organisation de la 3^{ème} édition de la ballade en vélo avec 54 participants et participation d'un « capitaine de route » pour gérer un groupe de cyclistes
- Relais d'informations, de formations et d'appels à projets auprès de différents services
- Participation à différentes réunions en lien avec des projets urbanistiques (avec l'Urbanisme, la Rénovation Urbaine, le Service Vert, ...);
- Collaboration avec la centrale des marchés pour l'insertion de critères environnementaux dans les cahiers de charges et l'analyse des offres
- Organisation de réunions individuelles avec des membres du comité de pilotage (responsable transport, responsable énergie, coordinatrice du PAC du CPAS) et de réunions avec différents agents concernés par le PAC sur son élaboration et demandes d'information (transport, énergie, logements, marchés publics, service vert, voirie)
- Organisation de réunions avec le Service de la Voirie pour la priorisation des projets d'îlots de fraîcheur sur le territoire communal

Centre administratif d'Uccle (CAU)

- Suivi du fonctionnement des noues des abords du CAU pour la gestion de l'eau pluviale

C. Energie

Actions de conscientisation du public : le Guichet Energie :

- dossiers de demande prime introduits 6
- montant total des primes 2.683€
- conseils, études et analyses des problèmes rencontrés par les citoyens en matière d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergies renouvelables :
 - visites 16
 - entretiens téléphoniques 53
 - courriels 40



D. Biodiversité

Plans de gestion des espaces verts

Cimetière du Dieweg :

- Réunion avec tous les intervenants afin de décider de la marche à suivre suite au désistement de l'entreprise de pavage
- Poursuite de l'analyse de projets d'égouttage avec un bureau d'études extérieur

Parc Brugmann :

- Poursuite de la rédaction du plan de gestion
- Désignation d'un entrepreneur pour des interventions diverses dans le parc (piste finlandaise, drainage pelouse, ...);
- Gestion de la suite du chantier de la zone humide et de la noue empierrée et d'interventions diverses

Parc de la Sauvagère :

- Participation au groupe de travail régional en charge des travaux de restauration du parc et de sa gestion des eaux

Kauwberg

- Organisation de réunion d'informations à l'attention des riverains dans le cadre d'une demande de PU par BE

Faune urbaine

- Mise sur pied d'une nouvelle édition de la campagne « Faucons pour tous » d'observation et de promotion de la présence de faucons pèlerins à l'église Saint-Job avec mise en place d'une caméra en streaming 24/7 durant la couvaison et la croissance
- Obtention d'un subside de Bruxelles Environnement pour la stérilisation des chats errants et contacts avec l'asbl « Chats Libres »
- Campagnes d'information via « toutes boîtes » concernant la présence des renards, le nourrissage des pigeons, des chats errants
- Organisation de campagnes de diffusion de toutes-boîtes, et réponse à de multiples demandes d'habitants concernant la cohabitation avec le renard
- Octroi de primes aux ménages pour l'adoption d'un animal domestique en refuge, pour un montant total de 1950 € :
 - o 27 primes octroyées
 - o 23 chats
 - o 4 chiens
- Participation et obtention du label « *Commune amie des animaux* » organisé par la Région
- Octroi d'une prime pour la stérilisation, la vaccination et l'identification des chats et des chiens domestiques pour les ménages à faibles revenus, pour un montant total de 5.875 € :
 - o 84 primes octroyées
 - o 53 chats
 - o 31 chiens
- Intégration de conditions relatives à la pose de nichoirs dans les demandes de PU
- Action de sensibilisation pour la protection des moineaux avec la distribution de nichoirs et de mangeoires dans les quartiers cibles
- Réunions, contacts, ateliers avec le collectif citoyen Vespa Hunter/groupe F dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques.

Autres

- Prise de contacts en vue de suivre la situation juridique et le processus de planification de l'aménagement et de la gestion du Kauwberg et information des acteurs concernés (Région, milieux associatifs)

E. Management environnemental

Cahiers des charges des marchés publics

- Amélioration continue du cahier des charges pour la livraison des produits d'entretien écologiques et analyse des offres.
- Introduction de clauses environnementales dans le marché des consommables sanitaires et analyse des offres
- Réflexion sur le marché de Confection et livraison d'arrangements floraux pour les manifestations communales
- Analyse des offres du marché de collecte des déchets organiques
- Réflexion interservices afin d'améliorer les différents marchés liés à l'alimentation (livraison de repas, école, achats pour les crèches et l'ICPP, etc.)
- Contribution à l'insertion de clauses durables dans le marché public du Coffee Corner

F. Bruit

- Gestion de plaintes et relais vers Bruxelles Environnement

G. Sols

Analyse des sols et des eaux souterraines – Pollutions et/ou infiltrations

- Terrains, bâtiments et voiries communaux gérés : 6 sites et 10 voiries ont été étudiés et suivis

H. Eau

Coordination Eau

- Poursuite de la Coordination Eau interservices dans le cadre des grands projets d'aménagement transversaux (Environnement, Voirie, Urbanisme, Vert, ponctuellement les Propriétés communales/ Régie Foncière, Directeurs généraux et ponctuellement d'intervenants externes). Le suivi des projets a majoritairement eu lieu via des échanges plus informels entre services concernés
- Participation à la réunion de la Plate-forme régionale de coordination des acteurs de l'eau pour la gestion des eaux à Uccle, ainsi qu'aux réunions régionales des conseillers Eau
- Amélioration continue de la carte SIG sur l'hydrologie uccloise et de la carte du Maillage bleu
- Implémentation de conditions de délivrance de permis d'urbanisme pour la gestion des eaux pluviales dans les dossiers en accord avec le RCU Eau, et suivi des conditions hydrologiques de certains gros projets de lotissements
- Suivi de l'application du Règlement communal relatif à la gestion des eaux (RCU Eau) ; conscientisation et communication en interne pour son application vers les services concernés ; information vers le grand public ; soutien aux services de l'Urbanisme et de la Voirie pour son application
- Promotion de la Brochure sur Uccle et ses ruisseaux et de la carte interactive des projets en faveur des maillages bleu et pluie, mise à jour selon les avancées des projets tels que l'étang de pêche, le carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos, le Jardin de Pluie de Saint-Job ou le bas du Kauwberg
- Poursuite du groupe de travail transversal dans le cadre de l'audit « eau pluviale- Quick Wins » pour l'école du Homborch

Eaux usées

- Conseils aux habitants et aux entreprises pour la bonne gestion de leurs eaux usées ; mise en place de solutions transitoires dans les rues non encore égouttées de la Commune ; recherches de solutions au cas par cas ; suivi des dossiers problématiques ou en infractions
- Résolution de plusieurs dossiers de rejets d'eaux usées via la mise en place de solutions alternatives
- Suivi ponctuel de la qualité des eaux du Geleytsbeek et recherches de solutions pour en améliorer la qualité
- Analyse ponctuelle d'échantillons par Brulabo en vue d'identifier des rejets d'eaux usées et de déterminer la qualité des eaux de surface
- Suivi et participation à la coordination des projets de chantiers d'égouttage dans la Commune
- Accompagnement des maîtres d'ouvrage ayant leurs projets dans des zones non égouttées

- Commandes d'inspections et d'explorations de différents tronçons pour l'identification de raccordement d'eaux usées dans des conduites d'eau claires dans la vallée du Geleytsbeek
- Participation à la réflexion sur la gestion future des réseaux d'eaux usées et d'eaux claires rue Engeland

Eaux claires

- Suivi du projet d'Atlas électronique des cours de Bruxelles Environnement
- Aide aux services communaux pour leurs projets au niveau de la gestion des eaux (PE, PU, PL, etc.) et suivi de certains chantiers privés pour les aspects hydrologiques
- Rédaction et suivi administratif de demandes de permis d'urbanisme pour les divers projets communaux, dont la végétalisation du Linkebeek, l'Ukkelbeek dans le parc de Wolvendael
- Poursuite de l'étude de mise à ciel ouvert de l'Ukkelbeek dans le parc de Wolvendael et réalisation d'inspections et de fouilles de reconnaissance en vue de son raccordement
- Participation à l'étude de rénovation des chemins du parc de Wolvendael et sur la gestion des eaux in situ
- Chantier de rénovation de la conduite d'eau claire de la rue Rouge
- Participation au suivi de chantier du Crabbegeat et de la pose de la conduite d'eau claire dans la partie carrossable
- Participation au groupe de travail régional sur le réaménagement du square des Héros en vue d'y intégrer l'eau de manière paysagère
- Recherche de solutions avec VIVAQUA pour la pose d'une conduite séparative pour l'Ukkelbeek à hauteur de la rue Zwartebeek et fouilles de reconnaissance au niveau de l'intersection entre la chaussée de Neerstalle et la rue Zwartebeek
- Poursuite de l'étude de reconnexion du Geleytsbeek entre le parc Fond'Roy et le bas du Kauwberg
- Curage d'une section importante du Geleytsbeek à hauteur de la chaussée de Saint-Job
- Poursuite de l'étude de réaménagement du tronçon de la chaussée de Saint-Job entre le carrefour Chênaie et le clos Monique Rifflet
- Désignation et convention avec Vivaqua pour la pose de la conduite du Geleytsbeek entre l'avenue de la Chênaie et la rue Helleveld, ainsi que pour la suppression des raccordements d'eaux usées sur la conduite d'eau claire de l'avenue de la Chênaie, y compris la réalisation d'une campagne de fouilles de reconnaissance des impétrants
- Suivi du chantier de collecte des eaux de toitures des bâtiments de la chaussée de Saint-Job pour alimenter le Jardin de pluie
- Permis d'urbanisme et suivi du chantier de réaménagement du vallon du Gaesbeek
- Dépôt et compléments du permis d'urbanisme pour le réaménagement du carrefour Engeland-Gazelle avec la Voirie
- Désignation d'entreprise pour la végétalisation du Linkebeek à hauteur de la rue de Percke
- Projet de remise à ciel ouvert du lit désaffecté du Verrewinkelbeek à hauteur de Steenveld et création d'un couloir de fraîcheur : poursuite de la recherche avec la Voirie des limites cadastrales, prises de contact avec les voisins (CPAS Bruxelles Ville, copropriété), accompagnement d'un bureau d'étude pour définir les aspects hydrauliques du réaménagement
- Lancement de l'étude pour la phase 2 du réaménagement de l'ancien étang de pêche et ses abords
- Suivi des interventions du service Vert à l'ancien étang de pêche
- Poursuite de l'étude de l'aménagement hydraulique de l'îlot de l'avenue des Sophoras
- Ilot de fraîcheur : Lancement des études av. de l'Aulne, rue Vanderkindere et rue Steenveld
- Recherches avec la Voirie sur les ouvrages souterrains du Geleytsbeek dans les domaines publics et privés
- Suivi de différents projets d'aménagement hydraulique dans le cadre des marchés-stocks d'étude initiés par le service et la Voirie
- Remise d'avis sur des projets du service de la voirie (Egide Van Ophem, Petite chaussée de Saint-Job, Bosweldweg....)
- Poursuite de l'étude quick-wins pour l'école du Homborch

I. Urbanisme

- Participation à différentes réunions en lien avec des projets urbanistiques (Schlumberger, Théâtre le Public et Justice de paix, Règlement régional d'urbanisme, workshop concernant l'urbanisation du Keyenbempt...)
- Commande, suivi et relecture des différents rapports d'incidences et notices d'évaluation appropriée Natura 2000 des demandes de permis pour les projets des différents services communaux dans le cadre d'un marché-stock.
- Groupe de travail en vue de la révision du RCU eau.
- Suivi des infractions urbanistiques

- Conseils aux citoyens pour leurs projets urbanistiques au niveau de la gestion des eaux et de l'application du RCU eau

J. Communication : publications, formations et activités

Dimanche sans voiture

- Organisation de la journée sans voiture place Saint-Pierre
- Recherche de partenariats avec des acteurs extérieurs pour tenir des stands thématiques d'information
- Communication via le Wolvendael, toutes-boîtes, médias et courriers personnalisés
- Mise en place des stands et gestion des activités

Bien-être animal

- Organisation de 2 conférences à l'éducation canine
- Organisation de cours pratiques d'éducation canine
- Organisation d'une conférence sur les moineaux

Journées de l'eau

- Participation à la journée de l'eau avec l'organisation d'un petit déjeuner et d'une visite guidée le long de l'Ukkelbeek

Zéro déchet

- Organisation avec Zero Waste Belgium de 2 ateliers sensibilisation zéro déchet + fabrication de produits d'entretien à destination des bénéficiaires du CPAS et des habitants
- Communication via le Wolvendael Magazine

Compostage

- Organisation avec Worms de 2 ateliers de formation sur les pratiques de compostage en jardin et collectif
- Promotion des Compost Days organisés sur l'ensemble du territoire de la Région Bruxelles-Capitale
- Soutien à la création d'un nouveau compost collectif dans le parc Brugmann (accompagnement pour déterminer l'implantation, articles dans le WM, communication dans le parc)

K. Gestion interne du service

Subsides reçus

- Programme d'Action Climat – renforcement (appel à projet annuel) 130.000 €
- Chats errants (subside annuel pour l'année 2023 en attente) 2.500 €
- Label bien-être animal : 6.189,30€

Subsides octroyés

- Chats libres asbl (subside annuel) 5.000 €
- Encouragement d'associations actives en matière d'environnement et de Développement durable :
 - Natagora 1.000 €
 - Ligue royale belge pour la protection des oiseaux 3800€
 - asbl les Grands parents pour le climat 1.500€
 - Vespa Hunter 1180 500€
- Primes énergie 3.415 €
- Primes adoption 1.950 €
- Primes SVI 5.875€

L. Personnel

- Formations Bruxelles Environnement sur les permis d'environnement et le code de l'inspectorat
- Engagement d'un collaborateur pour la mise en œuvre d'actions du PAC
- Formation ERAP sur le nouveau COBAT
 - o Formation Outlook Perfectionnement - Calendriers (partagés) et réunions
 - o Formation Maîtriser les visioconférences
- Cours de néerlandais de deux agents, et participation aux journées Colombus pour deux agents
- Participation aux réunions inter-services du Département
- Participation au Conseil Supérieur Bruxellois de Protection de la Nature (membre effectif) ;



2. LOGEMENT – PROPRIETES COMMUNALES – REGIE FONCIERE

La Commune, en tant que propriétaire, met en location ou en bail emphytéotique 161 logements, 6 immeubles, 7 locaux pour des associations, 9 terrains, 80 parkings, 11 box de garage, 120 jardins potagers, 18 bacs potagers, 5 rez-de chaussée commerciaux et 4 panneaux publicitaires.

La Commune prend en location ou en bail emphytéotique divers bâtiments : la bibliothèque néerlandophone, des immeubles pour les services communaux (services administratifs et scolaires), les entrepôts du service de la Voirie et du service de la Propreté, le parc Raspail, 2 immeubles de logements, divers terrains pour du parking public ou des projets environnementaux, des projets scolaires ou de gestion d'eau.

Gestion journalière

- 8 mises en location de logements (appartements).
- Etablissement des certificats de performance énergétique de différents bâtiments appartenant à la commune.
- Gestion de la location du bâtiment abritant la bibliothèque néerlandophone.
- Gestion administrative de l'espace « Coffee Corner » (concession de service) au rez de chaussée du CAU, rue de Stalle 77.
- Gestion de problème de squatteurs sur différents sites appartenant à la commune.
- Gestion des bacs potagers (chaussée de Neerstalle) et des nouveaux enclos potagers (rue de Stalle).
- Gestion des contacts avec des propriétaires.
- Gestion des habitations assimilées au logement social selon la réglementation y relative.
- Gestion des locations en cours, indexation des loyers, rappels de paiement, récupération des consommations d'eau et d'électricité en cas de compteur commun, ainsi que du précompte immobilier, élaboration des contrats.
- Gestion des plaintes des locataires.
- Location : logements, parkings, immeubles, terrains, jardins potagers, box de garage, rez-de-chaussée commerciaux et panneaux publicitaires : gestion et élaboration des contrats.
- Perception des loyers pour toutes les locations.
- Rappels de paiement et suivi du contentieux avec le service Juridique
- Vérification des cotisations de précompte immobilier et des taxes enrôlées par la Région de Bruxelles-Capitale, et ventilation des dépenses obligatoires entre budget communal et budget de la régie foncière.
- Etablissement des prévisions et modifications budgétaires (1^{er} et 12^e trains) pour les articles recettes/dépenses gérés par le service.
- Copropriétés :
 - Uccle 2000 – ACP – immeuble 935, chaussée de Waterloo : Participation à l'assemblée générale des copropriétaires. Vérification et liquidation des charges trimestrielles de l'année en cours et appels de provisions, approbation et financement par le Conseil communal de dépenses extraordinaires décidées par l'assemblée générale des copropriétaires ;
 - Avenue du Fort-Jaco 22 : gestion de 6 logements au-dessus de la police communale.

Géomètre :

- Levé et établissement de divers plans de situation existante, de plans de mesurage, d'élévation de façades et de divers plans de nivellement ;
- Estimation de la valeur vénale des emprises pour le domaine public et des biens à acquérir ou à vendre, en plus des estimations officielles ;
- Bornage de domaines publics et privés de la Commune ;
- Estimation des valeurs locatives ;
- Inventaire du patrimoine.
- Gestion des transferts de compteurs lors des départs et arrivées de locataires ;
- Calculs des charges incombant aux locataires.
- Bilan des consommations d'énergie des bâtiments mis en location.

- Collecte et partage d'informations concernant l'étude en cours (Plan Action climat) dans le but d'optimiser le bilan énergétique de nos immeubles en collaboration avec le Service de l'Environnement.
- Gestion et suivi des PEB pour tous nos logements.

A. Logement

- 11 relocations de logements
- 4 locations emplacements parking Polders et Bourdon
- 4 plans d'apurements accordés
- 3 plans d'apurements terminés
- 4 dossier transmis au service juridique pour récupération de créance via la Justice de Paix.
- 1 expulsion
- 112 nouvelles inscriptions
- 1046 courriers dont 350 en recommandés et 60 rappels de paiements
- 53 renouvellements d'inscriptions
- Dossiers clôturés : 99 dossiers
- Socialisation : 45 dossiers complets et 6 incomplets
- Fonds Uccle Solidarités logements : 1 dossiers clôturés suite remboursement

Agence Immobilière Sociale d'Uccle (A.I.S.U.)

Suivi des 5 logements de transit confiés en gestion à l'AIU (suivi paiements, indexation, charges).

Démarches auprès du Collège et du Service du Receveur pour l'Agence Immobilière Sociale d'Uccle en vue de l'obtention des quinzièmes provisoires et la libération du subside communal.

B. Propriétés Communales

Acquisitions

- Finalisation de l'échange de parcelles entre la Commune et l'ACP Carloo II, signature en 2024
- Cession gratuite, comme charge d'urbanisme, de la voirie du Clos de la Charmeraie, avenue Dolez.
- Héritage d'une maison située Chaussée de Waterloo 915, finalisation de la succession.
- Lancement de nouveaux dossiers sur la récupération de différentes voiries dont le service environnement et ou le service voirie ont besoin pour de futurs travaux.
- Discussions concernant la récupération des emprises situées rue Paul Stroobant. Dossier difficile qui va aboutir à des expropriations
- Récupération terrain Moensberg de la famille Pinckers
- Avancées de la récupération d'un bout de terrain avenue Napoléon (avocat, Juge date d'audience fixée en 2024)
- Cession gratuite, comme charge d'urbanisme, de la voirie du Clos Monique Rifflet, chaussée de Saint Job.
- Cession gratuite, comme charge d'urbanisme, de la zone de voirie (point de rebroussement) du Clos de Percke (lotissement baron Mols) rue de Percke.
- Autorisation domaniale SNCB –« locations et autres contrats »

Ventes

- Vente de la maison située Place Saint Job 19

Locations et autres contrats

- Location de l'emplacement au rdc de la rue de stalle 77 pour l'installation d'un Coffee Corner
- Location partie Gambier à l'unité scout 101 pour 2 ans. Pas de décision ferme sur le reste du bâtiment.
- Servitude de passage accordée à un particulier, rue Rittweger, pour pouvoir accéder à son terrain (maison à construire) situé en fond de parcelle. Fin de l'occupation à titre gratuit de la parcelle située à l'angle de la rue Thevenet et de la rue Jean & Pierre Carsoel à la demande du propriétaire qui veut la vendre.

Service technique

- Entretien, nettoyage et réparations dans les immeubles (débouchages de conduits d'évacuation, réparations électriques, réparations d'étanchéité de toiture, réparations d'installation de chauffage et de plomberie, réparation de menuiseries intérieures et extérieures, réparations de système d'épuration des eaux usées, ...)
- Gestion des interventions des entreprises (Marché public de faible montant, bons de commandes, suivi des travaux et paiements).
- Recherche et demande de primes sur les différents travaux (toitures, chaudières, etc...)
- Suivi du Marché de travaux d'entretiens et dépannages des installations thermiques. Gestion et suivi des entretiens de chaudières pour tous nos logements.
- Suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'analyse de risque et contrôle périodique des ascenseurs.
- Suivi du marché de services (exercice 2022 à 2025) pour la mise en conformité, entretien et dépannage des engins de levage.
- Suivi du marché de services (exercice 2022 à 2025) pour le débouchage et le curage des évacuations d'eaux usées et pluviales.
- Suivi du marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien des extincteurs, des dévidoirs, des exutoires de fumée et de système de détection automatique d'incendie.
- Suivi du marché de fournitures (exercice 2022 à 2025) pour tout élément de serrurerie et de sécurisation des bâtiments.
- Suivi du marché de services (exercice 2022 à 2025) pour la maintenance des installations électriques.
- Suivi du marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien, la réparation et le remplacement des menuiseries.
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour l'établissement des certificats de performance énergétique (PEB) pour nos logements gérés par la Régie foncière et les Propriétés communales (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour l'établissement d'états des lieux pour nos logements (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour des missions diverses de géomètre (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour la mission d'entretien général des espaces verts, principalement des parcelles potagères, gérés par le service (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour la mission de l'entretien, la réfection ou la fourniture et la pose de tout élément de toiture situé dans les bâtiments gérés par le service (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Suivi du marché de services pour le Moulin de Nekkersgat concernant l'entretien de la station d'épuration.
- Organisation et suivi de divers petits travaux d'entretien pour le Moulin de Nekkersgat et le Pavillon Louis XV.
- Suivi du marché stock triennal et suivi des chantiers pour la remise en état locatif de divers bâtiments.
- Suivi des sinistres avec les assurances.
- Suivi du marché de rénovation du perron du Pavillon Louis XV (suivi du dépôt du PU avec l'architecte et les monuments & sites).
- Organisation et suivi du marché de travaux pour réalisation d'un socle pour le buste du baron Janssen pour le centenaire du parc de Wolvendael (choix du mode de passation et fixation des conditions du marché – estimation de la dépense - approbation de la liste des entreprises à consulter – attribution du marché – engagement de la dépense – prise pour information au Conseil). Suivi des travaux et inauguration du monument.
- Suivi du dossier d'étude pour le Parc Raspail (par le bureau d'architecture SKOPE et le Service Vert) dans le but d'honorer les factures en souffrances ainsi que d'approuver la réactualisation (par le bureau d'études désigné) du montant de base estimé pour les travaux de restauration du parc.
- Organisation et suivi de plusieurs travaux divers pour notre immeuble situé Homère Goossens 2 (travaux intérieurs et toiture)
- Collecte et partage d'informations concernant l'étude en cours (Programme d'Actions Climat et étude « Communauté énergie ») dans le but d'optimiser et améliorer le bilan énergétique de nos immeubles en collaboration avec le Service de l'Environnement.

C. Régie Foncière

Comptabilité

- Etablissement de 49 mandats de paiement et de 42 bons de commande.
- Encodage des écritures comptables.
- Etablissement des états de recettes et de dépense du trésorier ;
- Etablissement de la déclaration trimestrielle de la TVA en collaboration avec le service de la Recette ;
- Etablissement des décomptes de charge des locataires d'immeubles de la Régie en collaboration avec le service logement et le service technique ;
- Remise au SPF Finances de la liste des clients assujettis à la T.V.A. ;
- Contrôle et traitement des avertissements extrait de rôle en matière de précompte immobilier émis par Bruxelles Fiscalité ;
- Etablissement des fiches fiscales relatives au paiement du précompte mobilier pour l'emplacement des panneaux publicitaires ;
- Etablissement du budget de la Régie foncière reprenant le budget d'exploitation et le budget patrimonial ainsi que les projets d'investissement.
- Etablissement du compte de la Régie foncière reprenant le compte d'exploitation, le compte patrimonial, les comptes annuels (bilan et compte de résultat), la balance des comptes généraux et des comptes particuliers.

Locations

- Prise en location de la maison Montagne de Saint-Job 129 ;
- Prise en location de la maison Montagne de Saint-Job 116 ;
- 7 relocations de parcelles potagères
- 3 relocations d'emplacements de parking

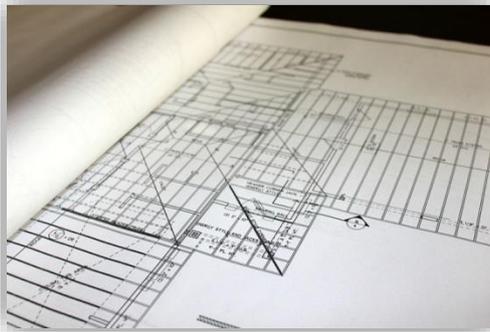
Service technique

- Suivi du Marché de travaux (exercice 2022 à 2025) pour la remise en état locatif et l'entretien des communs.

Proposition

- Suivi du Marché de travaux d'entretien et dépannage des installations thermiques. Gestion et suivi de nos chaudières ainsi que des réparations nécessaires pour tous nos logements. Remplacement de chaudières si nécessaires, mise en conformité et suivi des entretiens des installations annuelles.
- Suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'analyse de risque et contrôle périodique des ascenseurs.
- Suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour la mise en conformité, entretien et dépannage des engins de levage.
- Suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour le débouchage et le curage des évacuations d'eaux usées et pluviales.
- Suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien des extincteurs, des dévidoirs, des exutoires de fumée et de système de détection automatique d'incendie.
- Suivi du Marché de fournitures (exercice 2022 à 2025) pour tout élément de serrurerie et de sécurisation des bâtiments.
- Suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien et le dépannage des installations HVAC (Heating, Ventilation, Air-Conditioning), d'adoucissement d'eau et de relevage des eaux situées dans les propriétés des bâtiments gérés par le service.
- Suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour la maintenance des installations électriques.
- Suivi du Marché de services (exercice 2022 à 2025) pour l'entretien, la réparation et le remplacement des men Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour l'établissement des certificats de performance énergétique (PEB) pour nos logements gérés par la Régie foncière et les Propriétés communales (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour l'établissement d'états des lieux pour nos logements (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour des missions diverses de géomètre (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).

- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour la mission d'entretien général des espaces verts, principalement des parcelles potagères, gérés par le service (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Passation et suivi du marché de services (exercice 2023 à 2026) pour la mission de l'entretien, la réfection ou la fourniture et la pose de tout élément de toiture situé dans les bâtiments gérés par le service (Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché, estimation de la dépense, approbation de la liste des entreprises à consulter, attribution du marché et engagement de la dépense).
- Préparation du marché de travaux pour la rénovation des 10 garages sis Montagne de Saint-Job 133.
- Réalisation des plans d'exécution pour le projet Vanderkindere 313 (préparation de tous les documents et traductions pour le marché de travaux afin de désigner l'adjudicataire des travaux à réaliser en 2024).
- Organisation des premiers travaux d'évacuation d'encombrants et d'étanchéité de la toiture pour notre maison située chaussée de Waterloo 915.
- Suivi de la fin des travaux intérieurs pour notre maison 489, chaussée de Neerstalle
- Déménagement du mobilier installé pour les Ukrainiens dans 4 de nos appartements, ce mobilier a été récupéré par l'ASBL convivial afin de les remettre en service.
- Préparation de plusieurs dossiers juridiques et suivis de certains en collaboration avec le service juridique.
- Diverses formations (Communauté d'énergie, marché public de faible montant, fonctionnement de la plateforme e-tenderingetc, PEB, etc....)



3. RENOVATION URBAINE

Le service de la Rénovation Urbaine, créé en 2013, est composé d'un ETP chef de service, d'un ETP administratif-prospecteur dont la charge principale est dédiée à l'Observatoire du Logement et d'un 4/5eT subsidie référent-logement dans le cadre du PUL (Plan d'Urgence Logement).

Les missions principales du service sont :

- Gestion de l'Observatoire du Logement
- Lutte contre l'inoccupation/abandon des logements privés
- Identification des zones paupérisées ou déstructurées
- Apporter des pistes de solutions à la revitalisation des quartiers
- Poser un regard critique sur l'avenir du territoire ucclois
- Mener les Politiques de la Ville régionales au niveau communal
- Lutter contre l'insalubrité en partenariat avec Logement.Brussels (DIRL)

A. Observatoire du Logement

Mission de base

- La méthodologie de travail a été adaptée depuis 2016. Alors qu'auparavant, la recherche des immeubles vides, inoccupés et abandonnés se réalisait exclusivement par une prospection sur le terrain, l'usage des bases de données, et leur croisement, est devenu un outil incontournable. Ce travail permet de préparer le repérage qui est alors vérifié in situ par le prospecteur. Cette méthode a permis de déceler des biens inoccupés que le visuel de terrain ne soupçonnait pas.
 - Cet outil de masse est mis à jour une fois par an laissant un travail au fil de l'eau tout au long de l'année avec des repérages plus ponctuels.
 - L'ensemble des informations de repérage positif est encodé dans la base de données OLASTA mise en commun avec le service des Taxes.
 - La vérification des données des biens repris dans OLASTA est réalisée deux fois par an (intervalle de 6 mois) en ce compris une visite in situ.
 - Les biens visés sont prioritairement des logements mais également les étages vides au-dessus des commerces et les immeubles non-résidentiels.
 - Comme chaque année, sur base de l'article 23/2 du Code du Logement, la commune transmet à la Direction Régionale du Logement, l'inventaire annuel des biens inoccupés.
- La situation au 31 décembre 2023 était la suivante (source OLASTA) :

Commerce inexploité	4
Espace(s) supérieur(s) inoccupé(s)	5
Exploité&Inoccupé partiellement	7
Inexploité	6
Inexploité partiellement	4
Inexploité&Inoccupé partiellement	2
Inexploité&Occupé	6
Inoccupation incertaine	15
Inoccupé	22
Inoccupé partiellement	29
Inoccupé&Inexploité	1
Logement(s) supérieur(s) inoccupé(s)	9
Non bâti	1
Terrain à bâtir	2
Total général	113

Projet annuel : U ADDRESS

- Le projet entamé en 2018 s'est prolongé au fil de l'eau en 2023.
- Rappelons que l'objectif de ce projet est la réalisation d'un inventaire de situation de fait bâtiment par bâtiment sur l'ensemble du territoire (quatre zones de l'Observatoire qui en compte 25 à l'origine du projet). Cet inventaire permet de régler un nombre important de problèmes d'adressage des bâtiments, principal obstacle au croisement des bases de données. Cet inventaire, équivalent à la SitEx régionale, permet également la mise à jour de la connaissance territorial jamais mise à jour depuis 30 ans.
- Par une collaboration étroite avec le service de cartographie régionale URBIS, ce travail est en lien avec la cartographie régionale disponible en ligne sur BRUGIS mais également entre en collaboration avec la mise en place du projet BESTADDRESS fédéral, repris sous le terme URBIS_ADDRESS pour la région bruxelloise. Par son travail de terrain, le service de la Rénovation Urbaine est devenu un partenaire privilégié de PARADIGM/URBIS.
- L'outil cartographique réalisé dans le cadre du projet 2018 est disponible en ligne pour l'ensemble des services communaux. Vu qu'il s'agit d'un outil de travail, les données de la situation de fait sont à titre indicatif et mises à jour au fil de l'eau.
- Fin 2023, le seuil des deux tiers du territoire a été couvert par une vérification sur le terrain. Le tiers restant doit encore être traité entièrement.
- La base de données constituée permet désormais d'établir des statiques à jour sur, par exemple, le nombre de logement par quartier, le type de bâtiment (immeubles à appartements, maisons unifamiliales, commerces,...), dans les zones déjà traitées.
- Notons également, que ce travail est réalisé en transversalité avec le service de la population pour ce qui est de la maîtrise de l'adressage dans le Registre National et également avec l'urbanisme et le cadastre pour la vérification de l'authenticité de la numérotation et de la destination des bâtiments.

B. Observatoire du Commerce

- En septembre 2017, le service créait l'Observatoire du Commerce (OBSCOM) dans le but de recenser l'état d'exploitation des commerces dans le noyau commerçant Uccle_Centre.
- Le service de l'économie s'étant équipé d'outils similaires, l'OBSCOM a été retiré des projets de la rénovation urbaine.

C. Rénovation Urbaine

Arrêté du Bourgmestre : abandon, insalubrité, ...

- L'architecte assure le suivi technique des arrêtés du Bourgmestre dans le cadre des dossiers d'insalubrité révélés par la DIRM (Direction Régionale de l'Inspection du Logement). Le volet administratif et juridique est assuré par le service juridique.
- Il intervient également en cas de dégradation technique d'un bien privé en vue éventuellement de la mise en place d'un arrêté du Bourgmestre pour cause de dangerosité.

Squat

- L'architecte intervient dans le cadre de la « procédure squat » coordonné par le cabinet du Bourgmestre en collaboration avec le service juridique, les services de la zone de police et le service des taxes. L'objectif est principalement d'éviter l'installation de squat dans des immeubles inoccupés et insécurisés, et de contacter le propriétaire afin qu'il sécurise son bien.

ZRU2016 > ZRU2020

- Le gouvernement régional a révisé la définition de la ZRU (Zone de revitalisation urbaine) basée sur les secteurs statistiques.
- En 2016, le secteur statistique Alsemberg-Nord avait permis de mettre en évidence une partie du territoire ucclois répondant à trois critères statistiques : revenu médian inférieur à la moyenne régionale, densité de population supérieure à la moyenne régionale, taux de chômage supérieur à la moyenne régionale.

- Pour la ZRU2020, le secteur statistique Merlo s'est ajouté à Alseberg-Nord mettant en évidence deux secteurs sur le territoire ucclois (AGRBC20191114_MB20191126).
- Notons que les Politiques de la Ville_axe2 et les Contrats de Quartier Durable ne sont d'application que dans les ZRU. Les Politiques de la Ville_axe1, sont d'application sur l'ensemble du territoire.

Politique de la Ville, axe 2 -2021-2025

- En application de sa déclaration de législature du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, le Gouvernement a décidé d'octroyer à la Commune d'Uccle un subside d'environ 578.000 €, pour son programme pluriannuel 2021-2025 de la Politique de la Ville par le développement des quartiers (axe 2).
- Fin 2020, la commune a transmis au Gouvernement sa proposition de programme portant deux projets : la création d'une bibliothèque communale de quartier au pied de la cité du Merlo, propriété de la SISP BinHôme, ainsi que la création d'un outil de cohésion sociale sous forme d'un « atelier Vélo ». Les porteurs de projets sont respectivement le service de la culture pour la bibliothèque et le service de la Rénovation urbaine en partenariat avec le PCS-Merlo pour l'atelier qui en sera le gestionnaire.
- Ces projets seront financés avec le subside de Politique de la Ville et sur le budget communal et dans la mesure avec l'aide d'autres subsides complémentaires.
- Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec BinHôme qui dans le cadre de son projet de développement du site du Merlo avait déjà désigné un bureau d'étude. Afin d'éviter la superposition du travail de deux bureaux d'études indépendants sur un même site, il a été décidé de confier la mission d'étude à celui de BinHôme.
- En 2023, l'étude du projet s'est prolongée avec la validation de l'avant-projet et vue du dépôt de la demande de permis d'urbanisme fin du 1^{er} trimestre 2024.

Contrat de Quartier Durable (CQD)

- Il n'y a pas eu d'appel à candidature en 2023 pour une nouvelle série des Contrats de Quartier Durable.

Contrat d'Axe et Contrat d'îlots (CACI)

- Il n'y a pas eu d'appel à candidature en 2023 pour une nouvelle série des Contrat d'Axe et Contrat d'îlots.

Coordination du Comité de pilotage « Patrimoine Communal »

- Dans le cadre de la gestion du patrimoine immobilier communal en vue de la vente de bâtiments en lien avec le projet U, un comité de pilotage a été mis en place en 2019. Celui-ci est composé de :
 - l'échevin Jonathan Biermann en charge des Propriétés Communales, des Bâtiments Communaux, de la Régie Foncière, de la Rénovation Urbaine, du Logement, et de l'urbanisme ;
 - le chef de département Facility Management, Monsieur Aron Misra, en charge des Bâtiments Communaux ;
 - la cheffe de département Aménagement du Territoire et Politique Foncière, Madame Lydie Jerkovic, en charge de l'urbanisme, des Propriétés Communales, de la Régie Foncière, de la Rénovation Urbaine et du Logement ;
 - le chef de service, Monsieur Didier Huwaert, en charge des Propriétés Communales, de la Régie Foncière, et du Logement ;
 - le chef de service, Monsieur Thierry Moriau, en charge de la Rénovation Urbaine et coordinateur du Comité ;
 - Madame Sophie Leclerc du service des Propriétés Communale, en charge de la gestion des ventes/achats du patrimoine.
- L'objectif de ce comité se fonde sur l'inventaire documenté des biens appartenant à la Commune en vue de la conservation, de la vente et de la revalorisation. La base est en lien avec le projet U qui de près ou de loin impacte les choix et nécessités éventuelle de vente d'un certain nombre de bâtiments en vue d'une récupération financière mais également par une analyse réfléchi à éviter de se séparer de certains bâtiments alors que des besoins en équipements collectifs sont nécessaires. A défaut, le comité de pilotage analyse des solutions pour répondre aux besoins tout en promouvant des solutions financières les plus avantageuses pour les finances communales.

- La revalorisation de certains sites sont mis en avant :
 - Stroobant
 - Maison communale
 - Gambier
 - Fidèles
 - Danco-VanOffelen
 - Etc.
- L'architecte de la rénovation urbaine a réalisé des analyses fonctionnelles permettant de faire l'adéquation entre la disponibilité patrimoniale et les besoins en équipements.
- En 2023, le projet de reconversion de l'ancienne Maison communale a concentré tous les intérêts en vue d'héberger la Justice de Paix et d'autres petites fonctions provisoires.
- Le CP-Patrimoine a mis également en chantier l'analyse du plan directeur du site Stroobant contenu entre autre de la demande de l'école La Cime de pouvoir s'étendre sur le site où elle s'implante actuellement.

Actions diverses du service de la Rénovation Urbaine

- Administration de l'application OLASTA et dispense des formations du personnel utilisateur.
- Création et maintenance d'outils d'aide à la gestion et à la décision par la cartographie.
- Assistance auprès des citoyens concernant les primes régionales à la rénovation de l'habitat : la commune n'octroyant pas de primes de ce type, le service offre une information générale au citoyen.

D. PUL (Plan d'Urgence Logement)

A l'initiative de la secrétaire d'état régionale au logement, Nawal Ben Hamou, la commune et le CPAS ont signé une convention de partenariat pour la mise en place d'un référent-logement en charge de coordonner la mise en place de plusieurs objectifs :

- Favoriser la création de logements sociaux sur le territoire de la commune ;
- Agir de manière concertée afin de lutter contre les logements inoccupés ;
- Mettre en place une politique concertée de maîtrise du foncier public avec la SLRB ;
- Socialiser des logements communaux modérés ;
- Agir de manière concertée contre les logements insalubres ;
- Favoriser la transformation du milieu urbain par le développement de projets de logement sur d'anciens sites densifiés (immeubles industriels, de bureau, etc) et non au détriment de zones laissées à leur état naturel, tout en maintenant une mixité de fonctions dans le développement du territoire communal
- Outre les objectifs opérationnels, la convention concerne la subsidiation par la région du personnel nécessaire. En 2023, une architecte a été engagée comme « référente-logement » et un.e second.e architecte est en recrutement pour l'objectif lié à la lutte contre les logements inoccupés et la création de logements sociaux dans le cadre du Droit de Gestion Public (DGP).

Notons que cette convention prend fin au 31 décembre 2024.

4. URBANISME

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE

Le Service de l'Urbanisme se compose en 2023 de 34 personnes.

Le service (hors direction) compte 13 techniciens (parmi lesquels 10 architectes et 3 contrôleurs (dont deux bacheliers en construction et une géomètre), 1 juriste et 17 agents administratifs. Deux agents (dont un à mi-temps) sont par ailleurs affectés au secrétariat de l'Echevin de l'urbanisme.

La direction du service est assurée par la responsable du département Aménagement du Territoire et Politique Foncière (qui regroupe les services de l'Urbanisme, de l'Environnement, du Cadastre, des Propriétés communales, de la Régie foncière, du Logement et de la Rénovation urbaine), également juriste en chef, assistée d'un adjoint, titulaire du brevet de management communal.

Les éléments marquant de cette année 2023 sont notamment la possibilité donnée aux demandeurs d'introduire leur demande de permis d'urbanisme de manière digitale via l'appliquatif « My Permit ». Cette possibilité a impliqué des modifications dans l'organisation du travail du service.

Le service a également été volontaire pour participer en tant que commune pilote à l'appliquatif « My RU » qui permet d'introduire les demandes de renseignements urbanistiques de manière digitale. Les procédures ont donc été revues et préparées pour mettre en place cette possibilité offerte aux particuliers et agents immobiliers. La mise en place de MyRU a été reportée au début janvier 2024.

Il est enfin à noter que 2023 a vu le retour de l'organisation du Prix d'architecture contemporaine qui était organisé tous les deux ans avant le COVID.

Activités et missions :

- Instruction des demandes de permis d'urbanisme
- Mesures particulières de publicité (partenariat avec le Service de l'Environnement) et gestion de la Commission de concertation
- Renseignements urbanistiques aux notaires en vue des ventes
- 1 guichet d'informations générales en matière d'urbanisme
- 1 guichet d'accueil des demandeurs pour le dépôt des demandes de permis / compléments ainsi que pour la consultation et / ou reproduction d'archives
- Gestion interne des archives : Conservation et valorisation des archives de l'urbanisme
- Planification : élaboration, modification, abrogation des plans et règlements d'urbanisme
- Suivi des courriers et des mails de plaintes ou de demandes d'informations diverses, aussi bien extérieures qu'intérieures (demande d'affectation émanant du service de la population, de la Police, réponse aux interpellations ou questions orales et écrites, demande de divisions d'immeubles, ...)
- Analyse personnalisée des projets en amont de l'introduction des demandes (demandeurs, architectes et /ou avocats)
- Suivi des chantiers des permis d'urbanisme délivrés, y compris PEB, contrôles sur le terrain et procès-verbaux d'infraction urbanistique si nécessaire ou procès-verbaux de remise en état
- Instruction et suivi des dossiers en contentieux : recours administratifs et devant le Conseil d'Etat
- Suivi de la législation et des réglementations urbanistiques, avec adaptation adéquate des modèles de rapports, courriers et feuilles de calcul dans NOVA
- Suivi de certaines taxes (dont l'affichage publicitaire)
- Centralisation des charges d'urbanisme (détermination et affectation) en numéraire, sous forme de logements conventionnés ou de travaux d'intérêt général
- Interaction avec les autres services techniques (dossiers mixtes, projets communaux...)



Organisation du service

Le télétravail structurel ou occasionnel est d'application dans le service de l'urbanisme sur base des critères d'octroi suivants :

- Octroi du télétravail structurel (21 agents concernés) :
 - o Si des tâches récurrentes peuvent être réalisées sans présence au bureau.
 - o Si l'agent est en situation de travailler quotidiennement sans supervision et/ou assistance.
- Si le télétravail structurel ne lui a pas été accordé, l'agent peut se voir octroyer la possibilité du télétravail occasionnel. 4 agents sont concernés par le télétravail occasionnel.
- Les agents restants qui n'ont pas signé l'avenant « télétravail » sont soit à mi-temps, soit ont exprimé le désir de ne pas télétravailler.
- Le télétravail n'est pas possible le mercredi, jour de la Commission de concertation où la présence d'un certain nombre d'agents est requise pour la bonne tenue de la séance et pendant laquelle les autres agents assurent une permanence au service.

L'équipe a connu plusieurs absences de longue durée pour diverses raisons parmi lesquelles des accidents sur le chemin du travail et des accidents domestiques. Il en a résulté un retard conséquent dans le traitement des plaintes liées à des infractions urbanistiques potentielles d'une part, et surtout dans le traitement des demandes de renseignement urbanistiques.

II. CELLULE DU GUICHET DE DÉPÔT DE NOUVEAUX DOSSIERS ET DE RECHERCHES D'ARCHIVES – GESTION DES ARCHIVES DE L'URBANISME

Organisation des guichets :

Le service de l'urbanisme est accessible 7 demi-jours dans la semaine afin de pouvoir répondre aux sollicitations des citoyens et des professionnels de l'urbanisme (architecte, avocats, agents immobiliers,...).

Toutes les visites au guichet (hormis celles pour retirer un permis d'urbanisme délivré par le Collège des Bourgmestre et Echevins) font l'objet de rendez-vous pris à partir de l'application Waitbox. Les rendez-vous « consultations d'archives » ne peuvent être pris que le 3^{ème} jour ouvrable qui suit le jour de la prise de rendez-vous pour laisser le temps à l'archiviste de remonter les dossiers d'archives.

Par ailleurs, le Service de l'urbanisme est accessible sans rendez-vous les mardis et jeudis de 13h00 à 15h00 ainsi que le mercredi de 8h30 à 11h30 pour retirer un permis d'urbanisme.

Missions

Les deux guichets des dépôts de nouveaux dossiers et consultation des archives sont ouverts au public tous les jours de 8h30 à 11h30 et les mardi et jeudi de 13h00 à 15h00. Ils permettent de recevoir le public plus rapidement et dans des conditions de confort et de discrétion. Pour pouvoir y consacrer le temps nécessaire, le dernier dépôt ou la dernière demande de consultation a lieu à 11h30 (ou à 15h00 lors des rendez-vous de l'après-midi).

Ils sont organisés comme suit :

- Consultations d'archives : 2 guichets lundi, mardi et jeudi matin de 8h30 à 11h30 et les mardi et jeudi de 13h00 à 15h00
- Dépôt de permis d'urbanisme et/ou de compléments : 2 guichets mercredi et vendredi de 8h30 à 11h30

Il est réservé :

- au dépôt des nouvelles demandes de dossiers de permis ce qui implique l'ouverture, l'encodage et le classement de ces dossiers;
- à la consultation des archives et à la reproduction de documents administratifs. Ce travail nécessite un suivi administratif et une comptabilité journalière pour la perception des redevances dues. Fin 2022, le Conseil communal a entériné la gratuité des consultations et des envois de documents digitalisés, seules les reproductions de plans restant payantes à partir du 01/01/2023.
- à la réception des compléments de dossiers, réceptionnés en cours de procédure. Il s'agit de centraliser en un seul point tous les documents entrants et d'encoder les documents entrés dans le programme NOVA et de les aiguiller vers le gestionnaire administratif du dossier pour la poursuite de la procédure.

Parallèlement au guichet proprement dit doivent être menées à bien les tâches de gestion des archives. Le service de l'urbanisme est le plus grand producteur d'archives au sein de l'administration. En effet, ce seul service produit 20% de toute la masse d'archives de l'administration d'Uccle. En outre, l'analyse des besoins réalisée par l'archiviste communal a montré que les archives liées au territoire et au bâti sont les plus consultées, et cela par un nombre important et varié de personnes, internes comme externes à l'administration. Il a donc été établi que le fonctionnement normal du service de l'urbanisme nécessitait la présence constante d'un agent spécialement affecté aux archives.

L'agent documentaliste de l'urbanisme est quant à lui, chargé notamment, des missions suivantes :

- Préparation des dossiers pour lesquels une demande de consultation a été introduite.
- La sécurisation des dépôts des archives de l'urbanisme, en fermant les dépôts et en contrôlant les consultations en mettant en place un système de commande d'archives.
- Suivi des déclarations et bordereaux de versement
- La digitalisation des dossiers de permis d'urbanisme ;
- Le tri des archives électroniques ;
- L'encodage des dossiers d'archives datant d'avant 1922, lesquels ne font pas partie de la base de données actuelle. Le travail consiste en l'encodage dans le programme NOVA des dossiers les plus récents aux plus anciens.

Le service des archives gère, en collaboration avec l'imprimerie, le scan et le classement informatisé de tous les dossiers délivrés.

En 2023, le marché de la digitalisation des anciennes archives a pu être engagé en collaboration avec le service des archives de la commune. Dans ce contexte, afin de préparer cette digitalisation des 10.000 permis d'urbanisme les plus anciens (antérieurs à 1923), certaines plages horaires d'un des deux guichets « consultations d'archives » sont consacrées à identifier les adresses de ces vieux permis, les répertorier dans la banque de données NOVA et les trier en fonction des spécificités des documents à scanner (taille, matériau,...).

Le service des archives de l'urbanisme est également partie prenante à l'implémentation du projet My Permit au niveau communal.

En Région de Bruxelles-Capitale, les demandes de permis d'urbanisme et d'environnement sont gérées de façon numérique dans l'application Nova, grâce à laquelle les agents des 19 communes et de la Région peuvent les traiter.

Pendant longtemps, les demandes de permis devaient être effectuées exclusivement en version "papier", en plusieurs exemplaires (formulaires à imprimer et remplir à la main, plans et photos à imprimer, etc).

Depuis 2021, Urban.brussels et Bruxelles Environnement travaillent avec Paradigm (ex-CIRB, organisme régional en charge des solutions informatiques) à l'introduction numérique de ces demandes de permis, via les projets MyPermit Urban et MyPermit Environnement. A la clef: moins de données demandées, moins de papier et des délais de traitement réduits.

Depuis le 21/11/2023, le dépôt de demandes permis d'urbanisme «générales» et de permis d'urbanisme d'abattage délivrées ou refusées par le Collège des Bourgmestre et Echevins est possible via MyPermit. L'infrastructure informatique des guichets et des postes de travail des agents concernés (architectes, gestionnaires administratifs) a été adaptée pour permettre les consultations des dossiers numérisés.

Quelques chiffres

La mise en place d'un système de consultation a permis de dégager également quelques données chiffrées pour l'année 2023:

- Total du nombre de permis consultés :	5413
- Nombre de dossiers consultés par les citoyens :	2650
- Nombre de dossiers consultés par les collaborateurs de la commune :	1833
- Moyenne de permis consultés par mois :	374
- Nombre de permis sortis pour envois de documents par mail (FORMS.APP) :	930
- Nombre de demandes par formulaire (FORMS.APP) :	407

III. CELLULE DES CONTRÔLEURS

Le territoire communal est divisé en 3 secteurs de contrôle, chacun attribué à un contrôleur du service. Les contrôleurs (1 géomètre et 2 bacheliers en construction) exercent plusieurs missions au sein du service de l'urbanisme.

Tous les matins, les contrôleurs assurent l'information au public aux deux guichets «Renseignements techniques» :

- Renseignements techniques et consultation des enquêtes publiques en cours (également consultables online via la plateforme openpermits.brussels);
- Permanence pour les enquêtes publiques : jeudi de 17h00 à 20h00

Du fait de la nécessité d'affecter le contrôleur-géomètre expert au traitement des renseignements urbanistiques (voir infra), la cellule a été déforcée pendant toute l'année 2023. Tous les après-midis sont consacrés aux autres missions qui leur sont imparties.

Accueil et information du public

Tous les matins entre 8h30 et 11h30, le guichet des renseignements techniques est ouvert au public, sur rendez-vous par internet. Les contrôleurs renseignent les citoyens, architectes... sur toutes les questions relatives aux aspects suivants :

- L'application des règlements en vigueur (PPAS, Permis de lotir, règlement régional d'urbanisme, ...);
- La mise en œuvre des permis d'urbanisme délivrés;
- Les dossiers mis à l'enquête publique;
- Des travaux effectués illégalement;
- Le soutien technique au guichet des recherches d'archives;
- Tout renseignement urbanistique et technique concernant les dossiers d'archives;

Un guichet est par ailleurs ouvert le jeudi soir de 17h à 20h pour les enquêtes publiques. Il est assuré par un agent technique (architecte ou contrôleur).

Ce travail nécessite une très bonne connaissance du terrain, une bonne lecture des plans et une recherche dans l'évolution des différents règlements pour chacun des secteurs de contrôle et de l'historique des demandes et des conflits.

Suivi des chantiers

Permis d'urbanisme

Le bénéficiaire d'un permis d'urbanisme a l'obligation d'informer l'administration communale par courrier recommandé des chantiers qui commencent. Les contrôleurs sont avertis du commencement des travaux et doivent vérifier la bonne exécution de ceux-ci.

Ce travail implique :

- L'étude du dossier (plans délivrés, permis octroyé...)
- La collaboration avec le géomètre du Service Technique de la Voirie pour les états des lieux de voirie et le contrôle de l'implantation le cas échéant;
- Le travail éventuel de mesurage sur place pour vérifier la conformité des travaux.
- Un arrêt de chantier et procès-verbal si travaux exécutés sont non conformes au permis délivrés
- Le cas échéant, un suivi administratif en collaboration avec la cellule juridique (aide pour les courriers de mise en demeure, réponses au plaignant, courriers demandeur, correction rédaction procès-verbal....)

Suivi des infractions urbanistiques

Les contrôleurs travaillent en collaboration avec la cellule juridique de l'urbanisme pour :

- Courriers de réponses au plaignant et contrevenant en cas de plaintes
- Courriers de mises en demeure
- Procès-verbal d'infraction
- Procès-verbal de remise en état d'infraction

Suivi des autres demandes de services de la commune

Suite à une plainte écrite reçue par email d'un habitant, suite à une demande de la police (nombre de logement), du service de la population (nombre de logement ou vérification d'un numéro d'immeuble), du service du cadastre, des architectes, du service de la rénovation urbaine, du service des taxes ou du service de la voirie Ces demandes sont réceptionnées par les contrôleurs directement sur une boîte email et gérées par ceux-ci. Lors de l'analyse du dossier et du contrôle sur place, il peut apparaître que des travaux soient réalisés sans permis ou soient non conformes à un permis délivré. Le contrôleur doit alors constater l'infraction.

Attribution des numéros d'immeuble

Les contrôleurs attribuent les numéros d'immeubles. Ce travail consiste à attribuer les numéros pour les nouvelles constructions et à vérifier des numéros pour les bâtiments existants, à la demande du service de la population. Le cas échéant, l'information est transmise au service du cadastre, qui met le plan URBIS à jour. Un courrier est ensuite envoyé au propriétaire du bien concerné. Les nouveaux numéros sont envoyés par email au service du cadastre, au service de la voirie, au service de la population, à la rénovation urbaine.

Projet Best Adress

Depuis quelques années, un des contrôleurs est intégré dans la cellule communale Best Adress, composée par ailleurs d'un coordinateur, d'une représentante de service de la Population et d'un agent de la cellule du cadastre du service de l'urbanisme.

Il s'agit d'un projet à l'échelle européenne confié en Belgique à chaque Région. Le nom du projet pour la région de Bruxelles-capitale est UrbIS.

Le but est d'établir une base de donnée exhaustive et fiable des adresses sur le territoire belge.

IV. CELLULE DES ARCHITECTES

A. Les architectes de l'urbanisme

Mission

Six architectes composent cette cellule en 2023. Elle est placée sous la gestion quotidienne de l'un d'entre eux qui dispose du titre d'architecte principal.

La mission principale réside dans le traitement des demandes de permis d'urbanisme dans le respect des délais de rigueur imposés par le Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (CoBAT).

L'année 2023 a été marquée par l'entrée du service de l'urbanisme dans l'instruction des demandes de permis digitales. Cela a demandé une adaptation des procédures et la manière de fonctionner entre les architectes et les gestionnaires administratives.

Leurs tâches sont:

Instruction des dossiers de demande de permis d'urbanisme, permis de lotir et certificat d'urbanisme

Le travail peut être résumé comme suit :

- analyse du dossier et détermination du type de procédure, dans un délai de 45 jours à dater du dépôt - ce délai est devenu difficilement tenable;
- préparer les avis et décision du Collège des Bourgmestre et Echevins;
- le cas échéant, préparer l'avis de la Commission de Concertation et participer à celle-ci;
- calcul des taxes à l'instruction et à la délivrance
- vérification des permis d'urbanisme avant leur notification .



<p>Accueil sur rendez-vous de citoyens, architectes... pour toute question relative à l'instruction de permis d'urbanisme</p>	<p>4 matinées par semaine, de 9h00 à 10h30 (4 rdv) et deux après-midi, de 13h00 à 14h30 (4 rdv), les architectes reçoivent sur rendez-vous tout professionnel désirant obtenir un avis sur un projet urbanistique. La possibilité est néanmoins offerte au citoyen non professionnel de venir présenter son projet pour avis.</p>
<p>Suivi technique des plans particuliers d'affectation du sol et des règlements communaux d'urbanisme</p>	<p>Analyse des avant-projets, participation au comité d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'abrogation partielle du PPAS 56 - Proposition d'autres PPASZ à modifier/abroger <p>Les architectes ont également participé comme experts à la procédure d'approbation du Règlement communal d'urbanisme zoné « grandes avenues »</p>
<p>Réunions de projet au sens de l'art. 188/12 du CoBAT. Préalablement au dépôt d'une demande de permis, le porteur de projet peut solliciter la tenue d'une réunion de projet auprès de l'autorité délivrante (commune ou Région). La réunion de projet a pour objectif de discuter des orientations d'un projet, sans préjuger de la décision de l'autorité délivrante dans le cadre de la procédure d'instruction du permis. La réunion de projet ne constitue donc en aucun cas une décision administrative.</p>	<p>Participation d'un (ou deux) architecte(s) communaux (réunion en présence d'un représentant du Fonctionnaire délégué (Bruxelles-développement Urbain), d'un représentant de Bruxelles-Environnement, d'un représentant de Bruxelles-Patrimoine (Monuments et sites) et, le cas échéant, d'un agent communal du service de l'environnement et/ou du service de la voirie).</p>
<p>Participation à des groupes de travail</p>	<p>Dans le cadre des comités d'accompagnement, nos architectes participent aux réunions et études relatives aux projets soumis à études d'incidences.</p> <p>Au sein de l'administration communale, les objectifs de ces groupes sont la transversalité des services et une vision commune des différentes problématiques abordées.</p>

Quelques chiffres

Le volume des dossiers de demandes de permis d'urbanisme et permis de lotir traités est repris au point V. - Cellule gestion administrative.

B. Les architectes PEB

Une architecte à temps plein et une architecte à mi-temps ont été affectées à la mise en œuvre et à l'application des règles contenues dans le CoBrACE (Code bruxellois de l'Air, du Climat et de la Maîtrise de l'Energie). Pour rappel, l'objectif est de rendre les bâtiments plus performants énergétiquement afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de leur climat intérieur.

Le travail est efficace dans le suivi et traitement des dossiers. De nombreux courriers de rappel continuent d'être envoyés afin que les demandeurs transmettent leurs déclarations PEB finales ; résultat de l'oubli des différents intervenants en fin de chantier.

Et un soutien technique est régulièrement apporté aux demandeurs et architectes ce qui leur permet une meilleure préparation de leur dossier PEB et une compréhension accrue dans leurs choix de rénovation.

En parallèle du traitement des dossiers de PU, la cellule PEB a mis en place un système d'échange d'informations avec les contrôleurs et le cadastre afin d'assurer un suivi plus rapide en cas de non remise de documents liés au début ou à la fin de chantier.

Suivi du respect de la législation PEB dans les dossiers soumis à un permis d'urbanisme

Les demandes de permis d'urbanisme portant sur la création ou la modification de surfaces de déperditions thermiques sont soumises au CoBrACE.

Les 4 étapes importantes du suivi PEB d'une demande de permis d'urbanisme peuvent être résumées comme suit :

Pendant l'instruction de la demande, nous effectuons l'analyse de la proposition PEB en fonction du projet proposé. Nous vérifions la nature des travaux, les ratio et les exigences et procédure PEB que le projet devra respecter. Des conseils et renseignements sont également donnés pour améliorer la performance du bâtiment (ex : position de l'isolation dans la composition de parois, choix de matériaux, épaisseurs, importance de la ventilation et comment l'intégrer au mieux dans une rénovation, renseignements sur les primes régionales...).

Avant le début des travaux, les demandeurs doivent introduire une notification PEB de début des travaux accompagnée d'un rapport PEB précisant de quelle façon le projet pourra répondre aux exigences PEB : compositions des parois, type et épaisseur d'isolant, systèmes de ventilation...

Seul 15 à 20 % des notifications PEB sont transmises par les demandeurs, ce qui nous fait perdre un temps considérable dans l'établissement et l'envoi de rappels.

En cas de non-respect de cette obligation, un procès-verbal d'infraction pourra être dressé à l'encontre du demandeur.

Lors de l'exécution des travaux, une visite de chantier est organisée afin de vérifier si les travaux sont conformes aux exigences PEB. En cas de non-respect de ces exigences, une réflexion sera apportée afin de trouver des solutions qui pourraient être mise en œuvre sur chantier.

A la fin des travaux, le demandeur introduit une déclaration PEB accompagnée d'un rapport PEB indiquant comment le projet a répondu aux exigences PEB : compositions des parois, type et épaisseur d'isolant, systèmes et débits de ventilation.

Les exigences non respectées feront l'objet d'amendes qui seront appliquées par Bruxelles environnement.

Mais dans le cas où le demandeur omet d'envoyer sa déclaration PEB, un procès-verbal d'infraction pourra lui être dressé et envoyé au Parquet ainsi qu'à Bruxelles Environnement qui, le cas échéant, pourra infliger des amendes.

Travail de sensibilisation

Après quinze années de travail, les agents PEB peuvent constater que les efforts de sensibilisation et de mise en place de l'ordonnance effectués au cours des années précédentes ont porté leurs fruits. Ils ont également constaté que davantage de demandes de permis d'urbanisme ont pour objet l'isolation, que ce soit l'isolation complète du bâtiment ou l'isolation d'une façade arrière ou d'un pignon, ce qui témoigne d'un souci croissant de réduire les consommations énergétiques, d'accroître le confort thermique ou de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Depuis 2011, les visites sur chantier n'ont cessé d'augmenter avec comme conséquence la conscientisation des maîtres d'ouvrage sur l'importance d'économiser l'énergie et une attention plus poussée des architectes à la gestion des détails de construction et aux nouvelles méthodes de conception des bâtiments plus respectueuses de l'environnement et des habitants. Les visites de chantier sont aussi une occasion pour les agents PEB d'être confrontés à la réalité de terrain leur permettant de soulever certaines problématiques ou observations au sein de leur groupe de travail avec Bruxelles Environnement.

Participation à plusieurs groupes de travail

Une partie importante du travail consiste à servir d'intermédiaire entre la commune et Bruxelles Environnement.

Au cours de cette année 2023, les deux agents ont pu assister aux différentes réunions organisées par Bruxelles Environnement en leurs locaux :

- Fusion des dossiers PU et PEB ;
- Amendes administratives pour les déclarations sans architecte ;
- Modification des formulaires PEB sans architectes ;
- Présentation de l'arrêté Exigences PEB 2023 ;
- Déclaration PEB avec amende administrative + attention si note avec circonstances atténuantes ;
- Echange de cas concrets, problématique des permis modificatifs, suivi des travaux, dérogations, attentes et souhaits de la part de Bruxelles environnement, etc.

Quelques chiffres

En 2023, 513 demandes de permis d'urbanisme ont été introduites parmi lesquelles :

- 31 demandes ont été traitées par Urban.
- 113 demandes n'étaient pas soumises au CoBrACE.
- 369 demandes étaient soumises au CoBrACE.

Ces 369 demandes soumises au CoBrACE doivent respecter des exigences différentes selon les natures de travaux suivantes:

- 239 demandes comportent une/des Unités Rénovées Simplement (URS);
- 43 demandes comportent une/des Unités Rénovées Lourdemment (URL);
- 10 demandes comportent une/des Unités Assimilées à du Neuf (UAN);
- 32 demandes comportent une/des Unités Neuves (UN);
- 12 demandes comportent une/des natures de travaux différentes (URS+/ou URL+/ou UAN+/ou UN)

En 2023, quelques visites de chantier ont été réalisées en coordination avec la cellule contrôle. Pour les chantiers non visités, la composition des nouvelles parois et parois rénovées sont contrôlées au travers de l'encodage de la déclaration PEB, du rapport PEB et des photos de chantier transmises.

Pour rappel, les agents PEB communaux se chargent du suivi de chantier des unités rénovées simplement et Bruxelles environnement est chargé de contrôler les chantiers d'unités rénovées lourdement ou d'unités neuves et assimilées.

V. CELLULE GESTION ADMINISTRATIVE

Mission

La cellule des gestionnaires administratives a été restructurée en 2021. En effet, une hiérarchie a été mise en place : une gestionnaire s'est vue attribuer une fonction de coordination de la cellule et chapeaute le travail de ses collègues. Cette structure permet d'avoir un meilleur contrôle sur le respect des procédures et des délais de rigueur, ainsi qu'une meilleure coordination dans le suivi des dossiers.

En 2023, la cellule des gestionnaires administratives comporte 5 agents : 4 gestionnaires administratives et une responsable. Elles sont chargées du suivi administratif des dossiers de demande de permis et travaillent en étroite collaboration avec les architectes et la cellule des Mesures Particulières de Publicité (MPP). Chaque dossier de demande de permis d'urbanisme se voit attribuer un architecte et une gestionnaire administrative, qui mènent la procédure d'instruction en binôme.

Les gestionnaires administratives sont les surveillants et les garants du bon respect des délais de rigueur auxquelles sont soumises les demandes de permis d'urbanisme. Ce respect n'est pas anodin puisque tout dépassement du délai entraîne la saisine automatique auprès du fonctionnaire délégué et donc la perte de décision sur la demande en saisine pour le Collège des Bourgmestres et Echevins. En 2023, 21 demandes ont fait l'objet de cette procédure en saisine (pour 22 en 2022 pour un nombre de demandes de permis équivalent).

La coordinatrice de la cellule, participe également au suivi des projets MyPermit, AUSA RU et AUSA ARCHIVES, NOVA (voir infra).

Le plus gros projet en 2023 a été l'intégration de la commune d'Uccle à MyPermit, le projet visant à la dématérialisation de l'instruction des demandes de permis d'urbanisme. Ce projet a nécessité une adaptation du matériel suivant :

- Doubles écrans concaves pour les architectes (1 livré, les 7 autres en attente).
- Installation d'écrans pour la consultation des enquêtes publiques aux guichets.

Le projet a également nécessité le dédoublement et l'adaptation le cas échéant (entre autres pour tout ce qui concerne la signature électronique des documents) de toute une série de formulaires utilisés dans la banque de données NOVA pour l'instruction des demandes de permis déposés en version papier.

Il a fallu également, en coordination avec le service IT choisir et mettre en place une application de signature électronique authentique (Civadis). Il a également été nécessaire d'implémenter chez tous les agents des services concernés (dont l'urbanisme) différents outils permettant la génération des pdf à faire signer électroniquement.

MyPermit est opérationnel depuis le 21/11/2023, 21 demandes ont été introduites via ce canal entre cette date et le 31/12/2023.

Quelques chiffres

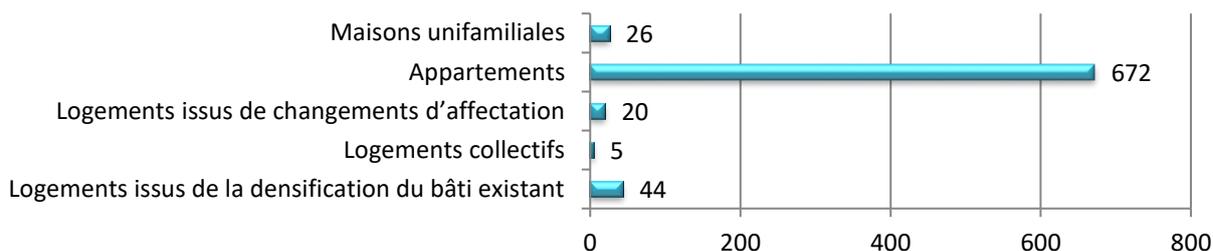
a) Les permis d'urbanisme

Nombre de demandes de permis d'urbanisme introduites : **513 (dont 21 via MyPermit)**

N.B. ce nombre n'inclut pas les permis d'urbanisme pour abattage d'arbres (Service Vert).

En ce qui concerne les données relatives au nombre de nouveaux logements délivrés en 2023, on peut citer les chiffres suivants : ont été repris les constructions nouvelles, les changements d'affectation d'immeuble en logements ainsi que les augmentations du nombre de logements de bâtiments existants.

Types de permis délivrés (total nouveaux logements : (767)



Ces chiffres ne comprennent pas les logements dont les permis d'urbanisme ont été délivrés par le fonctionnaire délégué.

b) Les permis de lotir

- Permis de lotir délivrés : 0
- Modifications de permis de lotir délivrées : 0
- On notera que la modification du CoBAT rend le fonctionnaire délégué compétent pour la délivrance des permis de lotir et des modifications de ceux-ci.

c) Les certificats d'urbanisme

- Demandes de certificats d'urbanisme introduites : 1

d) Les saisines du fonctionnaire délégué

- Dossiers partis en saisine chez le fonctionnaire délégué : 21

Evolution des dossiers partis en saisine depuis le 1^{er} septembre 2019 (entrée en vigueur du délai de rigueur dans l'instruction des permis d'urbanisme).

2019	2020	2021	2022	2023
2	7	27	22	21

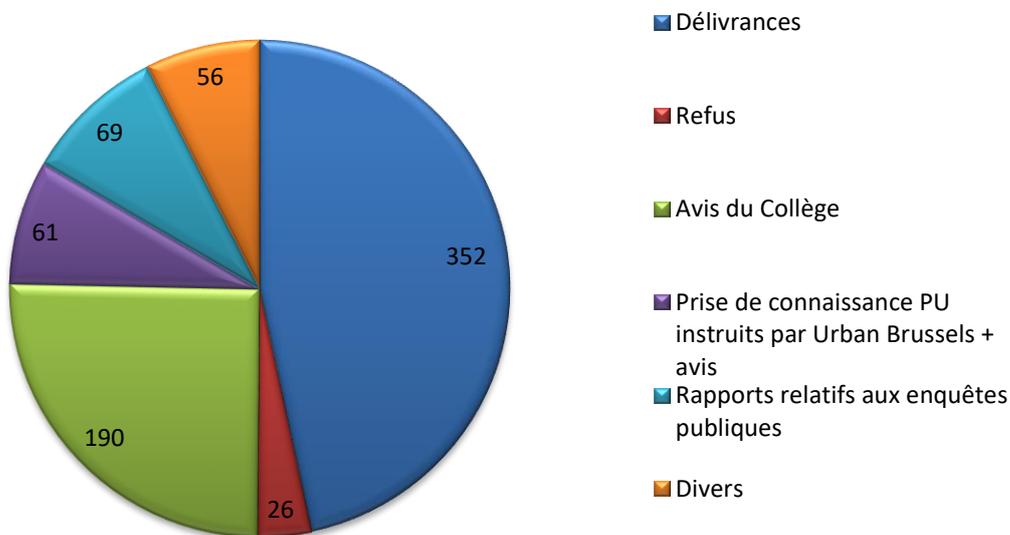
e) Le suivi administratif

Plus de 5790 courriers ont été envoyés dans le cadre de l'instruction des permis, à raison de 6 à 20 courriers par permis d'urbanisme, selon que la demande est déposée complète ou non, qu'elle est ou non soumise à l'avis conforme du fonctionnaire délégué, qu'elle est ou non soumise aux mesures particulières de publicité, ou encore qu'elle est modifiée ou non en cours de procédure, que ce soit en application des articles 126/1 ou 191 du CoBAT

Rapports au collège

754 Rapports au collège ont été présentés dans le cadre d'instruction des permis d'urbanisme. Ceux-ci sont répartis comme suit en fonction du stade auquel ils interviennent dans la procédure :

- 352 décisions d'octroi de permis d'urbanisme;
- 26 décisions de refus de permis d'urbanisme;
- 190 avis du Collège des Bourgmestres et Echevins en cours d'instruction des demandes;
- 69 rapports relatifs aux 182 demandes soumises aux mesures particulières de publicité (ouverture et clôture d'enquête publique);
- 0 rapports de prorogation
- 56 rapports divers (information du Collège, contentieux urbanistique et infractions, planification, retrait d'acte, remboursement de caution, avis sur un permis d'urbanisme autre commune, classement).
- 31 rapports au collège pour avis et 30 rapports au collège pour prise de connaissance relatifs aux demandes de permis d'urbanisme instruites par URBAN.BRUSSELS



VI. CELLULE DES MESURES PARTICULIÈRES DE PUBLICITÉ ET DE LA COMMISSION DE CONCERTATION

Mission

Elle est composée de trois agents administratifs temps-plein (1 des agents ayant été absent de longue durée pendant la quasi-totalité de 2023). Elle est chargée de :

- l'organisation des enquêtes publiques : détermination des dates d'enquêtes, rapport au collège d'ouverture et de clôture d'enquête, procès-verbal de clôture d'enquête, demande de mise en place des panneaux d'affichage, résumé des réclamations, convocations à la commission de concertation;
- la Commission de Concertation : organisation de la Commission, convocation des membres, rédaction du procès-verbal de Commission de Concertation, mise en ligne sur le site Internet de la Commune de l'avis de la Commission de Concertation.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, les procédures d'organisation des enquêtes publiques ont été revues afin d'être adaptées aux nouvelles dispositions du CoBAT, et notamment au respect des délais de rigueur.

Quelques chiffres

En 2023, la Commission de concertation s'est réunie 26 fois et elle a délibéré sur 262 objets subdivisés comme suit :

• Demande de permis d'urbanisme :	244
• Demande de permis d'environnement :	2
• Demande de permis mixte :	0
• Demande de permis de lotir :	2
• Demande de certificat d'urbanisme :	0
• Demande de permis Ecole :	2
• Demande d'article 126/1 :	9
• Demande d'article 177 :	24

En plus des membres de la Commission de Concertation convoqués à chaque réunion, 857 personnes ayant demandé à être entendues au sujet d'un dossier ont été convoquées à ces réunions.

Dossiers soumis à enquête publique :	224
Lettres de réclamation introduites :	550
Dossiers uniquement passés en Commission de concertation pour avis divers (inventaire, ZICHEE, etc.) :	25
Dossiers soumis à la Commission de concertation dans le cadre du « Plan Ecoles » :	2
Dossiers reportés :	13

Au total, il y a 2158 affiches format A3 qui ont été apposées devant les biens soumis à enquête publique, dont 2048 affiches rouges et 110 complétées d'une axonométrie, également imprimée sur papier blanc de format A3.

L'organisation des mesures particulières de publicité bénéficie de subsides. Ces derniers se sont élevés en 2023 à 8.840 € répartis comme suit en fonction des trimestres :

• 1er trimestre 2023:	1.677 €
• 2ème trimestre 2023:	2.977 €
• 3ème trimestre 2023:	1.171 €
• 4ème trimestre 2023:	3.015 €

VII. CELLULE JURIDIQUE DE L'URBANISME

La cellule juridique de l'urbanisme est chargée essentiellement du soutien juridique et administratif du service de l'urbanisme. Elle est composée d'une Secrétaire d'administration-Juriste et de deux assistantes administratives (l'une d'entre elles étant provisoirement détachée au Secrétariat de l'Echevin pour pallier l'absence de longue durée de la secrétaire). En ce qui concerne le suivi administratif des infractions urbanistiques, la cellule est assistée par trois contrôleurs du service de l'urbanisme.

Les missions principales de la cellule juridique sont :

- le suivi des recours administratifs, devant le Conseil d'Etat ainsi que toute autre juridiction;
- le suivi administratif des infractions urbanistiques;
- le suivi de la correspondance aux avocats, suite aux plaintes introduites par les citoyens, suite à une demande de renseignements;
- le traitement de dossiers divers (notes à d'autres services sur des points juridiques...);
- le suivi administratif des Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS); la modification ou la rédaction de règlements communaux;
- les formations internes.



A. Recours

Recours au Conseil d'Etat

La cellule traite elle-même les dossiers portés devant le Conseil d'Etat : elle rédige les conclusions, et la correspondance tant avec le Conseil d'Etat qu'avec les parties à la cause, et représente la Commune aux différentes audiences. Dans certains cas, le suivi du dossier est confié à un avocat. Il s'agit de dossiers complexes dont les enjeux peuvent avoir de

lourdes conséquences sur la Commune ou bien de dossiers introduits devant les juridictions judiciaires, pour lesquels seul un avocat peut représenter la Commune.

Le travail consiste en :

- la rédaction des conclusions relatives à l'affaire : rédiger l'exposé des faits et répondre aux différents moyens invoqués. Ce travail demande de nombreuses recherches pour réfuter les thèses des requérants et un travail rédactionnel important;
- la constitution du dossier administratif;
- la rédaction des courriers pour le Conseil d'Etat et pour les parties à la cause.
-

Requêtes	Il y a eu 11 requêtes introduites devant le Conseil d'Etat.
Echanges de conclusions	6 dossiers ont fait l'objet d'échange de conclusions. Il s'agit de rédiger les conclusions en cours de procédures en fonction de la réponse des requérants ou suite à un rapport de l'auditeur du Conseil d'Etat.
Audiences	4 dossiers ont été plaidés. La juriste se rend aux différentes audiences, en vue d'exposer les arguments développés au cours de l'ensemble de la procédure.
Arrêts : 5 arrêts ont été rendus	<ul style="list-style-type: none"> - 1 arrêt portant sur une annulation. - 2 arrêts ont rejeté la requête en annulation. - 1 arrêt a rejeté la requête en suspension. - 1 arrêt portant sur la réouverture des débats et le renvoi de la procédure.

Recours administratifs : recours au Gouvernement

Le service traite lui-même les dossiers portés devant la juridiction administrative : il rédige les conclusions, et représente la Commune aux différentes audiences. Un recours est ouvert au bénéficiaire du permis à l'encontre de la décision du Collège des Bourgmestres et Echevins, devant le Gouvernement. La procédure veut que le Collège d'Urbanisme donne un avis sur le projet, avant que le Gouvernement ne se prononce. Si la personne le souhaite, elle peut demander à être entendue. Dans cette hypothèse, l'audition se fera devant le Collège d'Urbanisme.

Requêtes	9 requêtes ont été introduites auprès du Gouvernement. Le travail consiste en l'envoi des pièces au Collège d'Urbanisme afin que ce dernier puisse rendre son avis et analyser le dossier sur base de l'ensemble des documents remis lors de l'instruction du permis. Il faut rappeler que le Gouvernement réexamine l'ensemble du dossier et se prononce quant au fond de ce dossier.
Audiences	7 audiences ont eu lieu devant le Collège d'Urbanisme. Le travail consiste à aller exposer le point de vue de l'Administration quant au fond du dossier. Il faut donc préparer le dossier en fonction des arguments exposés par la partie requérante. Régulièrement, l'architecte ayant instruit le dossier assiste également à l'audience.
Avis du Collège d'urbanisme	11 avis.
Arrêts du Gouvernement	16 arrêts.

Recours devant d'autres instances

Requêtes	<ul style="list-style-type: none"> - 0 requête au Tribunal de première instance - 0 requête en justice de paix
Audiences	<ul style="list-style-type: none"> - 0 audience en justice de paix

Nombre total des recours et leur répartition

En 2023, il y a eu 20 recours introduits à l'encontre de dossiers traités par l'Administration communale, ventilés comme suit :

- Conseil d'Etat 11
- Gouvernement 9
- Autres 0

B. Suivi administratif des infractions urbanistiques

Méthode de travail

La cellule juridique est chargée du suivi administratif des dossiers en infractions urbanistiques. Il s'agit d'envoyer les procès-verbaux d'infractions, de rédiger les mises en demeure, rédiger les rapports au Collège relatifs au mode de réparation, de rédiger la correspondance avec la cellule infraction de la Région de Bruxelles-Capitale.

La cellule est composée de quatre personnes à temps plein, la juriste en chef, qui est également chef de service et de département, la juriste et deux assistantes administratives.

Les infractions urbanistiques énumérées par le CoBAT peuvent faire l'objet soit de poursuites pénales, soit d'une amende administrative infligée par le fonctionnaire sanctionnateur.

Globalement, toute personne ayant commis une de ces infractions et qui ne fait pas l'objet d'une poursuite pénale est passible d'une amende administrative de 250 à 100.000 euros en fonction du nombre et de la gravité des infractions constatées.

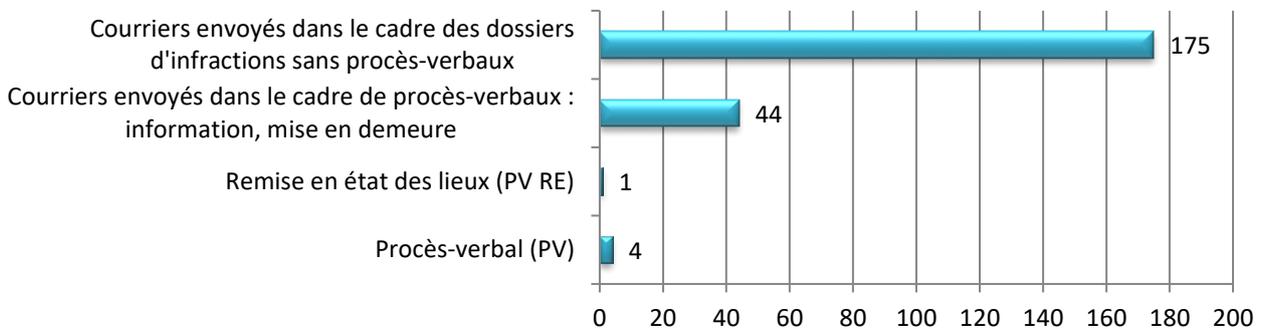
La cellule juridique est chargée du suivi et de la correspondance avec le fonctionnaire sanctionnateur.

Les infractions (dont les procès-verbaux) en chiffres

Le tableau ci-dessous reprend les différents courriers envoyés par la cellule infraction en 2023 :

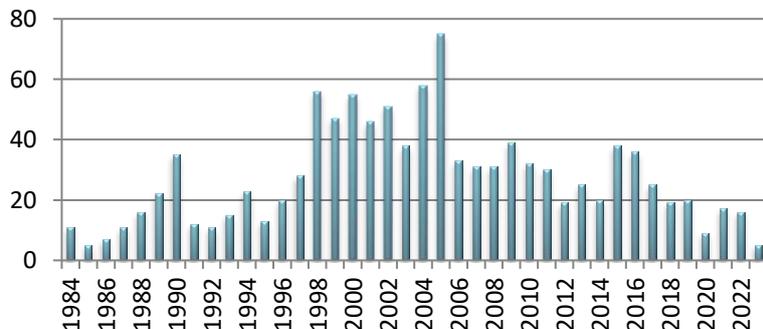
- Procès-verbal (PV)	4
- Remise en état des lieux (PV RE)	1
- Courriers envoyés dans le cadre de procès-verbaux : informations, mise en demeure	44
- Courriers envoyés dans le cadre des dossiers d'infractions sans procès-verbaux	175

Le graphique ci-dessous montre la répartition des différents types de courriers envoyés dans le cadre des suivis des dossiers d'infractions.



Enfin, à droite, un graphique démontrant l'évolution du nombre de procès-verbaux dressés depuis 1984.

La tendance de ces 5 dernières années voit diminuer le nombre de procès-verbaux. Ceci s'explique par des mises en demeure plus systématiques avant de passer à une phase plus répressive.



C. Suivi de la correspondance

La cellule juridique s'occupe de la correspondance, tant dans le cadre de suivi de dossiers de demande de permis d'urbanisme, que suite à des plaintes introduites ou de renseignements.

273 courriers ont été envoyés pour répondre à toutes ces demandes. A cela s'ajoute de nombreux mails auxquelles les agents doivent également répondre et qui ne sont pas comptabilisés.

D. Elaboration et modification de règlements communaux

2023 a donné lieu à la poursuite de l'élaboration du Règlement Communal d'Urbanisme Zoné (RCUZ) en vue de régir l'évolution du bâti dans les grandes avenues du territoire communal (avenue Winston Churchill et avenue Brugmann).

Les règlements communaux relatifs aux frais liés à la reproduction d'archives, aux taxes à la délivrance des permis d'urbanisme et de lotir et aux frais de dossier ont pour leur part été adaptés.

VIII. CELLULE DES RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES AUX NOTAIRES

Une des missions du service de l'urbanisme est de fournir essentiellement aux notaires les renseignements urbanistiques en cas de transfert de propriété d'un immeuble, et ce conformément à l'article 275 du CoBAT.

Ce travail est assuré par deux assistantes administratives qui assurent la rédaction de l'ensemble des renseignements urbanistiques.

Depuis le mois d'octobre 2022 et durant toute l'année 2023, un des contrôleurs a été affecté à temps plein à l'organisation et la rédaction des renseignements urbanistiques à la demande des notaires pour les ventes de biens ou de parcelles.

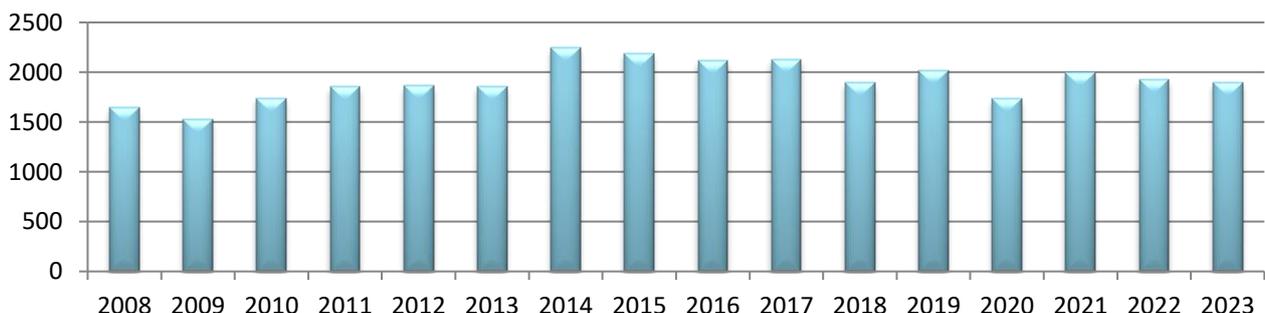
Les demandes de renseignements urbanistiques sont désormais (depuis fin 2022) traitées exclusivement dans NOVA, cette banque de données devant à terme devenir la seule et unique source d'information pour les agents du service de l'urbanisme.

Par ailleurs, la commune d'Uccle s'est portée volontaire pour faire partie du groupe-pilote visant à organiser le dépôt et la gestion dématérialisée des demandes de renseignements urbanistiques « MyRU ». L'objectif est de permettre aux citoyens et agents immobiliers de déposer leurs demandes via Irisbox pour un traitement « sans papier » via la banque de données NOVA à partir du 15/01/2024. Le projet prévoit également la possibilité pour les Notaires de déposer leurs demandes via une application développée par la Fédération des Notaires qui devrait être opérationnelle mi-2024.

La mise en place de MyRU a requis par ailleurs une adaptation de l'organisation interne dans la gestion des demandes de renseignements urbanistiques.

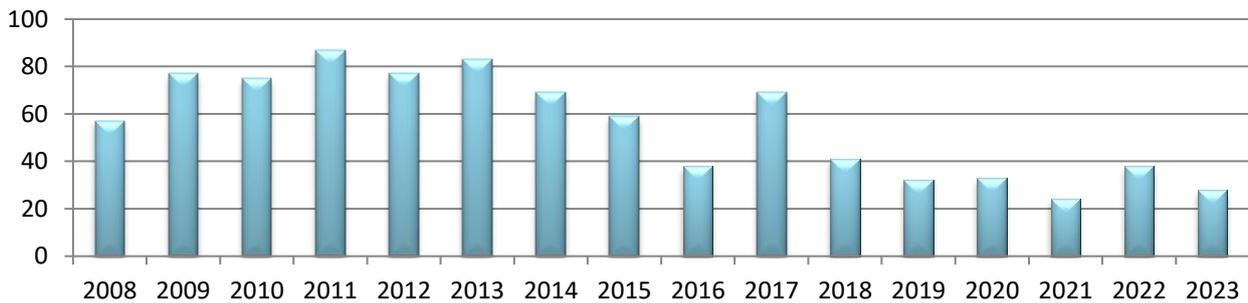
En 2023, 1895 demandes de renseignements urbanistiques ont été introduites, dont 3 ont été retirées en cours de procédure. Ce nombre reste stable par rapport à l'année 2022.

Ci-dessous, un graphique démontrant l'évolution du nombre de dossiers des 15 dernières années.



En vertu de l'article 104 du CoBAT, le Collège des Bourgmestre et Echevins doit également communiquer aux notaires ses observations à titre de renseignement pour toute demande de division.

En 2023, le nombre de demandes de division s'élève à 28, dont une a débouché sur un avis défavorable.



Par ailleurs, 119 courriers divers ont été rédigés pour des notaires, des agents immobiliers et/ou des citoyens relativement à l'affectation et/ou la division d'un bien (situation de droit).

IX. CELLULE PLANIFICATION

La Cellule Planification a été créée en 2021 afin de pallier un manque de temps et de personnel pour gérer tous les aspects de planification, une obligation qui était un peu ignorée précédemment. Cette cellule, composée de deux architectes-urbanistes, a pour mission la révision/abrogation/élaboration de règlements communaux d'urbanisme et de Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS). La cellule est également en charge de toutes les obligations liées aux modifications des outils réglementaires en planification (PRAS, PRD, PRDD,...).

En 2023, la cellule était essentiellement occupée par :

- L'élaboration du Règlement Communal d'Urbanisme Zoné sur les grandes avenues (avenue Winston Churchill et avenue Brugmann)
- La modification du PPAS n° 15 avec pour activité concrète en 2023 la gestion de 2 aspects soumis à un marché public :
 - Cartographie
 - Etude paysagère

X. SOUTIEN INFORMATIQUE, LOGISTIQUE ET DES TAXES

Un agent administratif assure le rôle d'interface entre le service et les interlocuteurs externes communaux et régionaux et est également chargé du suivi informatique et de la mise en place des différentes bases de données.

Mise en place et suivi des bases de données - Soutien informatique avec les logiciels suivants :

Logiciel Novacom	Le logiciel Novacom a été mis en place dans notre administration le 6 décembre 2010. La version actuelle est la version NOAVA 5.12 qui intègre l'instruction digitalisée des demande de permis d'urbanisme (MyPermit) et des renseignements urbanistiques (MyRU)
Logiciel URBA+	Ce logiciel était utilisé pour les renseignements urbanistiques et le suivi des procès-verbaux d'infraction d'urbanistique. Ces opérations ont lieu désormais dans NOVA. Néanmoins, le logiciel est toujours utilisés pour la consultation des archives des procès-verbaux.

Gestion des taxes

La cellule travaille en étroite collaboration avec le service de taxe notamment pour les missions suivantes :

- contrôle et gestion des permis d'urbanisme sur les panneaux publicitaires et recouvrement de la taxe;
- suivi de la taxe sur la délivrance des permis d'urbanisme et de lotir.
- Suivi de la perception des charges d'urbanisme.

XI. SITE INTERNET

Le site internet est régulièrement mis à jour par les webmasters à la demande du service de l'urbanisme. Une refonte en profondeur de la structure et des données relatives au service de l'urbanisme devrait être entreprise pour plus de clarté pour le visiteur.

C'est également à partir du site internet que le citoyen doit prendre ses rendez-vous avec le service de l'urbanisme (application Waitbox).

Depuis novembre 2023, le site propose également les explications et les liens utiles pour déposer une demande de permis d'urbanisme de façon dématérialisée via My Permit.

Les pages relatives au service de l'urbanisme devraient être revues en profondeur au cours de l'année 2024.

XII. CELLULE PATRIMOINE – MONUMENTS ET SITES

Cette cellule, créée en septembre 2022, est composée d'un agent de niveau A à temps plein.

Missions

- Organisation du Prix d'Architecture contemporaine :
 - Modification et réédition du règlement du PAC
 - Organisation de l'édition 2023
- Suivi des demandes de PU des biens inscrits sur la liste de sauvegarde
- Collaboration à l'élaboration du RCUZ Grandes Avenues en ce qui concerne la définition des styles architecturaux et leur identification
- Suivi du dossier de demande de permis d'Urbanisme pour le bien sis rue Groeselenberg 57 et plus particulièrement de l'avenir des deux Frontons sculptés de l'ancien hôpital des Deux Alices
- Suivi des différentes procédures de protection du Patrimoine : préparation de l'avis pour :
 - L'ouverture de la procédure de classement comme monument de certaines parties de l'immeuble à appartements sis rue Langeveld 21.
 - La proposition de classement comme monument du bien et de son jardin sis avenue Montjoie 118.
 - L'ouverture de la procédure de classement comme monument de 18 monuments funéraires et de l'entrée monumentale du cimetière de Saint-Gilles sis avenue du Silence 72.
 - Le classement comme monument de la villa et de son jardin sis rue Vanderkindere 284, 288 et 306 à Uccle et avenue Molière 225 à Ixelles.
 - L'inscription sur la liste de sauvegarde comme site d'un Tilleul argenté sis avenue des Sorbiers, 1.
- Collaboration avec le service communication dans le cadre de la création de pastilles Facebook sur des éléments remarquables ucclois et plus particulièrement en ce qui concerne la cellule patrimoine, du bâti remarquable ucclois.

XIII. CADASTRE

Depuis le 1^{er} juin 2017, le service du cadastre a été intégré au sein du service de l'urbanisme, suite à la réorganisation en département de l'administration communale.

Le cadastre est composé de deux agents administratifs. Ils assurent deux permanences par semaine à 1 guichet les lundi et jeudi de 8h30 à 11h30.

Les missions du cadastre sont :

- d'informer le service public fédéral des finances (SPF finances) de l'état d'avancement des permis d'urbanisme en vue de l'expertise des nouveaux revenus cadastraux dès que le chantier est terminé. A noter que seuls les permis suscitant une réévaluation du cadastre sont transmis au SPF finances.

- de renseigner les services interne des Taxes, des propriétés communales ainsi que les services de police sur les coordonnées des propriétaires.
- de délivrer des extraits des planches cadastrales aux notaires lors des demandes de renseignements urbanistiques.
- de délivrer les extraits des matrices cadastrales aux architectes introduisant des demandes de permis d'urbanisme

Quelques chiffres :

- Nombre de dossiers de permis urbanisme transmis au SPF Finances via le programme URBAIN en 2023 : .. 349
- Nombre de dossiers de permis urbanisme expertisé par le SPF finances et ont fait l'objet d'une réévaluation cadastrale en 2023 : 340

ESPACE PUBLIC

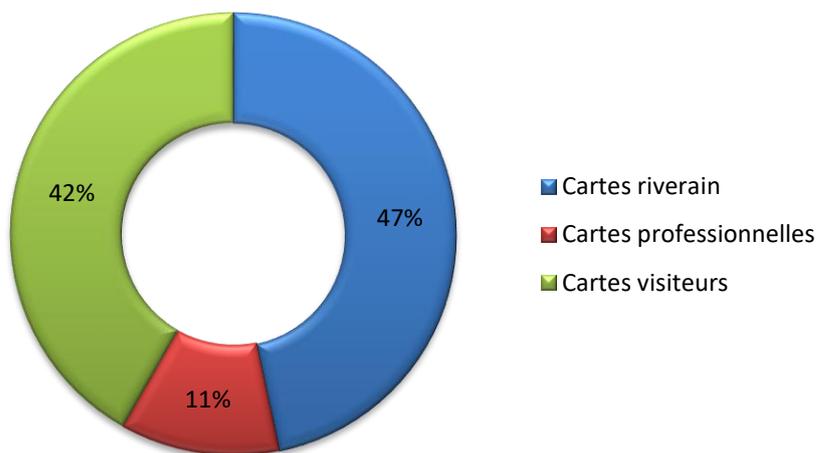


1. PARKING

Le service se compose de : 15 agents administratifs, 2 superviseurs, 1 responsable steward, 20 stewards et 2 ouvriers.

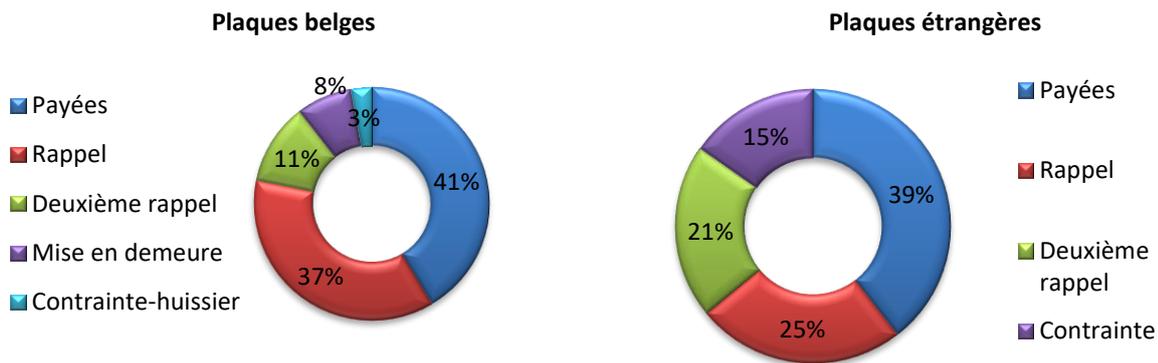
Le travail du service Parking

- Le contrôle du stationnement en zones payantes et en zones bleues et la délivrance de billets de stationnement aux véhicules en infraction avec le règlement-redevance sur le stationnement payant. Le contrôle se fait, de manière conjointe, à l'aide d'une scan-car et patrouilles pédestres.
- La gestion des cartes de dérogation, gestion financière et de recouvrement, gestion des réclamations, gestion logistique et gestion de l'équipe opérationnelle de contrôle.
- La vidange journalière des horodateurs et leur entretien (remplacement des rouleaux de tickets, nettoyage des appareils).
- La mise en application du règlement du 2 mai 2023.
- La délivrance et le renouvellement de « cartes riverain » 13.058 cartes délivrées au 31/12/2023.
- La délivrance de « cartes Professionnelles » 3.227 cartes délivrées au 31/12/2023.
- La délivrance de « cartes visiteurs virtuelles » 11.682 cartes.



- L'enregistrement des redevances de stationnement : en 2023, 124.132 redevances ont été délivrées.
- La gestion de 68.260 réclamations et renseignements :
 - 21.120 e-mails de renseignements pour les cartes virtuelles ;
 - 34.288 réclamations et renseignements téléphoniques ;
 - 12.852 réclamations par courrier et mails 380 adressées directement à l'Echevin.
- La gestion du courrier et des appels téléphoniques relatifs aux paiements, aux demandes de renseignements.
- Contacts réguliers avec d'autres services concernés par le stationnement payant (Comptabilité, Mobilité, Voirie, Service Juridique, Police, le PACS, la mise en œuvre des nouvelles zones réglementées, la communication à la population et aux conducteurs ...).
- Les corrections apportées au Plan d'Action Communal du Stationnement, qui ont nécessité une nouvelle gestion, le paramétrage des programmes informatiques et smartphones de contrôle pour les stewards, des informations pour les citoyens sur le site-internet, dans le Wolvendael, via une campagne touchant les habitants, l'adaptation et l'implantation d'horodateurs supplémentaires, de la concertation avec le service de Mobilité et de la Comptabilité, etc.
- La gestion des comptes et comptabilité analytique dans le cadre du versement de 15% des bénéfices nets à l'Agence Régionale du Stationnement.
- Préparation de réunions et documents divers en vue de la mise en œuvre des nouvelles zones de stationnement ou de corrections en fonction des travaux publics.
- Nos stewards ont également dressé des sanctions administratives pour infractions au Code de la Route en matière d'arrêt et de stationnement.

- Recouvrement, exercice en cours et exercices antérieurs de redevances :
 - payées spontanément 59.832 redevances (à 25 €, 35€, 40€, 50€, 10€)
 - ayant nécessité un rappel 53.055 redevances
 - ayant nécessité un deuxième rappel (à partir du 1^{er} mai 2023) 16.420 redevances
 - ayant nécessité une mise en demeure 11.003 redevances
(+ 15 € de frais administratifs + 8,45€ frais recommandé)
 - ayant nécessité une contrainte-huissier 4.079 contraintes
- Recouvrement visant les plaques étrangères
 - Payées spontanément 1.837 redevances
 - Ayant nécessité un rappel 1.142 redevances
 - Ayant nécessité un deuxième rappel (à partir du 1^{er} mai 2023) 961 redevances
 - Ayant nécessité une mise en demeure 713 redevances



Le stationnement payant a rapporté en 2023 à la Commune la somme de 7.976.339,86 €

2. PRÊT DE MATÉRIEL

Le service dispose du matériel suivant destiné au prêt

- | | | |
|----------------------------|------------------------------|-------------------|
| - Tables pliantes en bois | - Chaises en PVC | - Tonnelles |
| - Tables pliantes en PVC | - Bancs en bois | - Barrières NADAR |
| - Tables Brasserie en bois | - Podiums à hauteur réglable | - Mâts alu |
| - Tables Brasserie en PVC | - Escaliers pour podium | - 1 podium mobile |

Nombre de prêts pour

- Brocantes et braderies 8
- Fête des voisins et de quartiers 10
- Activités communales 146
- Organismes soutenus par l'Administration communale 1
- Ecoles libres, asbl 77
- Prévention manifestations 0

3. PROPRETE

Tonnages des déchets à faire enlever pour incinération ou recyclage

- Déchets provenant des travaux de voirie	275,35 tonnes
- Déchets du nettoyage des espaces publics	490,38 tonnes
- Objets encombrants (classe II) :	
• collecte journalière et dépôts clandestins	883,88 tonnes
- Déchets bois	92,52 tonnes
- Déchets de construction (classe III)	107,08 tonnes
- Déchets verts	695,22 tonnes
- Déchets toxiques	2,51 tonnes
	dont 0,651 tonnes de bonbonnes de protoxyde d'azote
- Boues de curage	209,26 tonnes
- Déchets de pneus	0 tonnes
- Déchets de balayage (balayures) et de vidange des corbeilles communales envoyés pour Incinération	645,20 tonnes

Entretien

Le service de la propreté entretient :

- 158 km de voiries communales ;
- 6.513 avaloirs communaux ;
- 846 corbeilles communales ;
- 43 canisites ;
- 65 distributeurs de sacs à déjections ;

Avertissements et Constats administratifs à l'intention du fonctionnaire sanctionnateur

Pour l'année 2023, nos Inspecteurs de la Propreté ont relevé diverses infractions en rapport avec la Propreté et suite à cela 212 avertissements ont été adressés aux personnes responsables de non-respect des heures autorisées de sortie des sacs poubelles. Chaque contrevenant a reçu un avertissement rappelant la réglementation en vigueur.

814 constats administratifs ont été dressés concernant les infractions suivantes :

- constats pour dépôts clandestins	729
- dépôts ménagers dans les corbeilles	37
- déjections canines	8
- affichages sauvages.....	1
- uriner, cracher, jet de mégot ou de papier	39
- apposition d'imprimé sur les véhicules.....	0
- autre (obstruction d'avaloir, entretien des trottoirs, occupation privative de la voie publique, ...)	46

Suite à la réforme des collectes du 15 mai 2023, Il n'y a plus eu de verbalisations pour les sacs sortis en dehors des jours et heures durant 4 mois.

259 constats arrêt et stationnement ont également été dressés par les agents constatateurs du service de la propreté.

Ces constats ont été transmis au Fonctionnaire sanctionnateur communal.

Taxe sur le nettoyage de la voie publique

16 taxes ont été dressées pour un montant total de 8.050 €.

Ramassage des feuilles mortes

Le travail de ramassage des feuilles mortes des artères de la commune particulièrement arborées s'effectue de la fin octobre de l'année précédente jusqu'à la mi-mars de l'année en cours.

Nombre d'animaux morts évacués de la voie publique pour équarrissage

Une convention liant la Commune et la Croix Bleue confie à cette dernière le soin de ramasser les animaux errants et morts trouvés sur la voie publique.

- Chat	15 cadavres
- Renard	57 cadavres
- Chien	13 égarés
- Ecureuil	1 cadavre
- Oie	3 cadavres
- Hérisson	1 cadavre
- Poule	1 cadavre
- Pigeon/Colombe	4 cadavres
TOTAL	95 interventions

Parc à conteneurs mobiles

2 parc à conteneurs mobile ont été organisés en collaboration avec Bruxelles-Propreté : du 27 au 31 mars et du 4 au 8 septembre 2023.

Vente de poubelles rigides

Régulièrement, des sacs poubelles blancs sont éventrés par des renards ou des oiseaux. Afin de lutter contre ce phénomène, le service de la propreté vend aux citoyens uclois des poubelles de 80L, évasée, en plastique dur au montant de 15€ pièce.

Distribution de poubelles rigides oranges

Depuis le 15 mai 2023 le tri des déchets organiques et l'utilisation du sac orange sont devenus obligatoires. L'Agence Bruxelles-Propreté offre gratuitement aux citoyens des poubelles rigides orange afin de pouvoir y déposer les sacs destinés à la récolte des déchets organiques et ainsi éviter que les sacs ne soient éventrés par les animaux.

Afin d'aider les uclois(es) à en disposer, le service de la propreté a distribué 6335 poubelles oranges aux habitants.

Bulles à huile

En collaboration avec la firme Quatra, la commune a installé 14 Olioboxs sur son territoire. Les Olioboxs sont des conteneurs permettant aux citoyens de déposer leurs graisses et huiles de friture usagées.

En 2023, 5.460 L d'huiles et graisses de friture usagées ont ainsi été récoltées.

Opérations trottinettes

A la demande du Cabinet du Bourgmestre, notre service a organisé plusieurs « opérations trottinettes » durant l'année 2023. 46 P.V. ont été dressés à l'encontre des différents opérateurs (21 vélos et 25 trottinettes).

Divers

- Les projets de la commune d'Uccle dans le cadre de l'appel « pour un région durablement propre » de Clean.brussels ont été retenus. Ceux-ci abordaient 2 thèmes « commune zéro-mégot » et « sensibilisation au tri dans les écoles » et ont permis de lancer ces 2 actions.
- « Commune zéro-mégot » : 7000 nouveaux cendriers de poche ont été commandés et distribués. Dans un même temps, une recherche de modèles de cendriers de rue a été réalisé afin d'offrir une solution complète aux fumeurs.
- « Sensibilisation au tri dans les écoles » : faisant suite à la tournée de sensibilisation que l'Echevin a entrepris dans les écoles de la commune (tous réseaux confondus), des poubelles de tri ludiques ont été installées dans toutes les

cours de récréation des écoles communales. Des mémos tri ont également été largement diffusés. Dès l'an prochain, des animations seront proposées aux élèves.

- Une campagne de sensibilisation à la propreté a été réalisée sur le thème : « Et vous c'est quoi votre excuse ? » reprenant les excuses les plus loufoques données par les citoyens. Elle cible principalement le jet de mégot, les déjections canines et les dépôts clandestins.

La campagne d'affichage a été diffusée via le réseau Decaux auquel la commune a accès mais également via les commerces ou des pantalons installés dans les quartiers concernés par ces problématiques.

- Des tags ont été peints devant certains avaloirs lors de la participation aux journées bruxelloises de l'eau.
- Organisation du « Printemps de la Propreté ».
- Présence d'une équipe de la propreté lors de certaines brocantes ou marchés pour distribuer des corbeilles orange aux Ucclois.
- La décoration des bornes Sibelga par des artistes a été réactualisée et un focus sera mis dans le Wolvendael à l'occasion des 10 ans de ce projet.

4. SERVICE VERT

A. Parcs

Parc de Wolvendael

- Entretien des systèmes d'égouttage.
- Tonte en gestion différenciée des pelouses.
- Ramassages des feuilles.
- Entretien des pièces d'eau.
- Tailles des haies.
- Entretien des massifs.
- Réparation diverses (jeux, bancs, clôtures...).
- Mise en place de fascines.
- Abattage d'arbres morts ou dangereux + élagages.
- Recépage des taillis.
- Demande de PU pour l'abattage d'arbres morts/dangereux.
- Mise en conformité de l'aire de jeux.
- Mise en place d'exposition en collaboration avec le service de la culture.
- Réaménagement des chemins : Suivi d'étude de gestion des eaux – sondages infiltrations, fondations...
- Placement du buste de Léon Janssen
- Plantation de deux arbres commémoratifs



Parc Brugmann

- Tonte des pelouses.
- Ramassages des feuilles par Poncity
- Réparation diverses (jeux, bancs, clôtures...).
- Abattage d'arbres morts et dangereux + élagages.
- Suite du plan de gestion (création d'une zone humide avec zone d'infiltration des eaux).
- Mise en place de fascines.
- Rénovation d'un escalier.
- Rénovation des chemins.
- Création d'une zone de pique-nique.
- Mise en place de nouveaux mobiliers le long de la liaison Messor/Dupuich.



Parc Montjoie

- Tonte régulière des pelouses.
- Entretien des filets d'eau et massifs.
- Vidange hebdomadaire des corbeilles à papiers.
- Taille des haies et arbustes.
- Renouvellement du sable dans les plaines de jeux.
- Plantation de vivaces, arbustes et bulbes.
- Réparation, entretien et suivi des jeux.

Jardin du Chat

- Tonte des pelouses en gestion différenciée.
- Entretien divers.
- Taille des haies et arbustes.
- Renouvellement des écorces dans l'aire de jeux.
- Réparation, entretien et suivi des jeux.

B. Activités

Abattage, entretien et plantation des arbres

- Taille annuelle de ± 2.000 arbres d'alignement dans 27 artères.
- Abattage, débitage, évacuation et essouchage des arbres morts, malades, déstabilisés ou dangereux dans les rues, espaces verts et écoles.
- Suppression des jets ou branches basses et taille de formation de l'ensemble des jeunes arbres.
- Remplacement de 754 arbustes et 119 arbres de H. T., sujets d'essences variées dans différentes artères, espaces verts et parcs.
- Recensement annuel des arbres d'alignement et des parcs (à remplacer, à abattre).
- Enlèvement de racines ou de souches tant d'alignement que des arbres situés dans les espaces verts.
- Recensement complet des arbres d'alignement (7000 sujets environ).
- Plusieurs interventions de l'équipe d'élagage à la demande de la police suite à des intempéries.



Serres & pépinière

- Entretien des serres et des châssis pour les couches.
- Mise en culture de plantes pour les décorations florales des parterres, pelouses, bacs à fleurs.
- Prêt de plantes d'ornement pour diverses manifestations + transport.
- Collaboration avec l'ICPP, écoles, pépinière citoyenne pour ateliers bouturages, plantations,....
- Bouturage de plantes vertes pour la décoration des bureaux et des locaux de l'administrations.
- Bouturage de plantes vivaces, arbustes, ...pour utilisation dans les espaces verts.
- Entretien des plantes en hydroculture au centre administratif.
- Pose des sapins de Noël.

Bacs à plantes et suspensions (entretenus par le personnel communal)

Devant les bâtiments administratifs ou sportifs communaux, aux écoles, devant et dans les parcs, le long des avenues et sur les places et squares :

- 600 bacs ont été plantés, arrosés et entretenus.
- 100 demi-vasques ont été placées, arrosées et enlevées ;
- 25 colonnes fleuries ont été placées, arrosées et enlevées.

Suspensions et colonnes fleuries (entretien par firme privée)

- 14 colonnes fleuries.
- 64 suspensions.
- 36 jardinières.



Cimetière de Verrewinkel et ancien cimetière du Dieweg, monuments

- Décorations florales printanières et automnales des différents monuments.
- Dossier de gestion en collaboration avec le Service Environnement.
- Travaux et aménagement d'entretien aux cimetières de Verrewinkel et Dieweg

Pépinière citoyenne

- Mise à disposition de broyat.
- Suivi administratif.
- Montagne Saint-Job : 10 arbres/arbustes issus de la pépinière plantés.
- Plaine de la Gazelle : 18 arbres/arbustes issus de la pépinière plantés.
- Ecole de Calevoet : 72 arbres/arbustes issus de la pépinière plantés.
- Rue des 3 Rois 1 arbres/arbuste issus de la pépinière plantés.



Aides diverses aux initiatives citoyennes

- Mise à disposition de terrains.
- Aménagements divers.
- Don de broyat.
- Aide pour suivi de sites de compostage collectifs
- Projets de verdurisation des voiries uccloises (coordination avec les services voirie et environnement).
- Vignes en Ville.
- Prêt de matériel pour entretien Raspail.

Aides diverses aux quartiers commerçants

- Placement de bacs pour les terrasses HORECA.
- Aménagement estival place de Saint-Job.
-

Organisation d'un achat groupé d'arbres fruitiers



- Organisation de la journée en collaboration avec VELT.
- Communication.
- Distribution de 31 commandes, 147 arbres et arbustes fruitiers commandés.

Distribution gratuite de plantes grimpantes aux ucclois

- Organisation de l'événement
- Communication.
- Distribution de 50 plantes grimpantes
- Aide au creusement des fosses

Projet d'aménagement d'une aire de jeux inclusive av de la Gazelle

- Désignation de l'entreprise
- Plantation participative
- Réalisation - Suivi de chantier

Projet d'aménagement d'une aire de jeux inclusive au parc Brugmann

- Participation citoyenne : réunions
- Plan d'aménagement
- Description – contacts citoyens.
- Cahier des charges, métré



Réaménagement de l'étang de pêche

- Suivis de chantiers.
- Placements de clôtures...
- Mise en place de l'entretien et de la gestion.

Réaménagement du Parvis Saint-Pierre

- Plan d'aménagement
- Réunions de participation citoyenne
- Suivi de chantier.
- Communication aux riverains

Projet « Effet papillons pour les abeilles »

- Accompagnement du projet avec APIS Bruoc Sella
- Réunions sur sites d'étude (Quartiers Engeland & Myosotis)
- Séances de formations du personnel communal
- Présentation des résultats à l'occasion de la journée des pollinisateurs 2023

Plantations d'arbres supplémentaire dans l'espace public



- 40 arbres rue Vanderkindere : alternance de frêne à fleurs 'Mecsek' et de pommiers ornementaux 'Mokum'.
- 13 arbres rue Klipveld : 7 aubépines à deux styles et 6 poiriers communs.
- 10 arbres avenue Jean Herinckx supplémentaires : 8 chênes pédonculés et 2 tilleuls européens 'Euchlora'.
- 28 arbres (dont 4 supplémentaires) rue Baron van Hamme : 2 néfliers, 7 noisetiers de Byzance, 8 amandiers, 2 abricotiers, 2 amélanchiers, 2 aubépines du Mexique, 5 érables fastigiés (le long de la nouvelle piste cyclable).

- Aux abords d'écoles et des traversées piétonnes :
- Coin Homborchveld-Hospices : 4 frênes à fleurs 'Mecsek'
- Longchamp : 2 aubépines à deux styles
- Rue du doyen : 1 chêne pédonculé 'Zeeland'
- Rue du coq : 1 poirier à fleurs 'Capital'.
- Rue des moutons : sorbiers des oiseleurs.
- 3 arbres sur l'îlot Ryckmans : Amandier all-in-one, Kaki fuyu (autofertile), Nashi Nieiseiki (autofertile).

TOTAL : + 79 arbres

CARBONE

- ±350 m³ de broyat produit, redistribués en dons aux composts, potagers collectifs, riverains, écoles, services communaux ou bien utilisés en paillage pour l'entretien des espaces verts et aménagement du site de compostage au Cimetière de Saint Gilles

- Travail avec des juristes en environnement et le Service Juridique de la commune pour préciser les conditions juridiques de la récupération et de la redistribution du broyat
- Mise en application de la convention de collaboration entre les communes de Woluwe Saint Pierre, Saint Gilles et Uccle pour la mutualisation des machines nécessaires à la gestion des mésocomposts
- Premier cycle de compostage, avec environ 25 tonnes de compost produites résultant des andains de déchets verts issus de l'entretien des espaces verts sur le site de mésocompost du Cimetière de Saint Gilles



- Utilisation du compost sur les parterres de plantes annuelles et les plantes en bacs
- Réception d'une scie à ruban et fabrication de prototypes de mobiliers urbains (chaise et table) à partir du bois d'abattage avec l'accompagnement d'un cabinet de design et d'un menuisier
- 2ème saison de mulching des pelouses du cimetière de Verrewinkel et réception d'une seconde tondeuse mulcheuse
- Intensification de la pratique du mulching sur les espaces verts entretenus par les équipes communales, permettant une réduction significative des volumes de déchets de tonte exportés.
- Rédaction d'un dossier de candidature à l'Appel à projet « Action Climat » de Bruxelles Environnement et obtention d'un subside pour poursuivre et pérenniser les dispositifs mis en place dans le cadre du projet CARBONE

ARBRES

- Organisation de l'atelier de clôture.
- Rédaction du rapport final et des livrables

C. Entretien

Entretien des squares - espaces verts - jardins de bâtiments communaux - écoles

12 jardins de quartier - 65 terre-pleins - 34 jardins communaux - 2 piétonniers – 20 ronds-points - abords des parcs et parkings – jardin de pluie - ...

Cet entretien consiste en :

- Tonte des pelouses en gestion différenciée et en mulching, désherbage, taille d'entretien des massifs;
- Taille des haies, ramassage des déchets 2 fois par an en 50 endroits différents;
- Désherbage des chemins, trottoirs et accotements, épandage de broyat ;
- Dénéigement des trottoirs autour des parcs, des chemins principaux dans les espaces verts et des piste cyclables ;
- Plantation de 12.000 bulbes dans les parcs, espaces verts communaux et bacs à fleurs;
- Entretien des carrés d'arbres ;
- Evacuation de dépôts clandestins de verdure;
- Nettoyage des plans d'eau, noues et zones humides.
- Entretien des chemins.
- Mise en culture et plantation de 5.220 plantes annuelles (été) dans les espaces publics.
- Plantation de 12.000 plantes bisannuelles (automne) dans les espaces publics.
- Plantation de 80 chrysanthèmes pour décorer les monuments pour la Toussaint et l'armistice.
- Plantation de plantes aromatiques.
- Mise en place de prairies fleuries.
- Plantation d'arbustes et de plantes vivaces.
- Placement de nouvelles clôtures dans les espaces verts, jardins des écoles et des bâtiments communaux.
- Entretien des potagers et des zones vertes dans les écoles.

Entretien, réparation, enlèvement de jeux abîmés

- Vérification permanente et mise en conformité des 12 aires de jeux existantes.
- Vérification annuelle des aires de jeux existants par un organisme agréé.
- Réparation, enlèvement et remplacement des jeux abîmés.
- Réparation, remplacement de clôtures
- Mise en conformité des sols amortissants.



D. Travail administratif

- Dossiers : permis d'urbanisme pour abattage d'arbres dans diverses rue, abattage et replantations d'arbres dans le parc de Wolvendael, restauration complète du parc Raspail, aménagement de l'arrière du centre administratif,...
- Rapports, lettres, notes, bons de commande, traductions, ...
- Permis d'urbanisme pour l'abattage d'arbres H.T. 168 dossiers
- Dossiers pour arbres morts 55 dossiers
- Arrêtés du Bourgmestre pour abattage d'arbres en urgence et constats 18 dossiers
- Suivi des dossiers de régularisation pour P.V. abattages clandestins 4 dossiers
- Avis pour demandes de permis d'urbanisme 22 dossiers
- Suivi des dossiers du service contentieux-assurances 15 dossiers
- Demande de PU événements parcs 7 dossiers
- Demande de PU pour abattage d'arbres dans les rue, avenues 0 dossier
- Bons de commandes 106 dossiers
- Demandes et suivi d'expertises d'arbres 4 dossiers
- Etablissement de dossiers d'adjudication 21 dossiers



- Traitement des factures (bons de commandes)
- Etablissement d'états de recouvrement.
- Réponses mail et lettres riverains.
- Réponses interpellations Conseil Communal (11).
- Adaptation du site internet et créations
- Rédaction d'articles pour le Wolvendael Magazine (14 articles) ;
- Rédaction d'articles pour le G+ Magazine (3 articles) ;
- Création suivi de conventions Vignerons ; ABC Cibralo, buste Janssen...
- Dressage de procès-verbaux et suivi d'infractions suite à des abattages clandestins.
- Travail dans le cadre de divers projets intercommunaux (ARBRE, Carbone, ...)
- Création de plan d'aménagement divers.
- Plans pour les réaménagements de divers squares et parterres.
- Suivi importants chantiers : Restauration parc Raspail.
- Analyse des budgets genrés.
- Suivi du recrutement jardinier, élagueur.
- Elaboration des documents d'adjudication et suivi administratif et technique du dossier (fourniture et livraison de plantes et bulbes, vidanges corbeilles dans les parcs, location pour fleurissement estival, nettoyage des zones humides et ruisseaux, aire de jeux du parc Brugmann, aire de jeux du parc de Wolvendael, achat de bacs potager pour la ferme Rose, restauration du mur Stalle, restauration puits et sphinx au parc de Wolvendael...)
- Contrôles et suivis de chantiers effectués par la commune ou par le privé.
- Dossiers photographiques (pour illustrer le site internet, permis d'urbanisme, abattages clandestins, ...).
- Participation à des Comités d'accompagnement (Coordination eau, Projets composts collectifs, Projets potagers collectifs, Etang de pêche, Projet ARBRE, Projet CARBONE, Effet papillon sur les abeilles, Pépinière citoyenne, Vignes en Ville, conseil consultatif des aînés...).
- Participation aux commissions de concertation
- Enquêtes : litiges de voisinages, demandes riverains, ...
- Elaboration de dossiers de demande de subside (Impact U)
- Demandes de prix, désignation d'entreprises, suivi de commandes.

5. VOIRIE – TRANSPORTS – STATIONNEMENT – MOBILITE

A. Service de la Voirie

Section services publics

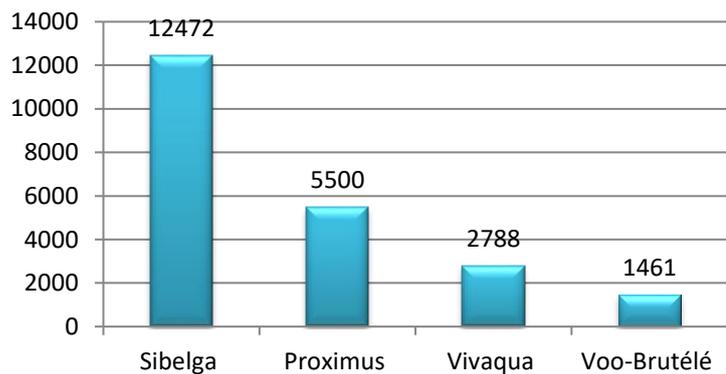
Impétrants :

- gestion des dossiers de demande de pose de câbles et conduites et travaux divers via Osiris;
- mise en application de l'ordonnance du 3 mai 2018 relative aux chantiers en voirie publiques;

b) Suivi sur le terrain :

chantiers - 22 km 221 m :

- Sibelga 12 km 472 m
- Proximus 5 km 500 m
- Vivaqua.....2 km 788 m
- Voo-Brutélé 1 km 461 m



Section alignements – chemins vicinaux – topographie – expertises

Alignements

- Inspection, recherches, fourniture d'extraits et renseignements, lettres, etc. ...
- Indication de l'alignement particulier aux riverains qui en font la demande.
- Assistance à la section Renseignements Urbanistiques du service de l'Urbanisme.
- Assistance aux géomètres-experts privés pour la fixation d'alignements particuliers.
- Vérification de la pertinence des informations relatives aux alignements généraux postées sur le Système d'Informations Géographiques.

Chemins vicinaux

- Inspections, recherches, courriers, notes, etc. ...
- Recherches et délivrance de renseignements et d'extraits de l'Atlas au public et aux professionnels.

Cours d'eau

- Recherches et délivrance de renseignements et d'extraits de l'Atlas au public et aux professionnels.
- Collaboration avec le service de l'Environnement dans le cadre de la réhabilitation des cours d'eau (mesurages, recherches limites, participations ponctuelles aux comités d'accompagnement).

Topographie

- Mesurages ponctuels en espace public, assistance topographique aux services de la Régie Foncière, de l'Architecture, Vert et de l'Environnement pour des levés et implantations : aménagements en voirie, cours d'eau, mesures de verticalité de façades et murs, nivellements, ...
- Contrôle et validation des plans d'alignements particuliers soumis par des géomètres.
- Validation planimétrique et altimétrique de l'implantation des constructions privées, pour le compte du service de l'Urbanisme.
- Gestion d'un marché public de mesurage de l'espace public.

Expertises

- Contrôle et validation de 43 états des lieux de voirie avant constructions particulières.
- Récolements d'états des lieux en fin de chantiers.

- Suivi de la reconstruction / rénovation des trottoirs après chantiers de constructions privées : exposé des prescriptions, contrôle et réception.

Collaboration avec le service de l'Urbanisme

- Analyse de 114 demandes de permis d'urbanisme dans le but de rédiger un avis technique du service voirie à joindre au permis.
- Surveillance de la réalisation des lotissements et complexes immobiliers : Promenades d'Uccle, Hauts-Prés (BPI).
- Accompagnement des auteurs de projets, dont projet "Jardins du Kinsendael".
- Surveillance de l'incidence sur l'espace public des chantiers de construction privés.

Section gestion des eaux

Lutte contre les Inondations

- Entretien du Marais du Broek - extension du ruisseau côté Chaussée de Saint-Job - en cours de réalisation
- Chemin du Puits, gestion des eaux de pluie, canalisation vers le réseau hydrographique - en phase d'étude
- Bosveldweg, aménagement d'une voirie infiltrante - en phase d'étude
- Parc Brugmann - création d'une zone humide - collecte des eaux de pluie de la rue - en collaboration avec le service environnement - en cours de réalisation
- Chaussée de Saint-Job, tronçon plaine du Bourdon, gestion des eaux de pluie, canalisation vers le réseau hydrographique - en phase d'étude
- Van Ophem, infiltration des eaux dans le cadre du réaménagement de la voirie - en phase d'étude
- Inondation Chaussée d'Alseberg, recherche de solutions en collaboration avec la STIB
- Bassin d'orage Engeland, mise en service

Pose d'Avaloirs

- Rue Joseph Joghen n°11
- Wansijn n°73
- Dieweg n°85
- Magnanerie n°56
- Steenvelt n°16

Égouttage

Des chantiers d'égouttage ont été entrepris/poursuivis cette année dans la commune par l'intercommunale VIVAQUA.

Rénovation d'Égouts

- Rue de Cottages (575m)
- Rue Auguste Danse (550m)
- Avenue Bel Air (552m)
- Dieweg phase 2 (811m)
- Rue Jean Benaets (300m)

Total 2023 : 2788m

Nouveaux Égouts

- Drève Pittoresque (200m)

Dossiers à l'Étude

Des dossiers de mise en œuvre ou de rénovation d'anciens égouts sont actuellement à l'étude par l'intercommunale VIVAQUA en collaboration avec la commune :

- Avenue Fond'Roy
- Avenue des Hospices
- Avenue de Foestraets
- Rue Kinsendael
- Grand-Route
- Chaussée de Waterloo entre le 1178 et 1164
- Avenue du Maréchal
- Rue du Merlo 149 - 140
- Rue Verhulst

- Place Homère Goossens
- Rue du Repos
- Drève des Renards
- Avenue Paul Stroobant
- Rue de l'Arbrisseau
- Rue des Trois Arbres
- Rue de Buysdelle
- Rue Engeland
- Rue des Eglantiers
- Rue Victor Allard

Égouttage Voirie Publique sur Fond Privé

- Salle 1180 - débouchage du réseau d'égout

Effondrement de Voirie

Suivi des interventions de VIVAQUA dans le cadre des effondrements de voirie

Riverains

- Assistance aux riverains :
 - Inondation en cave
 - Stabilité de la maison
 - Connexion à l'égout
 - Servitude d'écoulement
 - Gestion des eaux pluviales
 - Règlement communal sur la gestion des eaux
 - Taxe sur le premier branchement à l'égout
 - Pollution de l'environnement
 - Sinistres - assurance
 - Autorisation station d'épuration
 - Descente d'eaux pluviales - autorisation

Pollutions

- Andrimont, conduite RITBEEK (eaux claires), recherche des sources de pollution

Divers

Réalisation du plan de zone d'égouttage en collaboration avec Vivaqua

Mise en place d'un SIG Egout-Gestion des eaux

Infraction Urbanistique - mise en place d'un processus pour les personnes non connectées au réseau et donc en infraction

Modification du RRU Eau - obligation pour les riverains qui ne peuvent pas se connecter gravitairement d'utiliser une pompe de relevage

Section revêtements

Dossiers à l'étude - Travaux de voirie

- amélioration de revêtements routiers en asphalte 2023 ;
- programme de réfection de trottoirs ;
- programme de réfection de revêtements en pavage ;
- réfection de sentiers ;
- sécurisation des cheminements piétons rue Vanderkindere ;
- aménagement d'un accès PMR-cyclistes à hauteur de la gare de Calevoet ;
- réaménagement d'espaces publics proches de la gare d'Uccle-Calevoet ;
- aménagement d'une liaison cyclo-piétonne entre la Promenade Verte et l'avenue Dolez ;
- réaménagement de la place de Saint-Job ;
- aménagement de carrefours et zones 30 ;
- aménagement de cheminements piétons pour les personnes à mobilité réduite ;
- aménagements pour cyclistes ;
- aménagement de la petite chaussée de Saint Job ;

- aménagement du chemin du Puits ;
- aménagement de la rue Bosveldweg ;
- aménagement de la rue Egide Van Ophem ;
- aménagement de la rue de Percke ;
- skate Park Van Ophem ;
- socle de l'œuvre d'art Marc Jadoul ;
- socle de l'œuvre d'art l'étoile Coghen ;
- socle de l'œuvre d'art 'Le Lion Spelmans' ;
- placement de l'œuvre de JF Diord ;
- espace Jacques Galand – Signalétique.

Section signalisation

Signalisation lumineuse tricolore - Gestion des factures de consommation, transmission des défauts, achat de matériel pour de nouvelles poses.

Signalisation verticale - Achat de matériel, gestion des travaux ouvriers et des stocks.

Marquages routiers - Etablissement soumissions, suivi des travaux.

Circulation - Analyse des desiderata et propositions émises par les riverains ou la police, réponse aux courriers.

Administration - Gestion de bases de données relatives aux poses, renouvellements et retraits de signalisation de toute nature sur la voie publique.



Section Maintenance

Entretien des revêtements routiers - Une équipe d'ouvriers est à l'œuvre toute l'année sur le réseau routier communal.

Signalisation routière - Une équipe d'ouvriers est à l'œuvre toute l'année sur le réseau routier communal pour poser, nettoyer et remplacer des panneaux de signalisation.

Revêtements routiers - +/- 860 interventions fix-my-street clôturées et 188 réparations mobiles diverses-Asphalte-Taques d'égout-Bollards – Bancs -Dallage

Trottoirs - Parvis St-Pierre réparations régulièrement des platines.

Affichage Enquêtes publiques : 232 (Urbanisme), 30 (Environnement)

Construction, réparation et entretien de raccordements à l'égout - Adaptation / Réparation / Remplacement de 8 taques d'égout en trottoir ou voirie.

Signalisation manifestation : La maintenance s'occupe de la signalisation (pose/retrait/adaptation de différentes manifestations tel que : La foire de st-job-la brocante du centre- la brocante du vivier d'oie-la brocante du fort-Jaco-La brocante bascule VDK-la fête des voisins-journée sans voiture.

Illumination de fin d'année

Cette année, grâce à l'aide des ouvriers du service des Travaux, de la Voirie et du Service Vert, des sapins naturels ont été placés et décorés à la Place Vander Elst et au Parvis Saint-Pierre.

Des illuminations ont été placées au Fort Jaco, au Vivier d'Oie, sur la place communale sur la chaussée de Waterloo, à la Bascule, au vivier d'Oie et au Fort Jaco, à plusieurs endroits de la rue Vanderkindere, rue Edith Cavell, Dieweg, places Guy d'Arezzo et de Saint-Job, chaussée d'Alseberg, depuis la rue Alphonse Asselbergs jusqu'à l'étoile Coghen, au Bourdon et Uccle Centre (chaussée d'Alseberg, rue Xavier de Bue, rue du Postillon, rue Verhulst, rue du Doyenné, rue J.-B. Labarre et la place J. Vander Elst).

Cette année une nouvelle zone commerciale a été mise en lumière de fin d'année, à savoir le quartier du Vert Chasseur à la chaussée de Waterloo.

Equipe de nettoyage des tags

L'équipe a nettoyé les tags sur les différents bâtiments communaux, dans les parcs, sur les mobiliers urbains, les statues et chez les particuliers qui en faisaient la demande

Cellule SIG

Création et mise à disposition de services cartographiques interactifs via l'intranet et l'extranet. Création et mise à disposition d'outils informatisés permettant l'interrogation de ces services web et la consommation de l'information résultante au travers d'une interface conviviale.

Caméras de surveillance

Modernisation du réseau – Marché public, suivi des travaux.

Fix My Street

2268 incidents en voirie nous ont été signalés au travers de la plate-forme Fix My Street et ont été traités par la commune.

La distribution de ces incidents :

FMS 2023	TOTAL	Anti-tags	Riverains-Impétrants	Service Vert	Propreté	Voirie	Signalisation	Travaux majeurs	Vélos abandonnés	Autres
Incidents signalés	2268	126	33	79	110	866	189	65	2	798
Incidents clôturés	1850	61	17	25	90	860	176	57	0	564

B. Réservations de Stationnement

En 2023 le service de Réservation de stationnement a reçu 9.635 demandes donc 7.703 demandes de placements d'interdiction de stationner sur la voie publique et 1.932 demandes d'occupations de la voirie dans le cas de travaux. Ces réservations et occupations de la voirie ont générées un chiffre d'affaire de € 1.415.756,32.

Le service se compose de 7 administratifs dont le travail consiste en l'accueil du public au guichet, le suivi des demandes faites sur place, par mails et par courrier (dont certaines nécessitent des enquêtes de Police et l'accord de M. le Bourgmestre), la délivrance de renseignements par téléphone, l'encodage des demandes, la création des fiches de travail pour les ouvriers, l'envoi de factures et leur suivi, le contrôle et le suivi des notes de créance de la Police, traitement des plaintes, la comptabilité de l'argent perçu, la gestion journalière des ouvriers...

8 ouvriers sont chargés du placement et de l'enlèvement de panneaux d'interdictions de stationner.

Le service à sa disposition +/- 500 panneaux d'interdiction de stationner et de 50 barrières Nadar qui sont utilisées, en grande partie, avec des panneaux D1, F45, A39, B19, B21 aux endroits où habituellement le stationnement est interdit.

C. Mobilité

Gestion du Règlement Général Complémentaire sur la Police de la Circulation Routière

Volet technique

- initiative de mesures nouvelles: avis sur demandes et projets;
- enquêtes de terrain et suivi de la mise en œuvre;
- rencontre des sollicitants, à titre collectif ou à titre individuel;
- participation active à des groupes de travail;
- suivi dans E-sign.

Liste des mesures de police arrêtées en 2023 :

Mesure de police	Abrogation de mesures existantes	Instaurations de nouvelles mesures
Sens interdit	0	3
Rue scolaire	0	2
Kiss and ride	0	1
Lignes axiales	0	1
Passages pour piétons	0	5
B22	0	1
Obligations de circulation – panneau D10	4	0
Voies publiques à statut spécial – panneaux F99a et F101a	0	5
Zones d'évitement	0	30
Stationnement payant	1	1
Stationnement interdit	0	2
Stationnement courte durée	1	4
Stationnement autorisé	0	4
Zone de livraison dépenalisée	0	5
Zone résidentielle	0	10
Mesure de police - Zones	Abrogation de mesures existantes	Instaurations de nouvelles mesures
Zone verte	124	126
Zone orange	6	7
Mesure de police - Stationnement	Abrogation de mesures existantes	Instaurations de nouvelles mesures
Stationnement réservé aux C.D.	0	1
Stationnement réservé aux handicapés	1	27
Stationnement réservé aux véhicules électriques	1	25
Stationnement réservé aux véhicules partagés	2	5

Accueil et traitement des demandes et suggestions des citoyens, échevins, conseillers communaux, étudiants dans le cadre de la rédaction de mémoires, autres services communaux, start-up.

- Analyse des demandes, visites de terrain et/ou prises de contact avec les demandeurs, suivi des mises en œuvre (phases test occasionnellement);
- Pilotage du Groupe de Travail de Mobilité;
- Participation au Groupe de Travail Voirie-Mobilité;
- Concertation avec partenaires (Brulocalis, Police, Vias...) et autres services uclois (Urbanisme, Voirie, Economie, ...);
- Relais à la Région de Bruxelles-Capitale, suivi des demandes;
- Participation au Conseil Consultatif Communal des Modes Actifs.

Plans stratégiques

La réalisation de plans stratégiques implique la présence aux comités d'accompagnement et la lecture préalable des documents envoyés. Lorsque ces études émanent de la commune, il y a également un marché public à lancer et à suivre si elle n'est pas réalisée en interne. Dès que le plan est approuvé par le Conseil, les plans nécessitent un suivi de mise en œuvre. Ci-dessous, les plans au courant de 2023 :

Plan Communal de Mobilité :

- Finalisation de la phase 3 / Plan d'Actions;
- Suivi de l'enquête publique;
- Analyse des avis émis par les citoyens et les différentes instances régionales
- Elaboration des modifications et transfert pour tutelle au Gouvernement.

Contrat Local de Mobilité Observatoire :

- Elaboration d'un document d'analyse de la situation actuelle en vue de répondre à l'appel à candidature pour la mise en pratique d'un Contrat Local de Mobilité en collaboration avec le Service Vert ;

Contrat Local de Mobilité Neerstalle.

- Conclusion de la phase d'étude
- Début de la phase de communication avec les acteurs locaux et le public
- Elaboration de plusieurs projets de développement.

Etudes d'Incidence, ou de faisabilité/opportunité

Le suivi des études d'incidence implique la présence aux comités d'accompagnement et la lecture préalable des documents envoyés afin de rendre un avis au nom du service Mobilité d'Uccle sur ces études. Ci-dessous, les études en cours en 2023 :

- Cyclostrade C207 (RER vélo le long de la ligne 124).

Suivi des politiques/aménagements émanant d'acteurs extérieurs (RBC, Stib, Communes, etc)

- En Ville Sans Ma Voiture : délivrance des dérogations impliquant un travail administratif au préalable, l'engagement d'étudiants, et octroi des cartes pendant 2 semaines.

Bornes véhicules électriques :

- Installation de 89 bornes en 2023 ;
- Elaboration de la demande de 46 bornes supplémentaires en 2024, travail administratif et visites de terrain avec Sibelga ;
- Mise en place du système de collaboration entre les opérateurs et le service réservation de stationnement au sujet des emplacements occupés par des bornes.

Autopartage :

- Développement de l'offre d'autopartage ;
- Analyse de la demande de l'opérateur Cambio, visites de terrain, élaboration d'une proposition en vue de l'électrification du parc automobile ;
- Suivi de l'installation de huit nouvelles stations et de l'extension de cinq stations soit un total de 33 véhicules supplémentaires ;
- Electrification de deux stations ;
- Analyse des propositions des différents opérateurs ;
- Participation aux groupes de travail dédiés.

Cyclopartage :

- Analyse de l'arrêté cyclo partage : avis émis ;
- Elaboration d'une carte « dropzones » en collaboration avec la cellule SIG ;
- Suivi de l'évolution de la mise en œuvre des drop-zones dans les différentes communes ;
- Participation à différentes réunions thématiques.

Politiques locales

1. Rue scolaire (mise en place des mesures)
 - Val Fleuri
 - Lycée Français
 - Ecole Européenne
2. Zones résidentielles :
 - Phase II : communication et mise en œuvre
 - Phase III : préparation des plans - prise des règlements
3. Rues réservées aux jeux (pilotage)

Conventions, règlements, primes et réponse à subsides

- Contrat de Mobilité ;
- Candidature aux appels à subsides de la Région :
 - 12 boxes-vélos ;
 - 11 bancs ;
 - Petits aménagement de sécurisation (7 localisations) ;
 - Abords écoles (4 établissements) ;
- Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit (traitement des primes).

Événementiel

- Dimanche sans voiture (stand communal) ;
- Balade vélo ;
- Vollenbike ;
- Opération Be Bright.

ETAT CIVIL



1. ETAT CIVIL

I. POPULATION

Note préliminaire

Tenue des registres de la population et du registre des étrangers.

La loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population et aux cartes d'identité et modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques a abrogé la loi du 2 juin 1856 sur les registres de la population, modifiée par la loi du 4 juillet 1962 et par la loi du 1er août 1985. La loi du 19 juillet 1991 a fait l'objet de quatre Arrêtés Royaux d'application, tous datés du 16 juillet 1992.

Les instructions traitent :

L'enregistrement de la population

- Les règles fondamentales relatives à la tenue des registres.
- Les informations mentionnées dans les registres de la population.
- Les notions de base : la résidence principale, le ménage, la personne de référence.
- L'adresse de référence, la demeure mobile.
- Les modèles de documents et de formulaires utilisés pour l'enregistrement de la population.
- La mise à jour permanente des registres (l'inscription, la radiation et les cas spéciaux : l'inscription dans les logements dont l'occupation permanente n'est pas autorisée pour des motifs de sécurité, les absents, les sans-abris, les catégories spéciales d'étrangers).
- Le droit d'accès et de rectification des registres.
- La communication des informations contenues dans les registres.
- Le droit d'inspection des registres.
- Le règlement des litiges relatifs à la détermination de la résidence principale.



Les registres de la Population

- Il convient d'entendre par registres, le registre de la population et le registre des étrangers définis aux articles 1er et 2 de l'Arrêté Royal du 16 juillet 1992 relatif aux registres de la population et au registre des étrangers.
- Sont inscrits au registre de la population (registre 2) de la commune où ils ont leur résidence principale, qu'ils y soient présents ou temporairement absents :
 - les personnes de nationalité belge;
 - les étrangers admis ou autorisés à s'établir dans le Royaume.
- Sont mentionnés au registre de la population (registre 3) : les fonctionnaires et autres agents étrangers des Communautés européennes (Parlement, Conseil des Ministres, Commission, Comité économique et social) ainsi que les membres de leur famille.
- Font également l'objet d'une mention dans le registre de la population (registre 4) : les étrangers visés aux articles 2 et 3 de l'Arrêté Royal du 30 octobre 1991 relatif aux documents de séjour en Belgique de certains étrangers qui ne sont pas soumis aux formalités d'enregistrement.
PS : certaines catégories d'étrangers bénéficient d'un droit de séjour en Belgique et ne sont pas soumis aux modalités d'enregistrement (les diplomates et les personnes jouissant d'immunités analogues à celles du corps diplomatique).

Les documents d'identité

- La carte d'identité électronique : la convocation des citoyens, le traitement du document de base, l'activation de la carte d'identité électronique.
- La carte d'identité électronique pour étranger.
- Le document d'identité électronique pour enfant belge de moins de 12 ans (Kids-ID).
- Le certificat d'identité pour enfant étranger de moins de 12 ans.

Guichets automatisés

Le service de la Population est équipé de plusieurs PC servant à transmettre instantanément les demandes de renseignements et de documents à l'ordinateur central pour exécution et édition. Le personnel affecté aux guichets assure toutes les opérations en un minimum de temps :

Guichets n° 1 et 2*

- Permis de conduire

Guichets 3 à 6*

- Cartes d'identité électronique et titres de séjour

Guichets 7 et 8*

- Arrivées dans la commune
- Départs à l'étranger
- Changement d'adresse dans la commune
- Dons d'organes
- Mode de sépulture
- Déclaration anticipée en matière d'euthanasie
- Cohabitations légales
- Clés numériques et création de numéros BIS
- Certificats de vaccination ou de rétablissement (Covid-19)

Guichet n° 9*

- Guichet polyvalent réservé aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Guichet n° 10*

- Réception et analyse des actes d'état civil venant de l'étranger.
- Mises à jour diverses effectuées au registre national des personnes physiques

Guichets 11 et 12*

- Certificats
- Recherches d'adresses
- Légalisation de signatures
- Copies conformes à un document original
- Cas spéciaux
- Renseignements divers

Guichets n° 13 et 14*

- Commandes et retraits de passeports, de titres de voyage et délivrance d'extraits de casier judiciaire

**(depuis le 28 mars 2022, date du déménagement du service de la Population vers le nouveau Centre administratif d'Uccle)*

Le 28 mars 2022, date du déménagement du service de la Population vers le nouveau Centre administratif d'Uccle (CAU), un nouveau système électronique de gestion de l'accueil des administrés avec numéros d'appel a été mis en service. Les objectifs poursuivis sont la diminution du délai d'attente et la protection du caractère confidentiel des dossiers traités.

Registre National

Depuis le 16 avril 1985, une liaison directe par terminal existe avec le « Registre National ». Depuis le 1er décembre 1992, l'ordinateur communal est relié en permanence avec celui du Registre National et contient une copie de toutes les informations traitées.

L'application « SAPHIR » implantée dans l'ordinateur central facilite la transmission, l'interrogation et la modification des données se trouvant à la banque de données du Registre National.

A. Mouvements internes

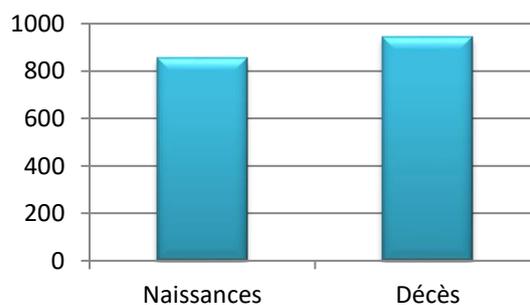
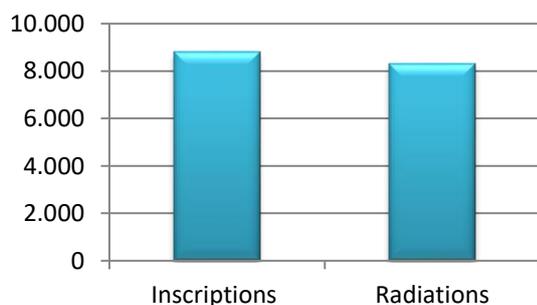
Mutations d'adresses à l'intérieur de la commune 4.996

B. Mouvements externes

	Population au 31/12/2022	+			-			Population au 31/12/2023
		Inscriptions	Naissances		Radiations	Décès		
			Uccle	Ailleurs		Uccle	Ailleurs	
Hommes	39.917	4.346	123	313	4.144	230	170	40.155
Femmes	46.067	4.480	91	329	4.186	348	198	46.235
TOTAL	85.984	8.826	214	642	8.330	578	368	86.390
			+ 9.682			- 9.276		
				+ 406				

Dans ces chiffres ne sont pas comprises les 687 personnes inscrites dans le registre d'attente.

Il s'agit de personnes se trouvant dans une situation précaire et leur nombre diffère selon la période. L'article 2bis inséré par l'article 4 de la loi du 24 mai 1994 créant un registre d'attente pour les étrangers (qui se déclarent réfugiés ou qui demandent la reconnaissance de la qualité de réfugié), stipule que les étrangers inscrits au registre d'attente ne sont pas pris en compte ni pour la détermination du chiffre annuel de la population, ni pour l'établissement des résultats du recensement décennal.



C. Documents et titres d'identité délivrés aux guichets

Plusieurs milliers de certificats ont été établis au moyen d'une imprimante

- Certificats de résidence, de nationalité, de vie et de composition de ménage (etc...) délivrés en 2023 : 16.967 dont 2.393 certificats ont été délivrés par correspondance électronique ou voie postale.

Cartes d'identité électroniques (depuis le 10 janvier 2005)

A.R. du 1 septembre 2004 – M.B. du 15 septembre 2004. Instructions générales coordonnées le 14 novembre 2005.

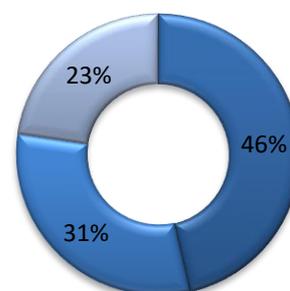
4.551 cartes d'identité électroniques (EID) ont été fabriquées.

Titres de séjour électroniques pour étranger :

- Type K / L (anciennement C / D) 227
- Type EU+/F+ 2.792
- Type M 16

Pièces d'identité pour enfants de -12 ans :

- Certificats d'identité 116
- Kids-ID 2.106



■ CIE ■ Etrangers ■ Enfants

TOTAL : 9.808 cartes d'identité, titres de séjour et certificats d'identité délivrés en 2023

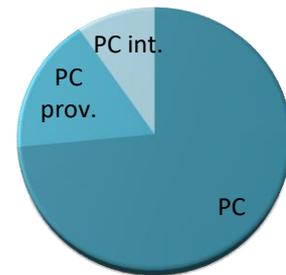
Depuis le 1er janvier 2023, une taxe est prélevée au comptant (€ 4,00 ou € 8,00) auprès des personnes faisant l'objet de courriers de rappel répétés.

Depuis le mois de juillet 2021, l'administration communale d'Uccle (service de la Population) est répertoriée comme bureau d'enregistrement auprès du Service Public Fédéral BOSA (Stratégie et Appui – Transformation digitale) dans le cadre de la délivrance de clés numériques grâce auxquelles le citoyen peut accéder aux différents portails de l'administration fédérale, entre autres.

Nombre de clés numériques délivrées en 2023 737

Permis de conduire nationaux et internationaux

- Permis de conduire	4.752
- Permis provisoires	1.099
- Permis de conduire internationaux*	620



*Depuis le 1er octobre 1998, les permis de conduire internationaux sont délivrés par l'administration communale.

D. Documents, renseignements et services divers

- Nombre de personnes qui se sont présentées aux guichets	75.323
- Demandes de renseignements :	
• via Irisbox	1.667
- Recherches généalogiques	111
- Légalisations de signatures	1.839
- Copies certifiées conformes à l'original	729

E. Enregistrement des dernières volontés en matière de mode de sépulture

En vertu de la loi du 28 décembre 1989, complétant la loi du 20 juillet 1971 sur les funérailles et sépultures et de la circulaire ministérielle du 30 mai 1991, toute personne peut, de son vivant, informer de son plein gré et par écrit l'officier de l'état civil de sa commune de ses dernières volontés quant au mode de sépulture (inhumation ou incinération).

Situation au 31 décembre 2022 : ont été enregistrées par le service de la Population :

- Demandes d'incinération	16
- Demandes d'inhumation	1

F. La loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes

(MB du 14 février 1987)

Principes

- Augmenter le nombre d'organes disponibles.	
- Consacrer le principe de la présomption de consentement.	
- Depuis la mise en vigueur de la loi ainsi que de ses arrêtés d'exécution, la communication des données d'identité et la volonté expresse retenue, se fait par terminal au Registre National des personnes physiques. Ont été enregistrées en 2023 :	
- Dons d'organes (consentements)	14
- Dons d'organes (oppositions)	14

L'arrêté royal du 9 février 2020 publié au M.B. le 19 mars 2020 et entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020 relatif à l'enregistrement des déclarations de volonté concernant le prélèvement de matériel corporel humain, y compris les organes, après le décès a modifié les modalités d'enregistrement de volontés dans la base de données centrale. Par le passé, la seule manière de faire enregistrer ses volontés en matière de don d'organe ou don d'autre matériel corporel

humain était de se rendre auprès de son administration communale. Seules les communes disposaient des accès nécessaires pour enregistrer les déclarations dans la base de données centrale.

A présent, le citoyen peut toujours demander à son administration communale d'enregistrer sa déclaration, mais peut également demander à son médecin traitant de le faire pour lui/elle ou peut le faire directement, en ligne, sur le portail du SPF Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement.

G. Divers

- Numérotations de nouveaux immeubles	40
- Enregistrement des administrateurs de biens et/ou de la personne	116
- Redevances perçues	701.203 €

H. Adresse non-communicable

L'article 11 de l'Arrêté royal du 16 juillet 1992 relatif à la communication des informations contenues dans les registres de la population et dans le registre des étrangers règle la procédure selon laquelle une personne peut demander que son adresse ne soit pas communiquée.

Cette disposition est entrée en vigueur le 1er novembre 1992.

Aucune personne n'a demandé à pouvoir bénéficier de cet article.

I. La cohabitation légale

La loi du 23 novembre 1998 publiée au Moniteur belge du 12 janvier 1999, entrée en vigueur le 1er janvier 2000, a modifié le Code civil en vue de l'instauration de la cohabitation légale. Le législateur a ainsi entendu donner la possibilité d'officialiser les situations de cohabitation pour assurer aux cohabitants une sécurité juridique relative. Par cohabitation légale, il y a lieu d'entendre la situation de vie commune de deux personnes ayant fait une déclaration au moyen d'un écrit contre récépissé à l'officier de l'état civil du domicile commun.

L'officier de l'état civil vérifie si les deux parties satisfont aux conditions légales régissant la cohabitation légale et acte, dans l'affirmative, la déclaration dans les registres de la population.

- Cohabitations légales (dont 60 suspectes)	285
- Déclaration de cessation de cohabitation légale	69
- Refus de cohabitations légales par la commune	1

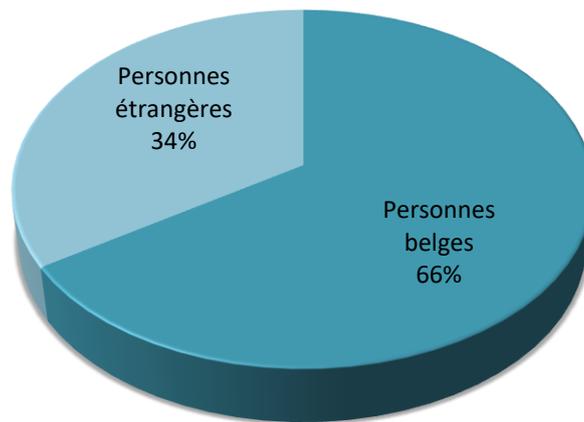
J. Enregistrement de la déclaration anticipée en matière d'euthanasie

En vertu d'un arrêté royal du 27 avril 2007 (Moniteur belge du 7 juin 2007), cette déclaration peut, à l'initiative de la personne concernée par la déclaration ou à l'initiative de la personne qui a rédigé la déclaration à sa place, être enregistrée par l'administration communale et est transmis via le Registre national, au Service Public Fédéral Santé publique.

269 déclarations anticipées en matière d'euthanasie ont été enregistrées en 2023.

K. Population totale

- Population totale	86.390
- Personnes belges (registre 2)	56.991
- Personnes étrangères	29.399
dont :	
• registre des étrangers (registre 1)	15.080
• registre de la population (registre 2)	71.124
• fonctionnaires UE (registre 3) et étrangers A.R. 30/10/91 (registre 4)	186
• (+ 687 demandeurs d'asile – registre 5)	



II. ETRANGERS

L'enregistrement des personnes de nationalité étrangère

La loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers prévoit que l'étranger admis ou autorisé au séjour en Belgique doit être inscrit au registre des étrangers (registre 1).

La détection de l'obligation de suivre le parcours d'accueil des primo-arrivants non européens dans la région de Bruxelles-Capitale se fait lors de la délivrance du premier titre de séjour. En 2023, 525 dossiers ont été créés dont le suivi administratif est effectué par le service de l'Action sociale.

L'enregistrement des personnes en séjour illégal ou ayant demandé le statut de réfugié

La loi du 24 mai 1994 entrée en vigueur le 1er février 1995, a instauré un registre d'attente (registre 5) où doivent être inscrits les candidats réfugiés.

Plusieurs arrêtés d'application ont déjà été adoptés.

En date du 31 décembre 2023, 384 personnes se trouvant sur le territoire de la commune et dont la résidence principale a été constatée par les inspecteurs de quartier, ont été enregistrées dans le registre d'attente.

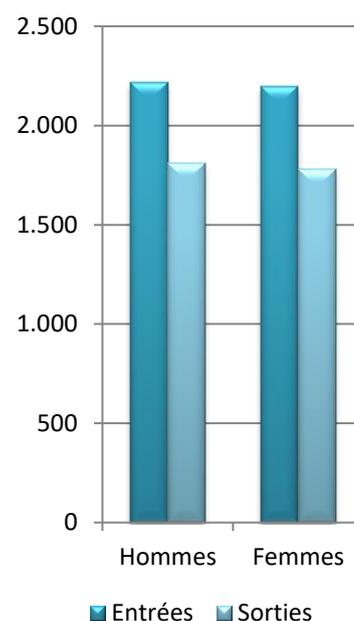
Depuis le 1er juin 2008, la loi impose la collecte et l'enregistrement des données représentant l'identité des étrangers dans le registre 6 ou 7 en attendant l'inscription définitive au registre des étrangers.

Les documents de séjour

- L'attestation d'immatriculation « modèle A » pour les ressortissants non-UE.
- Le certificat d'inscription au registre des étrangers.
- Le titre de séjour électronique pour étranger (type A – B – E – F – K – L – M).

A. Mouvement de la population inscrite au registre des étrangers

Entrées		Hommes	Femmes
Personnes venues d'une autre commune du Royaume		1117	1055
Personnes venues d'un autre pays		1028	1075
Naissances :	à Uccle	22	15
	dans d'autres communes	51	51
	à l'étranger	0	0
Total :		2218	2196
Sorties		Hommes	Femmes
Personnes radiées pour une autre commune du Royaume		957	846
Personnes radiées pour l'étranger		348	387
Décès :	à Uccle	4	11
	dans d'autres communes	2	1
	à l'étranger	0	1
Radiations d'office		250	220
Total :		1810	1782



Etrangers transcrits du registre des étrangers au registre de la Population

Entrées	Hommes	Femmes
Total :	186	212

Etrangers résidant dans la commune pour une durée maximum de 3 mois et qui ont obtenu une déclaration d'arrivée

- Déclarations d'arrivée 213

B. Total des étrangers inscrits à la date du 31 décembre 2023

- Nombre (registres E+P) 29.150

C. Opérations journalières pour la tenue à jour des registres

- Certificats d'identité pour enfants de moins de 12 ans 598
- Attestations d'immatriculation 543
- Cartes d'identité électroniques pour étrangers:
 - type A et B : 2.383
 - type E et F : 1.243
- Demandes d'autorisation d'établissement (annexes 16) 95
- Documents de séjour pour étudiants U.E. (annexes 33) 2
- Demandes de régularisation de la situation de séjour en vertu de l'article 9bis de la loi du 15/12/1980 92
- Ordres de quitter le territoire (annexes 13 :50– annexes 20 : 84) 133
- Permis de travail 20
- Délivrances de plusieurs certificats : certificats de vie, de composition de ménage et de résidence 290
- Nombre de clients du bureau des étrangers 22.00 et mails 17.000 (y compris Office des Etrangers) 39.000
- Demandes de séjour permanent (annexes 22 : cartes de type E - cartes de type F) 464

D. Nombre d'étrangers (répartition par continent, tous registres d'inscription confondus)

EUROPE							
France	9989	Allemagne	949	Danemark	259	Luxembourg (G-DL)	103
Italie	2592	Royaume-Uni	351	Bulgarie	200	Suisse	76
Portugal	1600	Pays-Bas	565	Suède	164	Slovénie	104
Albanie	54	Finlande	76	Norvège	49	Croatie	88
Espagne	1813	Russie	456	Irlande	208	Autres	494
Pologne	1216	Grèce	522	Autriche	146		
Roumanie	1274	Hongrie	436	Ukraine	903		

AFRIQUE							
Maroc	546	Guinée	59	Angola	34	Madagascar	14
Congo (Rép. démocratique)	416	Bénin	23	Maurice	26	Burundi	21
Cameroun	164	Sénégal	44	Rwanda	38	Autres	268
Algérie	119	Côte d'Ivoire	42	Niger	18		
Tunisie	131	Togo	10	Gabon	26		

AMÉRIQUE							
Brésil	499	Canada	104	Chili	39	Venezuela	31
Etats-Unis d'Amérique	211	Mexique	54	Pérou	30	Argentine	24
Equateur	45	Colombie	110	Cuba	19	Autres	70

ASIE							
Philippines	185	Inde	149	Vietnam (Rép. socialiste)	44	Afghanistan	721
Chine	144	Syrie	81	Iran	60	Bangladesh	23
Turquie	140	Liban	138	Kazakhstan	46	Corée du Sud	35
Japon	87	Israël	48	Thaïlande	32	Indonésie	14
Irak	18	Géorgie	22	Arménie	17	Népal	11
Autres	1503	Sri Lanka	12	Taïwan	15	Pakistan	37

OCEANIE							
Australie			17	Nouvelle-Zélande			4
Fidji			1				

REFUGIÉS (d'origine)							
Syrienne	30	Congolaise		6	Autres		82
Iranienne	11	Guinéenne		19			
Irakienne	3	Chinoise		7			

III. AFFAIRES ELECTORALES – CASIER JUDICIAIRE

A. Liste des électeurs

Le fichier des électeurs est tenu à jour de façon permanente :

- vérification des entrées à Uccle ;
- vérification des sorties vers d'autres communes belges ou vers l'étranger ;
- inscription ou radiation des suspensions du droit de vote suite à une condamnation ou autre incapacité ;
- inscription ou radiation de la mention concernant les présidents et assesseurs potentiels des bureaux de vote.

B. Casier judiciaire

Depuis 1997, la délivrance des extraits de casier judiciaire a été confiée au département de l'Etat civil. Au cours de l'année 2023, 6.557 extraits de casier judiciaire (tous modèles confondus) ont été délivrés.

Le 1er janvier 2004, le casier judiciaire communal a été transféré de la police vers le département de l'Etat civil.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les communes délivrent les extraits de casier judiciaires au citoyen exclusivement sur la base du Casier Judiciaire Central et non plus sur la base du Casier judiciaire communal.

La commune ne procède plus à aucun encodage de jugement.

En date du 1^{er} mars 2018, la délivrance des bulletins de renseignement a été supprimée.

Les matières ci-dessous restent jusqu'à nouvel ordre de la compétence et de la responsabilité des administrations communales :

- Gestion des interdictions des droits électoraux et établissement des listes électorales ;
- Etablissement des listes de jurés pour les Cours d'Assises.

IV. PASSEPORTS

Depuis le 12 novembre 2003, les passeports sont confectionnés par une société privée et, depuis le 1er mai 2014, par la firme ZETES.

Une fois revenus de la confection, les passeports sont traités par le service et remis aux requérants selon le mode de procédure choisie (normale, urgente ou extrêmement urgente).

Depuis le 1er avril 2014, les passeports sont réalisés de manière biométrique, c'est-à-dire :

- capture des données biométriques photo ;
- capture des données biométriques empreintes digitales ;
- capture des données biométriques signature.

Les données biométriques sont reprises dans la puce électronique du passeport

L'enregistrement de ces données dans le passeport n'est pas régulé en droit belge mais par le Règlement européen (CE) 2252/2004 du 13 décembre 2004.

Suite à l'entrée en vigueur du Code consulaire, le 15 juin 2014, la validité des passeports ordinaires est passée à 7 ans pour les adultes et reste fixée à 5 ans pour les mineurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les Belges résidants à l'étranger et qui sont inscrits auprès d'un poste diplomatique ont la possibilité de demander un passeport ordinaire dans une commune belge.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, notre service délivre également des titres de voyages aux apatrides et réfugiés reconnus ainsi qu'à certains étrangers qui ne peuvent pas obtenir de passeport auprès de leurs autorités nationales.

Une nouvelle procédure super urgente existe depuis le 19 mars 2019. Il est dorénavant possible d'obtenir son passeport en 4h30. Le retrait se fait obligatoirement au guichet Passeports et cartes d'identité situé rue Montagne du Parc, 1-4 à 1000 Bruxelles.

A. Délivrance des passeports

Nouveaux passeports					
	FR	NL		FR	NL
Adultes (durée : 7 ans)	5.194	163	Procédures urgentes +18 ans	272	11
Mineurs (durée : 5 ans)	1.766	54	Procédures urgentes -18 ans	71	2
Total :	6.960	217	Total procédures urgentes	343	13

Nouveaux passeports pour Belges non résidents					
	FR	NL		FR	NL
Adultes (durée : 7 ans)	66	1	Procédures urgentes +18 ans	21	1
Mineurs (durée : 5 ans)	22	2	Procédures urgentes -18 ans	1	0
Total :	88	3	Total procédures urgentes	22	1

Nouveaux Titres de voyage					
	FR	NL		FR	NL
Adultes (durée : 2 ans)	80	3	Procédures urgentes +18 ans	1	0
Mineurs (durée : 2 ans)	15	1	Procédures urgentes -18 ans	0	0
Total :	95	4	Total procédures urgentes	1	0

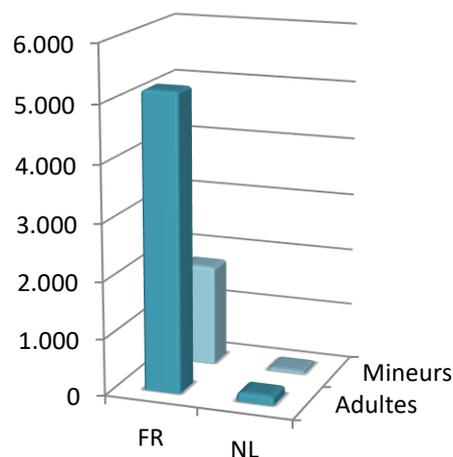
7.533 passeports ainsi que 100 titres de voyage ont été délivrés en 2023.

B. Comptabilité des droits consulaires, des frais de production et des vignettes communales

Elle est tenue par jour, par mois et par an.

Perte d'un passeport

La perte, le vol et la destruction d'un passeport sont déclarés au service des passeports qui établit la déclaration en 2 exemplaires. Le Service Public Fédéral des Affaires étrangères nous communique tout problème de passeport à l'étranger (ou en Belgique) et ce problème est traité par le service.

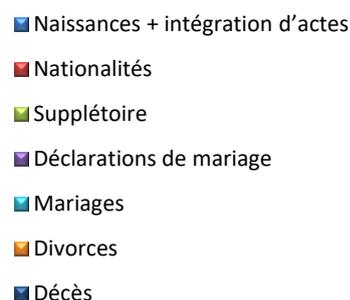
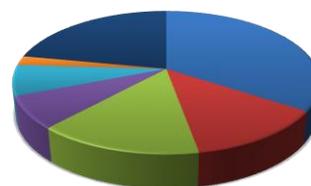


V. NAISSANCES – MARIAGES – NATIONALITÉS

A. Tenue des actes et BAEC (Banque des Actes de l'Etat Civil)

4.330 actes d'état civil ont été rédigés et intégrés dans la BAEC.

Répartition des actes par registre	FR	NL	Total
Naissances + intégration d'actes	1.348	134	1482
Nationalités	547	10	557
Supplétoire	625	6	631
Déclarations de mariage	309	5	314
Mariages	291	6	297
Divorces	92	0	92
Décès	911	38	949
Total :	4.123	199	4.322



Supplétoire			
Actes et intégrations	Français	Néerlandais	Total
Reconnaisances prénatales	405	4	409
Divorces	92	0	92
Reconnaisances AVEC changement de nom	38	1	39
Changements de prénoms	22	0	22
Changements de nom	13	0	13
Modifications de l'enregistrement du sexe	13	0	13
Jugements d'adoptions simples	10	1	11
Reconnaisances SANS changement de nom	8	0	8
Ordonnances rectificatives d'actes de naissance	7	0	7
Jugements d'adoptions plénières	6	0	6
Déclarations de choix de nom	2	0	2
Etablissements de filiation paternelle	2	0	2
Annulations d'actes	1	0	1
Annulations de reconnaissance de paternité	1	0	1
Contestations de paternité	1	0	1
Contestations et rétablissements de paternité AVEC chgt de nom	1	0	1
Contestations et rétablissements de paternité SANS chgt de nom	1	0	1
Ordonnances rectificatives d'actes de nationalité	1	0	1
Recherches de paternité	1	0	1
Total (actes et intégrations) :	625	6	631

Déclarations de mariages			
	Français	Néerlandais	Total
Total des actes de déclaration :	309	5	314

Mariages			
	Français	Néerlandais	Total
Mariages mixtes célébrés	277	6	283
Mariages non mixtes célébrés (hommes)	10	0	10
Mariages non mixtes célébrés (femmes)	4	0	4
Total :	291	6	297

Les 297 mariages célébrés se subdivisent comme suit, d'après l'âge des contractants :

Age	18-20	21-25	26-30	31-35	36-50	+50	Total
Hommes	0	14	61	77	82	38	294
Femmes	4	22	68	65	80	46	285

Nombre de jours d'occupation de la salle des mariages : 82.

B. Noces d'Or, de Diamant et de Brillant

- 51 noces d'Or, 12 noces de Diamant, 4 noces de Brillant et 1 noce de Platine ont été célébrées (dont 2 en néerlandais) ;
- 78 couples ont été reçus à l'ancienne Maison communale de la place Jean Vander Elst.

C. Délivrance d'extraits d'actes et d'attestations

Aux 1.482 personnes qui se sont présentées pour faire acter une déclaration de naissance, il a été remis gratuitement :

- une attestation pour obtenir l'allocation de naissance ;
- une attestation pour obtenir l'indemnité de grossesse ;
- un certificat pour la vaccination antipoliomyélitique ;
- une carte de vaccination.

Aux 370 parents uclois qui se sont présentés pour une déclaration de naissance, il a été remis la demande en vue d'obtenir la prime de naissance offerte par la commune.

D. Correspondance administrative

Chaque année, un courrier circonstancié est échangé (avis, attestations, lettres) entre instances administratives (communes, Parquet, Office des Etrangers...) :

- Correspondances relatives aux référés parquet du procureur du Roi	13
- Correspondances relatives aux dossiers de mariage	1
- Correspondances relatives aux noces	203
	Total : 217

E. Statistiques

Des statistiques mensuelles et annuelles relatives aux actes enregistrés à l'Etat civil sont dressées : 856 avis de naissance ont été envoyés à l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.

F. Recettes

Redevances perçues à l'occasion de la célébration de mariages célébrés un jour payant : 14.560 € dont 14.040 € en paiement électronique et 520 € en espèces.

Taxe communale : 91.326,50 € ont été perçus lors de la délivrance des actes de l'état civil et de l'ouverture de dossiers, dont 59.873,16 € en paiement électronique (bancontact : 59.225,16 € et Irisbox : 648 €), 27.751,34 € par virement bancaire et 3.702 € en espèces.

G. Nationalités

Le Code de la Nationalité belge a été introduit par la loi du 28 juin 1984 et est entré en vigueur le 1er janvier 1985. Entre-temps, la loi a été modifiée à huit reprises. La dernière modification a été introduite par la loi du 4 décembre 2012 et est entrée en vigueur le 1er janvier 2013. Pour obtenir la nationalité belge, il faut généralement faire des déclarations devant l'officier de l'état civil de la résidence principale de l'intéressé. Une copie de chaque déclaration, accompagnée d'une copie de toutes les pièces justificatives, a été transmise à monsieur le procureur du Roi, à l'Office des Etrangers et au service Sûreté de l'Etat. Sauf opposition, la déclaration de nationalité prend effet à compter de l'inscription sur le registre des nationalités.

Monsieur le procureur du Roi de Bruxelles a rendu 11 avis d'opposition à l'acquisition de la nationalité belge, sur un total de 659 demandes.

Nous avons également enregistré 2 demandes de saisine du Tribunal de Première instance de Bruxelles. 14 jugements ont été rendus favorablement.

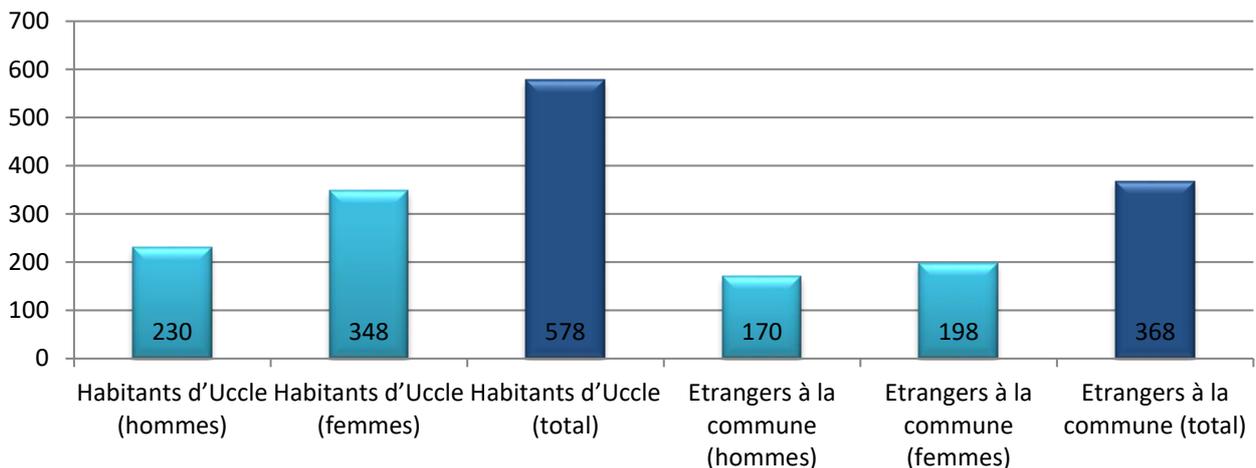
Déclarations de nationalité belge			
Art. 8 – 9 – 11	14	0	14
Art. 12bis §1, 1°	30	0	30
Art. 12bis §1, 2°	367	12	379
Art. 12bis §1, 3°	74	0	74
Art. 12bis §1, 4°	52	0	52
Art. 12bis §1, 5°	15	0	15
Art. 22	0	0	0
Art. 24	0	0	0
Total :	552	12	564

VI. DECES ET INHUMATIONS

A. Déclarations de décès

Actes enregistrés

Le service a dressé 949 actes de décès, dont:



2 enfants mort-nés et le décès d'1 enfant de moins d'un an ont été recensés sur le territoire de la commune.

904 actes de décès ont été rédigés en français et 45 en néerlandais, dont 568 en français et 10 en néerlandais pour des Ucclois.

Correspondance administrative

Des copies d'actes de décès ont été envoyées aux autorités suivantes (diverses instructions légales):

- au SPF Justice (décès de citoyens étrangers) 0
- au SPF Affaires étrangères (nobles et décorés) 1
- aux Justices de paix 2

Traductions d'actes

Des photocopies d'actes ne sont plus transmises à diverses communes du pays, étant donné l'envoi électronique après la déclaration de décès.

Statistiques

949 avis de décès, ainsi que les relevés mensuels complétés ont été renvoyés au SPF Economie, Statbel (Office belge de statistique)

Successions

Le service a communiqué mensuellement au bureau de l'enregistrement d'Uccle, les décès survenus sur le territoire d'Uccle et les décès d'ucclois qui se sont produits dans d'autres communes du pays ou à l'étranger.

En outre, 162 recherches d'héritiers ont été effectuées à la demande du secteur public (SPF Finances, BPost, parastataux divers, ...) et secteur privé (banques, assurances, ...).

Délivrance d'extraits d'actes de décès

Le service a délivré 980 extraits d'actes.
Redevances perçues (timbres communaux): 8.820 €.

B. Transports funèbres

Convois funèbres

Ces transports sont laissés au libre choix de la famille du défunt depuis le 1^{er} janvier 1991. Seuls les indigents et les membres du personnel et administrateurs bénéficient du transport gratuit de leur dépouille, effectué par notre concessionnaire.

- 1^{ère} classe 0
- Indigents 12

Pose des scellés

Il y a eu 39 corps en partance pour l'étranger.

Mortinatalité et décès d'enfants âgés de moins d'un mois

2 enfants mort-nés et 1 décès d'enfant âgé de moins d'un an ont été recensés sur notre territoire. De plus, en vertu de l'arrêté royal du 17 juin 1999 relatif aux statistiques des causes de décès, un registre des fœtus nés sans vie est tenu annuellement. Ce dernier a recensé 6 morts fœtales en 2023.

Incinérations (ordonnance RBC du 29/11/2018 sur les cimetières et les inhumations)

Nombre d'incinérations pratiquées : 610, soit 64% du total des décès enregistrés.

Fourniture de cercueils pour indigents

Dépenses engagées en 2023 : 11.573,46 €. De cette somme, notre administration a pu récupérer 3.024,54 € pour l'exercice 2023 et les précédents.

Récupération des frais de transports en ambulance (19)

Depuis 2011, la systématisation de la récupération des frais de transport en ambulance a été instaurée au guichet, lors de la déclaration de décès. Cette décision a permis l'augmentation du montant total récupéré.

Montant récupéré : 4.155,20 €.

Transferts de corps à l'Institut d'Anatomie

9 corps ont été transportés à l'U.L.B., 2 à l'U.C.L., 0 à l'Ulg; 0 à l'ULN, 0 à la KUG et 1 à la V.U.B. à des fins d'études scientifiques (exécution de disposition testamentaire).

Honoraires de médecins payés à d'autres communes pour l'incinération d'Ucclois

(article 22 de la loi du 20 septembre 1998)

Montant payé : 4.864,39€.

Honoraires des médecins dus par d'autres communes à Uccle pour l'incinération de leurs citoyens

(article 22 de la loi du 20 septembre 1998)

Montant perçu : 6.118,82€.

Urnes emmenées par les proches de la personne décédée

(loi du 8 février 2001)

196 demandes ont été accordées, dont 0 pour dispersion en mer, 18 parties à l'étranger et 178 conservées à domicile.

C. Cimetière du Dieweg (3ha 10a 10ca)

Inhumations

Aucune autorisation d'inhumer a été délivrée pour ce champ de repos où seules les inhumations dans des concessions de longue durée (caveaux) sont encore permises.

Dispersions des cendres

Deux pelouses de dispersion des cendres sont prévues dans ce cimetière.
Il n'a été procédé à aucune dispersion de cendres en 2023.

D. Cimetière de Verrewinkel (12 ha 71a 84ca)

Inhumations et exhumations

Le nombre d'inhumations s'est élevé à 253, soit:

- en fosse ordinaire	73
- en concession temporaire de 20 ans	80
- en concession temporaire de 30 ans	24
- en concession temporaire de 40 ans	1
- en concession temporaire de 50 ans	1
- en concession temporaire de 60 ans	0
- en caveau de famille	27
- en pelouse spéciale (anciens combattants)	0
- dans le columbarium en fosse ordinaire	17
- dans le columbarium pour 15 ans	4
- dans le columbarium pour 20 ans	25
- dans le columbarium pour 50 ans	1
- en galerie funéraire	0
- demandes d'exhumation	11

Dispersions des cendres

Il a été procédé à 42 dispersions de corps incinérés.

Monuments funéraires

- Demandes introduites	97
- Stèles placées par le personnel communal	0
- Stèles placées par les marbriers	87

Dépôt mortuaire

- Corps déposés	39
-----------------------	----

Un montant de 13.500€ a été perçu pour l'occupation de la morgue.

Laissez-passer (entrée en voiture au cimetière)

Depuis le 1er janvier 2009, l'accès au cimetière en voiture se fait par l'ouverture automatisée de la grille. Cette ouverture est commandée par un badge électronique délivré aux mêmes conditions que le laissez-passer "papier" mais contre une caution de 10€, passée à 25€ fin 2022 (500€ ont été payés en 2023 à cette occasion).

Octroi de concessions

Total: 319.826€



Galerie funéraire et columbarium

Dans la galerie funéraire comprenant 160 cases, aucune cellule n'a été concédée en 2023.

Aucune inhumation supplémentaire n'a eu lieu dans une concession existante.

Au total, 160 cases ont été octroyées depuis sa mise en service.

Sur les 330 cases existantes dans les trois columbariums, 314 sont occupées.

381 des 528 cases dans les 22 nouveaux modules sont octroyées.

Ouvertures de caveau par le personnel communal

Total : 27

FACILITY MANAGEMENT



1. ARCHITECTURE

Dossiers projet - Budget extraordinaire - Soumis au Conseil communal durant l'année 2023

- Ferme Rose- Travaux urgents et impérieux de stabilisation des maçonneries de la grange
- Complexe du Homborch - Extension de la section des Grands de la crèche.

Travaux mis en adjudication

Date	Nature des travaux	Montant TVAC
16/03/23	Mission d'étude et de conseil - Accompagnement technique et énergétique relatif à la rénovation de la salle de sport Stroobant	€ 12.500,00
20/03/23	Ecole de Saint-Job - Salle de gymnastique - Remplacement du parquet	€ 88.962,30
07/04/23	Ecole du Verrewinkel - Salle de gymnastique - Mise en place d'un revêtement de sol souple	€ 46.057,00
20/04/23	Complexe du Homborch - Extension de la section des Grands de la crèche	€ 1.100.000,00
05/05/23	Crèche du Globe - Remplacement d'une toile solaire	€ 40.000,00
02/06/23	Ecole du Longchamp - Aménagement de nouveaux sanitaires - Approbation des travaux complémentaires	€ 41.032,60 €
12/07/23	Immeuble rue Auguste Danse, 25 - Etude TOTEM relative à la rénovation et au changement d'affectation d'un immeuble de bureau	€ 12.500,00
16/11/23	Ecole du Homborch - Construction d'un bloc de sanitaires	€ 90.000,00
16/11/23	Ecole du Longchamp - Aménagement d'un local de psychomotricité	€75.000,00

Tableau des mises en exécution

Nature des travaux	Date	Firme
Ecole du Longchamp - Aménagement de nouveaux sanitaires - Approbation des travaux complémentaires	02/06/2023	CONSTRUCTION DBL
Complexe de Neerstalle - Remplacement du revêtement semi synthétique par du 100 % synthétique	15/06/2023	SCHEERLINCK
Ecole du Verrewinkel - Salle de gymnastique - Mise en place d'un revêtement de sol souple	01/07/2023	CONSTRUCTION DBL
Ecole de Saint-Job - Salle de gymnastique - Remplacement du parquet	07/07/2023	CONSTRUCTION DBL
Crèche du Globe - Remplacement d'une toile solaire	30/10/2023	VAN CRAEN
Mission d'étude et de conseil - Accompagnement technique et énergétique relatif à la rénovation de la salle de sport Stroobant	30/10/2023	MATRICIEL
Immeuble rue Auguste Danse, 25 - Etude TOTEM relative à la rénovation et au changement d'affectation d'un immeuble de bureau	04/12/2023	MATRICIEL

Travaux en cours durant l'année 2023

Nature des travaux	Firme
Ferme Rose - Travaux urgents et impérieux de stabilisation des maçonneries de la grange	MONUMENT RENOVATION TECHNICS NV
Crèche du Globe - Remplacement d'une toile solaire	VAN CRAEN

Complexe de Neerstalle - Remplacement du revêtement semi synthétique par du 100 % synthétique	SCHEERLINCK
Ecole du Longchamp – aménagement de nouveaux sanitaires.	CONSTRUCTIONS DBL
Ecole de Saint-Job - Salle de gymnastique - Remplacement du parquet	CONSTRUCTIONS DBL
Ecole du Verrewinkel - Salle de gymnastique - Mise en place d'un revêtement de sol souple	CONSTRUCTIONS DBL
Immeuble rue Auguste Danse, 25.- Rénovation du bâtiment. - Assainissement des sous-sol par désorption thermique	HAEMERS TECHNOLOGIES
Ecole du Merlo – Reconstruction de l'école (phase 2)	GILLION sa
Crèche du Chat – Construction d'une nouvelle section et rénovation de la partie existante	PHENICKX sa
Crèche du Chat – mission de maîtrise d'œuvre en technique spéciales et de conseil en performance énergétique pour le projet de construction d'un étage supplémentaires ainsi que la rénovation de la partie existante.	SECA BENELUX
Immeuble rue de Stalle 160 – Restructuration et adaptation du bâtiment	BRUDEX
Crèche Homborch – mission d'étude et de conseil – accompagnement énergétique et technique relatif à l'extension de la crèche	COGITO
Complexe les Griottes – Installation de locaux provisoires	PORTAKABIN
Complexe 'Les Griottes' – remplacement du revêtement synthétique des 2 terrains	DERRIKS sa
Ecole du Merlo – Réception PEB chauffage - Approbation de la liquidation de la facture	SECA Benelux
Ecole du Merlo – mission de maîtrise d'œuvre en techniques spéciales et de conseil en performance énergétique pour le projet de construction d'une école en intérieur d'ilot.	SECA Benelux
Cimetière de Verrewinkel – Construction d'un hangar – Analyse de sol dans le but de réutiliser la terre du site pour la construction du hangar	BC MATERIALS
Crèche du Chat. - Placement impulsions sur installation gaz et électricité	SIBELGA
Crèche du Chat - Raccordement sur le réseau de distribution d'eau	VIVAQUA
Crèche du Chat. - Raccordement et installation de compteurs gaz et électricité	SIBELGA
Bâtiment rue de Stalle, 160.- Changement du compteur gaz	SIBELGA
Mission d'étude et de conseil - Accompagnement technique et énergétique relatif à la rénovation de la salle de sport Stroobant	MATRICIEL

Etablissement des décomptes de fin d'entreprise

Nature des travaux	Montant TVAC
Complexe de Neerstalle - Remplacement du revêtement semi synthétique par du 100 % synthétique	€ 980.495,71
Crèche du Globe - Remplacement d'une toile solaire	€ 36.531,11
Ecole du Longchamp – aménagement de nouveaux sanitaires.	€ 131.288,18
Immeuble rue Auguste Danse, 25.- Rénovation du bâtiment - Assainissement des sous-sol par désorption thermique	€ 374.313,50

Travaux terminés et réceptionnés définitivement en 2023

- Complexe 'Les Griottes' – remplacement du revêtement synthétique des 2 terrains
- Ecole des Arts – réaménagement du grenier et sécurisation du plancher
- COS - Installation d'une nouvelle cabine haute tension

Travaux divers

- Démarches auprès des autorités centrales en vue d'accélérer le cheminement des dossiers et suivi des dossiers.
- Réunion avec les ingénieurs-conseils/auteurs de projet : HVAC, stabilité, conseiller sécurité/santé.
- Tenue de la documentation et consultation de plusieurs revues et hebdomadaires techniques.
- Gestion des sinistres à notre patrimoine immobilier.
- Formations diverses.
- Aide au calcul des surfaces de nos bâtiments en vue des marchés de nettoyage.
- Démarche auprès des concessionnaires en vue des raccordements divers (eau, gaz, électricité, téléphonie ...) de nos bâtiments.
- Gestion du D.I.U ainsi que recherches et mise à disposition de plans d'architecture pour divers services.
- Démarches auprès des autorités subsidiantes (URE, FWB, FRBRTC, ...).
- Paiement des factures SIAMU.



2. RENOVATION ET MAINTENANCE / ADMINISTRATION

Missions accomplies par le personnel administratif et technique.

Le suivi administratif se compose de plusieurs tâches :

- la rédaction des rapports au Collège et la présentation des différents objets au Conseil communal;
- la correspondance avec les autorités de tutelle, avec les entreprises privées;
- la constitution des dossiers proprement dits (soumissions, offres, cahiers des charges, ONSS...);
- le traitement des factures à l'ordinaire et l'extraordinaire et leur envoi au service du Receveur;
- les bons de commande (demande de 3 prix, établissements des T6, paiement des factures);
- les subsides.

Budget extraordinaire

Travaux en cours durant l'année 2023

Bâtiments scolaires

- **Ecole des Arts**
 - Orangerie - Mise en conformité des installations électriques (ouverture d'un compteur électrique)
- **Ecole du Centre**
 - Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)
 - Remplacement d'un chauffe-eau au gaz
 - Remplacement d'un système de détection et d'alarme incendie
 - Rénovation plancher 1er étage
 - Rénovation dalle de rez-de-chaussée et mise en conformité incendie
- **Ecole des Ecureuils**
 - Aménagement de la salle de psychomotricité et mise en conformité SIAMU
 - Travaux de désolidarisation de la conciergerie
 - Rénovation de la petite cour de récréation
- **Ecole du Homborch**
 - Travaux de remplacement de faux plafonds dans plusieurs classes
 - Fourniture, pose et mise en service de protections solaires mobiles externes (dépense supplémentaire)
 - Rénovation du circuit hydraulique et mise en place d'une régulation
- **Ecole ICPP**
 - Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)
 - Mise en conformité des installations électriques
- **Ecole du Longchamp**
 - Rénovation de la toiture des sanitaires maternelles et d'une classe niv +1
 - Installation d'une protection solaire
 -
- **Ecole du Merlo**
 - Revêtement de sol de deux classes et aménagement d'une douche
- **Ecole de Messidor**
 - Fourniture, pose et mise en service de protections solaires mobiles externes (dépense supplémentaire)
 - Rénovation des toitures et du plafond du couloir (sections maternelles)

- **Ecole de Saint job**
 - Mise en conformité des installations électriques
 - Rénovation de la production de chauffage, de la production d'eau chaude sanitaire et mise en conformité de la chaufferie
 - Réfection du tunnel technique

Crèches

- **Crèche de Saint-Job**
 - Remplacement d'un système de détection et d'alarme incendie

Bâtiments Administratifs/techniques

- **Centre Administratif Uccle (CAU)**
 - Installation d'un visual fire et fourniture d'une carte Dianet
 - Mise en place d'un fronton éclairé devant l'entrée principale
 - Mise en place d'une plaque inaugurale
 - Sécurisation des accès aux zones de stationnement
 - Placement de répéteurs incendie supplémentaires
- **Centre Opérationnel Uccle (COU)**
 - Fourniture, installation et maintenance de machines de menuiserie (fournitures complémentaires)
- **Maison communale**
 - Rénovation du balcon et des boiseries de l'étage en façade arrière
 - Travaux d'aménagement pour accueillir la Justice de Paix et mise en conformité incendie

Autres affectations

- Centre culturel : remplacement d'un chauffe-eau
- Site Danse/Beeckman : traitement d'anciennes citernes
- Ferme Rose : travaux urgents et impérieux de stabilisation des maçonneries de la grange
- Parking Saint-Pierre :
- Remplacement de l'éclairage actuel par de l'éclairage LED
- Raccordement du réseau local caméras au réseau de caméras de la police communale et installation de cinq caméras compatibles supplémentaires
- Salle 1180 : rénovation de l'égouttage et traitement de l'humidité

Travaux mis en adjudication en 2023

Bâtiments scolaires :

- **Ecole du Centre**
 - Sécurisation des accès : fourniture de nouveaux lecteurs de badge et fourniture supplémentaire de badges
 - Remplacement d'un chauffe-eau au gaz
 - Remplacement du mur du jardin par une clôture
- **Ecole des Ecureuils**
 - Remplacement d'un système de détection et d'alarme incendie
- **Ecole des Eglantiers**
 - Remplacement d'une conduite d'eau de ville
 - Réfection des toitures vertes
- **Ecole du Homborch**
 - Rénovation du circuit hydraulique et mise en place d'une régulation
 - Remplacement d'une chaudière défectueuse

- **Ecole ICPP**
 - Placement d'une nouvelle conduite de gaz
 - Rénovation de la grande serre
- **Ecole du Longchamp**
 - Aménagement d'un local de psychomotricité
- **Ecole du Merlo**
 - Revêtement de sol de deux classes et aménagement d'une douche
 - Remplacement de la chaudière existante et mise en place d'un système de régulation
- **Ecole de Messidor**
 - Rénovation des toitures et du plafond du couloir (sections maternelles)

Crèches

- **Crèche du Globe**
 - Remplacement des chaudières à mazout par deux chaudières à gaz à condensation
 - Remplacement d'une toile solaire

Bâtiments Administratifs/techniques

- **Centre administratif (CAU)**
 - Fourniture et installation de stores supplémentaires
 - Aménagement d'un cheminement podotactile sur l'esplanade de l'entrée principale
 - Fourniture et pose de compteurs de passage pour les salles serveur
 - Divers travaux d'aménagement et mise en place de points de puisage extérieurs
- **Maison communale :**
 - Travaux d'aménagement pour accueillir la Justice de Paix et mise en conformité incendie
- **Gambier 21 :**
 - Adaptation alimentation réseau BT et mise en conformité électrique

Complexes Sportifs

- **Neerstalle**
 - Divers travaux d'efficacité énergétique en collaboration avec l'intercommunale Interfin (Sibelga)

Autres affectations

- **Bibliothèque du Centre**
 - Fourniture, pose, raccordement et mise en service d'un système de datalogging
- **Centre de Planning familial**
 - Remplacement d'un système de détection incendie
- **Centre culturel**
 - Rénovation réseau égouttage (bassin d'orage et citerne)
- **Diverses écoles et crèches communales et bibliothèque communale :**
 - Travaux de mise en conformité des installations de gaz
- **Asbl LE PAS**
 - Rénovation de la toiture plate
- **Parking Saint-Pierre**
 - Mise en place d'un système de télégéolonnement

- Placement de caméras

➤ **Salle 1180**

- Rénovation de la cuisine, de la réserve cuisine et de la cafétéria

Divers autres bâtiments

- Sécurisation des accès : fourniture de nouveaux lecteurs de badge et fourniture supplémentaire de badges
- Centrale de marchés INTERFIN (en collaboration avec SIBELGA) dans le cadre de l'utilisation rationnelle et performante de l'énergie sur différents sites communaux

Budget ordinaire

Services et fournitures en cours durant l'année 2023 (et après 2023 en cas de marchés pluriannuels et de reconduction de marchés publics)

- Fourniture de matériel de plomberie
- Fourniture de matériel de quincaillerie
- Fourniture de matériel de matériel électrique
- Fourniture de matériel de menuiserie
- Fourniture de matériel de serrurerie
- Fourniture de matériel de matériel pour peintres en lettres
- Marché stock de divers travaux de maintenance sur différents sites communaux
- Centre administratif (CAU) : divers travaux de peinture
- Projet U : rénovation et aménagement du nouveau centre administratif de la commune – Service d'études
- Contrat d'entretien de l'installation incendie sur le site du CAU
- Bâtiment administratif (25 Danse) : remise en état et assainissement des locaux
- Certification PEB Bâtiment public pour divers bâtiments communaux
- CAU : contrat d'entretien et d'inspection périodique de l'installation de protection antichute
- Tirage de câbles électriques
- Diverses écoles et autres bâtiments communaux – Tests d'étanchéité et de détection de fuites de gaz sur les installations de gaz naturel
- Maison communale : nettoyage des locaux
- Stand de tir : analyse de la qualité de l'air et tests de ventilation
- Ecole du Centre : nettoyage en profondeur des différents espaces et locaux
- Diverses crèches : intervention d'entretien et dépannage des toiles solaires
- Fourniture et placement de K-tubes aux CAU, COS et ICPP
- Achat de bois pour la confection des panneaux d'affichage électoral pour les élections de 2024
- Location et entretien des tapis anti-poussière
- Entretien et Télésurveillance des installations d'alarmes incendie et intrusion
- Entretien et dépannages des installations thermiques
- Entretien et dépannages des installations aérauliques
- Entretien de l'horloge de l'Eglise St Job
- Entretien (location) de 23 fontaines à eau
- Entretien et dépannages des appareils de levage
- Entretien et dépannages des portes automatiques
- Entretien et dépannage des installations techniques des pompes de relevage
- Entretien et dépannages des hottes industrielles de cuisine
- Entretien et dépannages des Fontaines à eau à l'école du Val Fleuri
- Vidange et nettoyage de dégraisseurs et de fosses septiques dans divers bâtiments communaux
- Contrôle des installations techniques (installations électriques / installations de gaz / lignes de vie et leurs ancrages dans divers bâtiments communaux
- Contrat de maintenance avec garantie des installations techniques Piscine Longchamp
- Contrat de maintenance pour les caméras de prévention anti-noyades
- Marché de service de déménagement
- Marché de service relatif au nettoyage des vitres
- Elimination des nuisibles
- Marché de service relatif au remplacement des vitres brisées et châssis

- Mission d'accompagnement pour la réalisation et le suivi des analyses de risques pour divers bâtiments communaux
- Maintenance des installations HVAC sur le site du CAU
- Maintenance des cabines HT dans différents sites (Ecole du Homborch / Ecole des Eglantiers / Ecole du Val Fleuri / Ferme Rose / CAU / COS)
- Ecole des Eglantiers : nettoyage à haute pression de cinq toiles tendues
- Mission d'étude pour la rénovation du réseau d'égouttage sur le site du Centre culturel
- Mission d'étude en techniques spéciales
- Contrat de maintenance et de dépannage du groupe électrogène sur le site du CAU

Travaux de caractère général exécutés par le personnel ouvrier

Les différentes interventions (environ 2.422) des ouvriers communaux se répartissent sur les quelques 100 bâtiments en charge du service, ainsi que ponctuellement sur les bâtiments gérés par le service des Propriétés communales. Scindées par corps de métier ces prestations variées se subdivisent à leur tour en :

- travaux d'entretien courant;
- réparations, dépannages ou améliorations;
- remplacements d'équipements.

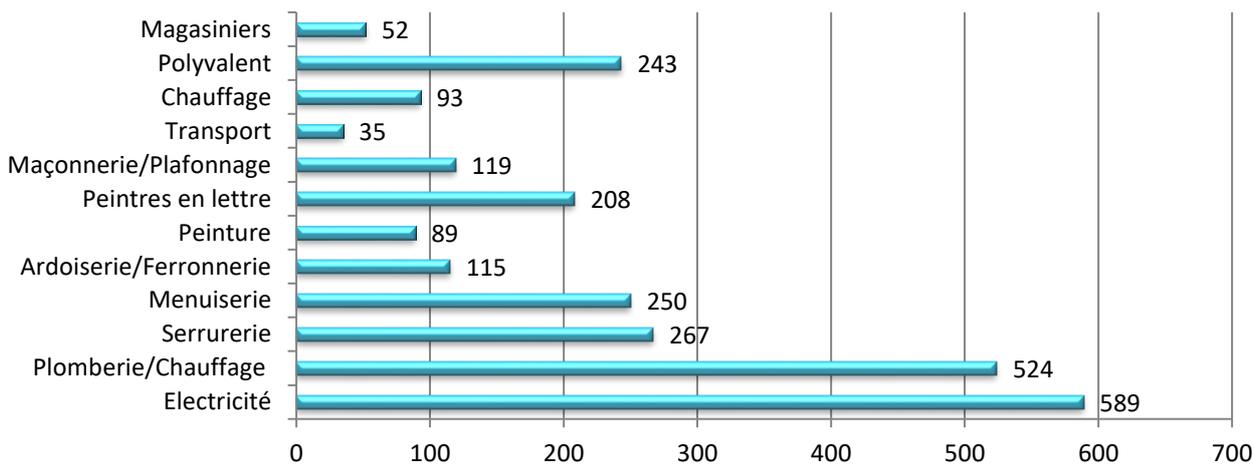
A côté de ces interventions ponctuelles l'ensemble des ouvriers a :

- collaboré à l'exécution de chantiers de plus grande envergure, incluant l'évaluation des fournitures nécessaires et leur mise en œuvre;
- contribué à la mise sur pied de manifestations diverses.

Le nombre d'interventions mentionné ci-dessous ne tient pas compte des nombreux appels téléphoniques justifiés par des demandes urgentes.

Electricité	Raccordements nécessaires à des manifestations, fêtes, etc. Pose de nouveaux appareils et modification/extension d'installations existantes Conception et réalisation de nouveaux réseaux électriques, téléphoniques et informatiques Pose et contrôle d'éclairage de secours Dépannage divers (téléphonie, vidéophonie, circuits, appareillage)
Plomberie/ Chauffage	Débouchage de canalisations, d'équipements sanitaires, de sterfput ... Réparations de fuites diverses Pose de nouveaux équipements (évier, douche...) Rénovation de locaux sanitaires dans les écoles Remise en route d'installations suite à des coupures Remplacement de pompes, circulateurs, purgeurs, vannes Réglage ou remplacement de régulations
Serrurerie	Confection de nombreuses clés tout au long de l'année Fixer, débloquer, réparer ou remplacer les serrures de portes, portes de secours, armoires, boîtes-aux-lettres, coffrets, portails, fenêtres, grilles d'entrée et leurs composants, notamment suite à des effractions, pertes ou oublis de clés
Menuiserie	Remplacement de portes, plinthes, barrières en bois ... Réalizations de mobilier sur mesure y compris cuisines, meubles intégrés ... Pose de cloisons, étagères, stores, persiennes, moulures ...
Ardoiserie/ Ferronnerie	Remplacement de descentes d'eaux pluviales ... Nettoyage de corniches, avaloirs, caniveaux
Peinture	Mise en peinture de nombreux locaux Peinture ou retouches de portes, barrières, châssis, radiateurs ...
Peintres en lettre	Réalisation de nombreux calicots et panneaux d'affichage annonçant diverses manifestations et activités Réalisation d'autocollants, affichettes ...
Maçonnerie/Plafonnage	Collaboration avec les peintres pour les réparations locales des murs à peindre Petits travaux de réparations de parois, carrelages, percements divers pour équipements techniques (buses, hottes...) Nouveaux carrelages, dallages ...

Transport	Mise en place pour des cérémonies, fêtes ... Démontages divers Transport divers : échafaudages, barrières Nadar ... Livraisons mensuelles des produits d'entretien à tous les bâtiments
Chauffage	Remise en route d'installations suite à des coupures Remplacement de pompes, circulateurs, purgeurs, vannes Réglage ou remplacement de régulations
Polyvalent	Réparation ou remplacement en tout genre issu du vieillissement des équipements ou du vandalisme
Magasiniers	Préparation de commandes de produits d'entretien pour les différents bâtiments communaux, écoles et crèches Gestion des stocks et fourniture en matériel à nos agents



Il est important de rappeler que, lors d'une année normale, de nombreuses heures sont consacrées à des activités autres que de l'entretien des bâtiments ou des travaux communaux, telles que : Foire de Saint-Job, Fête de la Jeunesse, Fête de Saint-Hubert, Bruxelles fait son cinéma, 10 km d'Uccle, Fancy-fair (toutes les écoles + Uccle 1), Bourse de l'emploi, Festival UCKEL'AIR.

Nos électriciens sont intervenus lors des expositions à la Maison des Arts pour le réglage des spots et pour les installations de mixage-micro lors des manifestations culturelles à la bibliothèque.

Tous les marchés de travaux, de fournitures et de services sont parallèlement suivis par une équipe d'agents administratifs qui, en 2023, ont rédigé 273 rapports au Collège.

3. SERVICE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES (SNT)

En 2023, notre préoccupation principale a été la consolidation des nouveaux outils que nous avons mis à disposition des collaborateurs et du citoyen, par exemple le module de prise de rendez-vous, les bornes de ticketing, etc. Le wifi a été déployé sur la plupart des sites distants et sera donc finalisé en 2024.

Au niveau du service I&O, les missions principales sont le support au fonctionnement interne de l'administration (helpdesk, renouvellement du matériel, extension du réseau, communications...), le support au niveau des crèches, centres pour séniors, salles pour les événements, etc., ainsi que l'aide au service informatique de l'éducation. Une mise à niveau du système de ticketing GLPI a eu lieu afin d'améliorer la réponse aux demandes d'intervention des collègues. Une personne est maintenant complètement dédiée à l'infrastructure ou des challenges nous attendent concernant la cybersécurité.

Le service D&A a comme mission majeure les mises à jour sur le nouveau site communal ainsi que l'intranet. Cette équipe a par ailleurs développé et mis à jour plusieurs applicatifs à la demande de différents services. Un site web a été développé pour une école communale avec un résultat apprécié de tous les utilisateurs.

Le service administratif gère les tâches administratives telles que la gestion des factures, les cahiers de charges, les rapports au collègue, etc. Une part importante de son travail consiste aussi à fournir les accès aux différents programmes que l'administration communale utilise. L'archivage des documents reste une tâche importante pour ce service.

A. Tâches propres au service I&O

Travaux d'exploitation exécutés journallement, hebdomadairement ou mensuellement



- Dépannages, installations et configurations de nouveaux matériels, installations de nouveaux logiciels, travaux divers.
- Installation et fine-tuning du nouveau firewall Checkpoint.
- Téléchargement des mises à jour antivirus sur postes clients.
- Améliorations et configuration du server GLPI (tickets d'interventions) en raison de l'évolution de notre parc informatique.
- Améliorations et configuration du Server OCS upgrade compatible WIN7 et déploiement GPO, également en lien avec l'évolution de notre parc informatique.
- Nombreuses interventions pour le dépannage d'imprimantes.
- Nombreuses interventions sur les PC pour élimination de virus et de malware de type Trojan. Depuis la mise en production du nouveau firewall, ces interventions ont nettement diminué voire pratiquement disparu.

Informatisation de l'ensemble des services communaux

- Passation de plusieurs marchés par procédure négociée pour l'équipement de la commune, des écoles communales et académies ainsi que des bibliothèques communales francophones et néerlandophones, en raison de la spécificité de certains logiciels, matériels et services utilisés.
- Extension du réseau communal (nombreux nouveaux PC).
- Réparations du matériel informatique.
- Renouvellement d'un nombre important de PC suite à l'arrêt de Windows 7.
- Acquisition de tablettes pour différents services.
- Installation de nouvelles lignes Internet dans les centres pour séniors.
- Augmentation de la capacité de stockage.
- Upgrade des serveurs virtuels.
- Ajout de terminaux Bancontact et nouveaux modules Saphir.
- Mise en réseau des écoles.

- Aide à l'élaboration de cahier de charges pour l'Internet, l'intranet et la nouvelle infrastructure informatique du projet U, ainsi que pour le MPLS (Centre administratif CAU), bornes de ticketing, modules de pointages, etc.

Sauvegarde des données :

- Backups journalier, hebdomadaire et mensuel des machines virtuelles et physiques.
- Réplication des VM's (Machines virtuelles = serveurs) afin d'assurer une reprise rapide des services en cas de catastrophe (informatique et autre).
- Contrôle et maintenance de l'espace de stockage.

B. Tâches propres au service D&A

Travaux d'exploitation exécutés journallement, hebdomadairement ou mensuellement

- Développement d'applications qui sont spécifiques et non-disponibles sur le marché.
- Maintenance interne d'applications, développées par des firmes externes.
- Améliorations et adaptations de programmes existants afin d'optimiser les process ou de les adapter aux nouveaux besoins.

C. Tâches propres au service administratif

Travaux d'exploitation exécutés journallement, hebdomadairement ou mensuellement

Travaux répétitifs effectués périodiquement pour différents services :

- liste des personnes devenues belges ;
- liste des personnes centenaires ;
- liste des enfants ucclois nés dans l'année ;
- relevé trimestriel des ucclois approchant de l'âge de la retraite ;
- impression des demandes de primes syndicales ;
- traitement du nombre de chefs de ménage par rues en vue d'envois toutes boîtes ;
- support et conseils informatiques aux différents services.

Travaux d'exploitation exécutés ponctuellement pour différents services

- Travaux à exécuter à partir du système Saphir.
- Extractions de listes ou d'étiquettes spécifiques à partir du système Saphir.
- Installations de mises à jour pour le programme de gestion des crèches Bambino et création de nouvelles listes.
- Installation de nouvelles versions applications WINDOWS/LINUX.
- Dépannage et aide au personnel pour tout problème d'utilisation d'un logiciel.
- Analyses statistiques diverses à partir du logiciel Excel.
- Travaux à réaliser avec la suite MS Office 2010.
- Gestion des machines virtuelles (Saphir, Phénix, Persée, Atal, Sharepoint, OCS, Unitime, Vcenter, SQL, server-file...) et physiques (DNS, serveur Terminal Serveur, uni-box, serveur 860, serveur-ntbis, back-upsrv...).
- Support aux applications du CIRB : IrisBox, Brugis, Nova, Osiris.

D. Tâches orientées vers le citoyen

Internet, et messagerie électronique

Un nombre croissant de services communaux bénéficient de l'accès à l'Internet et de la messagerie électronique externe. Chaque service dispose d'un accès Internet et tous les responsables administratifs peuvent consulter le Moniteur belge en ligne. Les déclarations d'accidents chez Ethias, les déclarations à l'ONSS et ONSSAPL concernant le personnel peuvent être effectuées via l'Internet ou le réseau sécurisé Publilink. La messagerie interne est de plus en plus utilisée par les quelques 450 fonctionnaires qui en disposent.

Guichet électronique

Le guichet électronique Irisbox permet à nos concitoyens de commander et éventuellement de payer en ligne les documents administratifs les plus courants.

Paiement électronique

Depuis juin 2003, le SNT assure également la gestion administrative des terminaux de paiement électronique Bancontact installés aux guichets des services des Passeports, de l'Etat civil, de la Population, les services Seniors, Décès, Service Vert et Réservation de stationnement, ainsi qu'à l'Ecole des Arts, à l'Académie de Musique, aux Cours de promotion sociale (CPSU), au service Parking, à la Médiathèque et, depuis janvier 2008, au service Urbanisme via le réseau communal. Ajout de terminaux de paiement pour les services du Receveur, des Etrangers et Naissances/Mariages.

Tax on Web

Mise à disposition du SPF Finances de 6 PC, 4 imprimantes et 1 photocopieuse pendant 1 mois pour permettre aux citoyens de rentrer leur déclaration fiscale sous format électronique.

E. Autres

Personnel

I&O : 1 responsable, 3 techniciens helpdesk, 1 technicien infrastructure

D&A : 1 analyste-développeur, 1 développeur et 1 webmaster

Administration : 1 responsable administratif

Formation du personnel du service informatique

Depuis quelques années, le personnel du service manque de temps pour se former. Cette année a encore été une année très remplie et une attention particulière sera portée en 2024 à résorber cette lacune.

Formation du personnel n'appartenant pas au SNT

- Formation ponctuelle d'agents ayant un déficit de formation.
- Aides diverses, individuelles et ponctuelles, aux agents.



Stages

Le service des Nouvelles Technologies veut jouer un rôle de service public en offrant et en accompagnant des étudiants en informatique pendant leur stage dans notre service.

4. SECRETARIAT FACILITY MANAGEMENT

Cette section se compose d'un agent administratif et d'un imprimeur.

L'agent administratif assiste le Directeur du département dans la partie administrative de ses missions. Il apporte également son aide, accessoirement, aux Echevins du département.

A. Principales missions de l'agent administratif

- Gestion du courrier des différents services du département : diffusion du courrier entrant et expédition du courrier sortant.
- Gestion de l'agenda du Directeur du département et occasionnellement des Echevins du département ;
- Gestion des dossiers du personnel du département :
 - tenue à jour d'un tableau détaillé (informatisé) ;
 - tenue à jour d'un dossier « papier » par agent ;
 - demandes diverses relatives aux agents et/ou par les agents (par téléphone, courriers + réponses aux notes, etc. ;
 - rédaction et frappe de courriers, notes, rapports, ..., relatifs au personnel.
- Prise en charge et suivi des demandes, récurrentes et ponctuelles, faites au Directeur du département à destination des chefs de service : transmission, arrêt d'une date butoir, rappels éventuels, regroupement des informations, mise en page si nécessaire. Exemples :
 - rapport annuel ;
 - budget (prévisions + modifications budgétaires) ;
 - frais de parcours ;
 - tableaux ordonnances mandataires publics ;
 - assurances (RC, tous risques chantiers, ...) ;
 - ...
- Gestion de la partie administrative de marchés publics destinés aux différents services techniques (Coordination sécurité-santé, Mission d'assistance technique, PMR, traduction, ...) :
 - passation du marché ;
 - suivi des factures ;
 - diverses demandes.
- Etablissement du budget du secrétariat.
- Gestion de diverses demandes émanant du Directeur du département des Echevins du département mais aussi des services du département et/ou d'autres départements.
- Accueil du public (rendez-vous, demandes de renseignements...) et des personnes qui sont en relation avec les départements et le suivi des éventuelles demandes.
- Renseignements téléphoniques divers.
- Travaux administratifs divers.
- Au cours de l'année écoulée, le secrétariat a procédé à :
 - l'expédition de 193* lettres Collège ;
 - l'expédition de 31* lettres de la Direction générale ;

** la plupart des demandes nous sont adressées par mails et les réponses se font également par voie électronique.*

Dans la majorité des cas traités, une suite favorable a pu être donnée aux problèmes qui leur ont été soumis.

B. Autres fonctions du Secrétariat

Impression

L'imprimeur gère la reproduction et l'impression de documents pour divers services techniques.

Un descriptif plus détaillé de ses tâches est repris ci-après :

- photocopies;
- scannage et archivage de plans;
- impression de plans, de folders, de documents divers;
- mise en page : affiches, folders, ...;
- traitement de photos;
- plastifications diverses;
- reliures;

FINANCES



1. CULTES

Le service est responsable pour les relations de la commune avec les fabriques des églises paroissiales et succursales via des contacts directs et des échanges téléphoniques avec les présidents et trésoriers ainsi que la correspondance par courriers et mails (hormis les rapports administratifs).

L'ordonnance organique du 10 décembre 2021 relative à la gestion des intérêts matériels des communautés culturelles locales reconnues a réformé le financement des cultes reconnus et modifié les rapports entre la commune et les fabriques d'église.

La tutelle sur les budgets et comptes des fabriques d'église est intégralement reprise par la Région ainsi que la gestion et le paiement des indemnités de logement aux desservants des églises.

Seuls les dossiers de travaux introduits avant l'entrée en vigueur de l'ordonnance restent gérés par le service des cultes.



2. RECETTE

Budget 2022

Ajustements internes (ancienne modification budgétaire N°50), votés par le Collège du 6 juin 2023 et modifications budgétaires de fin d'exercice n°98, 99, votées par le Conseil communal le 22 juin 2023 et devenues exécutoires, le 8 août 2023.

Budget 2023

Le budget initial, voté par le Conseil communal le 22 décembre 2022, est devenu exécutoire, le 7 février 2023.

Les modifications budgétaires sont intervenues :

- par décision du Conseil communal du 22 juin 2023, exécutoires, le 8 août 2023 (M.B. n° 1 et 2) ;
- par décision du conseil communal du 19 octobre 2023, exécutoires le 5 décembre 2023 (M.B. n° 3 et 4).

Budget ordinaire

Le budget ordinaire à l'exercice propre présente en recettes un montant de 187.226.157,84 € tandis que les dépenses s'élèvent à 182.083.770,47 €, soit un boni de 5.142.387,37 €.

Recettes		Dépenses	
Prestations	9.717.623 ,00	Personnel	102.446.804,71
Transferts	173.492.083,72	Fonctionnement	20.255.236,70
Dette	4.016.501,12	Transferts	48.941.819,62
		Dette	10.439.908,44
TOTAL	187.226.157,84	TOTAL	182.083.770,47

Budget extraordinaire

Le programme d'investissement extraordinaire s'élève à 47.080.232,70 €. Le montant de 20.014.719,00 EUR, soit 42,51

% sera financé via des emprunts, de 17.654.427,50 EUR, soit 37,50 % via des subsides et 9.971.086,20 EUR, soit 21,18 % par le fonds de réserve.

Recettes		Dépenses	
Emprunts à charge de la commune	20.014.719,00	Investissements à charge de la commune	21.856.960,00
Subsides	17.654.427,50	Investissements subsidiés	23.754.646,50
Produit de la vente des biens	17.211.943,82	Primes subsidiées	28.000,00
Prélèvements sur le fonds de réserve	9.971.086,20	Transfert vers le fonds de réserve	17.211.943,82
		Rachat d'emprunt	1.440.626,20
TOTAL	64.852.176,52	TOTAL	64.852.176,52

Les recettes

Les postes les plus importants de nos recettes sont : le précompte immobilier qui représente 36,13 %, la prévision pour les additionnels à l'Impôt sur les Personnes Physiques (IPP), 17,32 % et les revenus en provenance de l'autorité supérieure 29,82 %.

Les dépenses

Les frais de personnel représentent, personnel enseignant subventionné compris, 56,26 %.

Les dépenses de transferts sont stables et représentent 26,88 % des dépenses.

Les dépenses de fonctionnement, affichent 11,12%.

Les dépenses de la dette représentent 5,73%.

Comptabilisation des recettes et des dépenses

Ont été enregistrés :

En recette:	7.063	états de recouvrement
En dépense:	11.726	factures
	18.902	engagements
	20.174	imputations
	4.708	mandats de paiement
	635	ordres de paiement



Moyens de trésorerie

Un marché financier portant sur la conclusion des emprunts destinés à couvrir les dépenses extraordinaires des exercices 2018-2022 a été lancé en novembre 2023 et sera exécuté en 2024.

Prêts auprès FRBRTC jusqu'à 18.000.000 € en début et à la fin de l'année.

Prêt sans intérêts auprès du CPAS d'Uccle pour € 16.600.000 en cours d'année évitant d'avoir recours au prêt du FRBRTC.

Trésorerie

- Tenue à jour des différents comptes (comptes-courants, caisse, comptes-emprunts, comptes- placements).

Divers

- Suivi des rôles de taxes (de l'avertissement jusqu'à l'encaissement).
- Maintenance de la Borne Cash et gestion du cash, contenu dans celle-ci.
- Gestion de cartes de débits et de crédit prépayées.
- Gestion active de la dette.
- Vérification des données financières introduites dans le Bos.
- 7.900 notifications notariales et faillites à vérifier dans divers programmes (afin de récupérer des taxes dues).
- Etablissement des fiches fiscales
- Déclarations TVA.

3. TAXES

A. Prime de compensation à l'augmentation des centimes additionnels au PI

Renouvellement de la prime de compensation à l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier en 2023. Le service renseigne les citoyens sur la prime et la procédure à suivre, envoie les brochures explicatives, répond aux diverses questions. Il traite les demandes et procède à la vérification des dossiers. 152 dossiers de prime complets ont été traités en 2023.

B. Prime à l'établissement dans une habitation nouvellement acquise ou construite

Le service procède au suivi des dossiers des bénéficiaires afin de vérifier si ces derniers continuent à respecter les conditions émises lors de l'obtention de la prime. Le cas échéant, ces personnes doivent rembourser la somme perçue.

C. Taxes

Vérifications et contrôles

- Sur base des parutions au Moniteur, des vérifications au Registre National, des déclarations envoyées, des renseignements recueillis par notre contrôleur, par le Cadastre et les autres services, 605 redevables ont été enrôlés.
- 7.900 notifications notariales ont fait l'objet de vérifications par nom(s) et par adresse(s) afin de déterminer si des taxes restent dues par les contribuables.
- Recherches au registre national faites dans le cadre de la taxe sur les personnes non résidentes et de la taxe sur les immeubles inoccupés en vue d'une gestion pro-active.

Taxation éventuelle

Plus de 1200 courriers, e-mails et déclarations ont été envoyés en vue d'une éventuelle taxation.

Règlements

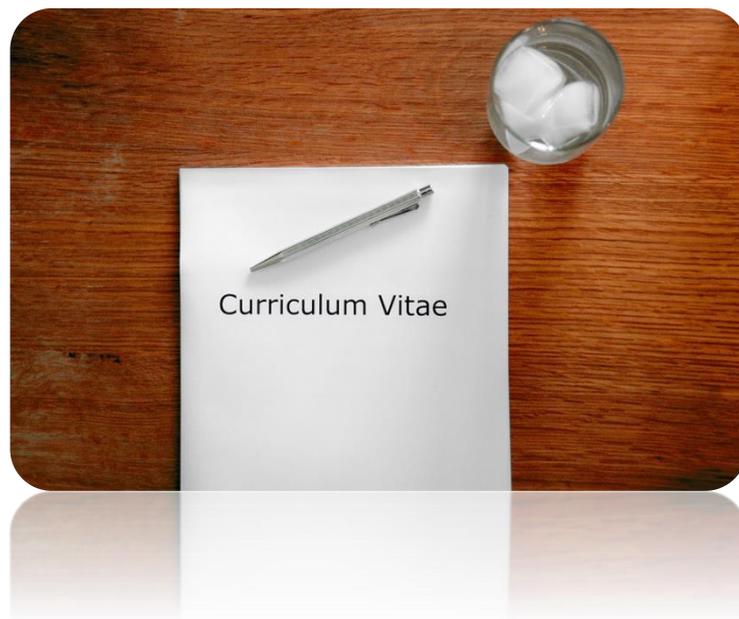
Les 15 règlements suivants (dont 6 pour d'autres services) ont fait l'objet de 20 enrôlements par notre service :

Taxe	Rôle	Nombre de contribuables	Montant du rôle
Taxe sur les biens immeubles faisant l'objet d'un arrêté du Bourgmestre	Principal	30	64.793,17
Taxe sur les agences de paris	Principal	4	2.976
Taxe sur la diffusion publicitaire	1er trimestre	20	71.224,20
	2ème trimestre	19	71.624,20
	Complémentaire	19	19.713,02
Taxe sur les banques	Principal	21	237.588
Taxe sur les antennes relais de gsm ou mobilophonie	Complémentaire	3	2.994.618,96
Taxe sur les appareils distributeurs d'essence	Principal	13	86.376
Taxe sur les résidences non principales	Principal	194	297.208,84
	Complémentaire	18	15.303,38
Taxe sur les immeubles abandonnés	Principal	6	116.652,82

	Complémentaire	12	783.334,48
Taxe sur les surfaces de bureaux	Principal	189	414.253,96
	Complémentaire	4	12.760,80
Taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique.	Principal	8	761.400
Taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique et ayant pour fonction principale le financement d'un service public	Principal	1	20.672
Taxe sur l'occupation temporaire de la voie publique à l'occasion des travaux	Complémentaire	37	11.152,25
Taxe relative à l'instruction des permis et des certificats en matière d'Urbanisme et d'Environnement	Principal	2	293
Taxe relative à la mise en œuvre des permis d'urbanisme	Principal	3	2.699,43
Taxe sur le nettoyage de la voie publique	Principal	2	725

- Gestion et suivi administratif des règlements-taxes.
- Rédaction des avis du service dans le cadre du contentieux fiscal.
- Suivi administratif (publication, suivi tutelle, adaptation du programme informatique) des règlements communaux qui ont fait l'objet de création et/ou modification et/ou renouvellement à partir de l'exercice 2023 :
 - Règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs.
 - Règlement-taxe relatif à l'occupation de la voie publique à des fins commerciales ou à des fins de publicité à caractère commercial.
 - Règlement-redevance sur le caveau d'attente, le dépôt mortuaire, la salle d'autopsie et redevances diverses dans les cimetières.
 - Règlement-taxe sur les magasins de nuit.
 - Règlement-taxe sur les entreprises mettant des appareils de télécommunication contre rétribution à la disposition du public.
 - Règlement-taxe sur la distribution "toute-boîte" d'imprimés publicitaires non-nominatifs et non adressés.
 - Règlement-taxe sur les agences de paris aux courses de chevaux.
 - Règlement-taxe sur les biens immeubles faisant l'objet d'un arrêté du Bourgmestre déclarés insalubres ou inhabitables ou ne satisfaisant pas aux exigences élémentaires de sécurité et de salubrité.
 - Règlement-redevance relatif à l'occupation du domaine communal par les friteries.
 - Règlement-taxe sur les départs de corps de personnes décédées.
 - Règlement-taxe sur les appareils distributeurs d'essence d'huile ou de mazout.
 - Règlement-taxe sur les immeubles inachevés, partiellement ou totalement inoccupés, inexploités ou laissés à l'abandon et les terrains laissés à l'abandon en bordure de la voie publique.
 - Règlement-taxe relatif à l'inscription pour l'occupation d'emplacements lors du marché annuel de Saint-Job.
 - Règlement-taxe sur les surfaces de bureaux.
 - Règlement-taxe sur les résidences non-principales.
 - Règlement-taxe sur les activités ambulantes.
 - Règlement-taxe sur l'apposition d'imprimés publicitaires sur des véhicules situés sur la voie publique.
 - Règlement-taxe sur la circulation d'appareils de publicité sur la voie publique.
 - Règlement-taxe sur les antennes GSM ou mobilophonie, de télécommunications, d'émission de signaux et d'échange d'informations par voie hertzienne.
 - Règlement-taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique et ayant pour fonction principale le financement d'un service public reconnu par le législateur.
 - Règlement-taxe sur les supports de publicité commerciale visibles de la voie publique.
 - Règlement-redevance pour services administratifs.
 - Règlement-redevance pour les cérémonies de mariage.
 - Règlement-tarif des concessions pour sépultures.
 - Règlement-taxe sur les établissements bancaires et assimilés, sur les distributeurs automatiques de billets de banque, les appareils de « self-banking » et agences automatiques.
 - Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques.
 - Centimes additionnels communaux au précompte immobilier.
 - Centimes additionnels à la taxe régionale sur les établissements d'hébergement touristique

RESSOURCES HUMAINES



1. RESSOURCES HUMAINES

A. Organisation interne et missions du département

Le département des Ressources humaines, composé de deux services (le Service du Personnel et le Service des Rémunérations et Pensions) est composé de 26 ETP¹.

Le Service du Personnel poursuit les processus et les procédures qui touchent de près ou de loin à l'occupation des agents communaux (statutaires ou contractuels) comme le recrutement, la sélection, la promotion des agents, la gestion des incapacités de travail, de l'absentéisme, la mise à jour des cadres et organigrammes, le remboursement des frais de déplacement, la comptabilisation du temps de travail (en ce compris « les insalubres ») et des congés, les interruptions de carrière, les formations, etc,....

Il s'occupe également de la gestion de publics spécifiques tels que les personnes porteuses de handicap, les articles 60, les stagiaires ou encore des personnes sous statut étudiant. Le Service du personnel organise, enfin, la gestion du personnel d'entretien².

Le Service des Rémunérations et Pensions veille, de son côté, principalement à la liquidation des rémunérations³ du personnel communal et enseignant⁴ (excepté les traitements à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles) pour les cadres administratif, technique, des soins et d'assistance, ouvrier et de l'Education - et ce sur base des dispositions de la Charte sociale. Ce service assure également la comptabilisation et la liquidation des jetons de présence des membres du jury des examens organisés par notre Administration ainsi que de ceux des Conseillers communaux, du Bourgmestre et des Echevins.

Le service des Rémunérations communique, dans ce cadre, aux publics dont il gère les appointements ou autre, les fiches de paie et, aux différentes autorités, les renseignements qui doivent être fournis par les employeurs (DRS, formalités en matière de déclaration du précompte professionnel, relevés ONE, déclarations ORPSS, banque de donnée CLIO⁵, BOW⁶etc...). Enfin, il compile et transmet au Service des Assurances les renseignements utiles en vue de couvrir les membres du personnel et effectue un certain nombre de tâches dans le cadre de la gestion des fins de carrières (réponses aux questions du personnel, préparation des dossiers en vue de les transmettre au Service Fédéral des Pensions, etc...).

Des titres-repas sous forme électronique sont octroyés à certains travailleurs conformément à l'annexe 7 du règlement de travail.

Le service de Rémunérations a par ailleurs géré l'instauration, avec effet au 1^{er} janvier 2021, d'un régime de pension complémentaire pour les membres du personnel contractuels, à part certaines exceptions. Cette cotisation s'élève à 3% du salaire brut. Aucune contribution n'est demandée aux agents concernés.

Les deux services sont localisés sur 2 étages distincts mais entretiennent des contacts réguliers afin de réaliser l'ensemble des missions du département. Ils travaillent également en étroite collaboration dans le cadre de la gestion

¹ ETP signifie équivalent temps plein.

² Le personnel d'entretien comprend 50 agents dont 1 statutaire (2 concierges, 4 cuisinières, 4 buandières, 2 préposées à la distribution des repas, 4 préposées aux maisons des seniors, 1 réfecteur mess et 39 nettoyeuses). Des nettoyeuses remplaçantes (8 sous contrat à durée déterminée ou de remplacement) assurent le remplacement des agents définitifs et contractuels lors de leurs congés ou absences pour maladie et accident de travail.

³Le calcul des salaires est basé sur l'index en vigueur, la cotisation sociale spéciale à laquelle nos travailleurs sont soumis en guise de solidarité est maintenue, tout comme la réduction de cotisation personnelle de sécurité sociale pour « les bas salaires ». Chaque année, le Service adapte en janvier, les nouveaux barèmes de précompte professionnel.

L'allocation de fin d'année est quant à elle calculée sur base d'un fixe : 886,76 € en 2022 (en application de l'arrêté royal du 28 novembre 2008 et vu le protocole d'accord en séance du Comité Particulier de Négociation du 4 mai 2009) + 2,5 % de la rémunération indexée du mois d'octobre. Nous calculons et octroyons également un pécule de vacances et une allocation de fin d'année aux mandataires politiques qui remplissent les conditions requises.

⁴Le secteur de l'Enseignement se distingue en partie du secteur administratif par la présence d'agents payés à la prestation. Pour ces derniers, il est effectué le suivi du calcul des prestations sur base de tableaux et ordres de mandater transmis par les divers secrétariats des écoles. Parmi cette catégorie de personnel, nous retrouvons notamment les surveillants de repas de midi, du soir et travaux dirigés, les modèles vivants, etc.

Sur base de listes délivrées par nos collègues de l'Education, les sommes avancées par les titulaires en excursion lors de leurs déplacements sont restituées.

Durant la période d'été, la comptabilisation des heures des moniteurs des plaines de jeux selon la même procédure que ce qui a été décrit plus haut est également assurée par le service.

L'ASBL Parascolaire nous confie la prise en charge des salaires des moniteurs pour lesquels nous délivrons également les fiches fiscales. Il incombe à notre Administration de se charger de l'envoi des déclarations trimestrielles auprès de l'ONSS.

⁵Outil informatique développé dans le but de l'obtention de données informatisées relatives à la gestion du personnel des pouvoirs locaux.

⁶ Transmission des relevés fiscaux au Service Public Fédéral Finances via Belcotax-On-Web.

des budgets et de la rédaction des rapports à l'attention de l'Autorité et, également, des instances régionales pour ce qui les concerne.

B. Projets en 2023

Relance et finalisation du projet Columbus

En 2023, nous avons réalisé et finalisé la rédaction de toutes les descriptions de fonction-type de notre administration. De fait, nous avons organisé une dizaine de workshops durant lesquels nous avons notamment conçu avec un panel de titulaires de fonction les DFT suivantes : huissier-messager, guichetier, cuisinière, buandière, technicien informatique, bibliothécaire, balayeur de rue, élagueur, paveur-dalleur, etc. Nous devons encore, début 2024, présenter le fruit de ce travail au Comité de direction, au CPN ainsi qu'au Collège des Bourgmestre et Echevins avant que cela ne puisse être traduit et publié sur l'Intranet. Ces descriptions de fonction-type ont vocation à être par la suite contextualisées et détaillées par les agents et leur N+1 lors du premier entretien (entretien de fonction) du nouveau cycle d'évaluation qui verra prochainement le jour.

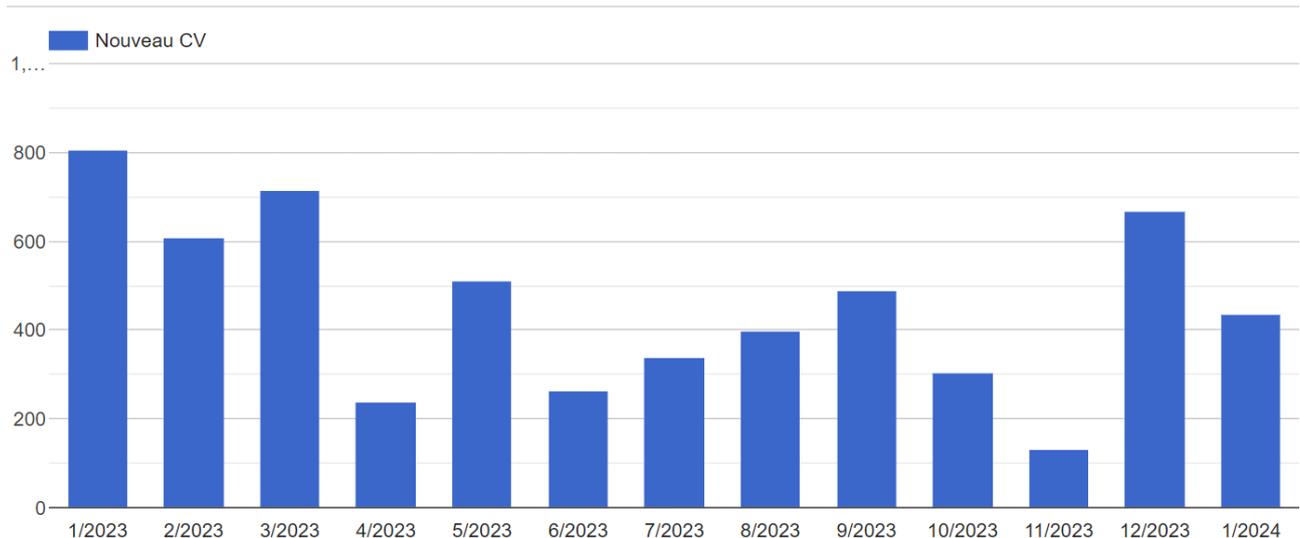
Onboarding

Nous avons travaillé à développer ce trajet d'intégration notamment en mettant en place différentes actions :

- « welcome pack » lors de l'arrivée des nouveaux agents entrants. Les articles sélectionnés seront proposés à partir de 2024.
- « welcome coffee » le jour de l'arrivée du nouvel agent au sein de son service. Il s'agit ici de formaliser une courte réunion d'équipe autour d'un petit déjeuner pour accueillir le nouveau collaborateur et faire plus ample connaissance avec les membres de son équipe.
- « welcome day » déjà mis en place, en prévoyant notamment à partir de 2024, une visite des bâtiments ainsi qu'une présentation plus approfondie de l'administration (fonctionnement général, tips and tricks, ...)

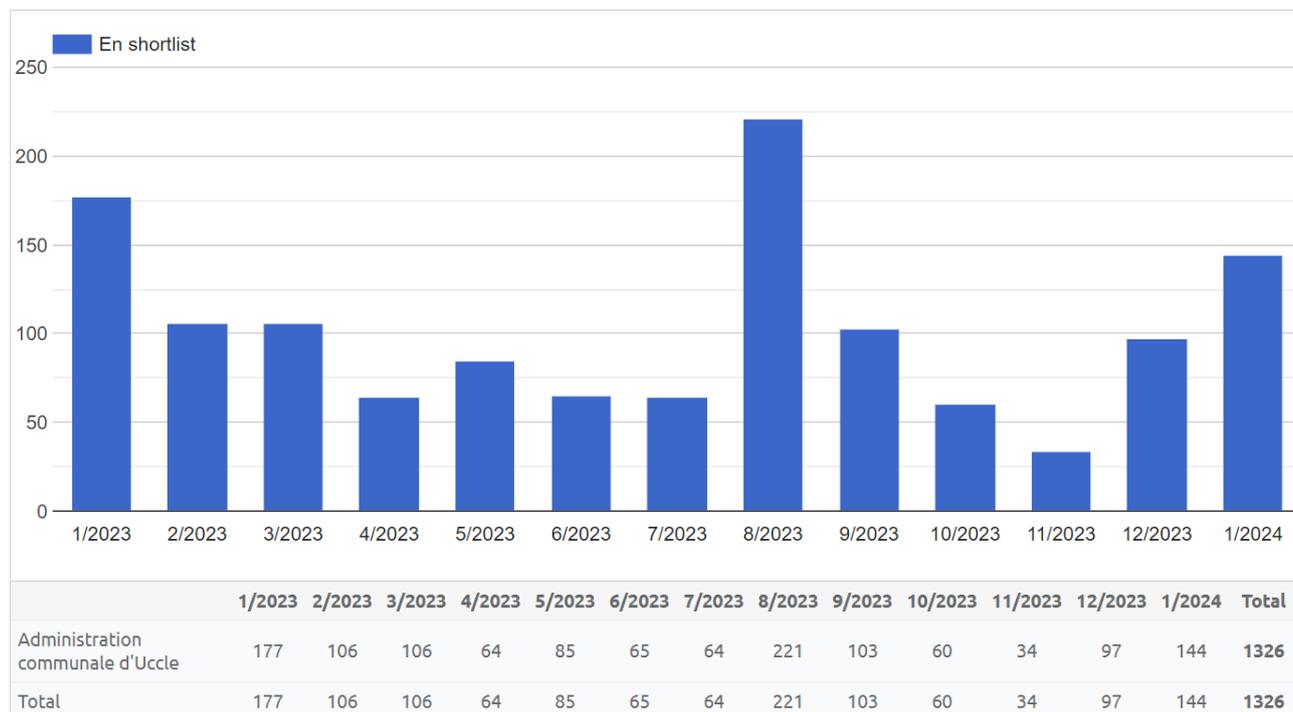
C. Recrutement et sélection

Durant l'année 2023, le service du Personnel a recruté 115 nouveaux agents via le logiciel Talentfinder. Nous avons pu dégager des données chiffrées relatives aux actions posées par l'équipe en charge de recrutement, à savoir : le nombre de CV parcourus, le nombre de candidats envoyés en shortlist et proposés au management, le nombre de candidats rencontrés (en premier et second round) ainsi que les candidats sélectionnés par le jury, le nombre de candidats retenus qui se sont ensuite désistés et enfin le nombre de fonctions publiées durant toute l'année.

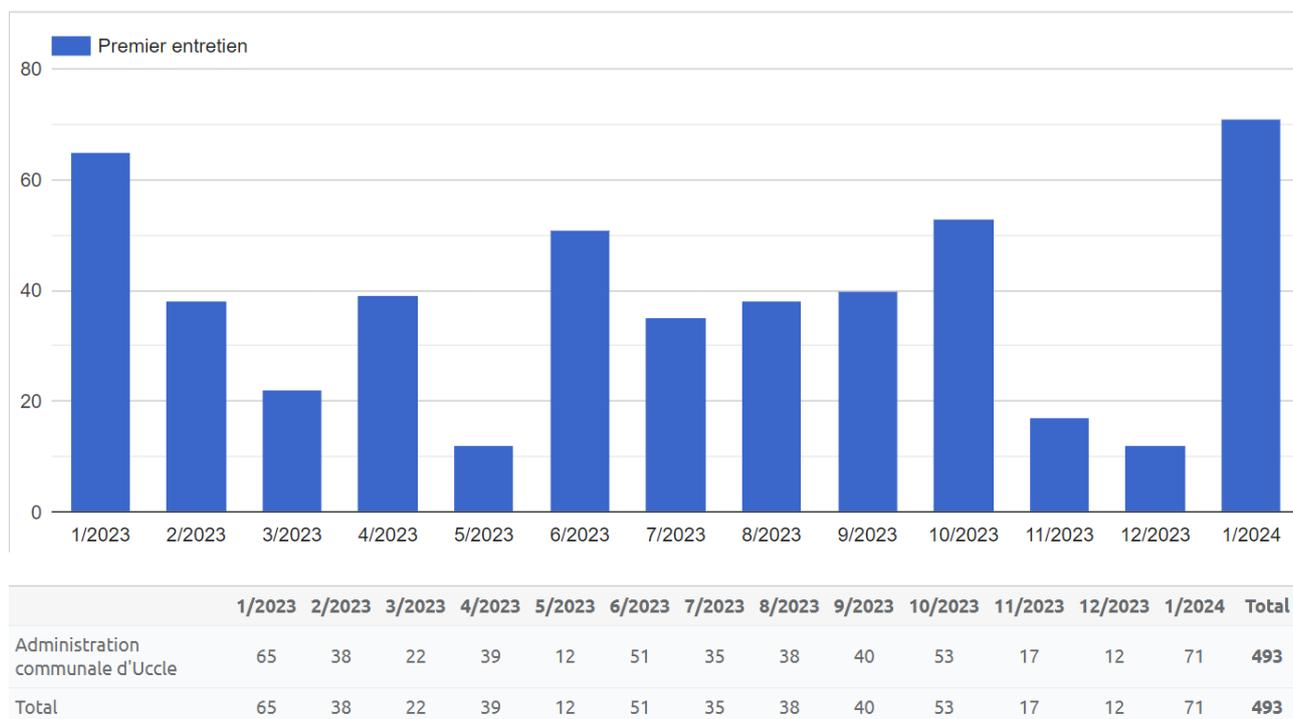


	1/2023	2/2023	3/2023	4/2023	5/2023	6/2023	7/2023	8/2023	9/2023	10/2023	11/2023	12/2023	1/2024	Total
Administration communale d'Uccle	806	608	714	238	511	262	339	398	490	304	131	668	437	5906
Total	806	608	714	238	511	262	339	398	490	304	131	668	437	5906

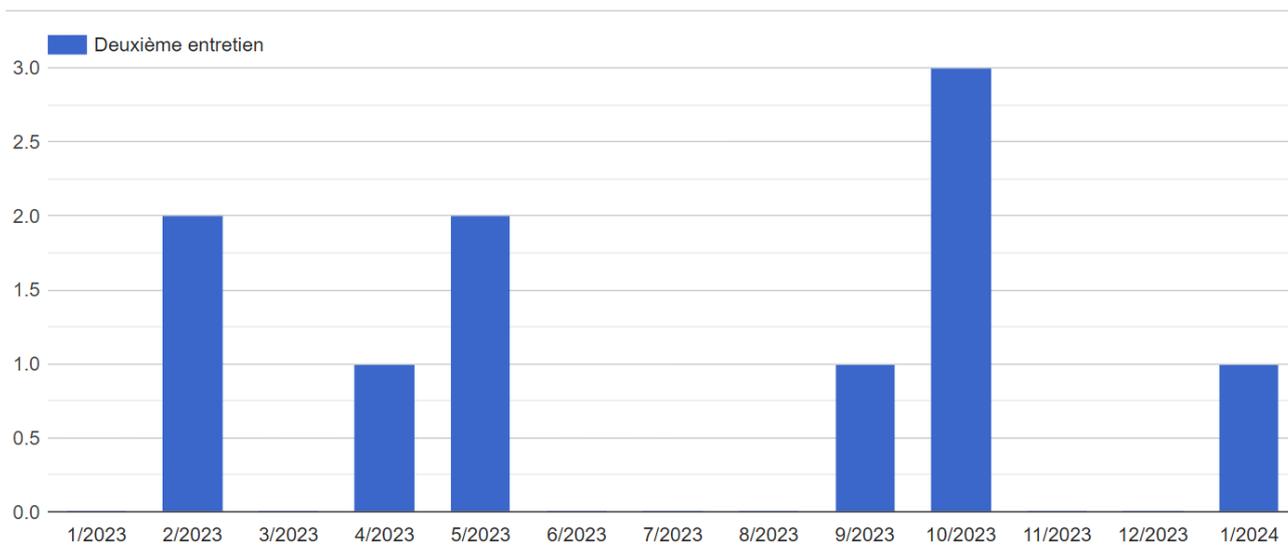
En moyenne, l'équipe de recrutement reçoit et parcourt **492,16 CV/mois** (en ne tenant pas compte des candidats qui postuleraient via un autre canal).



En moyenne, l'équipe de recrutement propose **110,5 CV/mois** à la ligne managériale qui analysera et validera ou non les candidatures.



En moyenne, l'équipe de recrutement rencontre **41,08 candidats/mois** pour un premier entretien de sélection en compagnie des « line managers » issus des services et départements concernés.

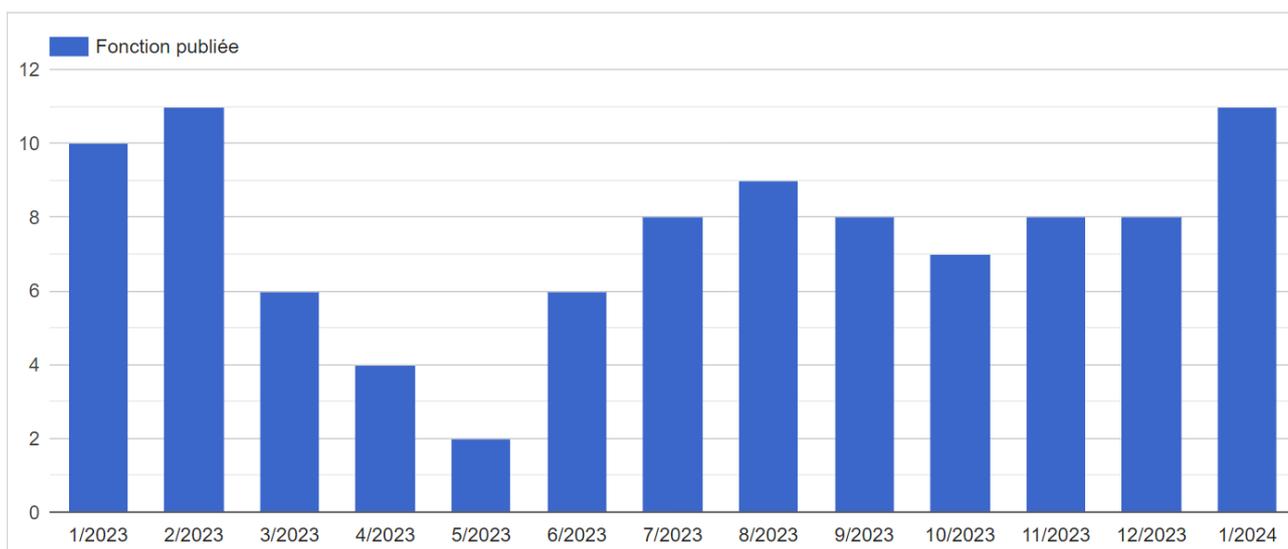


	1/2023	2/2023	3/2023	4/2023	5/2023	6/2023	7/2023	8/2023	9/2023	10/2023	11/2023	12/2023	1/2024	Total
Administration communale d'Uccle	0	2	0	1	2	0	0	0	1	3	0	0	1	10
Total	0	2	0	1	2	0	0	0	1	3	0	0	1	10

En moyenne, l'équipe de recrutement rencontre pour un second entretien **0,83 candidats/mois** lorsque cela est jugé utile. Généralement, le choix du candidat est arrêté après le premier entretien.

Nous avons recruté par le biais de ce logiciel **115 candidats** durant l'année 2023.

	1/2023	2/2023	3/2023	4/2023	5/2023	6/2023	7/2023	8/2023	9/2023	10/2023	11/2023	12/2023	1/2024	Total
Administration communale d'Uccle	1	0	0	3	0	0	3	0	2	1	0	0	3	13
Total	1	0	0	3	0	0	3	0	2	1	0	0	3	13



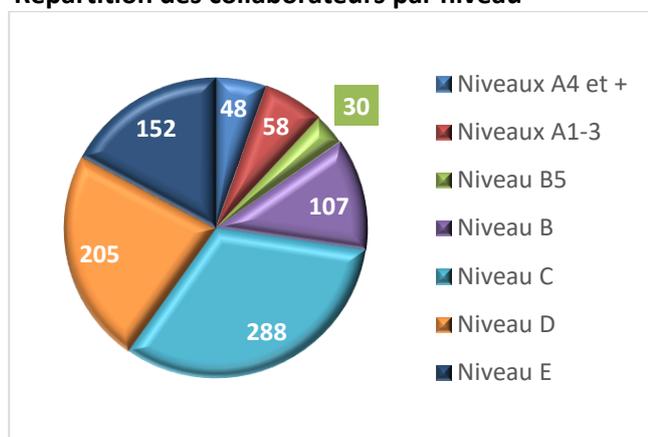
	1/2023	2/2023	3/2023	4/2023	5/2023	6/2023	7/2023	8/2023	9/2023	10/2023	11/2023	12/2023	1/2024	Total
Administration communale d'Uccle	10	11	6	4	2	6	8	9	8	7	8	8	11	98
Total	10	11	6	4	2	6	8	9	8	7	8	8	11	98

En 2023, 98 offres d'emploi ont été publiées via la plateforme, soit presque deux fois plus qu'en 2022. D'autres canaux de publication peuvent par ailleurs être utilisés notamment pour des fonctions critiques, en pénurie ou managériales (Stepstone, Selor, LinkedIn, Indeed, etc.).

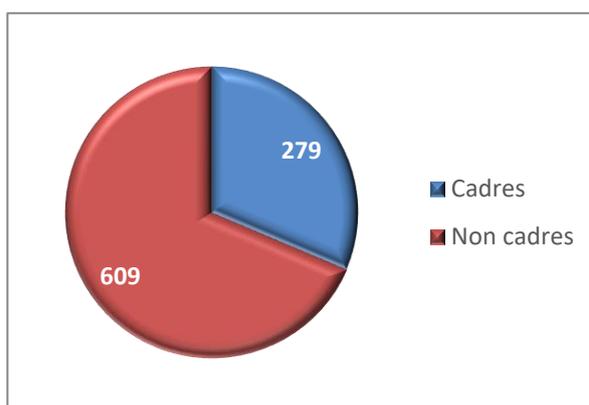
D. Cadre et effectif du personnel : quelques chiffres-clés



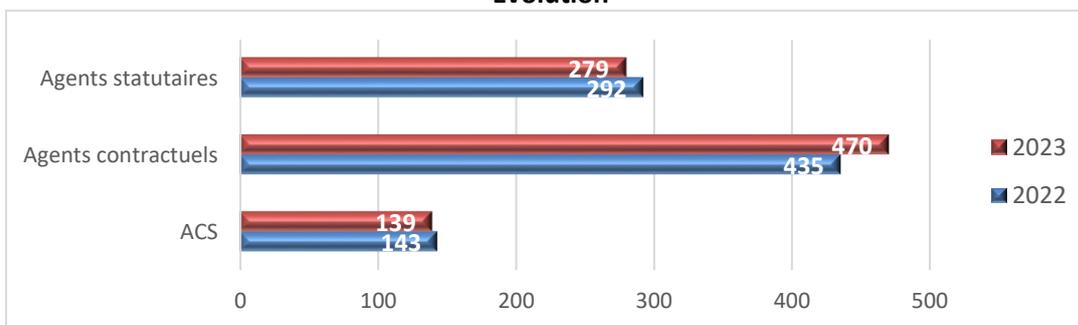
Répartition des collaborateurs par niveau



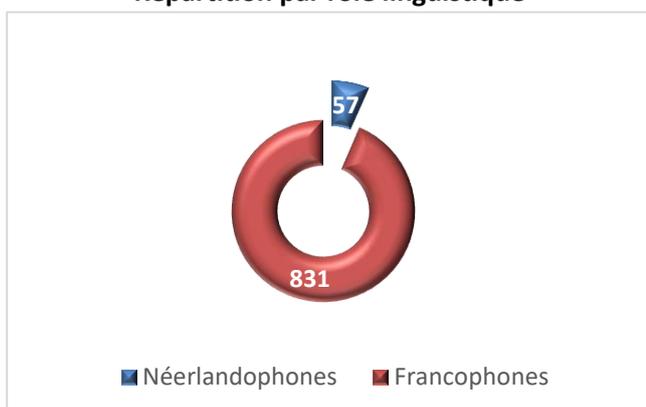
Répartition statutaire/contractuel



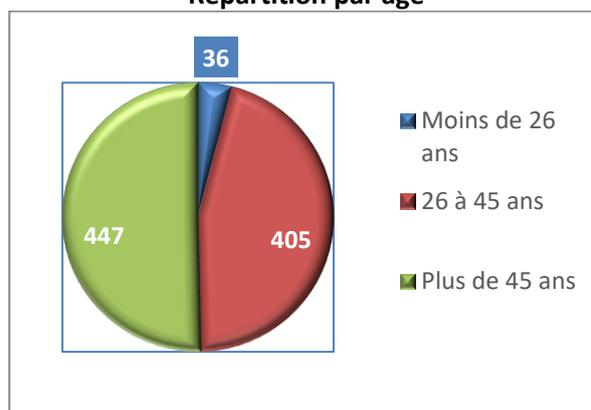
Evolution



Répartition par rôle linguistique



Répartition par âge





Turn-over : 9,5 %

Taux de turnover = $\frac{(\text{Nombre de départs sur l'Année N} + \text{Nombre d'arrivées sur l'Année N})/2}{\text{Effectif au 1er janvier de l'Année N}} \times 100$

E. Concertation sociale et modifications réglementaires

Comité Particulier de négociation

Ce Comité a été installé en application de la loi du 19 décembre 1974 et des arrêtés royaux des 28 septembre 1984 et 17 juillet 1985. Il est composé de :

- Une délégation patronale où siègent des mandataires communaux et du C.P.A.S. ;
- Une délégation de chaque organisation syndicale représentative ;
- Un secrétaire.

Délégation patronale	Secrétaires
M. Boris Dilliès, Bourgmestre - Président M. Stefan Cornelis, Président du C.P.A.S. M. Thibaud Wyngaard, Premier Echevin Mme Valentine Delwart, Echevin Mme Carine Gol-Lescot, Echevin Mme Perrine Ledan, Echevin Mme Laurence Vainsel, Secrétaire communale M. Thierry Bruier-Desmeth, Secrétaire communal-adjoint M. Marc Vandenberghe, Secrétaire Général du C.P.A.S. Mme Sylvie Duez, Directrice des Ressources Humaines	Mme Jennifer Baré, service du Personnel Mme Delphine Govers, service du Personnel

Délégation des syndicats		
C.G.S.P.	C.S.C. – Services publics	S.L.F.P.
Mme Annemie Luypaert M. Luc De Corte	M. Edouard Bascour	M. Quentin Dierieckx M. Christophe Cocu

Six Comités Particuliers de Négociation ont été organisés en 2023, cinq sujets concernant le personnel ont été portés à l'ordre du jour et quinze protocoles d'accord ont été signés :

- **Séance du 12 janvier 2023**
 1. Personnel - Règlement de travail
 2. CPAS - règlement de travail
- **Séance du 16 mars 2023**
 3. CPAS - Règlement organisant l'octroi individuel d'une prime au personnel de la santé
 4. CPAS - Règlement organisant l'octroi individuel d'un avantage exceptionnel au personnel de la petite enfance
 5. CPAS - Règlement organisant l'octroi individuel d'une prime au personnel de la cité de l'enfance Asselbergs
 6. CPAS - Règlement organisant le télétravail
- **Séance du 15 juin 2023**
 7. Personnel - Eco-chèques
 8. Personnel - Modifications du règlement de travail
 9. CPAS - Modifications du statut pécuniaire

10. 1CPAS- Modifications des conditions d'admission aux emplois communaux
 - **Séance du 31 août 2023**
11. CPAS - Modification du règlement de travail
 - **Séance du 5 octobre 2023**
12. Personnel - Modification du cadre ouvrier
 - **Séance du 16 novembre 2023**
13. Personnel - Modification du règlement de travail
14. CPAS - Modification du cadre New DN
15. CPAS - Modifications du statut pécuniaire

F. Recrutement et promotion – organisation d'examens

Un calendrier d'examens pour la période 2022-2024 avait été établi en 2021 qui concernait différents cadres. Au cours de l'année 2023, le service du Personnel a organisé les examens suivants :

Cadre technique :

Examen de recrutement et de promotion au grade de secrétaire technique (niveau B): 4 candidatures admissibles, 4 lauréats

Cadre informatique :

Examen de recrutement de programmeur (niveau B) : 2 candidatures admissibles, 1 lauréat

Cadre ouvrier :

Examen de promotion – personnel d'encadrement

- Conducteur d'équipe (D5) : 15 candidatures admissibles, 4 lauréats
- Assistant technique chef (C5) : 11 candidatures admissibles, 4 lauréats

2022	Ouvrier qualifié Paveur dalleur Jardinier Électricien Chauffeur Plombier Fossoyeur	Nomination et promotion
	Code 5 ouvrier C5 et D5	Promotion
2023	Secrétaire technique (B)	Nomination et promotion
	Programmeur IT (B)	Nomination
2024	Architecte (A)	Nomination
	Code 5 pour les cadres administratif, technique, IT et soins et assistance	Promotion

G. Absentéisme

Taux d'absentéisme pour l'année 2023

	Nombre d'agents (contractuels, C.S. et statutaires)	Nombre de jours de maladie (hors écartement, maternité, allaitement)	Absence moyenne <i>($\frac{\text{nombre de jours de maladie}}{\text{nombre d'agents}}$)</i>	% d'absence
Janvier	869	3 290,5	3,79	12,2%
Février	870	3 400,5	3,91	14,0%
Mars	877	3 417,5	3,90	12,6%
Avril	873	3 009,5	3,45	11,5%
Mai	875	2 936,5	3,36	10,8%
Juin	877	3 084,0	3,52	11,7%

Juillet	882	2 799,0	3,17	10,2%
Août	882	2 801,0	3,18	10,2%
Septembre	887	3 110,5	3,51	11,7%
Octobre	887	3 315,5	3,74	12,1%
Novembre	890	2 909,0	3,27	10,9%
Décembre	888	2 878,5	3,24	10,5%
Sur base d'une année de 365 jours	Moyenne 880	Total 36 952	Total 42,0	Moyenne 11,5%

Par comparaison, le taux d'absentéisme dans la fonction publique fédérale s'élève à 6,63% en 2022 (source Medex). Le taux d'absentéisme au niveau des entreprises belges s'élève à 6,6%, selon une étude de SD Worx auprès de 70.000 employeurs issus du secteur privé.

H. Pensions – démissions – licenciements

En 2023, il y a eu 71 cessations de fonction dans les cadres administratif, technique, soins et assistance et ouvrier et pour le personnel d'entretien.

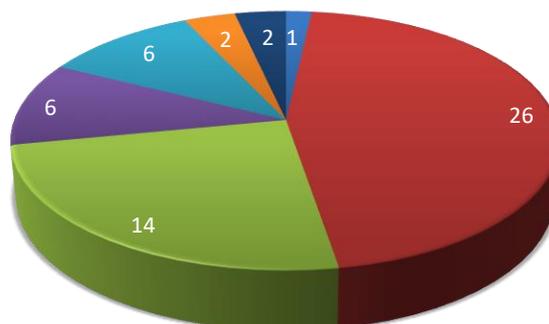
	Statutaire	Contractuel	Total général
Décès		1	1
Démission	1	26	27
Fin de contrat		14	14
Force majeure médicale		6	6
Licenciement		6	6
Pension	12	2	14
Pension prématurée définitive	1		1
Rupture de commun accord		2	2
Total général	14	57	71

Statutaires



- Démission
- Pension
- Pension prématurée définitive

Contractuels



- Décès
- Démission
- Fin de contrat
- Force majeure médicale
- Licenciement
- Pension
- Rupture de commun accord

Sur base des données ci-dessus, il est dès lors important de mettre en place des outils pour attirer et fidéliser les nouveaux collaborateurs de notre administration, une politique attractive de formations et d'avantages ainsi que la poursuite du télétravail.

I. Formations

Les formations ont pour objectif de permettre aux agents d'acquérir et de développer leurs compétences dès leur prise de fonction et tout au long de leur carrière afin d'assurer un service public de qualité en faveur des administrés et de favoriser leur mobilité.

Les formations sont dispensées soit en :

- ↳ Interne :
 - Par un agent de l'administration
 - Par un organisme formateur désigné
- ↳ Externe :
 - Après d'un organisme formateur public :
 - ERAP (Ecole Régionale d'Administration Publique)
 - Bruxelles Formation
 - ONE
 - Service de Lecture Publique, ...
 - Après d'un organisme formateur privé

Quelques chiffres pour l'année 2023

**EFFECTIF DE LA CELLULE
FORMATION**

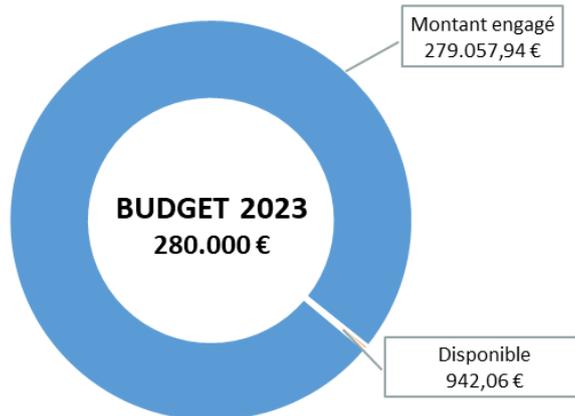
1

équivalent temps plein

**GESTION DE LA
FORMATION**

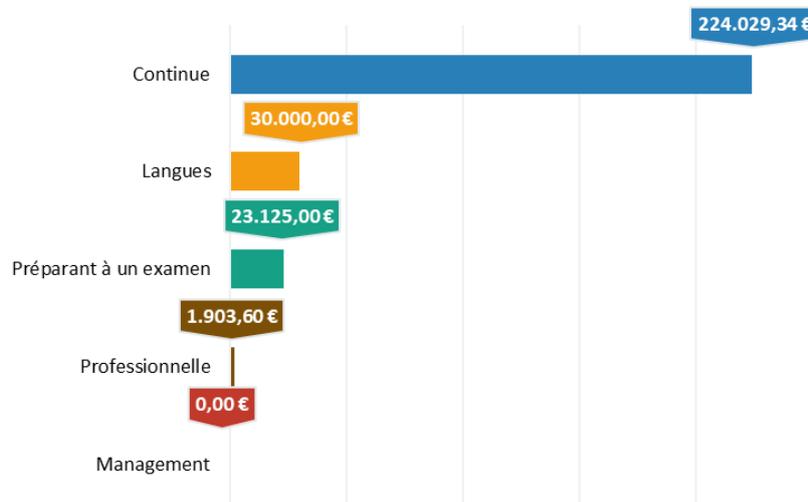
± 1.200

agents*



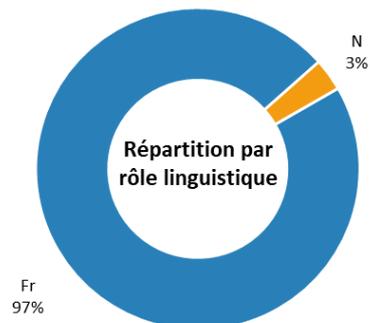
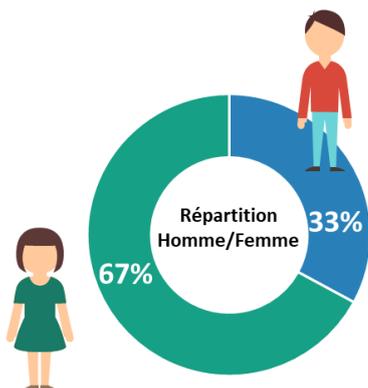
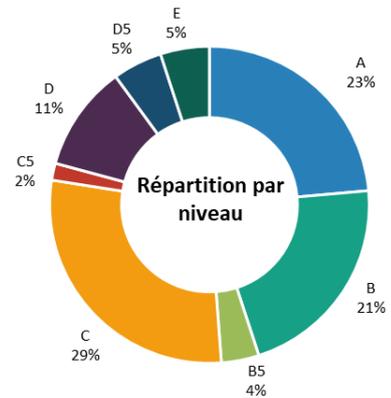
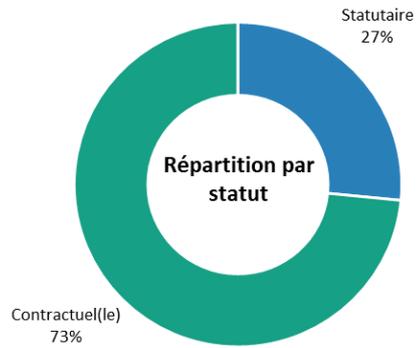
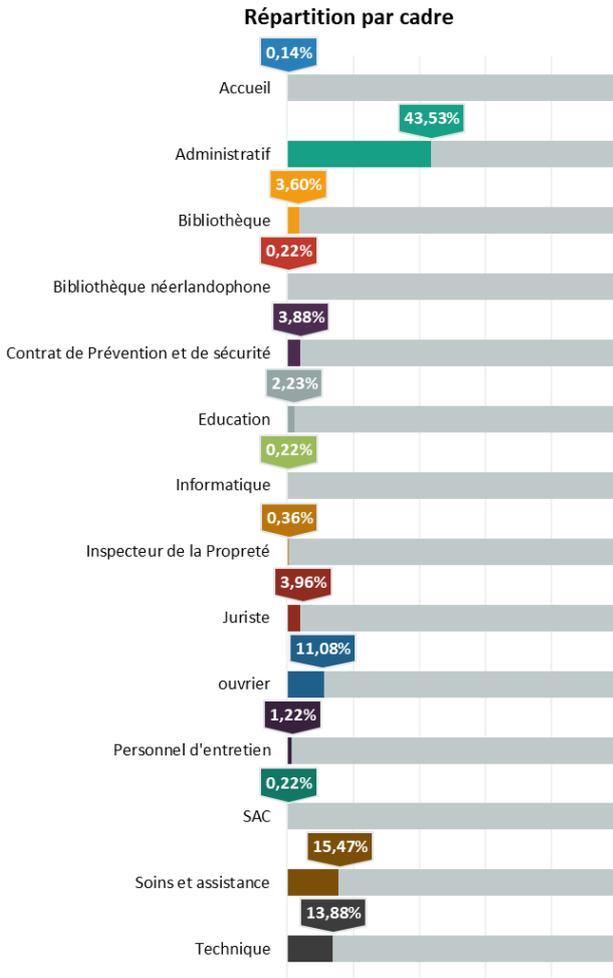
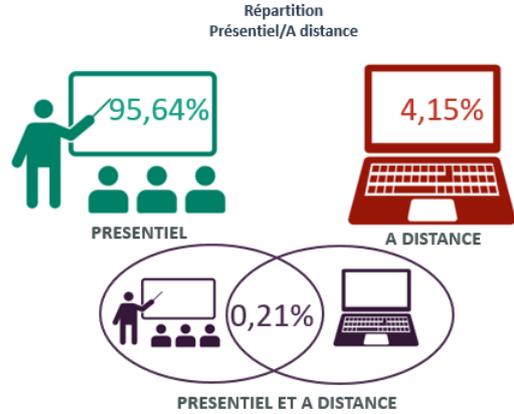
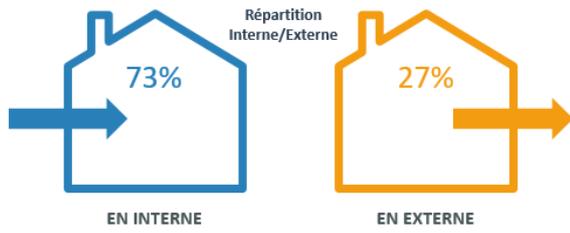
* Personnel communal ainsi que le personnel travaillant dans les écoles communales, à l'exception du personnel enseignant

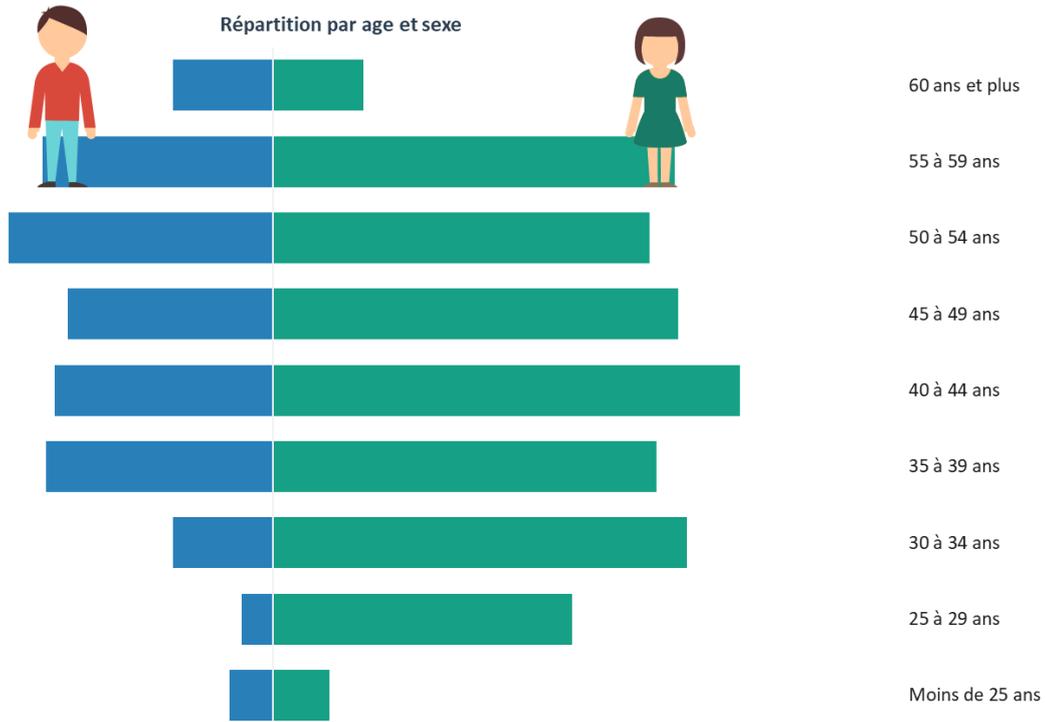
Répartition budget engagé par type de formation



Formation continuée

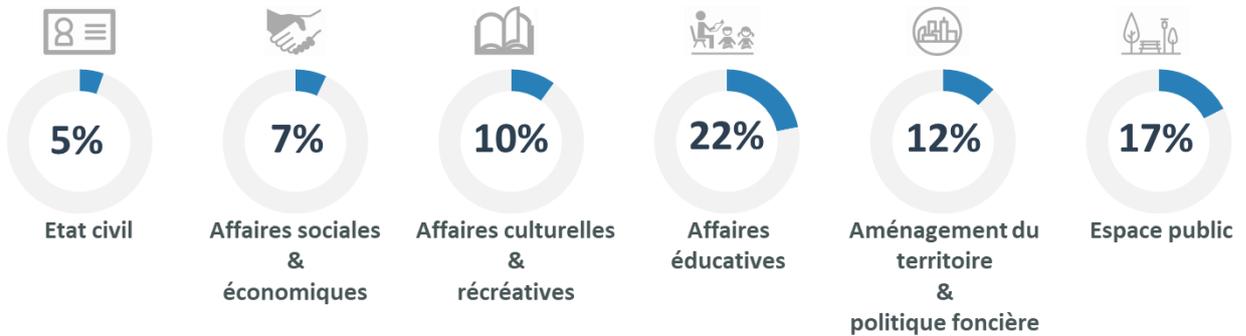
« La formation continuée permet de former à des matières en relation directe avec l'emploi occupé et en fonction du profil de cet emploi. La formation continuée se déroule pendant les heures de service. »





Répartition par Département

DÉPARTEMENTS PRIMAIRES



DÉPARTEMENTS D'APPUI

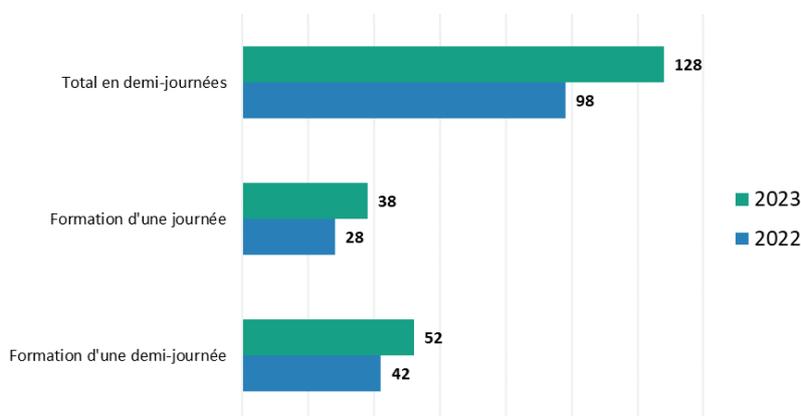


QUELQUES ACTIONS DE FORMATION ORGANISÉES EN INTERNE EN 2023

Au cours de l'année 2023, la Cellule de formation a organisé 128 demi-journées de formation en interne* (38 journées de formation et 52 demi-journées) à destination de tous les agents ou d'un public cible selon la thématique. Chaque session accueille de 12 à 15 participants.

* ce chiffre ne tient pas compte des formations linguistiques ni des formations organisées par le SIPPT

Nombre de demi-journées de formations organisées en interne 2022 & 2023



FORMATIONS TRANSVERSALES

• Ateliers « Bien-être »

Vu l'émergence des risques psychosociaux au travail et l'importance du « Bien-être au travail », la Cellule Formation souhaite sensibiliser l'ensemble du personnel dans ce domaine afin de leur donner des outils et des pistes d'amélioration.

Etant donné que le Service Externe de Prévention et Protection du Travailleur (SEPPT) désigné pour notre Administration propose un catalogue de formations comprenant, entre autres, des formations sur les thématiques de la « Santé » et des « Aspects psychosociaux », un budget a été engagé en 2021 et 2022 afin d'organiser des ateliers « Bien-être » dénommés « Bulles ».

Les 3 « bulles » déjà proposées en 2022 ont été, de nouveau, organisées en 2023 à destination des agents qui étaient en liste d'attente pour ces « bulles » ou des agents qui n'y avaient pas encore participé. A cela, 3 nouvelles « bulles » avec de nouvelles thématiques se sont ajoutées :

- ↳ « Bien dans sa tête » (½ jour) - 32 participants
- ↳ « Bien dans son corps » (½ jour) - 12 participants
- ↳ « Bien dans son cœur » (½ jour) - 34 participants
- ↳ « Créativité et positivité » (½ jour) - 60 participants
- ↳ « Gestion des émotions et du stress par l'Emotional Freedom Technique (EFT) » (½ jour) - 61 participants
- ↳ « Retrouver du sens au travail » (½ jour) - 34 participants

Ces ateliers ont pour but d'amener les participants vers un équilibre personnel et d'insuffler un vent de fraîcheur et de positivité. Ils s'articulent de manière dynamique, voire ludique. Ils offrent un temps de partage et d'écoute ainsi que des exercices pratiques et spécifiques en fonction de la thématique.

Ces ateliers ont été évalués de manière positive. Par conséquent, ils seront, de nouveau, proposé aux agents en 2024.



• Ateliers « Communication »

Vu que les compétences communicationnelles sont essentielles dans le monde du travail (ainsi que dans la vie personnelle), il a été décidé de proposer des ateliers "Communication" aux agents de notre Administration.

Etant donné que le Service Externe de Prévention et Protection du Travailleur (SEPPT) désigné pour notre

Administration propose un catalogue de formations comprenant, entre autres, des formations sur cette thématique, un budget a été engagé en 2022 afin d'organiser, en 2023, les ateliers suivants :

- ↳ « Les bases de la communication assertive – « Parler avec ses oreilles » » (1 jour) - 49 participants
- ↳ « Les relations conflictuelles – Comment déjouer les pièges et apaiser les tensions » (1 jour) - 45 participants
- ↳ « Sensibilisation au respect et à l'assertivité » (½ jour) - 47 participants

Ces ateliers ont été évalués de manière positive. Par conséquent, ils seront, de nouveau, proposé aux agents en 2024.



- Conférence & ateliers « Comment travailler ensemble entre générations et comment manager différentes générations »

Vu qu'avec l'augmentation de l'espérance de vie et le recul de l'âge de la pension, différentes générations se côtoient de plus en plus dans le cadre professionnel. Cette cohabitation peut poser de nombreuses questions et implique des changements importants en termes de management et d'organisation, il y a lieu de sensibiliser les agents et managers à cette thématique.

Etant donné que le Service Externe de Prévention et Protection du Travailleur (SEPPT) désigné pour notre Administration propose un catalogue de formations comprenant, entre autres, des formations sur cette thématique, un budget a été engagé en 2022 afin d'organiser en 2023 :

- ↳ Conférence à destination de tous les agents - 28 participants
- ↳ Atelier à destination de la ligne hiérarchique - 23 participants

Les évaluations « à chaud » de ces formations sont majoritairement positives.



- Formations en bureautique

En 2021, un organisme extérieur a été désigné afin de dispenser des formations en bureautique afin que les agents puissent acquérir de nouvelles compétences en bureautique ou les actualiser.

Ces formations étaient planifiées après le déménagement de l'ensemble des services dans les locaux du Centre Administratif d'Uccle et ont eu lieu de septembre à début décembre 2022.

Cependant, un certain nombre d'agents étaient en liste d'attente pour un ou plusieurs modules et de nouveaux agents sont entrés en service depuis l'appel aux candidats de septembre 2022. Par conséquent, un prestataire de service a été désigné afin d'organiser divers modules au cours de l'année 2023 sur les thématiques suivantes :

- ↳ Découverte de l'informatique (divers modules d'une journée) - 33 participants
- ↳ Word (divers modules d'une journée) - 38 participants
- ↳ Excel (divers modules d'une journée) - 146 participants
- ↳ Outlook (divers modules d'une demi-journée ou d'une journée) - 27 participants

Les évaluations « à chaud » de ces formations sont majoritairement positives.



- Formations relatives aux risques psychosociaux à destination de la ligne hiérarchique et de l'ensemble du personnel

Vu l'émergence des risques psychosociaux au travail, il y a lieu de sensibiliser l'ensemble du personnel et de former la ligne hiérarchique dans ce domaine.

Les thèmes suivants sont abordés :

↳ **Thème 1 : Burn out**

Un trajet de formation sur cette thématique a été planifié en 2020 proposant une demi-journée de « Sensibilisation au Burn out » à destination de tous les agents et une demi-journée de « Formation à la prévention du Burn out » à destination de la ligne hiérarchique.

- Sensibilisation au Burn out (½ jour) - 90 participants
- Formation à la prévention du Burn out à destination de la ligne hiérarchique (½ jour) - 40 participants dont les membres du Comité de Direction

En 2022, suite à la levée des mesures liées à la crise sanitaire, ces formations ont été, de nouveau, planifiées :

- Sensibilisation au Burn out (½ jour) - 40 participants
- Formation à la prévention du Burn out à destination de la ligne hiérarchique (½ jour) - 27 participants dont les membres du Comité de Direction

En 2023, 1 session de la formation la prévention du Burn out à destination de la ligne hiérarchique (½ jour) a été planifiée pour les agents qui étaient en liste d'attente pour cette formation – 11 participants.

↳ **Thème 2 : Assuétudes**

- Sensibilisation aux assuétudes (½ jour)
- Formation à la gestion des assuétudes à destination de la ligne hiérarchique (2 jours)

Ces formations sont à planifier.

- **STOP TABAC - « PLAN 5 JOURS »**

La Cellule Formation a proposé des sessions de sevrage tabagique en groupe dénommées « Plan 5 jours ». L'objectif de ces sessions dispensées par un organisme extérieur est d'accompagner les agents qui désirent arrêter de fumer.

Cet accompagnement consiste en 5 séances de 1 h 30 chacune, à raison d'une séance quotidienne pendant 5 jours consécutifs, aux cours desquelles l'animateur aborde des thèmes précis : la dépendance, les symptômes de sevrage, la gestion du stress et les effets du tabagisme sur le système cardiovasculaire et respiratoire.

Lors de ce programme, l'animateur donne, également, des conseils pratiques dont des recommandations diététiques (apports hydriques sans caféine et théine, consommation de vitamine C, ...).

12 agents se sont inscrits à ce programme.

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

- **Augmentez votre efficacité et fidélisez votre personnel. Innovez et objectiviez par une gestion proactive de vos collaborateurs**

Un organisme extérieur a été désigné afin d'accompagner notre Administration et ses collaborateurs de manière proactive, et ce, en vue d'augmenter leur efficacité et de fidéliser le personnel.

En 2023, les départements suivants ont bénéficié de cet accompagnement :

- ↳ Affaires culturelles et récréatives
- ↳ Aménagement du territoire et politique foncière
- ↳ Affaires générales

D'autres départements bénéficieront de cet accompagnement en 2024.

- **« Développer son leadership - Coordonner son équipe et gérer les conflits » à destination du personnel d'encadrement des Crèches, Haltes-accueil & Crèches des grands**

Le service Familles-Crèches souhaitait que l'ensemble du personnel d'encadrement des Crèches, Haltes-accueil & Crèches des grands participe à la formation « Développer son leadership - Coordonner son équipe et gérer les conflits » (4 jours) organisée par l'École Régionale d'Administration Publique (ERAP). Elle a eu lieu dans nos locaux au mois de mars 2023. 15 agents ont participé à cette formation.

- **« Formation de base – Atelier mécanique vélo » à destination des gardiens de la paix**

Le service de la Prévention souhaitait que l'ensemble des gardiens de la paix (17 agents) participe à une « Formation de base – Atelier mécanique vélo » (12 heures). Cette formation leur permet de :

- Contrôler leurs vélos avant utilisation et ainsi augmenter leur sécurité
- Effectuer des entretiens réguliers afin d'augmenter la durée de vie du matériel
- Faire des petites réparations sur leurs vélos et sur ceux des élèves des écoles qui participent aux brevets de cycliste.

- Gestion de projet à destination du Comité de Direction
Un organisme extérieur a été désigné afin que l'ensemble du Comité de Direction (11 participants) suive une formation « Gestion de projet » (2 jours ½). Les objectifs de cette formation sont :
 - Comprendre le mode de gestion par projets
 - Acquérir une méthodologie relative à la gestion de projet et utiliser un langage commun
 - Elaborer une fiche projet
 - Mettre en place un « reporting » (ex. : tableau de bord).
- Journées pédagogiques pour les Crèches, Haltes-accueil & Crèches des grands
Divers milieux d'accueil de la petite enfance ont organisé, au cours de l'année 2023, des journées pédagogiques sur diverses thématiques dispensées par l'équipe médico-sociale ou un organisme extérieur désigné (par exemple : réaménagement de l'espace (coins jeux intérieurs et extérieurs), gestion des émotions et de stress et les besoins de l'enfant).
- La question des limites en accueil extrascolaire - distinction entre sanctions et punitions ». - Écoles communales (maternelles et primaires)
Les animateurs de garderie des écoles communales (maternelles et primaires) ont participé à la formation « La question des limites en accueil extrascolaire - distinction entre sanctions et punitions » (3 jours). Cette formation permet la mise en lien avec la pratique de terrain, dans l'objectif de favoriser une meilleure cohérence éducative pour les animateurs de garderie.
3 sessions ont été organisées en 2023.
D'autres sessions seront organisées en 2024 à destination des nouveaux animateurs de garderie ainsi que pour les animateurs de garderie qui n'ont pas encore suivi cette formation.
- Marchés publics de faible montant
La Centrale de Marchés a dispensé une formation sur les « Marchés publics de faible montant » aux agents de notre Administration qui sont en charge de ce type de marchés.
↳ 4 sessions (2 heures) - 58 participants
Les évaluations « à chaud » de cette formation sont majoritairement positives.



- Participation citoyenne/Modérateur
A la suite des rencontres citoyennes organisées en 2019-2020 et des Etats généraux ucclois de 2021, huit nouvelles rencontres citoyennes de quartier ont été organisées sur l'ensemble de la commune du 3 octobre au 5 décembre 2023.
Dans ce cadre, une formation de modérateurs/facilitateurs a été suivie par 8 agents de notre Administration. Lors de cette demi-journée de formation, l'objectif était d'acquérir les techniques de facilitation.
- Recyclage en secourisme orienté petite enfance pour le personnel des Crèches, Haltes-accueil & Crèches des grands
Dans le courant de l'année 2023, 12 agents travaillant dans les milieux d'accueil ont suivi la formation de « Brevet de secouriste pédiatrique » (3 jours).
Etant donné qu'il y a lieu de prévoir un recyclage annuel, une formation de recyclage d'une durée de 6 heures sur le thème « Les urgences spécifiques de 0 à 18 mois et les points d'attention à l'accueil du "bébé différent" » a été suivi par les intéressés.

FORMATIONS ORGANISÉES EN COLLABORATION AVEC LE SERVICE INTERNE DE PRÉVENTION ET PROTECTION DU TRAVAILLEUR (SIPPT)

Ci-après les formations organisées en collaboration avec le SIPPT :

- Secourisme d'entreprise (3 journées de formation) - 8 participants (y compris personnel enseignant)
- Recyclage secourisme d'entreprise (½ jour tous les ans) - 94 participants (y compris personnel enseignant)

- Équipier de première intervention (1 journée) - 6 participants (y compris personnel enseignant)
- Recyclage Équipier de première intervention (1 journée) - 18 participants (y compris personnel enseignant)
- « Centrale incendie » (½ jour) - 17 participants (y compris personnel enseignant)

Ces formations sont prises en charge via les unités de prévention du service externe de prévention et donc ne sont pas comptabilisées dans le budget alloué à la formation.

Le SIPPT souhaitait organiser la formation : « Sensibilisation au travail et à l'évolution en hauteur : port du harnais, échafaudages, échelles et nacelle » (1 jour). Cependant, cette formation a été prise en charge par le budget de la Cellule formation étant donné que le SIPPT n'avait plus d'unités de prévention permettant de prendre en charge le coût de cette formation. 6 agents ont participé à cette formation.

Formations en langues

Les agents ont la possibilité de participer à des cours en vue de la réussite de l'examen linguistique de l'organisme « Travaillerpour.be ».

Ces cours sont organisés en interne en visioconférence et dispensés par un organisme extérieur. Ces cours ont lieu à raison de 2 heures par semaine. Deux sessions sont organisées : de novembre 2023 à fin février 2024 et de mars 2024 à juin 2024 (hors vacances scolaires).

25 agents ont participé à la 1^{re} session.

Le coût de cette formation est pris intégralement en charge par la commune. Cependant, pour chaque cours suivi, une heure de temps de travail est déduite du solde de la pointeuse ou des congés de l'agent.

Formation professionnelle

« La formation professionnelle, facultative, et permettant une carrière accélérée, liée à l'optimisation et à l'élargissement des connaissances et des aptitudes de l'agent en rapport avec son niveau et son insertion plus large dans le contexte professionnel.

La formation professionnelle a lieu en dehors des heures de service et est sanctionnée par un diplôme ou une attestation de réussite. »

Au cours de l'année académique 2022-2023, 7 agents ont entamé ou poursuivi une formation professionnelle :

- *Bachelier en sciences administratives (1 agent)*
- *Master en sciences administratives - 60 crédits (2 agents)*
- *Formation complémentaire de direction des milieux d'accueil petite enfance - 5 crédits - 1 an (3 agents)*
- *Bachelier en Gestion des Ressources Humaines (1 agent)*

Formation en Management communal

« Le Management communal est une formation de trois années qui forme le futur responsable du « middle management », en lui offrant des moyens concrets de recyclage, d'actualisation des connaissances et d'acquisition de nouvelles aptitudes managériales. Elle le rend plus apte à générer et maîtriser la modernisation managériale de son administration. Confié à des professeurs de différentes universités, ce cycle spécifique à l'ERAP donne lieu à des examens annuels.

Elle s'adresse à tout agent administratif ou technique des niveaux B ou C, travaillant dans une administration communale ou un CPAS. »

Au cours de l'année académique 2022-2023, un agent était inscrit en 3^e année de la formation en management communal et a réussi avec fruit cette année. Une prime mensuelle de 247,89 € (brute et liée à l'indice-pivot 138,01) lui est accordée.

Formation préparant à un examen

Des examens de recrutement et de promotion sont organisés en 2024 pour les grades d'« Architecte et architecte urbaniste » et relevant du « Code 5 ».

Il a été rappelé aux agents, via une communication interne au cours de l'année 2023, qu'ils ont la possibilité de s'inscrire à des formations préparant à ces épreuves.

Une des conditions pour pouvoir s'inscrire à ces examens est d'être en possession de l'attestation de bilinguisme délivrée par l'organisme « Travaillerpour.be ». Les agents ont la possibilité de s'inscrire à des cours de langues (voir supra).

Pour certains examens, il y a une épreuve en bureautique. Les agents peuvent s'y préparer via les cours organisés en interne (voir supra).

En ce qui concerne l'examen « Code 5 », L'Ecole Régionale d'Administration Publique (ERAP) propose un parcours de formation qui couvre les connaissances, les capacités et les attitudes nécessaires à l'exercice d'une fonction du rang 5. Cette formation a une durée de 10 jours et se compose de 4 modules suivants :

- Module 1 : Organisation administrative et statut du personnel
- Module 2 : Management et leadership
- Module 3 : Bien-être, santé et sécurité au travail
- Module 4 : Déontologie et éthique du manager

42 agents se sont inscrits à cette formation.

7 agents ont suivi cette formation en 2023 et les autres agents la suivront en 2024.

J. Stages et mises à l'emploi de personne en situation de handicap

Stages non rémunérés

27 stages non rémunérés dans le cadre des études ou de formations qualifiantes ont eu lieu en 2023.

Contrats d'adaptation professionnelle

Le contrat d'adaptation professionnelle est un contrat de formation d'une année renouvelable une seconde année. Quatre CAP ont été signés : 3 CAP en formation au service Vert et un au service de la Propreté.

Le quota de mise à l'emploi de personnes en situation de handicap est atteint et représente 3,8 % du personnel de l'administration communale, soit l'équivalent de 35,07 ETP. Ce chiffre correspond à 24 ETP en situation de handicap sous contrat au sein de l'administration et la valorisation des marchés publics passés avec des E.T.A (Entreprise de travail adapté) à raison de 11,07 ETP.

K. Mise à disposition d'article 60

Dans le cadre de la mise à disposition de personnel par le CPAS (articles 60), 12 collaborateurs peuvent être mis à la disposition de la commune par le CPAS. Un agent a été intégré au service des Sports et 2 mises à disposition se sont terminées en 2022. A ce jour, deux nouvelles demandes de mises à disposition pour le service des Sports sont en cours.

Le CPAS éprouve également des difficultés à proposer des candidats souhaitant être intégrés dans ce dispositif.

L. Congés sans solde

42 demandes de congé sans solde ont été introduites pour un total de 215 jours non payés par l'administration.

M. Etudiants

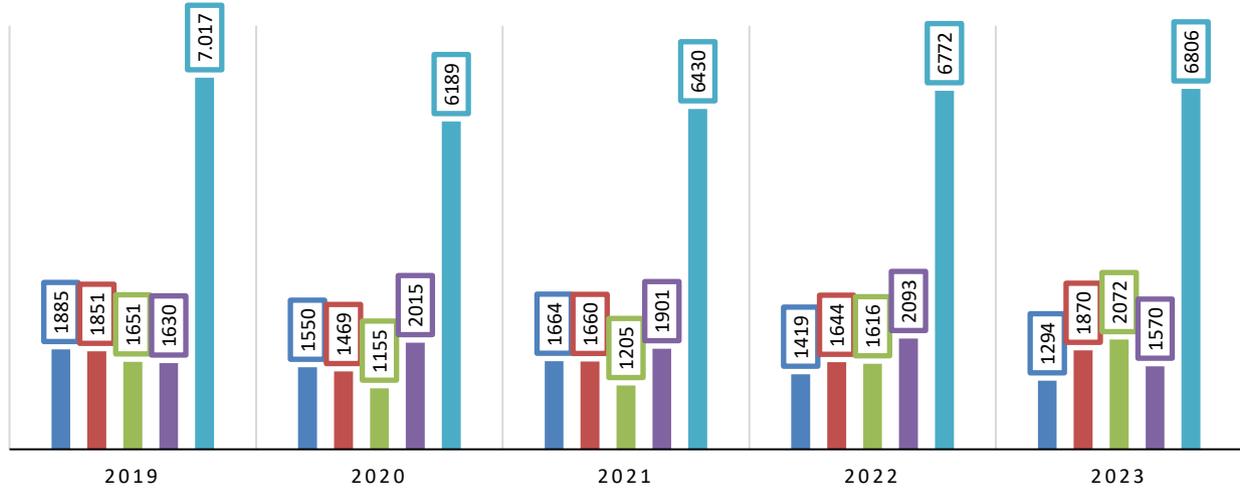
45 étudiants ont été engagés par l'administration communale pour 93 contrats signés, ce qui représente un total de 5.952 heures de travail.

N. Insalubres

Le relevé des travaux dangereux, insalubres ou inconfortables, introduits par certains membres du personnel ouvrier, pour la période de janvier à décembre 2023 s'élève à 8.794 heures de primes payées (voir tableau ci-dessous).

EVOLUTION DES TRAVAUX INSALUBRES EN HEURES (PAR TRIMESTRE ET PAR AN) 2019 À 2023

■ TRIM. 1 ■ TRIM. 2 ■ TRIM. 3 ■ TRIM. 4 ■ TOTAL



S.I.P.P.T.



1. SERVICE INTERNE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION AU TRAVAIL (S.I.P.P.T.)

Nom	Qualification	Dur. de prestation (% temps)
DESMEDT Patrick	Ouvrier - magasinier	100%
DONCKERS Cassandra	Responsable administrative ff.	100%
MARINESCU Maria	Conseillère en Prévention Niv.2	100%
MARKOWICZ Lara	Assistante administrative	100%
STOCQ Nathalie	Assistante administrative	100%
TRIBOLET Alain	Conseiller en Prévention Niv. 1 - SEPPT	40%

Compétences et expertises du S.I.P.P.T.:	Sécurité du travail	Ergonomie	Hygiène du travail
--	---------------------	-----------	--------------------

Service Externe de Prévention et de Protection au Travail (S.E.P.P.T.) : COHEZIO, Rue Royale 196, 1000 Bruxelles

Conseiller en Prévention médecine du travail : Docteur Amalia COSTIN

Conseiller en Prévention Sécurité & Hygiène : Ir Alain TRIBOLET

Conseillers en Prévention affaires psycho-sociales : VANHOUDENHOVE Déborah (FR), DE VILDER Geertrui (NL)

A. Comité de Prévention et Protection au Travail

On entend par Comité pour la Prévention et la Protection au travail le comité qui est élu par les travailleurs lors des élections sociales.

Le titre 7 relatif aux comités pour la prévention et la protection au travail, du livre II du code du bien-être au travail fait ici fonction de réglementation de base.

Nombre de réunions au cours de l'année : 10

Composition

Membres de la délégation patronale	Membres des organisations syndicales représentatives
M. BIERMANN, Echevin-Président Mme VAINSEL, Secrétaire communale M. MISRA, Directeur du Facility Management Mme DUEZ, Directrice des Ressources Humaines M. LIMANNI, Directeur des Espaces Publics M. WARGNIES, Directeur des Affaires Educatives	Centrale Générale des Services Publics C.G.S.P.
	Membres effectifs : Mme LUYPAERT (Présidente) M. DE CORTE M. MUREAU
	C.S.C. service public
	Membres effectifs : M. BASCOUR (Président) M. VAN GOETHEM
	Syndicat Libre de la Fonction Publique S.L.F.P.
Membres effectifs : M. DIERIECKX (Président) M. DE BUIJL	
Membres service médical	Membres service prévention
Le Médecin du travail du service externe COHEZIO : Docteur COSTIN	Le Conseiller en prévention : M. TRIBOLET La Conseillère en prévention niv 2 : Mme MARINESCU Chargé du secrétariat : Mlle MARKOWICZ

Nombre de réunions au cours de l'année : 10

Missions spécifiques du comité en rapport avec le service interne de prévention et de protection au travail (SIPPT)

L'article II.7-6 du code stipule que le comité doit stimuler les activités du SIPPT et doit en suivre le fonctionnement.

L'article II.7-10 du code impose que le comité, avec le conseiller en prévention compétent et le membre compétent de la ligne hiérarchique, organisent périodiquement et au moins une fois par an un examen approfondi sur tous les lieux de travail où le comité est compétent. Si l'entreprise compte plusieurs établissements et si le comité est compétent dans tous ces établissements, le comité doit alors exercer ces missions dans tous les établissements. Cependant, s'il existe différents comités dans l'entreprise (en d'autres mots s'il y a différentes unités techniques d'exploitation), chaque comité est uniquement compétent pour les établissements pour lesquels il est élu. Le comité accompagne le conseiller en prévention de la section concernée du SIPPT.

Si le SIPPT dispose d'un département chargé de la surveillance médicale, le comité doit consacrer son attention au moins deux fois par an au cours de ses réunions aux activités du département sur la base d'un rapport rédigé par le conseiller en prévention-médecin du travail.

L'article II.7-17 du code stipule que l'employeur doit permettre aux membres du comité d'avoir avec le conseiller en prévention tous contacts nécessaires pour l'exécution de leurs missions.

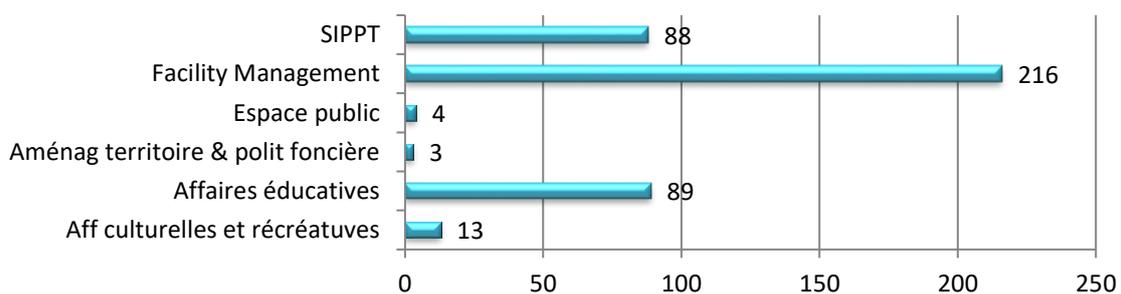
B. Activités du Service Interne de Prévention et de Protection au Travail

Renseignements relatifs à la sécurité, santé et hygiène au travail

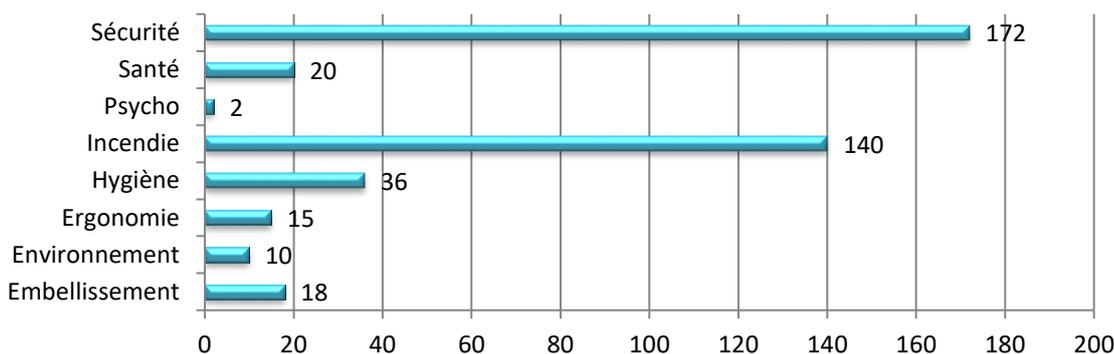
Mesures les plus importantes prises en 2023 pour promouvoir ou assurer la sécurité du travail :

Mesures prises	Initiateur
1. Visites des lieux de travail	SIPPT
2. Exercices d'évacuation	SIPPT
3. Rapport circonstancié relatif à un accident grave	SIPPT
4. 343 actions liées à la prévention et protection au travail ont été créées dans le Plan de Gestion Journalier des Actions (interdépartemental) en 2023 et 413 actions ont été clôturées	SIPPT

BILAN des actions réalisées par GESTIONNAIRE



BILAN des actions réalisées par DOMAINE BET



Analyses de risques et réalisations d'exercices d'évacuation incendie :

Analyses de risques :

1. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – crèche Homborch : 27-01-2023
2. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – école du Merlo : 16-02-2023
3. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – école Ecureuils : 08-05-2023
4. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – école du Centre : 15-05-2023
5. Analyse des risques détection incendie NBN s21-100 – crèche Saint-Job : 15-05-2023
6. Analyse des risques incendie – crèche Homborch : 26-01-2023
7. Analyse des risques incendie - Ecole Val Fleuri : 13-03-2023
8. Analyse des risques incendie : Bâtiment administratif Danse : 11-08-2023

Exercices d'évacuation incendie :

1. Réalisation de l'exercice incendie de la Crèche Saint-Job - Halte-Garderie : 6-02-2023 (avec préparation préalable)
2. Réalisation de l'exercice incendie de l'école Saint-Job : 20-04-2023
3. Réalisation de l'exercice incendie de l'école Eglantiers : 23-05-2023
4. Réalisation de l'exercice incendie de l'école Val Fleuri : 30-05-2023 (avec préparation préalable)
5. Réalisation de l'exercice incendie du CAU : 13-11-2023 (avec préparation préalable)
6. Réalisation de l'exercice incendie de l'école du Centre : 18-12-2023 (avec préparation préalable)

Visites de lieux de travail :

1. VLT orientée sécurité - Bibliothèque Le Phare : 17-01-2023
2. VLT orientée Ergonomie - Service Transport : 16-02-2023
3. VLT orientée sécurité – Centre des retraités Vanderkindere : 17-01-2023
4. VLT orientée ergonomie – Service Propreté : 30-01-2023
5. VLT orientée ergonomie – Service Voirie : 23-02-2023
6. VLT orientée ergonomie – Service Vert : 14-02-2023
7. VLT orientée ergonomie – Service Transport : 16-02-2023
8. VLT orientée sécurité – Centre Culturel d'Uccle : 07-03-2023
9. VLT orientée sécurité – Centre de Planning Familial : 21-03-2023
10. VLT orientée sécurité – Piscine Longchamp : 21-03-2023
11. VLT orientée sécurité – Dépôt Papekasteel : 04-04-2023
12. VLT orientée sécurité – Centre des retraités Wolvendael : 11-05-2023
13. VLT orientée sécurité – Centre des retraités Neerstalle : 16-05-2023
14. VLT orientée sécurité – Maison des Gardiens de la Paix : 31-05-2023
15. VLT orientée sécurité – CPSU DE Fré : 08-06-2023

16. VLT orientée sécurité – Maison de quartier Homborch : 08-06-2023
17. VLT orientée sécurité – Crèche du Globe : 20-06-2023
18. VLT orientée santé – Crèche Saint-Job : 05-09-2023
19. VLT orientée santé – Halte-garderie Saint-Job : 05-09-2023
20. VLT orientée santé – Crèche des grands Saint-Job : 05-09-2023
21. VLT orientée santé - école Calevoet : 4-10-2023
22. VLT orientée santé – crèche des grands Calevoet : 4-10-2023
23. VLT orientée santé – école des Arts : 17-10-2023
24. VLT orientée santé – école Longchamp : 14-11-2023
25. VLT orientée sécurité – Maison Communale : 07-12-2023

Formations :

Un total de **149** agents a été formé via le SIPPT durant l'année 2023.

Les formations (base, recyclages, ponctuelles) suivantes ont été réalisées au cours de l'année :

1. Secourisme de base : octobre 2023
2. Secourisme recyclage : janvier 2023
3. Secourisme recyclage : septembre 2023
4. Incendie base : octobre 2023
5. Incendie recyclage : septembre 2023
6. Incendie recyclage : octobre 2023
7. Travail en hauteur : janvier 2023
8. Centrale incendie : mai 2023
9. Centrale incendie : septembre 2023
10. Centrale incendie : novembre 2023

Renseignements relatifs aux contrôles obligatoires

Le SIPPT s'assure que les types d'équipements suivants ont été contrôlés par le biais de ses propres marchés de contrôles ou par la transmission des rapports de contrôles gérés par d'autres gestionnaires.

Une non-conformité dans un rapport résulte en l'ajout d'une action au Plan de Gestion Journalier d'Action afin que le gestionnaire en charge de l'équipement concerné puisse assurer le suivi de la remise en conformité de l'équipement.

Actuellement, un total de **1404** équipements à contrôler sont recensés par le SIPPT et doivent faire l'objet de contrôles.

Le recensement étant encore en cours, ce nombre est susceptible d'augmenter d'ici l'année prochaine.

Types d'appareils et installations contrôlés	Nombre de visites de contrôle
Extincteurs	48
Dévidoirs	28
Centrales incendie	0
DEA	40
Engins de levage	5
Engins de manutention	6
Ascenseurs	19
Monte-charges	6
Echelles fixes	11
Escaliers de secours	10
Ancrages et lignes de vie	7
Aires de sport	0
Aires de jeux	0
Structures d'escalade	0

Plan d'action annuel pour l'exercice en 2024

Principaux thèmes repris au plan d'action :

1.	Traiter l'entièreté des requis légaux concernant les aires de jeux. Ceci inclut le lancement d'un marché pour le contrôle annuel de ces équipements.
2.	Réaliser un plan d'action se basant sur les constatations relevées lors de l'analyse des risques psychosociaux de 2023.
3.	Effectuer des exercices d'évacuation pour 20 bâtiments selon les priorités.
4.	Actions provenant du Plan de Gestion Journalier des Actions (suite aux visites des lieux de travail, exercices incendie etc.) qui doivent être réalisées en 2024.

Accidents du travail

Les déclarations d'accidents de travail sont complétées dans un programme informatique établi par et pour ETHIAS, excepté pour celles du personnel de l'Education, subventionné par la Communauté française, qui sont remplies sur papier et gérées par le Medex.

Les agents du SIPPT se chargent de recevoir et d'accompagner les travailleurs accidentés dans toutes les démarches relatives à leur accident de travail et d'en assurer le suivi administratif auprès de l'organisme assureur et de l'employeur.

Ceci inclut de manière non exhaustive les tâches suivantes :

- Rassemblement des données et pièces nécessaires à la déclaration d'accident ;
- Envoi de déclarations, d'éléments complémentaires, de frais, etc. ;
- Suivi des informations relatives aux contrôles médicaux ;
- Suivi des éventuelles enquêtes requises par l'organisme assureur ;
- Conseil et information relatifs aux refus d'accidents et aux procédures possibles pour les victimes ;
- Suivi auprès du service du personnel des informations nécessaires en cas de déclaration/prolongation d'une incapacité de travail suite à un accident, etc.) ;

Le suivi et l'accompagnement d'un accident de travail s'étalent sur plusieurs semaines/mois.

Les données relatives à ces accidents sont les suivantes :

I. Renseignements concernant les accidents survenus sur le lieu de travail

1. Exposition aux risques

Nombre d'heures d'exposition aux risques au cours de l'année, c'est-à-dire le nombre total des heures prestées au cours de l'année, y compris les heures supplémentaires

Employés	1225856
Ouvriers	636044
Total	1861900

2. Nombre d'accidents survenus sur les lieux du travail

Type	Age	Sexe	Mortels	Incapacité		Total
				Permanente	Temporaire	
Employés	21 ans et +	Hommes	0	4	4	8
		Femmes	0	0	3	3
	- 21 ans	Hommes	0	0	0	0
		Femmes	0	0	0	0
Ouvriers	21 ans et +	Hommes	0	5	18	23
		Femmes	0	0	5	5
	- 21 ans	Hommes	0	0	0	0
		Femmes	0	0	0	0
Totaux			0	9	30	39

Nombre d'autres accidents ayant entraînés exclusivement des frais médicaux ou autres dans le cadre de la législation relative aux accidents de travail : 9

3. Taux annuels de fréquence de l'année considérée et des deux années précédentes

Le taux de fréquence Tf est le rapport, multiplié par 1 000 000, du nombre total d'accidents enregistrés pendant l'année envisagée ayant entraîné la mort ou une incapacité totale d'un jour au moins, compte tenu du jour de l'accident, au nombre d'heures d'exposition aux risques, ce qui se traduit par la formule :

$$Tf = \frac{\text{Nombre d'accidents} \times 1.000.000}{\text{Nombre d'heures d'expositions aux risques}}$$

Tf année 2023	20,94
Tf année 2022	49,99
Tf année 2021	28,92

4. Durée des incapacités réelles et forfaitaires consécutives aux accidents

1. Incapacités réelles

a- Nombre de journées calendrier réellement perdues

Type	Décès	Incapacité		Total
		Permanente	Temporaire	
Employés	0	315	154	469
Ouvriers	0	676	866	1542
Totaux	0	991	1020	2011

b- Taux de gravité réels des accidents de l'année considérée et des deux années précédentes

$$Tg \text{ réel} = \frac{\text{Nombre de journées calendrier réellement perdues} \times 1.000}{\text{Nombre d'heures d'expositions aux risques}}$$

Tg année 2023	1,08
Tg année 2022	2,20

2. Incapacités forfaitaires

a- Nombre de journées d'incapacité forfaitaires

Type	Décès	Incapacité	
		Permanente	Total
Employés	0	1875	1875
Ouvriers	0	1575	1575
Totaux	0	3450	3450

b- Taux de gravité globaux des accidents de l'année considérée et des deux années précédentes

$$Tg \text{ global} = \frac{(\text{Nombre de journées calendrier réellement perdues} + \text{nombre de journées d'incapacité forfaitaires}) \times 1.000}{\text{Nombre d'heures d'expositions aux risques}}$$

Tg global 2023	2,93
Tg global 2022	5,41

II. Renseignements sur les accidents survenus sur le chemin du travail

Accidents survenus sur le chemin du travail

Nombre total 19 dont **0** mortels

Renseignements relatifs aux marchés gérés par le SIPPT

Le SIPPT assure au quotidien le suivi de divers marchés publics en collaboration avec d'autres services mais également des marchés dont il est l'unique gestionnaire comprenant des marchés de :

- **Contrôle et entretien :**
 - contrôle des équipements sportifs et aires de jeux (427 équipements);
 - contrôle des appareils de levage (30 ascenseurs et 36 engins de levage et manutention)
 - contrôle des échelles & escaliers de secours (35 équipements) ;
 - contrôle et entretien des défibrillateurs (40 équipements) ;
 - contrôle et entretien extincteurs, devoirs et hydrants (752 équipements) ;
 - contrôle et entretien des boites de secours (61 équipements) ;

- **Fourniture et entretien :**
 - fourniture, entretien et location vêtements de travail et d'équipements de protection individuels pour le personnel :
 - ✓ 661 agents équipés d'une dotation à entretenir hebdomadairement,
 - ✓ Plus de 14.500 vêtements et EPI attribués via les 4 lots du marchés ;
 - ✓ Encodage des prises de mesures des agents entrants ou changeant de taille,
 - ✓ Attribution de casiers destinés aux vêtements de travail et EPI ainsi qu'un casier personnel + support logistique lié à l'utilisation des casiers (attribution, suppression, remplacement de clé, dépannage, etc.) ;
 - ✓ Suivi des demandes diverses liées à ce marché par les porteurs et/ou leur ligne hiérarchique au quotidien (remplacement, suivi des nettoyage, réparation, changement de localisation du site de livraison, retours, etc.),
 - ✓ Gestion d'un stock d'équipements de protection individuels via le magasin du service,

- **Services :**
 - Service externe de prévention (surveillance de la santé, formations, suivi des risques psychosociaux, etc. de 1722 travailleurs) ;

Le suivi administratif et technique de ces marchés exige une mise à jour constante de nombreuses données relatives :

- au personnel (1722 travailleurs) ;
- aux équipements (1404 équipements) ;
- et aux bâtiments (103 bâtiments/parcs et 71 lieux de travail à contrôler) ;

S'ajoute à cela, la charge de vérifier le contenu et traiter plus de 800 factures liées à ces marchés.

Le suivi technique de ces marchés se fait, quant à lui, via la participation des conseillers en prévention et de l'ouvrier/magasinier du service qui gère les différents stocks de vêtements, d'EPI, de matériel de prévention (batteries de détecteurs ou de DEA, pictogrammes, cadres d'affichage de plans d'évacuation, etc.) et qui assure un support technique pour de petites interventions ainsi que pour les livraisons de tout ce matériel aux différents services et bâtiments communaux.

C. Activités du Service Externe de Prévention et de Protection au Travail

Surveillance de la santé - Aperçu global des prestations sur l'année

Travailleurs à examiner périodiquement :

- Evaluations de santé réalisées : 773
- Evaluations intermédiaires réalisées : 110
- Actes techniques demandés : 422
- Absences récupérables (annulations dans les délais) : 423
- Absence non récupérables (absences et annulations hors délais) : 142

Travailleurs ne faisant pas partie de la cotisation (intérimaires, stagiaires, jobistes, etc.) :

- Evaluations de santé réalisées : 43
- Actes techniques demandés : 8

Actes techniques demandés par le médecin du travail :

1. Radiographies « thorax »	0
2. Radiographies « squelette »	0
3. Examens biologiques sanguins et urinaires	128
4. Intradermo-réactions	10
5. Audiométries	47
6. Test visuels	26
7. Spirométries	0
8. ECG repos et épreuves d'effort	0
9. Vaccins tétanos, diphtérie et coqueluche	105
10. Vaccins hépatites	106
11. Vaccins grippe	0
12. Vaccins autres	0
13. Autres actes	0
Total	422

Gestion des risques – missions réalisées

Nombre de participations	
1. Enquêtes périodiques de lieux de travail	7
2. CPPT/CCB	1
3. Coordination et collaboration	7
Avis - Propositions	
4. Nombre de prestations	7
Mise à disposition	
5. Nombre de prestations	191
Formations	
6. Formations, sensibilisations	21
Interventions	
7. Autres enquêtes et analyses des risques	1
8. Enquêtes accidents de travail	0
Interventions psychosociales hors dossier individuel	
9. Analyses des risques psychosociaux	2
10. Prise en charge d'un incident critique	0
11. Projets psychosociaux spécifiques & coachings	0

Renseignements relatifs à la prévention des risques psychosociaux au travail

Incidents de nature psychosociale communiqués directement à la personne de confiance ou au conseiller en prévention aspects psychosociaux:

❖ *Interventions psychosociales informelles:*

- Nombre d'interventions des personnes de confiance: 17
- Nombre d'interventions du conseiller en prévention aspects psychosociaux: 21
- Nombre en fonction du type d'intervention:
 - Conseil - accueil: 18
 - Intervention: 3
 - Conciliation: 0

❖ *Interventions psychosociales formelles:*

- Nombre de demandes: 0
 - A caractère principalement collectif: 0
 - A caractère principalement individuel (hors faits de violence ou de harcèlement): 0
 - Pour faits de violence ou de harcèlement au travail: 0
- Nombre de mesures:
 - Mesures individuelles :0
 - Mesures collectives : 0
 - Pas de mesures : 0
 - Intervention de l'inspection du Contrôle du Bien-être au travail: 0

Registre des faits de tiers visé à l'article I.3-3 du code du bien-être au travail :

- Nombre de faits enregistrés: 1
 - Violence physique: 0
 - Violence psychique: 1

